

# Situation du marché de l'emploi dans la Grande Région

Sixième rapport de l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi  
pour le onzième Sommet des Exécutifs de la Grande Région



Avril 2009



***Situation du marché de l'emploi dans la Grande Région***  
Sixième rapport de l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi  
pour le onzième Sommet des Exécutifs de la Grande Région

**Observatoire Interrégional  
du marché de l'Emploi**  
c/o INFO-Institut  
Pestelstraße 6  
D-66119 Saarbrücken

**Sarrebruck, Avril 2009**



## Sommaire

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Le point sur les informations disponibles pour analyser la situation du marché de l'emploi dans la Grande Région.....</b>   | <b>1</b>  |
| <b>1. Remarques préliminaires sur la méthodologie .....</b>  | <b>1</b>  |
| <b>2. Evolution démographique .....</b>  | <b>5</b>  |
| <b>2.1 Structure et évolution de la population de la Grande Région .....</b>   | <b>5</b>  |
| <i>Une évolution démographique positive mais plus faible que la moyenne européenne.....</i>  | <i>5</i>  |
| <i>Une croissance démographique en nette perte de vitesse depuis la fin des années 90 .....</i>  | <i>6</i>  |
| <i>Evolution stable au Luxembourg, en Wallonie et en Communauté germanophone de Belgique .....</i>   | <i>6</i>  |
| <i>... stagnation, voire déclin de la population en Lorraine, en Sarre et en Rhénanie-Palatinat .....</i>  | <i>7</i>  |
| <i>Les soldes migratoires positifs constituent, depuis près de deux décennies, le principal moteur de la croissance démographique .....</i>  | <i>7</i>  |
| <i>Les composantes de la croissance démographique varient fortement selon les régions .....</i>  | <i>9</i>  |
| <i>Evolution de la population à un niveau géographique inférieur : des chiffres en hausse autour des grandes régions économiques et le long des principaux axes de transport.....</i>      | <i>13</i> |
| <i>Le travail favorise la mobilité : les régions situées à proximité du Luxembourg bénéficient de fortes augmentations de population .....</i>   | <i>15</i> |
| <i>A contre-courant de la tendance régionale : des chiffres démographiques en hausse dans la région de Trèves et à Perl.....</i>   | <i>15</i> |
| <i>Le vieillissement démographique poursuit sa progression.....</i>  | <i>16</i> |
| <b>2.2 Projections de la population.....</b>   | <b>18</b> |
| <i>L'évolution démographique attendue montre des disparités sensibles entre les composantes régionales : bilan négatif pour la Sarre, la Rhénanie-Palatinat et même la Lorraine ... ..</i> | <i>19</i> |
| <i>... progressions sensibles dans la Communauté germanophone de Belgique, en Wallonie et surtout au Luxembourg .....</i>  | <i>19</i> |
| <i>De grands bouleversements sont attendus dans les rapports entre les jeunes et les personnes âgées.....</i>  | <i>20</i> |
| <i>La population active fera face à un nombre grandissant de seniors .....</i>   | <i>20</i> |
| <i>Projection de la population à un niveau géographique inférieur d'ici à 2020 .....</i>   | <i>21</i> |
| <b>3. Taux d'activité .....</b>  | <b>23</b> |
| <b>4. Taux de chômage .....</b>  | <b>30</b> |
| <i>Net recul du taux de chômage dans la Grande Région qui s'établit à présent à 7,6% .....</i>   | <i>30</i> |
| <i>Disparités régionales de niveau et de variation des taux de chômage par sexe .....</i>  | <i>34</i> |
| <i>Grandes disparités de niveau et d'évolution du taux de chômage des jeunes. ....</i>   | <i>37</i> |
| <i>Un recul du taux de chômage des jeunes plus fortement marqué dans la Grande Région qu'au niveau européen.....</i>   | <i>38</i> |
| <i>Le chômage des jeunes des valeurs de référence variables dans la Grande Région .....</i>  | <i>38</i> |
| <i>Le chômage de longue durée : un problème structurel du marché du travail .....</i>  | <i>39</i> |
| <i>Le chômage de longue durée en recul dans la Grande Région .....</i>   | <i>40</i> |

|            |  |           |
|------------|--|-----------|
|            | <i>Un taux de chômage de longue durée cependant toujours supérieur à la moyenne européenne</i> .....   | 40        |
|            | <i>Un demandeur d'emploi sur deux dans la Grande Région demeure plus d'une année sans emploi</i> .....   | 41        |
| <b>5.</b>  | <b>Emploi global</b> .....   | <b>42</b> |
| <b>5.1</b> | <b>Taux d'emploi</b> .....   | <b>42</b> |
|            | <i>Des disparités régionales du taux d'emploi au sein de la Grande Région</i> .....  | 43        |
|            | <i>Amélioration de l'emploi dans presque toutes les composantes régionales depuis 2005</i> .....   | 44        |
|            | <i>Rapprochement de l'objectif de Lisbonne, mais à un rythme modéré</i> .....  | 46        |
|            | <i>Des différences marquées du taux d'emploi global hommes/femmes</i> .....  | 47        |
|            | <i>Une évolution dynamique du taux d'emploi plus prononcée chez les femmes que chez les hommes</i> .....   | 48        |
|            | <i>Réduction des écarts entre les taux d'emploi des hommes et des femmes</i> .....   | 49        |
|            | <i>Une progression significative du taux d'emploi des femmes depuis 2000 et un rapprochement de la Grande Région de l'objectif de Lisbonne</i> ..... | 50        |
|            | <i>Au sein de la Grande Région, un peu plus d'un emploi sur 5 est un emploi à temps partiel</i> .....  | 51        |
|            | <i>Les emplois à temps partiel occupent très majoritairement les femmes au sein de la Grande Région</i> .....  | 52        |
|            | <i>... mais sont de plus en plus intéressants pour les hommes</i> .....  | 52        |
|            | <i>Un taux d'emploi de personnes âgées au sein de la Grande Région inférieur à la moyenne européenne</i> .....                                       | 53        |
|            | <i>Le niveau d'emploi des personnes âgées varie au sein de la Grande Région</i> .....  | 54        |
|            | <i>Depuis 2000, une hausse du taux d'emploi des travailleurs âgés et un net rapprochement de l'objectif de Lisbonne</i> .....                        | 56        |
|            | <i>Des écarts prononcés au niveau du taux d'emploi des jeunes</i> .....  | 57        |
|            | <i>La progression du taux d'emploi des jeunes dans la Grande Région est supérieure à celle observée en Europe</i> .....                              | 58        |
| <b>5.2</b> | <b>Le marché de l'emploi (sur le lieu de travail)</b> .....  | <b>60</b> |
|            | <i>Hausse globale des créations d'emploi dans l'ensemble de la Grande Région ... et des régions partenaires</i> .....                                | 60        |
|            | <i>Les services moteur de l'emploi</i> .....   | 61        |
|            | <i>Recul persistant de l'emploi dans l'industrie au sein de la Grande Région</i> .....   | 62        |
|            | <i>Le Luxembourg : des créations d'emploi dans tous les secteurs</i> .....   | 62        |
|            | <i>Transfert continu des emplois vers les services</i> .....   | 63        |
|            | <i>Répartition régionale différente selon les secteurs économiques</i> .....   | 64        |
| <b>6.</b>  | <b>Emploi frontalier</b> .....   | <b>66</b> |
| <b>6.1</b> | <b>Vue d'ensemble</b> .....  | <b>66</b> |
|            | <i>Un marché de l'emploi transfrontalier avec plus de 196 000 frontaliers – un aperçu</i> .....  | 66        |
|            | <i>Motivations de la mobilité transfrontalière des travailleurs : rémunération, emplois et satisfaction</i> .....                                    | 68        |
| <b>6.2</b> | <b>Le Luxembourg</b> .....   | <b>69</b> |
|            | <i>Le Luxembourg est et reste le centre d'emploi n° 1 dans la Grande Région</i> .....  | 69        |
|            | <i>Le nombre de frontaliers luxembourgeois a sextuplé au cours des vingt dernières années</i> .....  | 70        |
|            | <i>Un tiers de frontaliers en plus au Grand-Duché entre 2003 et 2008</i> .....   | 70        |
|            | <i>Les Luxembourgeois travaillent dans le secteur (semi-) public</i> .....   | 71        |

|  |           |
|--|-----------|
| ...et les étrangers résidents de même que les frontaliers dans le secteur privé.....   | 71        |
| Les Allemands travaillent dans la construction, les Français et les Belges dans les services aux entreprises.....                          | 72        |
| Services aux entreprises et activités financières : principale croissance et employeurs importants pour les frontaliers.....               | 73        |
| Construction : des gains d'emploi notamment pour les frontaliers allemands et les résidents étrangers.....                                 | 74        |
| Plus de Luxembourgeois dans l'administration publique, moins dans l'industrie manufacturière.....  | 74        |
| Perspectives : On attend au Grand-Duché un essoufflement de la croissance de l'emploi.....   | 74        |
| De plus en plus de frontaliers ont un emploi intérimaire.....  | 77        |
| ...mais ne travaillent pas obligatoirement au Luxembourg.....  | 78        |
| Accès au marché de l'emploi luxembourgeois : plus des deux tiers des frontaliers disposent d'une expérience professionnelle.....           | 78        |
| ...un tiers va travailler au Grand-Duché au terme de leur scolarité.....   | 78        |
| Congés linguistiques et meilleures infrastructures de transport pour la mobilité transfrontalière.....                                     | 79        |
| Les frontaliers, centre d'intérêt des médias, du commerce et des partenaires sociaux....   | 79        |
| Les frontaliers alimentent les systèmes de sécurité sociale – pour combien de temps encore ?.....  | 79        |
| De plus en plus de Luxembourgeois vivent à l'étranger à proximité de la frontière.....   | 80        |
| La mobilité résidentielle des travailleurs frontaliers renforce la satisfaction et le pouvoir d'achat.....                                 | 81        |
| <b>6.3 La Lorraine.....</b>  | <b>81</b> |
| Hausse persistante des frontaliers sortants d'origine lorraine.....  | 81        |
| ...ils sont de plus en plus nombreux à travailler au Luxembourg et en Belgique, de moins en moins en Allemagne.....                        | 82        |
| L'aire de recrutement des frontaliers lorrains se rendant au Luxembourg s'élargit.....   | 83        |
| Le marché de l'emploi luxembourgeois renforce l'attrait de la Lorraine.....  | 84        |
| Les frontaliers atypiques originaires de Lorraine et se rendant au Luxembourg s'installent principalement à proximité de la frontière..... | 85        |
| Les frontaliers atypiques originaires de France et se rendant en Allemagne freinent la régression du flux de frontaliers sortants.....     | 85        |
| ...et forment des « enclaves allemandes ».....   | 85        |
| <b>6.4 La Sarre.....</b>   | <b>86</b> |
| Le flux de frontaliers originaires de France et se rendant en Sarre continue à baisser....   | 86        |
| L'industrie manufacturière est le principal employeur des frontaliers en Sarre.....  | 86        |
| 58% des Français en Sarre sont employés dans la communauté urbaine de Sarrebruck.....  | 87        |
| De plus en plus de Sarrois vont travailler au Luxembourg.....  | 87        |
| ...et viennent en particulier des zones proches de la frontière.....   | 88        |
| 6% des frontaliers originaires de Sarre et allant travailler au Luxembourg sont des Luxembourgeois.....                                    | 89        |
| <b>6.5 La Rhénanie-Palatinat.....</b>  | <b>89</b> |
| Le flux des frontaliers rhénano-palatins se rendant au Luxembourg ne cesse de croître.....   | 89        |
| Les frontaliers rhénano-palatins allant travailler au Luxembourg s'installent principalement dans la région de Trèves.....                 | 90        |
| Des Luxembourgeois se rendent au Luxembourg pour travailler – des défis que doivent relever les communes rhénano-palatines.....            | 90        |

|   |   |            |
|---|---|------------|
|   | <i>Rétablissement du flux de frontaliers français vers la Rhénanie-Palatinat .....</i>  | <i>91</i>  |
|   | <i>70% des frontaliers travaillent en Rhénanie-Palatinat dans l'industrie manufacturière ... ..</i>   | <i>92</i>  |
|   | <i>...notamment à la frontière entre la Rhénanie-Palatinat et l'Alsace.....</i>   | <i>92</i>  |
| <b>6.6</b>  | <b>La Wallonie.....</b>   | <b>93</b>  |
|   | <i>Le flux de frontaliers originaires de France et se rendant en Wallonie a plus que doublé au cours des dix dernières années.....</i>  | <i>93</i>  |
|   | <i>Plus des trois quarts des frontaliers wallons se rendent au Grand-Duché.....</i>   | <i>94</i>  |
| <b>6.7</b>  | <b>La Communauté Germanophone de Belgique.....</b>  | <b>95</b>  |
|   | <i>Un tiers des frontaliers originaires de la Communauté Germanophone et se rendant au Luxembourg travaille dans la construction .....</i>  | <i>95</i>  |
| <b>6.8</b>  | <b>Bilan intermédiaire .....</b>  | <b>96</b>  |
|   | <i>Analyser les interactions et interdépendances régionales.....</i>  | <i>96</i>  |
|   | <i>... en élargissant l'horizon et en définissant de nouvelles priorités dans le cadre du suivi des frontaliers .....</i>   | <i>97</i>  |
|   | <i>Synchroniser l'offre et la demande d'emplois au niveau transfrontalier .....</i>   | <i>97</i>  |
|   | <i>Optimiser les conditions de la mobilité transfrontalière des salariés.....</i>   | <i>97</i>  |
| <br>  |   |            |
| <b>Thème phare : coopération et concurrence dans la Grande Région - Optimisation des processus de compatibilité de l'offre et de la demande sur le marché de l'emploi de la Grande Région. Détails du nouveau projet « OPTI-MATCH » de l'OIE ....</b> |   |            |
| <b>1.</b>   | <b>Contexte : les enjeux posés au marché de l'emploi de la Grande Région .....</b>  | <b>99</b>  |
|   | <i>Amélioration de la compatibilité de l'offre et de la demande sur le marché de l'emploi transfrontalier.....</i>  | <i>100</i> |
|   | <i>Les multiples interdépendances du marché de l'emploi transfrontalier.....</i>  | <i>100</i> |
|   | <i>Les disparités socioéconomiques : un moteur de l'emploi frontalier .....</i>   | <i>100</i> |
|   | <i>Dépendances et interactions régionales.....</i>  | <i>101</i> |
|   | <i>Pénuries de main d'œuvre – Expression des problèmes de compatibilité (« mismatch »).....</i>   | <i>101</i> |
| <b>2.</b>   | <b>Objectifs du projet.....</b>   | <b>102</b> |
| <b>3.</b>   | <b>Modules du projet et étapes de l'analyse .....</b>   | <b>103</b> |
|   | <i>Thèmes transversaux du projet .....</i>  | <i>105</i> |
|   | <i>Premières étapes de mise en œuvre du projet.....</i>   | <i>106</i> |
|   | <i>Conditions socioéconomiques dans une perspective extérieure et intérieure .....</i>  | <i>106</i> |
|   | <i>Premier atelier-débat dans le cadre du projet « OPTI-MATCH » : « régions frontalières, pôles régionaux au développement dynamique dans le cadre de la concurrence interrégionale » .....</i> | <i>107</i> |
| <b>Annexes .....</b>  |   | <b>109</b> |
|   | <i>Données socio-économiques pour la Grande Région de 2000 à 2007.....</i>  | <i>110</i> |
|   | <i>Glossaire des définitions et concepts dans l'enquête communautaire sur les forces de travail.....</i>  | <i>114</i> |
|   | <i>Portrait de l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi .....</i>   | <i>117</i> |
|   | <i>Bibliographie .....</i>  | <i>124</i> |



## Abréviations

|              |  |
|--------------|--|
| ABEO         | Arbeitsbeobachtungsstelle Ostbelgien   |
| ADEM         | Administration de l'Emploi du Grand Duché de Luxembourg  |
| ADG          | Arbeitsamt der Deutschsprachigen Gemeinschaft  |
| AELE         | Association européenne de libre-échange  |
| AKE          | Arbeitskräfteerhebung (Enquête sur les forces de travail)  |
| BA           | Bundesagentur für Arbeit   |
| BIT          | Bureau International du Travail  |
| CEPS/INSTEAD | Centre d'Etudes de Populations, de Pauvreté et de Politiques Socio-Economiques/ International Networks for Studies in Technology, Environment, Alternatives, Development |
| Céreq        | Centre d'études et de recherches sur les qualifications  |
| CESGR        | Comité Economique et Social de la Grande Région  |
| CG           | Communauté Germanophone de Belgique  |
| DMFA         | Déclaration multifonctionnelle*  |
| EFTA         | European Free Trade Association  |
| EGGSIE       | EU Expert Group on Gender, Social Inclusion and Employment   |
| EURES        | European Employment Services   |
| IAA          | Internationales Arbeitsamt   |
| IGSS         | Inspection Générale de la Sécurité Sociale   |
| INAMI        | Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité   |
| INS          | Institut national de statistiques  |
| INSEE        | Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques  |
| ISCED        | International Standard Classification of Education   |
| ISCO         | International Standard Classification of Occupations   |
| IWEPS        | Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique  |
| n.d.         | non disponible   |
| NACE         | Nomenclature des Activités économiques dans la Communauté Européenne   |
| NUTS         | Nomenclature des unités territoriales statistiques   |
| OCR          | Opération Cadre Régionale  |
| OIE          | Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi   |
| ONSS         | Office National de Sécurité sociale  |
| OREFQ        | Observatoire Régional de l'Emploi, de la Formation et des Qualifications   |
| SEE          | Stratégie européenne pour l'emploi   |
| STATEC       | Service central de la Statistique et des études Economiques  |
| WSR          | Wirtschafts- und Sozialrat der deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens   |

\* Via la déclaration multifonctionnelle, l'employeur communique les données salariales et de temps de travail se rapportant à ses travailleurs. Cette déclaration peut être utilisée par toutes les institutions de sécurité sociale. Elle constitue la source des données pour les institutions de sécurité sociale qui sont chargées de l'attribution des droits dans la sécurité sociale (assurance maladie, chômage, pensions, accidents de travail, maladies professionnelles, allocations familiales et vacances annuelles) et du paiement des indemnités.

## Résumé

Dans son sixième rapport soumis au 11ème Sommet de la Grande Région, l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi décrit et analyse la situation et l'évolution du marché de l'emploi dans la Grande Région à partir des principaux indicateurs structurels. Dans le cadre de rapports régulièrement adressés au Sommet des Exécutifs, l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi met continuellement à jour des données socio-économiques sur le marché de l'emploi de la Grande Région à partir desquelles il procède à des évaluations différenciées. Parallèlement à l'analyse économique des composantes régionales Sarre, Lorraine, Luxembourg, Rhénanie-Palatinat, Wallonie et Communauté Germanophone de Belgique, le présent rapport offre un aperçu du nouveau projet « OPTI-MATCH » de l'OIE financé dans le cadre du programme INTERREG IVA Grande Région.

*Une croissance démographique en perte de vitesse dans la Grande Région*

Depuis les années 70, la population de la Grande Région a connu une progression de 6,9% pour s'établir à environ 11,4 millions d'habitants au début de l'année 2008. Sur la même période, une hausse démographique de 14,7% était enregistrée au niveau européen (UE des 27). La faiblesse de la croissance démographique de la Grande Région par rapport à la moyenne européenne a déjà été observée dans un passé récent : depuis la fin des années 90, l'augmentation de la population dans l'espace de coopération a connu une perte de vitesse importante et s'est élevée à +1,8% seulement sur la période 1998-2008 (UE des 27 : +3,4%). Le ralentissement de la dynamique démographique a été fortement influencé par le recul de la population observé en Rhénanie-Palatinat depuis le début de l'année 2006 ainsi que par les pertes démographiques enregistrées depuis longtemps déjà en Sarre. Ce phénomène est imputable à l'aggravation constante du déficit naturel alliée à un solde migratoire en baisse, voire négatif (dans le cas de la Sarre). La Lorraine connaît une dynamique démographique relativement stagnante – l'excédent naturel élevé y compense en grande partie les déficits migratoires. La Wallonie, la Communauté germanophone de Belgique et le Luxembourg parviennent en revanche à maintenir une tendance à la hausse.

*Le travail favorise la mobilité : les régions économiquement performantes bénéficient de fortes augmentations de population*

L'analyse à un niveau infra régional révèle que les chiffres démographiques ont, au cours des dix dernières années, essentiellement augmenté dans les régions économiquement performantes ainsi que le long des principaux axes de transport. Au cœur de la Grande Région, l'attrait économique du Luxembourg est le premier moteur de la croissance démographique dans les zones voisines. Des pertes de population sont en revanche observées dans certaines régions structurellement peu développées ainsi que dans les zones moins centrales ou mal desservies.

*Légères progressions de population attendues face à une baisse de la population active potentielle*

Contrairement aux prévisions antérieures, les projections les plus récentes annoncent pour la Grande Région le maintien de la croissance démographique jusqu'en 2025, avant d'amorcer par la suite un recul progressif. Le renversement de la pyramide des âges (déjà observé aujourd'hui) a cependant un impact bien plus significatif : alors que le nombre d'habitants poursuivra sa progression jusqu'en 2030, la population active potentielle est appelée à diminuer et à vieillir dans la Grande Région.

*5,2 millions de personnes actives vivent actuellement dans la Grande Région, soit 5,4% de plus qu'en 2000.*

En 2007, la population active de la Grande Région comptait 5,2 millions de personnes, conformément à l'Enquête sur les Forces de Travail de l'UE, ce qui correspond à un taux d'activité de 70,1%, et place la Grande Région dans la moyenne européenne des 27 (70,4%) mais en deçà de la moyenne européenne des 15 (72%). Par rapport à l'année 2000, la population active totale dans l'espace de coopération a augmenté de 5,4% ; depuis, ce chiffre a encore légèrement progressé de 3,3 points. Notons cependant que l'évolution fut plutôt hétérogène : alors qu'entre 2000 et 2004, le taux d'activité a quasiment stagné, la période qui a suivi a vu une augmentation significative. Ceci vaut tout particulièrement pour 2004 et 2005 (+2,4%), alors qu'entre 2005 et 2007 l'évolution est restée modérée avec une hausse de seulement 1,1%.

*Hausse du taux d'activité chez les femmes et les seniors ; quasi stagnation chez les hommes et les jeunes*

L'augmentation du taux d'activité entre 2005 et 2007 est essentiellement due à la progression de l'activité chez les femmes qui ont augmenté leur taux d'activité de 1,4 points pour atteindre désormais 63,7%. Comparativement, le taux d'activité des hommes plafonnant actuellement à 76,4%, a légèrement diminué. Le taux d'activité des jeunes de la Grande Région est resté quasiment inchangé et a atteint 42,3% en 2007. La plus forte hausse des années passées a été enregistrée chez les seniors (+ 1,6%). Malgré cette tendance haussière, le taux d'activité de cette tranche de la population reste toutefois en deçà des hausses enregistrées au niveau européen (+2,1%), si bien que la part d'activité des seniors qui s'est élevée à 44,4% en 2007 reste en dessous de la moyenne européenne (UE-27 : 47,3% ; UE-15 : 49,3%).

*Diminution du taux de chômage à 7,6% en 2007*

Alors que le taux de chômage de la Grande Région avait atteint, en 2005, son plus fort niveau de ces dix dernières années, avec 9,9%, la situation s'est nettement améliorée suite à la relance économique : entre 2005 et 2007, le taux de chômage a baissé de 2,3 points pour atteindre 7,6%. Même si la Grande Région a ainsi pu se rapprocher de la moyenne européenne, son taux de chômage reste supérieur (UE-27: 7,2%; UE-15: 7,0%). Malgré l'évolution récente globalement positive, le chômage reste cependant un problème persistant au sein de l'espace de coopération. Cela vaut également dans le contexte actuel de crise économique et financière mondiale qui a eu des

répercussions sur la Grande Région tard durant le dernier trimestre 2008. Même si, à l'heure actuelle, les répercussions de la crise ne sont pas encore perceptibles dans les statistiques disponibles, la détente sur le marché du travail de la Grande Région, observée ces dernières années, semble avoir pris un coup d'arrêt en 2009.

*Les régions allemandes et la Lorraine enregistrent le plus fort recul du chômage*

La situation économique favorable des dernières années a eu des répercussions positives sur la baisse du chômage dans les deux régions allemandes et en Lorraine. Avec une diminution de 3,5 points depuis 2005 et un taux atteignant 7,3% en 2007, la Sarre a connu le plus fort recul du chômage. En Rhénanie-Palatinat et en Lorraine, le taux de chômage a baissé respectivement de 2,7 et 2,6 points. Soulignons toutefois que la région allemande avec un taux de 6% reste sensiblement en dessous de la moyenne de la Grande Région, alors que la Lorraine avec 7,7% se situe globalement dans cette moyenne. Au Luxembourg en 2007, le taux de chômage n'a que très légèrement baissé. Notons toutefois qu'il atteint seulement 4,1% et reste dans la comparaison interrégionale et européenne de loin le taux le plus faible. La situation en Wallonie demeure difficile : le recul du chômage n'a pas excédé 1,3 point et la région belge enregistre ainsi un taux de chômage de 10,5% soit à un niveau nettement supérieur à la moyenne. La CG de Belgique avec un taux de 7,6% se situe exactement au niveau de la Grande Région. C'est toutefois la seule composante régionale dans laquelle le taux de chômage a progressé entre 2005 et 2007.

*Le chômage chez les jeunes reste le problème majeur de la Grande Région*

L'analyse par sexe montre que les femmes profitent plus que les hommes de la régression du chômage dans la Grande Région. En conséquence, l'écart entre les hommes et les femmes a continué de se réduire. Pourtant, avec un taux s'établissant à 8,2%, les femmes sont toujours plus touchées par le chômage que les hommes (7,1%). Le chômage des jeunes reste un problème préoccupant dans la Grande Région. Il baisse certes plus fortement qu'en moyenne européenne grâce à l'essor économique observé depuis 2005 ; avec un taux de 15,8%, il représente cependant plus du double du taux de chômage global. Le chômage de longue durée a également baissé dans la Grande Région, mais son taux est encore supérieur à la moyenne européenne (3,8% contre 3,1% pour l'UE des 27 et 2,4% dans l'UE des 15). Parallèlement, on relève à nouveau une hausse du pourcentage de chômeurs de longue durée dans le nombre total de chômeurs depuis 2005 dans la Grande Région, alors que ce pourcentage est en baisse au niveau européen.

*Le taux d'emploi de la Grande Région atteint actuellement 64,4%, ce qui*

Dans le cadre des priorités de la politique européenne, la Stratégie européenne de l'Emploi sert de référence et les objectifs de Lisbonne, d'orientation pour l'évolution de l'emploi. Il est globalement prévu d'atteindre en moyenne un taux d'emploi de 70% à l'horizon

*signifie une progression par rapport à 2005, mais reste toutefois inférieur à la moyenne européenne*

2010, avec un taux d'emploi féminin de 60% et celui de 50% pour les seniors de 55 à 64 ans. Le taux d'emploi global de la Grande Région a atteint 64,4% en 2007 et reste ainsi sous le niveau européen (UE-27 : 65,3%, UE-15 : 66,8%). Par rapport à 2005, l'espace de coopération a enregistré une hausse de 2,1 points, soit un peu plus que la moyenne européenne (UE-27 : +1,8, UE-15 : +1,5%). Si l'on établit une comparaison interrégionale, la Rhénanie-Palatinat et la Sarre sont les deux régions ayant connu la plus forte hausse avec des taux d'emploi respectifs de 71,3% et 66,3% et se situent ainsi actuellement au dessus de la moyenne de la Grande Région. La Rhénanie-Palatinat est de ce fait la première composante régionale à dépasser l'objectif de Lisbonne fixé à 70%. Toutes les autres régions restent, aussi bien sur le plan de la dynamique de développement que du niveau atteint sous la moyenne de la Grande Région. La Wallonie est la région la plus éloignée de l'objectif de Lisbonne (écart de 13 points).

*Taux d'emploi des femmes proche de l'objectif de Lisbonne*

L'évolution de l'emploi féminin a été très dynamique dans l'ensemble des composantes régionales avec une hausse de 2,8 points entre 2005 et 2007 très nettement supérieure au taux d'emploi global. Si l'on établit une comparaison sur le plan européen, cette progression dépasse largement le taux moyen. Contrairement aux années précédentes, la Grande Région se situe, avec un taux d'emploi des femmes de 58,3%, parfaitement dans la moyenne de l'UE-27 et se rapproche fortement de l'objectif de Lisbonne de 60%. La Rhénanie-Palatinat et la Lorraine ont d'ores et déjà atteint, voire même largement dépassé cet objectif dans le cas de la région allemande. La Sarre s'en approche elle aussi : l'écart n'est plus que de 0,6 point. La Wallonie et la CG de Belgique en revanche ont encore du chemin à parcourir : les écarts à l'objectif de Lisbonne sont respectivement de 10,4 et 6,3 points.

*Près d'un quart des actifs travaillent à temps partiel*

En 2007, 23,8% des actifs de la Grande Région travaillaient à temps partiel, soit nettement plus que la moyenne européenne (UE-27 : 18,1% ; UE-15 : 20,8%). La tendance haussière, depuis plusieurs années, pour cette forme d'activité au sein de l'espace de coopération s'est poursuivie. Cette évolution est essentiellement portée par les deux régions allemandes où le taux de travail à temps partiel atteint désormais plus de 28%. À l'exception de la CG de Belgique, toutes les régions se situent en partie largement en dessous de ce chiffre. Malgré une part croissante chez les hommes, le travail à temps partiel continue majoritairement à être plus répandu chez les femmes. En 2007, plus de 82% de tous les travailleurs à temps partiel étaient des femmes : près de 44% des femmes actives contre seulement 7,6% d'hommes avaient un contrat de travail à temps partiel. Si l'on établit une comparaison européenne, le taux d'emploi à temps partiel des femmes de la Grande Région est ainsi

supérieur à la moyenne européenne, celui des hommes en revanche est inférieur.

*Malgré une évolution dynamique supérieure à la moyenne, le taux d'emploi des seniors reste inférieur au niveau de l'UE*

Malgré une hausse de 3,3 points depuis 2005 nettement supérieure à la moyenne, le taux d'emploi des seniors dans la Grande Région, atteignant 42,4%, reste en deçà de la moyenne européenne (UE-27 : 44,7% ; UE-15 : 46,5%). L'écart par rapport à l'objectif de 50% à l'horizon 2010 est à l'heure actuelle de 7,6 points. Des efforts considérables restent donc nécessaires pour promouvoir l'emploi des seniors. Au sein de la Grande Région, seules les deux composantes régionales allemandes obtiennent des valeurs supérieures à la moyenne. Notons au passage que la Rhénanie-Palatinat est même parvenue à dépasser de 4 points l'objectif visé pour les seniors. Il manque 3 petits points à la Sarre pour atteindre cet objectif alors que dans les autres régions de l'espace de coopération, les écarts sont encore plus conséquents, oscillant entre 15 et 18 points.

*Hausse du taux d'emploi chez les jeunes à 35,6% en 2007. Évolution hétérogène dans les composantes régionales*

Le taux d'emploi des jeunes de la Grande Région a progressé de 1,9 point en 2007 par rapport à 2005 pour atteindre 35,6% au total. Bien que cette hausse ait été nettement plus sensible qu'au sein de l'UE, le taux reste en dessous du niveau européen (UE-27 : 37,1% ; UE-15 : 40,7%). Au sein de l'espace de coopération, les deux régions allemandes ont enregistré la plus forte progression depuis 2005, la Sarre s'étant tout particulièrement démarquée avec une hausse de 4,9%, un résultat très supérieur à la moyenne (Rhénanie-Palatinat : +3,2 point). Même la Lorraine, avec une croissance de 2,6 points, enregistre un bon résultat. En revanche, l'évolution a été nettement inférieure à la moyenne de la Grande Région et la dynamique est restée « molle » en Wallonie et au Luxembourg où le taux d'emploi des jeunes a même baissé par rapport à 2005. En raison des disparités de cette évolution au sein des différentes composantes régionales, on n'a pas observé de rapprochement en valeur absolue en 2007 : en Rhénanie-Palatinat (47,6%) et en Sarre (43,2%), le taux d'emploi des moins de 25 ans représente presque le double de celui du Luxembourg (22,5%) ou de la Wallonie (23,1%). La Lorraine avec 34,4% se situe légèrement en dessous de la moyenne de la Grande Région.

*Hausse de l'emploi dans toutes les composantes de la Grande Région*

Dans la Grande Région, selon les chiffres des offices statistiques, le nombre total des salariés au lieu de travail en 2006 était de près de 4,1 millions, soit 30 000 de plus qu'en 2005. Entre 1995 et 2006, on a enregistré une hausse globale de 11,3%, un chiffre que l'on doit principalement au Luxembourg et à la Wallonie. L'évolution au cours de la période examinée n'a cependant pas été uniforme mais a été influencée par divers cycles économiques. Après des taux de croissances positifs jusqu'à l'horizon 2000, la conjoncture s'est assombrie à partir de 2001 et dans les années qui ont suivi pour

finalement aboutir à un net tassement de l'emploi au sein de la Grande Région, une situation qui ne s'est stabilisée qu'après la reprise de la conjoncture à partir de 2004. Les bons résultats économiques obtenus durant cette période sont particulièrement perceptibles depuis 2006 dans la Grande Région, même si la progression reste encore nettement en deçà des résultats de la période 1998-2000/2001. Pour 2007 au moins, bien que nous ne disposions pas encore de données pour la Grande Région au moment de la rédaction de ce rapport, il est probable que cette tendance positive se soit poursuivie, voire renforcée.

Cependant, à compter de 2009 (au plus tard), suite à la crise économique et financière, nous devrions assister à un revirement de tendance. Les branches qui risquent d'être le plus touchées par la crise sont celles qui dépendent le plus fortement de l'évolution des marchés internationaux. Outre le secteur financier, cela concerne notamment l'industrie automobile, l'industrie de la sidérurgie et l'industrie chimique et leurs fournisseurs. De nombreuses entreprises de cette branche ont déjà recouru au chômage technique, le nombre des travailleurs intérimaires diminue et les contrats de travail à durée déterminée ne sont plus reconduits. Ce sont donc plus particulièrement les travailleurs peu qualifiés qui subiront de plein fouet les répercussions de la crise alors, qu'à l'heure actuelle en tout cas, on tente dans la mesure du possible de conserver le noyau dur des effectifs, en particulier dans l'industrie où il est déjà fortement réduit.

#### *Les services : le moteur de l'emploi*

Les créations d'emplois des dernières années sont surtout dues au secteur des services et tout particulièrement aux services aux entreprises ainsi qu'aux services financiers qui ont connu une forte poussée. Comparativement, dans le secteur industriel, la suppression des emplois s'est poursuivie. Depuis 2001, au sein de la Grande Région, on enregistre constamment des suppressions d'emplois dans ce secteur, une tendance qui n'a pas pu être endiguée par la reprise économique de 2004. Une stagnation globale peut être constatée dans le bâtiment qui a connu plus particulièrement un passage difficile entre 2001 et 2005 avec des chiffres de l'emploi en recul. Cette tendance n'a pu être stoppée qu'à partir de l'année 2006 qui a vu une augmentation du nombre d'emplois de cette branche. Parallèlement à l'évolution de l'emploi, le nombre de travailleurs des grands secteurs économiques a continué de se déplacer vers les services. En 2006, dans la Grande Région, près des trois quarts des travailleurs exerçaient leur activité dans le secteur tertiaire, soit près de 6% de plus qu'en 1995. Dans le même temps, la part du secteur secondaire est passée de 31,6 à 25,6%. Dans la Grande Région, c'est sans conteste en Wallonie et au Luxembourg que l'importance du secteur tertiaire est la plus forte.

*L'emploi frontalier maintient une progression importante au Luxembourg*

La mobilité transfrontalière des travailleurs dans la Grande Région poursuit une croissance continue. Il est permis de considérer aujourd'hui que l'espace de coopération possède la population de travailleurs frontaliers (au nombre de 196 175 personnes) la plus dense et la plus élevée en Europe. Plus de la moitié des migrants journaliers transfrontaliers (55,1 %) proviennent de Lorraine, et presque trois quarts d'entre eux (73,4%) travaillent au Luxembourg. Accueillant un total de 143 946 travailleurs frontaliers en provenance de France (50,1%), Belgique (25,8%) et Allemagne (24,2%), le Grand-Duché confirme qu'il reste l'employeur n° 1 pour les frontaliers de la Grande Région. Le Grand-Duché a affiché une croissance particulièrement rapide du nombre de frontaliers en provenance d'Allemagne, lequel a augmenté de 60% sur ces cinq dernières années. Avec 90 928 personnes travaillant hors de ses frontières, la Lorraine constitue la principale région d'origine des travailleurs frontaliers.

*La crise économique aux dépens des travailleurs frontaliers ?*

Les rapports de presse publiés au début de l'année 2009 sur l'impact de la crise financière et économique mondiale au Grand-Duché de Luxembourg ainsi que dans les régions voisines ont été nombreux à annoncer un recul parfois alarmant de l'emploi au Luxembourg, où les travailleurs frontaliers seraient les premiers à être touchés. Le ralentissement persistant de l'économie touche sans conteste le Grand-Duché, notamment dans les secteurs des finances et de l'industrie, et ne sera pas sans conséquences pour le marché du travail. Selon les chiffres officiels, aucun recul de l'emploi intérieur n'était toutefois constaté jusqu'à la fin du mois de février et les répercussions sur le volume de l'emploi dans le secteur financier ne sont restées jusqu'à cette période que d'une ampleur limitée. En outre, une analyse plus détaillée ne vient pas confirmer l'impression selon laquelle la proportion des frontaliers ayant perdu leur emploi serait supérieure à la proportion des suppressions d'emploi pour les résidents.

*Conséquences accrues pour les frontaliers en raison de la spécificité structurelle et de la segmentation du marché du travail luxembourgeois*

Contrairement à ce qui peut être lu dans certains articles de presse, il convient de ne pas assimiler une demande d'attestation E 301 à une mise au chômage. Etant donné que la situation des personnes concernées varie en fonction du pays de résidence (ce document n'est pas systématiquement requis) et que chaque salarié est en droit de demander cette attestation plusieurs fois par an (ce qui est le cas par ex. des travailleurs intérimaires), les statistiques disponibles sur les attestations E 301 délivrées ne permettent pas de tirer une quelconque conclusion quant à la situation réelle du chômage. Par ailleurs, les entreprises n'envisagent généralement des licenciements en temps de crise que lorsque les mesures engagées pour maintenir le personnel, par exemple la réduction du personnel intérimaire, la non reconduction des contrats à durée déterminée (« dernier arrivé, premier sorti ») ou le recours au chômage partiel ne sont plus opérantes. Les frontaliers sont toutefois effectivement ici plus touchés que les employés nationaux : ils constituent près de 80% des travail-



leurs intérimaires, ont occupé environ 70% des postes créés au cours de ces cinq dernières années et représentent près de 60% des employés du secteur industriel, le plus touché par le chômage partiel. Si la crise économique et financière actuelle a un impact plus important sur les travailleurs frontaliers, ce n'est pas par discrimination délibérée mais bien plus pour des raisons indirectes liées à la spécificité structurelle du marché du travail luxembourgeois et à la segmentation prononcée du système de l'emploi.

*Régression progressive du flux de frontaliers lorrains vers la Sarre*

Alors que les frontaliers lorrains se dirigent de plus en plus vers le marché du travail luxembourgeois, le flux de frontaliers vers les deux régions allemandes diminue. Ce recul est de plus en plus perceptible en Sarre, où le nombre de frontaliers entrants est passé dès 2006 en dessous des 21 000 personnes. En revanche, le flux de frontaliers sarrois travaillant au Luxembourg a doublé sur les cinq dernières années pour s'établir à 6 616 personnes. Le flux de frontaliers travaillant au Luxembourg poursuit également sa progression en Rhénanie-Palatinat (le Land compte aujourd'hui 25 141 frontaliers), tandis que le nombre de Français ayant un emploi dans la région allemande se redresse lui aussi lentement : leur flux a augmenté de près de 5% par rapport à l'année précédente pour atteindre à nouveau un nombre de 5 134 personnes. Alors que les Français sont de plus en plus nombreux à se rendre à leur lieu de travail sur le territoire wallon, plus des trois quarts des frontaliers wallons ont aujourd'hui un emploi au Luxembourg. De par ces corrélations étroites et dynamiques qui existent entre les marchés de l'emploi des différentes composantes régionales, la Grande Région constitue un véritable réservoir d'expériences unique en son genre en termes de mobilité transfrontalière.

*L'augmentation de la mobilité résidentielle transfrontalière se poursuit ...*

Le phénomène de la mobilité résidentielle transfrontalière a également pris une ampleur grandissante au cours de ces dernières années. Ce constat s'applique particulièrement dans les régions situées à proximité de la frontière luxembourgeoise où les coûts moindres de l'immobilier et de la vie attirent en grand nombre les frontaliers, Luxembourgeois inclus. C'est ainsi que les frontaliers « atypiques » de nationalité luxembourgeoise ont vu leur nombre passer de 1 135 personnes en 1999 à 2 802 personnes aujourd'hui. Les deux régions allemandes ont enregistré pendant cette période un nombre croissant d'arrivées tandis que la Belgique et la France sont devenues des pays de destination moins prisés. Actuellement, l'Allemagne abrite à elle seule 45% des frontaliers de nationalité luxembourgeoise.

Le nombre d'Allemands ayant leur résidence en France et leur lieu de travail en Sarre ou en Rhénanie-Palatinat ne cesse de progresser, ce qui atténue en même temps sensiblement les effets du recul du nombre de frontaliers français travaillant en Allemagne. Une hausse de 20% des frontaliers atypiques de nationalité allemande a été enregistrée.

trée entre 2000 et 2008 pendant que, sur la même période, la proportion des Français a diminué d'un quart. Actuellement au nombre de 7 717, les Allemands représentent 30% des frontaliers en provenance de la France.

*... et soulève des questions sociales et infrastructurelles*

Le choix d'un changement de lieu de résidence est ici également essentiellement motivé par les faibles prix de l'immobilier et des terrains ainsi que par une meilleure qualité de vie. Force est de constater néanmoins une augmentation des prix de propriété à proximité immédiate de la frontière entre la Sarre et la Lorraine, là où des « enclaves allemandes » se sont créées – un phénomène qui se répand également dans les régions proches de la frontière luxembourgeoise. Dans les zones à forte concentration de frontaliers telles que Thionville, on assiste à un départ des travailleurs non frontaliers initialement établis dans la région, lesquels ne sont plus en mesure de faire face à l'élévation des prix imputable à la demande immobilière importante et le fort pouvoir d'achat des frontaliers.

Cette forte concentration de frontaliers atypiques et de personnes ayant transféré leur résidence fait apparaître des problèmes sociaux et infrastructurels de divers ordres : outre l'élévation des prix d'achat et de location de logements, ce phénomène entraîne également des conséquences au niveau des transports, des infrastructures, de l'intégration sociale et fait également apparaître des obstacles linguistiques et des difficultés en cas de chômage.

**Thème phare : Coopération et concurrence dans la Grande Région - Optimisation des processus de compatibilité de l'offre et de la demande sur le marché de l'emploi de la Grande Région. Un aperçu du nouveau projet « OPTI-MATCH » de l'OIE**

Parallèlement à ses missions d'observation du marché de l'emploi et de production de rapports pour le compte du Sommet de la Grande Région, l'OIE s'est penché ces dernières années sur l'étude d'un certain nombre de spécificités du marché de l'emploi de la Grande Région. Plusieurs de ces travaux, inscrits dans le cadre des projets Interreg III C OCR e-BIRD, se sont intéressés aux répercussions du changement démographique ou au développement d'un scénario pour le marché de l'emploi à l'horizon 2020. Dans le cadre du nouveau programme Interreg IVA Grande Région, l'Observatoire place au cœur de ses réflexions le thème de l'optimisation des processus de compatibilité de l'offre et de la demande sur le marché de l'emploi de la Grande Région, en abordant notamment les nouvelles formes de travail ainsi que les défis en matière de qualification professionnelle, thèmes centraux pour la mobilité transfrontalière. Intitulé « Coopération et concurrence dans la Grande Région - Optimisation des processus de compatibilité de l'offre et de la demande sur le marché de l'emploi de la Grande Région » (OPTI-MATCH), ce projet bénéficie pour la période 2008-2010 d'une aide financière de l'Union européenne dans le cadre du programme Interreg IV A Grande Ré-

gion.

*Amélioration de la compatibilité de l'offre et de la demande sur le marché de l'emploi transfrontalier*

Satisfaire au mieux les besoins futurs du marché de l'emploi passe par l'immigration de personnes qualifiées mais également et surtout par une utilisation à meilleur escient et un développement des ressources disponibles en offrant aux jeunes bien formés un espace économique, de travail et de vie attrayant et en renforçant l'accès de toutes les catégories de travailleurs à l'enseignement et à la vie active. Le marché de l'emploi de demain est tributaire du potentiel de tout un chacun. La mobilité transfrontalière depuis toujours particulièrement élevée ainsi que l'imbrication étroite des marchés au-delà des frontières nationales font la force et la singularité de la Grande Région. L'espace transfrontalier pourra d'autant mieux exploiter ce potentiel s'il parvient à optimiser la compatibilité de l'offre et de la demande sur le marché de l'emploi. Cette réflexion constitue le point de départ du projet de l'OIE qui s'intègre pleinement dans les missions menées à ce jour et s'inscrit dans une perspective davantage axée sur la pratique et fondée sur les résultats recueillis au cours de ses travaux.

*Pénuries de main-d'œuvre – Expression des problèmes de compatibilité (« mismatch »)*

Les pénuries sur le marché de l'emploi apparaissent systématiquement lorsque, dans une catégorie professionnelle déterminée, la demande de main d'œuvre ne peut être comblée faute de personnel justifiant des qualifications requises. Il s'agit d'une situation typique dans laquelle le marché de l'emploi dispose certes d'une main-d'œuvre suffisamment nombreuse qui, pour diverses raisons cependant, ne peut ou veut occuper les postes vacants. Une telle situation est désignée sous le nom de « mismatch » (incompatibilité entre l'offre et la demande sur le marché du travail), problème structurel indépendant des fluctuations conjoncturelles du marché de l'emploi. Le « mismatch » et le chômage élevé ne sont donc pas antinomiques mais désignent bel et bien une réalité.

*Objectifs du projet*

Afin de palier les pénuries et les déséquilibres annoncés sur le marché du travail et de stabiliser la population active potentielle dans la Grande Région, il importe, dans le cadre de l'observation et de l'analyse du marché de l'emploi, de cerner précisément l'offre et la demande de main-d'œuvre des entreprises afin d'essayer de mieux les ajuster. Il s'agit, en définitive, d'élaborer des solutions pour optimiser et développer le fonctionnement des marchés de l'emploi de la Grande Région qui tiennent compte des besoins spécifiques. L'acquisition de qualifications se faisant sur la durée, les effets escomptés des interventions dans ce domaine n'apparaîtront que sur le moyen ou le long terme. En revanche, des solutions rapides peuvent être apportées, dans un contexte transfrontalier, au niveau de l'information sur les offres et les demandes d'emploi, au niveau de la transparence des marchés du travail.

*Thèmes transversaux du projet*

Le travail frontalier constitue un atout spécifique du marché de l'emploi de la Grande Région. A ce titre, il représente, l'un des thèmes centraux abordés par l'OIE, dans ses travaux. D'autres thématiques, transverses à toutes les phases d'action du nouveau projet, portent sur les besoins et exigences futurs en termes de qualifications ainsi que sur l'émergence de nouvelles formes d'organisation du travail dans un espace de vie et de travail de plus en plus marqué par la flexibilité et la mobilité.

*Premières étapes de mise en œuvre du projet*

Une attention particulière sera accordée aux interdépendances entre les marchés de l'emploi régionaux et à leur implication, de façon plus générale, dans le développement économique et social des différentes composantes de la Grande Région. C'est pourquoi, d'autres domaines, en tant que facteurs clés de l'analyse, seront également mobilisés : démographie, développement économique, capacité d'innovation, enseignement et mobilité. Ces observations tiennent compte à la fois des perspectives interne et externe, afin de parvenir à un développement plus équilibré au sein de la Grande Région et à promouvoir la compétitivité de l'espace transfrontalier face à d'autres unités territoriales de l'Union européenne.

Les régions métropolitaines et les grandes agglomérations disposent d'atouts importants face à la concurrence interrégionale accrue. Les régions frontalières, grâce à la forte mobilité des travailleurs, ne cessent elles aussi de gagner en importance. Or, la Grande Région fait figure, au sein de l'Union européenne, de région modèle en matière de coopération transfrontalière.

Pour relever les défis à venir et mieux exploiter les ressources disponibles, on assiste à l'émergence croissante d'unités territoriales fonctionnelles dans lesquelles, transgressant les frontières politico-administratives, des parcs d'entreprises ou de recherche et des zones à forte concentration d'emplois et de main d'œuvre se déploient, avec des singularités locales. Cela concerne aussi les zones urbaines situées en marge de la Grande Région, qui font office de passerelles d'accès vers d'autres unités territoriales / régions métropolitaines transrégionales, et qui, à ce titre, jouent un rôle particulièrement important, notamment au niveau de la mobilité des travailleurs. Cette problématique constitue également une thématique centrale abordée lors du 11ème Sommet de la Grande Région sous la Présidence luxembourgeoise qui s'est proposée d'engager un processus visant le développement à long terme d'une région métropolitaine polycentrique transfrontalière au sein de l'espace de coopération ; En d'autres termes, il s'agit de renforcer le positionnement de la Grande Région au sein de l'Europe.

Dans le cadre du projet, un premier atelier-débat consacré à cette thématique a été organisé en janvier 2009.

# Le point sur les informations disponibles pour analyser la situation du marché de l'emploi dans la Grande Région

## 1. Remarques préliminaires sur la méthodologie

Le sixième rapport de l'Observatoire Interrégional du Marché de l'Emploi (OIE) destiné au 11<sup>ème</sup> Sommet de la Grande Région actualise les indicateurs du marché de l'emploi dans la Grande Région. Il met à jour les données structurelles conformément à la procédure concertée avec les partenaires du réseau et appliquée avec succès par le passé.

Les données statistiques existantes sont mises en cohérence avec celles de l'enquête sur les forces de travail (EFT) d'Eurostat et complétées par d'autres informations des Offices statistiques et Agences de l'emploi. On s'est efforcé dans la mesure du possible d'intégrer des séries chronologiques relativement longues afin de relativiser les évolutions de l'année précédente et de mieux cerner les tendances d'évolution à long terme.

### Mise à jour des données

En regard des différentes sources de données et des particularités régionales et nationales, les données statistiques ne portent pas toutes sur des périodes identiques. Pour cette raison, il est compréhensible qu'il faille accepter quelques lacunes quant à l'actualité des données utilisées. L'équipe s'est toutefois efforcée d'utiliser les données les plus récentes disponibles ; pour l'essentiel, les données se rapportent aux années 2007 / 2008 et correspondent à la situation fin janvier 2009.

### Eurostat

L'enquête communautaire sur les forces de travail, mise à disposition par Eurostat, est la principale source de données harmonisée sur les marchés régionaux de l'emploi. Il s'agit d'un sondage effectué auprès de ménages privés<sup>1</sup> dans les Etats membres de l'Union européenne, de l'AELE (à l'exception du Lichtenstein) ainsi que dans les pays candidats à l'adhésion. Elle est effectuée depuis 1960 par l'Office statistique des Communautés Européennes. Pour satisfaire au besoin croissant de données en temps réel, on a décidé vers le milieu des années 90 de passer à une enquête continue<sup>2</sup> afin de pouvoir mettre à disposition des résultats trimestriels sur la participation à la vie active des personnes âgées de 15 ans et plus.<sup>3</sup> Tous les pays impliqués ont ajusté en conséquence leur mode d'enquête jusque fin 2005 – la France et le Luxembourg ont procédé aux modifications en 2003, l'Allemagne fin 2005.

Les instituts et services statistiques nationaux des 31 pays participants sont responsables de la réalisation de l'enquête et communiquent leurs résultats à Eurostat selon un plan de codage défini. Eurostat se charge de la coordination et du traitement des données et garantit par là même l'utilisation de concepts et de définitions homogènes en conformité avec les

<sup>1</sup> Englobant toutes les personnes à partir de 15 ans vivant dans des ménages.

<sup>2</sup> Dans le cadre de l'enquête sur les forces de travail, le statut du marché de l'emploi et d'autres caractéristiques ont été recensés pendant une semaine de référence au cours de chaque trimestre. Depuis 2003, les unités d'enquête sont réparties régulièrement sur les trimestres, de sorte que les données trimestrielles se fondent sur les données moyennes d'un trimestre.

<sup>3</sup> Le principal objectif statistique de l'enquête sur les forces de travail est de classer la population en âge de travailler en trois groupes exhaustifs et distincts (personnes ayant un emploi, chômeurs et inactifs) et de fournir des données descriptives et explicatives sur chacun de ces groupes.

principes du Bureau International du Travail ainsi que d'un système commun de classification et de nomenclature (NACE rév. 1.1, ISCO-88 (COM), ISCED 1997, NUTS), de sorte que chaque pays recense un nombre donné d'informations conformément à un standard.

On dispose donc de données harmonisées sur l'évolution démographique, sur l'évolution des actifs et des salariés, du chômage et des taux d'emploi, d'activité. En général, ces données sont différenciées selon l'âge et le sexe ; vu que l'EFT n'est qu'un sondage, Eurostat ne présente pas toutes les évaluations différenciées pour toutes les régions.

### **Potentialités et limites de l'enquête sur les forces de travail**

Les données mentionnées sont disponibles dans la banque de données REGIO d'Eurostat sur Internet pour les différentes composantes de la Grande Région.<sup>4</sup> Comme dans chaque sondage, on ne peut exclure intégralement toute erreur d'échantillonnage.<sup>5</sup> Il est en principe possible d'obtenir d'autres ventilations par le biais d'évaluations spécifiques, mais l'évaluation est souvent limitée au niveau régional à cause du faible nombre de données. L'interprétation des données disponibles doit pour cette raison tenir compte des points suivants :

- ▶ Bien que les définitions et nomenclatures soient les mêmes, les données statistiques des différentes composantes de la Grande Région ne sont pas forcément disponibles, voire comparables. Des divergences peuvent toujours survenir du fait de réglementations non contraignantes au niveau national (par exemple l'affectation de différentes entreprises à des branches économiques ou le recensement des jeunes chômeurs de moins de 25 ans en Wallonie / Belgique).<sup>6</sup>
- ▶ Du fait d'une modification méthodologique, Eurostat dispose pour les statistiques sur le marché de l'emploi d'une série chronologique et historique allant jusqu'en 2001 et d'une série chronologique depuis 1999.<sup>7</sup> Les méthodes de calcul étant différentes, on ne peut exclure les divergences entre les deux séries ; c'est pourquoi nous recourons uniquement à la deuxième série.
- ▶ Les séries chronologiques peuvent parfois être incohérentes. Suite à l'ajustement de l'enquête continue, les données lorraines et luxembourgeoises présentent des incohérences en 2003.
- ▶ Le concept de l'enquête sur les forces de travail portant sur la population et, par là même, sur les salariés résidents, les chiffres d'Eurostat sur les salariés n'englobent pas

<sup>4</sup> Luxembourg = NUTS 0; Sarre = NUTS 1 ; Rhénanie-Palatinat = NUTS 1 ; Wallonie = NUTS 1 ; Lorraine = NUTS 2.

<sup>5</sup> Dans les échantillons pondérés et extrapolés, comme c'est le cas dans l'enquête sur les forces de travail, il faut tenir compte, dans les valeurs et taux calculés, d'une certaine tolérance (erreur-type) par rapport aux valeurs réelles (cf. réglementations communautaires n° 577/98, article 3, du 9 mars 1998 concernant l'organisation de l'échantillonnage dans le cadre de l'enquête sur les forces de travail).

<sup>6</sup> En Belgique, les jeunes de moins de 18 ans ayant satisfait à la scolarité obligatoire ou achevé leur formation professionnelle et ne trouvant pas d'emploi, ont la possibilité d'obtenir des aides après expiration d'une période d'attente de 155 jours. La période d'attente jusqu'à la date du premier versement court à partir de la date d'inscription au chômage auprès de l'agence de l'emploi, même si la personne a trouvé un emploi entre-temps. Pour cette raison, il est probable que les jeunes Belges s'inscrivent plus souvent au chômage que les jeunes dans les autres régions.

<sup>7</sup> La série chronologique historique se fonde sur la méthode de calcul utilisée avant 2003, dans le cadre de laquelle les résultats des pays ont été extrapolés sur la base des résultats du deuxième trimestre. La série chronologique actuelle est calculée sur la base de moyennes annuelles – dans la mesure où l'on dispose de données trimestrielles.

les frontaliers qui représentent une très grande partie de la population active luxembourgeoise.

- ▶ La Communauté Germanophone de Belgique (CG) participe désormais également à l'enquête sur les forces de travail (affectation au niveau NUTS 3) de sorte que l'on dispose également pour cette composante régionale de chiffres comparables sur le marché de l'emploi. En raison d'un nombre des cas réduit la représentativité de l'enquête sur les forces de travail pour la CG (surtout pour les sous-groupes) est limitée. C'est pour cette raison que le rapport suivant est calculé à la base des données au niveau de la municipalité (au-dessous du niveau NUTS 3). S'agissant des chiffres mentionnés dans le présent rapport, il faut toutefois tenir compte des points suivants :
- ▶ Les données concernant la structure des activités de la CG ont été calculées et fournies par l'IWEPS pour les années 2000 à 2002 et par le Steunpunt Werk en Sociale Economie (WSE) à partir de 2003, sur la base d'une méthode élaborée conjointement avec l'IWEPS. Les chiffres du Steunpunt WSE correspondent à une valeur moyenne de l'année considérée, qui se compose des moyennes des 4 trimestres (c'est-à-dire la moyenne de la valeur le dernier jour du trimestre précédent et du trimestre présenté). En mars 2009, les codes des communes de Büllingen et Buggenhout attribués par erreur en 2006 et 2007 ont été corrigés après coup, ce qui a entraîné de légères modifications dans la structure des activités de la CG de Belgique. La collecte des données ayant été close fin janvier dans le présent rapport, ces corrections n'ont pas pu être prises en compte.
- ▶ Concernant les flux de frontaliers de la CG de Belgique, il convient de tenir compte du fait – indépendamment de l'enquête sur les forces de travail – que depuis 2007, le seul fournisseur de statistiques sur les frontaliers du Steunpunt WSE est l'INAMI-RIZIV, contrairement aux années précédentes au cours desquelles d'autres sources avaient également été évaluées. Les données de l'INAMI-RIZIV collectées par circonscriptions au 30 juin sont analysées par le Steunpunt comme des valeurs annuelles mensuelles et intégrées à ce titre dans le calcul. La répartition par classes d'âge et par commune des travailleurs frontaliers est effectuée sur la base d'une enquête socio-économique. Seuls les salariés de la province de Liège migrant vers le Luxembourg (et donc également ceux de la CG) font l'objet d'une répartition par classes d'âge et par codes de communes déterminés par l'IWEPS. Les valeurs empiriques des années précédentes ont montré que le nombre de frontaliers décompté par l'INAMI-RIZIV est généralement plus faible que celui mentionné par les autres sources. Cela se traduit par des décalages non négligeables dans la structure des activités de la CG, où le travail frontalier joue un rôle significatif.<sup>8</sup>

### **Données des Offices statistiques**

En 2006, les Offices statistiques de la Grande Région ont mis en place leur portail statistique qui permet d'accéder à un grand nombre de données économiques et sociales harmonisées au sein de la Grande Région. La structure et le contenu du portail statistique sont similaires à ceux de l'annuaire statistique de la Grande Région et des Statistiques en bref. Parallèlement

<sup>8</sup> Données détaillées sur la méthodologie du WSE et les corrections apportées en mars 2009 disponibles à l'adresse suivante : <http://www.steunpuntwav.be> → Cijfers → Vlaamse Arbeidsrekening → Definities & logboek

à l'évolution démographique, les graphiques sur l'évolution de l'emploi par secteur économique notamment se basent sur les données mises à disposition par les instituts statistiques. Etant donné qu'il est tenu compte des flux frontaliers dans les chiffres relatifs aux actifs et à l'emploi salarié au lieu de travail, pour le Luxembourg notamment, le niveau de l'emploi est analysé avec une plus grande fiabilité. Les lacunes existantes ont été comblées, dans la mesure du possible, par l'équipe. A cette date, il s'agit ici souvent de chiffres provisoires susceptibles d'être modifiés ultérieurement - y compris avec un effet rétroactif sur des séries chronologiques.

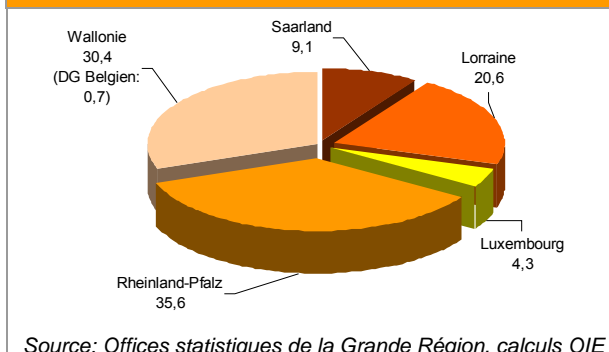


## 2. Evolution démographique

### 2.1 Structure et évolution de la population de la Grande Région

Au début de l'année 2008, la Grande Région compte près de 11,4 millions d'habitants, ce qui représente 2,3% de la population de l'Union européenne (UE des 27).<sup>9</sup> Avec une population de plus de 4 millions d'habitants, la Rhénanie-Palatinat est de loin la composante régionale la plus peuplée, suivie de la Wallonie avec 3,4 millions de personnes. Près de deux tiers des habitants de la Grande Région ont leur domicile dans l'une de ces deux composantes. Suit en troisième position la Lorraine, avec début 2008 près de 2,3 millions d'habitants soit un bon cinquième de la population de l'espace de coopération. La Sarre et le Luxembourg, les composantes les plus petites de la Grande Région, réunissent avec respectivement 1 million et 476 000 habitants, près de 9 et 4% de la population de la Grande Région ; suit la Communauté germanophone de Belgique qui, avec ses 74 000 habitants, représente une part de 0,7%.

**Poids des régions dans la population totale de la Grande Région au 1er janvier 2008**

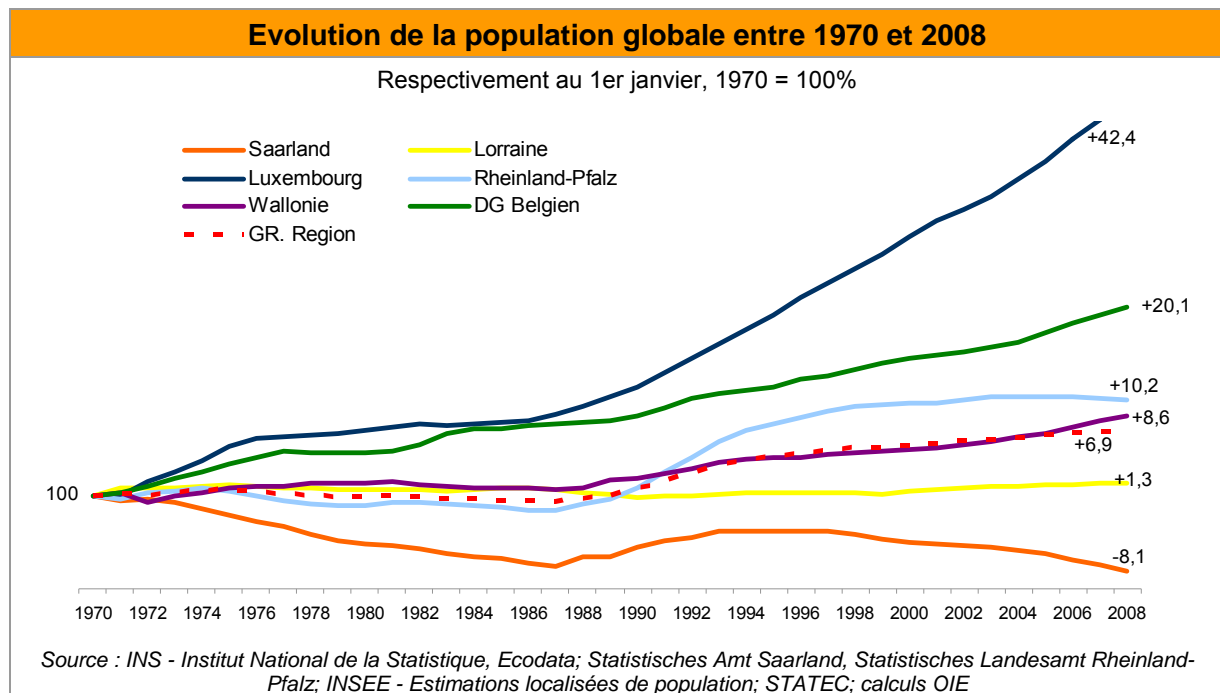


#### **Une évolution démographique positive mais plus faible que la moyenne européenne**

Au début de l'année 2008, la Grande Région, avec 11,4 millions d'habitants, enregistre près de 730 000 (ou 6,9%) de personnes de plus qu'en 1970.<sup>10</sup> La comparaison au niveau européen montre que la Grande Région connaît une évolution démographique nettement plus faible que l'UE des 27, où le nombre d'habitants augmente de 14,7% durant la même période. L'ampleur et la composition de la croissance démographique sont l'objet de fortes variations au fil du temps. Du début des années 70 jusqu'aux années 1986/87, les chiffres démographiques de la Grande Région reculent presque continuellement pour amorcer ensuite une phase de croissance durable. Cette augmentation est particulièrement sensible entre 1987 et 1997 : au cours de cette période, marquée par des flux migratoires importants en provenance des pays d'Europe centrale et orientale, la Grande Région bénéficie d'un gain de population de près de 590 000 personnes (soit 5,6%). Au début de l'année 1994, la population de l'espace de coopération franchit ainsi pour la première fois, la barre des 11 millions d'habitants.

<sup>9</sup> Part de la Grande Région dans la population de l'UE des 15 : 2,9%.

<sup>10</sup> Les données se réfèrent au 1er janvier, c'est-à-dire au début de l'année, et sont par conséquent identiques à celles de l'année précédente, recueillies à la date de référence du 31 décembre. Cette remarque méthodologique a son importance lorsque des comparaisons avec des statistiques particulières ou des publications analogues des composantes régionales sont effectuées, car celles-ci se réfèrent le plus souvent au niveau de population enregistrée à la fin de l'année et calculent les taux annuels de variation sur cette base.

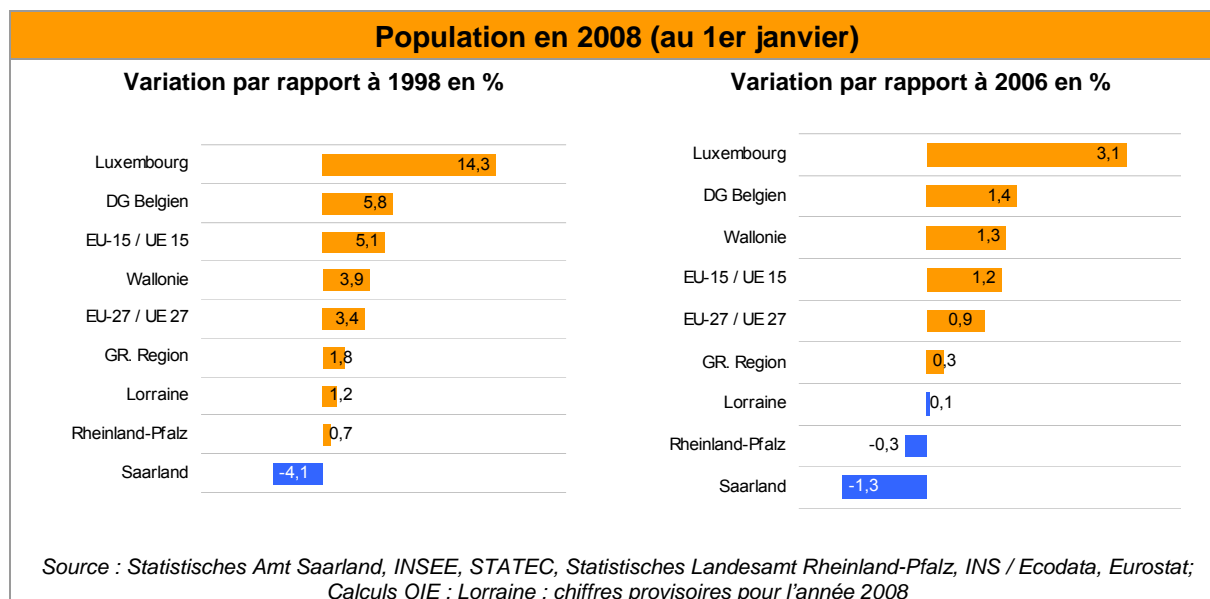


### **Une croissance démographique en nette perte de vitesse depuis la fin des années 90**

On observe des gains de population constants au cours des années suivantes, s'atténuant toutefois depuis la fin des années 90. L'examen de l'évolution démographique sur les dix dernières années corrobore ce constat : entre 1998 et 2008, la population de la Grande Région n'augmente que de 200 000 personnes environ (soit 1,8%). Sensiblement plus faible qu'au cours de la précédente décennie, cette évolution reste par ailleurs bien en dessous de la moyenne enregistrée par les pays de l'Union européenne, lesquels progressent de 3,4% (UE des 27) et de 5,1% (UE des 15) sur la même période d'observation. Depuis 2006, la perte de vitesse ne fait que s'intensifier d'année en année ; avec une progression de 0,3% au cours de ces trois années, la Grande Région affiche par ailleurs un résultat inférieur à la moyenne européenne (UE des 27 : + 0,9% ; UE des 15 : + 1,2%).

### **Evolution positive régulière au Luxembourg, en Wallonie et en Communauté germanophone de Belgique ....**

Les tendances démographiques varient d'une région à l'autre dans l'espace de coopération. La population de la Grande Région augmente au cours des décennies passées sous l'impulsion du Luxembourg, de la Rhénanie-Palatinat et de la Wallonie (ainsi que de la Communauté germanophone de Belgique) ; ces régions compensent ainsi largement la stagnation en Lorraine et la baisse de la population sarroise. L'observation limitée aux dix dernières années indique que le Luxembourg (+ 14,3%), la Communauté germanophone de Belgique (+ 5,8%) et la Wallonie (+ 3,9%) ont enregistré une progression régulière – voire toujours largement supérieure à la moyenne dans le cas du Grand-Duché de Luxembourg ; cette évolution se renforce dans ces trois régions depuis 2004.



### ... stagnation, voire déclin de la population en Lorraine, en Sarre et en Rhénanie-Palatinat

Avec un accroissement modéré de respectivement 1,2 et 0,7% entre 1998 et 2008, la Lorraine et la Rhénanie-Palatinat ne parviennent pas à atteindre la moyenne de la Grande Région. Dans le cas de la Lorraine, la population progresse sensiblement après deux ans de baisse au tournant du millénaire. Cette tendance ne se maintient pas et la population stagne de nouveau depuis 2007. Au cours de la dernière décennie, la croissance démographique constamment inférieure à la moyenne en Rhénanie-Palatinat est marquée par deux tendances opposées : ayant atteint début 2005 son plus haut niveau avec un nombre de 4 061 105 habitants, cet espace le plus peuplé connaît début 2006 un nouveau recul démographique (le premier depuis 1987), se prolongeant en 2007 et en 2008.<sup>11</sup> Des chiffres de population en baisse caractérisent depuis longtemps la situation de la Sarre, la seule composante de l'espace de coopération à afficher une diminution depuis ces dix dernières années (- 4,1%). Depuis 2004/2005, cette situation s'aggrave en Sarre, où on constate les plus fortes pertes, depuis 1978, en 2006

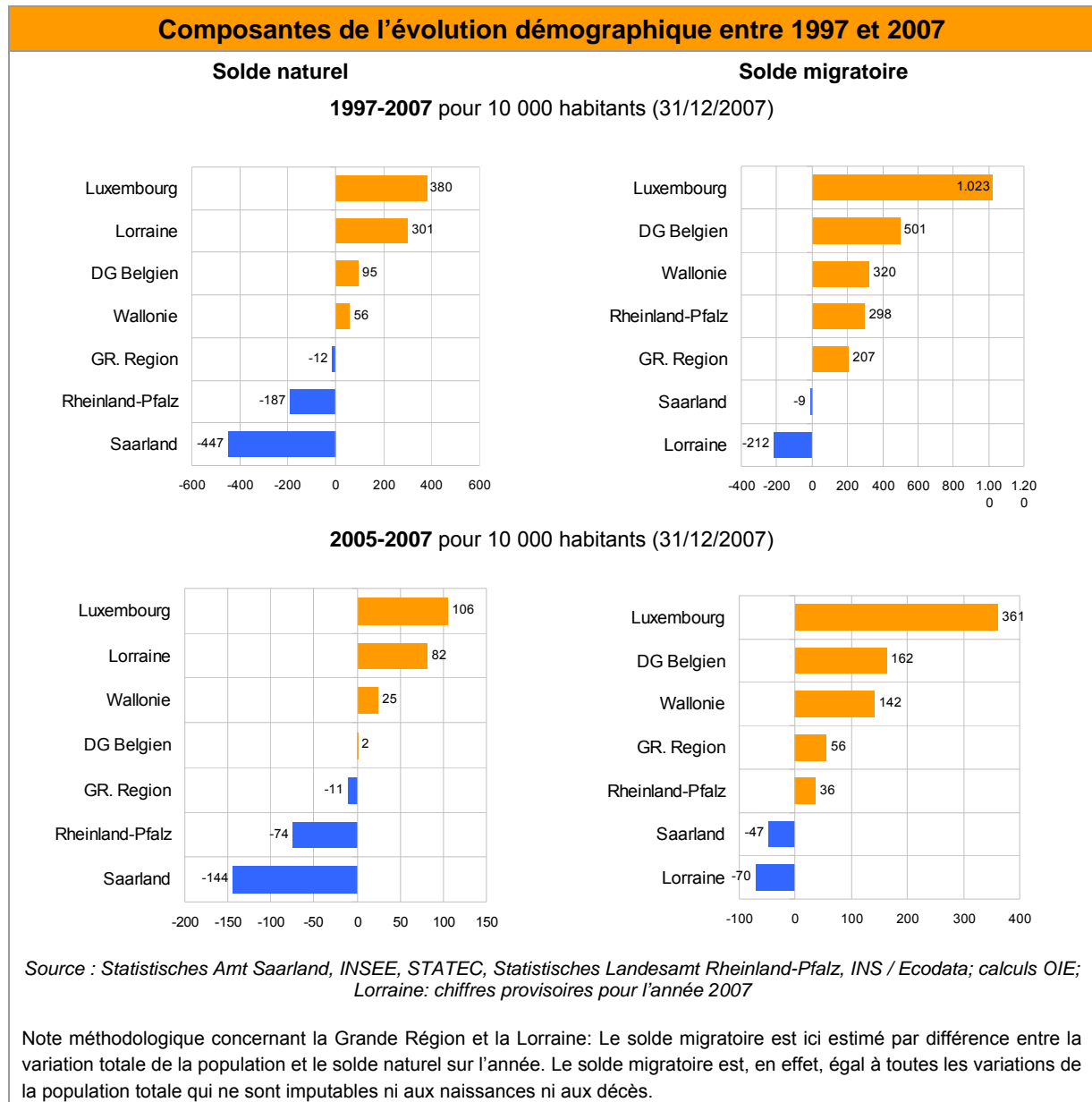
### Les soldes migratoires positifs constituent, depuis près de deux décennies, le principal moteur de la croissance démographique

L'ampleur de la croissance démographique, au même titre que sa composition dans la Grande Région et dans ses composantes, varie fortement au fil du temps. La Grande Région assiste depuis les années 70 à une baisse continue de la natalité sur son territoire : alors que plus de 150 000 naissances sont encore enregistrées en 1970, on n'en compte plus que 123 000 en 1997 et à peine 111 000 en 2007. La Grande Région se voit ainsi confrontée depuis les dernières décennies à une baisse continue du solde naturel. Depuis 2002, le nombre de décès dans la Grande Région dépasse celui des naissances,<sup>12</sup> ce qui se traduit

<sup>11</sup> Concernant l'évolution démographique actuelle, cf. également Ickler, Günter : Bevölkerungsentwicklung 2007. Bevölkerungszahl sinkt im dritten Jahr in Folge, dans: Statistische Monatshefte Rheinland-Pfalz 08/2008).

<sup>12</sup> Dès les années 1975-1979 ainsi que durant la période 1983-1985, la Grande Région avait déjà enregistré un déficit des naissances, le nombre de décès ayant été supérieur à celui des naissances.

par une décroissance naturelle de la population. Entre 1997 et 2007, le solde naturel présente un déficit de 12 personnes pour 10 000 habitants.



Le bilan démographique toutefois positif de la Grande Région est par conséquent essentiellement attribuable à l'immigration, qui constitue depuis la fin des années 80 la principale composante de la croissance démographique. Au cours de la décennie passée, l'excédent migratoire<sup>13</sup> dans l'espace de coopération est estimé à plus de 200 personnes pour 10 000 habitants bien que, comme dans le cas du solde naturel, de fortes disparités régionales soient observées. Globalement, les mouvements migratoires dépendent fortement des dynamiques économiques, politiques et sociales et sont notamment considérés comme un indicateur d'attractivité pour un pays ou une région. Durant les périodes marquées par un recul des natalités et une mobilité grandissante au niveau régional, national et international, ces mouvements portent non seulement sur la croissance démographique, mais ont également

<sup>13</sup> Déduction de l'immigration nette à partir de la différence entre l'évolution globale de la population et le solde naturel au cours d'une période d'une année.

le plus souvent des effets sensibles sur le processus de vieillissement et l'internationalisation en raison de leur structure d'âge et de sexe exceptionnelle. Ils constituent par conséquent un facteur très influent sur l'ampleur du changement démographique et ses tendances.

### ***Les composantes démographiques varient fortement selon les régions<sup>14</sup>***

De toutes les composantes de la Grande Région, la Sarre présente de loin les chiffres démographiques les plus défavorables. Le recul continu du nombre de ses habitants est essentiellement attribuable à la décroissance naturelle de la population. Année après année, et depuis 1971 déjà, le nombre des naissances en Sarre est inférieur à celui des décès. Cette décroissance naturelle de la population ne cesse de s'amplifier au cours de ces dix dernières années. Avec un déficit de 447 personnes pour 10 000 habitants durant la période 1997-2007, la Sarre présente également le plus mauvais bilan parmi l'ensemble des régions de l'espace de coopération. Alors que dans le passé, le solde naturel négatif était en partie compensé par l'arrivée de nouveaux immigrants, le solde migratoire devient négatif en 2006, ce qui accentue la baisse de la population. Entre 1997 et 2007, la Sarre enregistre un déficit migratoire de 9 personnes pour 10 000 habitants. Les évolutions actuelles (2005-2007) indiquent d'ores et déjà un déficit de 47 personnes. La Sarre doit particulièrement faire face aux fortes pertes de population dues aux migrations internes qui représentent la plus grande part des entrées et départs dans la région (deux tiers). Les jeunes âgés de 20 à 40 ans sont les plus nombreux à quitter la Sarre pour étudier ou travailler dans d'autres Länder.

Les migrations extérieures connaissent en revanche une tendance bien plus favorable. Même au terme des vagues d'immigration en provenance d'Europe centrale et orientale, elles continuent d'afficher un solde positif, malgré une baisse continue au cours de la décennie passée. Suite à l'adoption en Allemagne de la loi sur l'immigration en 2000, le nombre de nouveaux immigrants étrangers a considérablement diminué et est aujourd'hui inférieur à la moyenne européenne (UE des 15). Ce phénomène a également des répercussions sur la proportion d'étrangers dans la population : après une augmentation enregistrée en Sarre entre la fin des années 1980 et le milieu des années 1990 (passant de 4,5 à près de 7%), les chiffres se sont largement stabilisés. Au cours de ces dix dernières années, la proportion d'étrangers dans la population sarroise stagne entre 7,3 et 7,6% ; elle s'élève actuellement à 7,5%. Près de 48% de la population étrangère est ressortissante d'un pays de l'Union européenne. Les personnes d'origine italienne constituent le plus grand groupe d'étrangers (23,6%), suivi des Turcs (16,8%), des Français (8,2%) et des Polonais (4,1%). A peine 18% de l'ensemble des étrangers ont moins de 20 ans.

Le mouvement de la population rend un tout autre cours et une ampleur différente en Lorraine. La région française maintient depuis des décennies un excédent des naissances. Ce solde connaît un recul régulier depuis « l'effet pilule » des années 70 et une courte reprise durant la première moitié de la décennie 1980, mais demeure toutefois largement positif. Avec un excédent de 301 naissances pour 10.000 habitants, la Lorraine occupe la deuxième place dans le classement régional, derrière le Luxembourg.

---

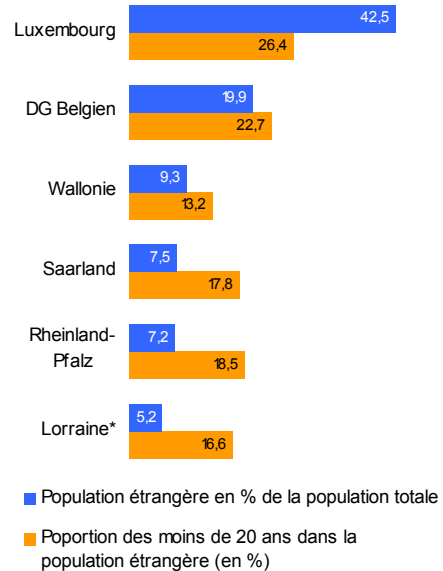
<sup>14</sup> Cf. également pour la période à partir de 1990 : Lübbers, Peter : Bevölkerungsentwicklung in der Großregion Saar – Lor – Lux – Rheinland-Pfalz – Wallonie, dans : Statistische Monatshefte Rheinland-Pfalz 03/2008).

Toutefois, à l'inverse du Grand-Duché de Luxembourg, l'excédent naturel constitue en Lorraine la principale source de la croissance démographique. Suite à la crise structurelle des industries dominantes, le solde migratoire en Lorraine demeure négatif pendant plusieurs décennies avant de connaître une légère reprise au début des années 1990.<sup>15</sup> La comparaison interrégionale indique cependant que ces pertes se maintiennent à un niveau supérieur à la moyenne.

Comme dans le cas de la Sarre, ce sont généralement les personnes en âge de travailler (et ici plus particulièrement les jeunes) qui quittent la région pour se diriger le plus souvent vers les centres économiquement performants de l'intérieur du pays (notamment la région parisienne). L'affaiblissement du déficit migratoire enregistré au cours de ces dernières années est essentiellement attribuable au fait que de nombreux frontaliers lorrains se voient offrir des opportunités d'emploi attrayantes au Luxembourg, ce qui les incite à rester dans la région. Les tendances récemment observées montrent par ailleurs que l'attractivité économique du Grand-Duché de Luxembourg attire également des immigrants qui élisent domicile en Lorraine, à proximité de la frontière. En raison d'un taux d'immigration plutôt faible, la Lorraine compte la plus faible proportion d'étrangers parmi les composantes de la Grande Région (5,2% en 2005)<sup>16</sup>. La proportion des moins de 20 ans dans la population étrangère se maintient elle aussi à un niveau relativement bas dans la région française (16,6% en 2005). Près de la moitié des étrangers est originaire d'un pays de l'Union européenne. L'Italie et l'Algérie sont les deux principaux pays d'origine des immigrants de la Lorraine. Les flux d'arrivée correspondent aux besoins de main d'œuvre des activités industrielles dans les décennies 1950 et 1960. Les immigrants en provenance d'Allemagne se positionnent en troisième place. Près d'un tiers d'entre eux sont arrivés en Lorraine entre 1990 et 1999. Les deux tiers sont des frontaliers qui continuent de travailler en Allemagne.

Au Luxembourg, l'évolution naturelle de la population et les mouvements migratoires présentent un solde positif depuis de nombreuses années. Ce phénomène s'explique essentiellement par l'immigration élevée qui, eu égard à l'attrait économique du pays et à ses besoins permanents de main d'œuvre, affiche un excédent qui atteint des valeurs inégalables en Europe. Durant la période 1997-2007, le Grand-Duché de Luxembourg affiche un excédent migratoire total de 49 500 personnes environ. Avec un excédent correspondant de 1 023 personnes pour 10 000 habitants, le pays occupe ainsi de loin la première place en termes de taux d'immigration nette dans le classement interrégional.

### Population étrangère en 2008 (au 1<sup>er</sup> janvier)



Source : Portail statistique de la Grande Région, Ecodata, WSR / ABE0; \* Lorraine : données de 2005

<sup>15</sup> On ne dispose pas de chiffres précis sur les mouvements migratoires, notamment les migrations externes, en Lorraine. L'immigration nette a par conséquent été déduite à partir de la différence entre la croissance démographique totale et le solde naturel. Pour de plus amples informations concernant les statistiques sur la migration et leurs difficultés d'harmonisation, cf. également François, Jean-Paul / Moreau, Gérard (INSEE) : La statistique de l'immigration dans la Grande Région : un essai d'harmonisation, dans : Economie Lorraine n°141, Septembre 2008

<sup>16</sup> On ne dispose pas de données plus actuelles pour la Lorraine.

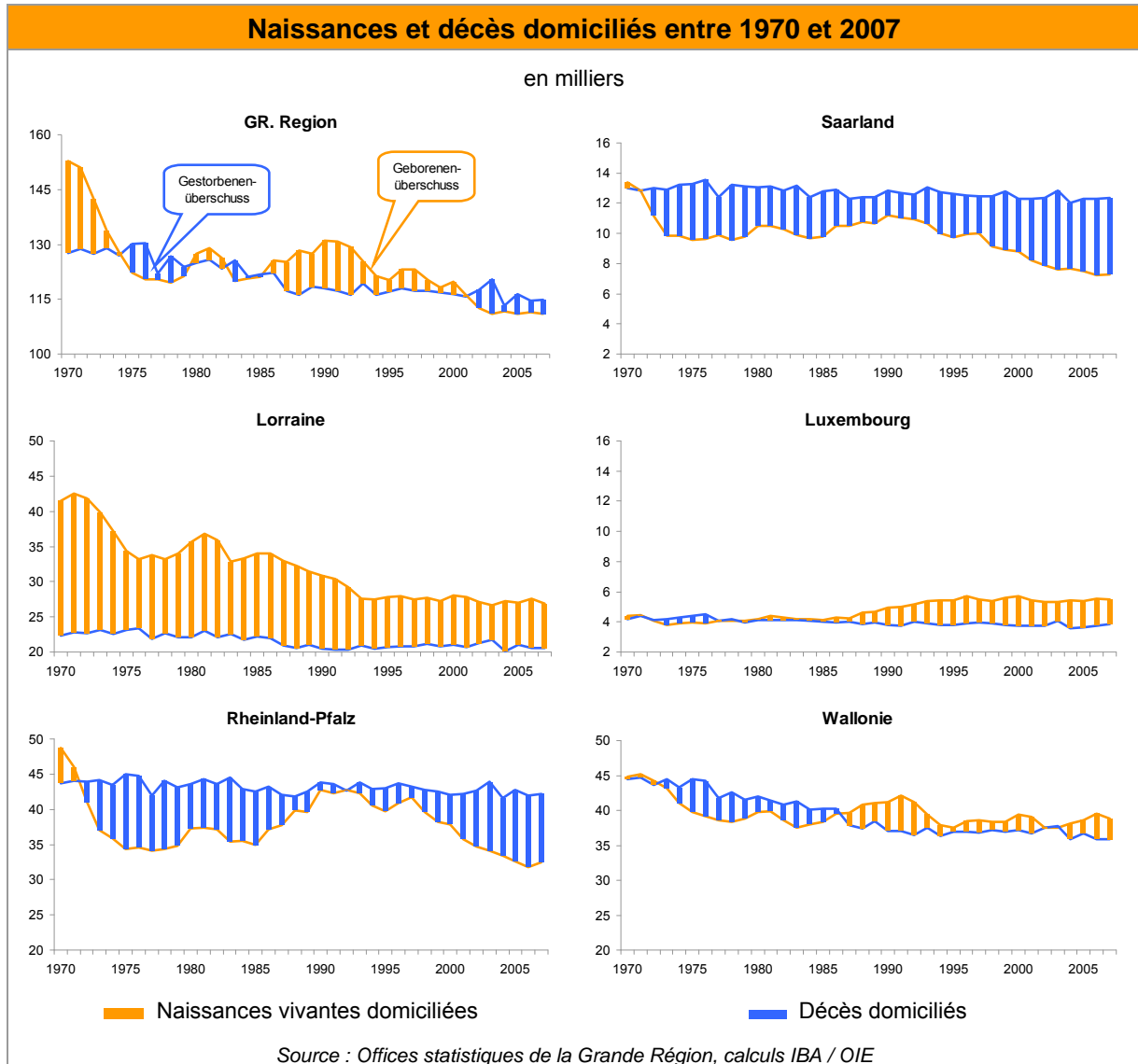
Avec un taux de naissance bien plus élevé que chez les Luxembourgeois, les immigrés contribuent par ailleurs à stabiliser, voire augmenter le solde naturel. Au cours de la dernière décennie, le Luxembourg a l'excédent naturel le plus élevé de la Grande Région (380 personnes pour 10 000 habitants). Marqué par l'arrivée constante de nouveaux immigrants, le Luxembourg affiche en outre en Europe la proportion la plus élevée d'étrangers dans la population totale : ce taux est passé de 18,4% en 1970 à 42,5% aujourd'hui. Par ailleurs, plus d'un quart de la population étrangère a moins de 20 ans, un taux qui hisse une fois de plus le Luxembourg en tête du classement interrégional. Parmi les étrangers, la communauté portugaise est la plus importante (37%), suivie de la communauté française (12,9%), italienne (9,3%) et belge (8%). Au total, 86% des étrangers domiciliés au Luxembourg sont ressortissants d'un pays de l'Union européenne.

A l'instar de la Sarre, la Rhénanie-Palatinat fait face depuis des décennies à un déficit chronique des naissances s'amplifiant depuis quelques années. Au cours de la décennie passée, le Land affiche un déficit naturel de 187 personnes pour 10 000 habitants, un résultat néanmoins plus modéré que chez son voisin sarrois. L'évolution démographique de la Rhénanie-Palatinat est également largement déterminée par les mouvements migratoires, bien davantage que par les naissances et les décès. Hormis certaines périodes particulières, le Land enregistre toujours plus d'arrivées que de départs. L'immigration atteint des chiffres particulièrement élevés aux lendemains des guerres ainsi qu'à la fin de la décennie 1980 et au début des années 1990, suite aux bouleversements politiques ayant frappé l'Europe centrale et orientale. Depuis ces dernières années, force est de constater une variation du nombre de sorties, alliée à une tendance à la baisse des arrivées. La Rhénanie-Palatinat parvient toujours toutefois à maintenir un solde migratoire positif ; celui-ci s'élève à 298 personnes pour 10 000 habitants entre 1997 et 2007.

Néanmoins, le solde migratoire a récemment fait face à une baisse importante. Entre 2005 et 2007, le taux d'immigration nette ne se monte plus qu'à 36 personnes pour 10 000 habitants. Ce phénomène donne lieu à un renversement de tendance en Rhénanie-Palatinat : depuis 2005, l'arrivée de nouveaux immigrants ne peut plus compenser le déficit des naissances, ce qui entraîne un recul global de la population. Au début de l'année 2008, la proportion des étrangers dans la population totale est d'environ 7,2% en Rhénanie-Palatinat.<sup>17</sup> Les nouveaux arrivants, pour la plupart en provenance du pays voisin, se concentrent ces dernières années le long de la frontière luxembourgeoise. La proportion des moins de 20 ans dans la population étrangère est de 18,5%. 62% des personnes étrangères sont issues d'un pays non européen, ce qui représente de loin le taux le plus élevé dans la Grande Région. Parmi les étrangers, la communauté turque est la plus importante (24%). Suivent à bonne distance la communauté italienne (9,3%) et la communauté polonaise (7,2%).

---

<sup>17</sup> Proportion enregistrée par le registre central des étrangers. Les données calculées à partir du niveau de population et les résultats du recensement trimestriel indiquent un taux de 7,8 %.



Le solde migratoire positif constitue également la première source de la croissance démographique en Wallonie. La région affiche en même temps un solde faible mais encore positif du mouvement naturel de la population. L'observation sur le long terme montre que le nombre des naissances dépasse de nouveau celui des décès après une longue période déficitaire amorcée en 1987 – une tendance interrompue brièvement en 2003. Entre 1997 et 2007, la Wallonie enregistre un excédent naturel de 56 personnes pour 10 000 habitants, et se situe ainsi au milieu du classement des régions de l'espace de coopération. Cette situation s'explique essentiellement par un taux de mortalité général relativement élevé, lequel rejoint le niveau des deux régions allemandes confrontées à un renversement de leur pyramide des âges. Le taux de natalité enregistré par la Wallonie est en revanche presque analogue à celui de la Lorraine et du Luxembourg où le solde naturel est particulièrement favorable. Avec un solde migratoire maintenu à 320 personnes pour 10 000 habitants ces dix dernières années, la Wallonie se situe largement au-dessus de la moyenne de la Grande Région. Après un bilan relativement modéré entre le milieu et la fin de la décennie 1990, la Wallonie affiche une immigration qui ne cesse de croître depuis 2001 ; avec un solde migratoire de près de 17 500 personnes, elle a atteint en 2006 son meilleur résultat depuis des décennies. La Wallonie profite ici notamment de sa proximité avec les régions économiquement performantes. Outre le Luxembourg, la métropole bruxelloise attire un nombre considé-



nable d'immigrants étrangers qui élisent pour la plupart domicile dans les localités voisines, en Flandre ou en Wallonie. L'observation limitée à l'intérieur de la Belgique révèle que les flux migratoires internationaux sont principalement dirigés vers la région de la capitale bruxelloise, suivie de la Flandre. Des trois régions belges, Bruxelles enregistre la plus forte croissance démographique au cours de ces dernières années.

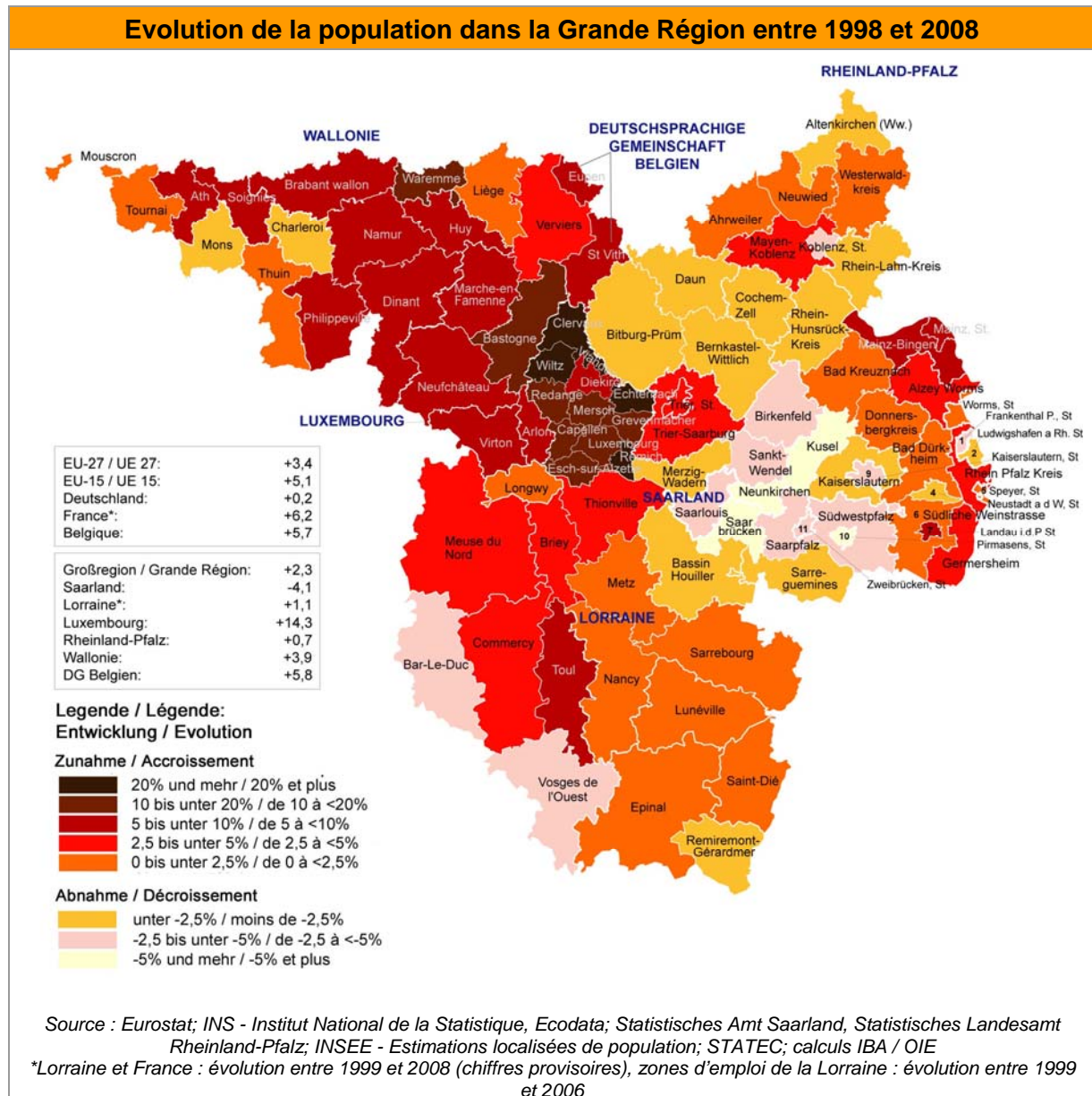
Au début de l'année 2008, la proportion des étrangers dans la population wallonne s'élève à 9,3%. Près de 13% des habitants étrangers ont moins de 20 ans. Plus de 80% de la population étrangère en Wallonie est issue d'un pays de l'Union européenne. Avec une proportion de 39% dans la population totale, les Italiens composent clairement la communauté étrangère la plus importante, suivis des Français (environ 20%) puis des Allemands (5,5%). La majorité de la population allemande, constituée de près de 17 000 personnes, est domiciliée dans la Communauté germanophone de Belgique alors que 6 000 Allemands seulement habitent l'espace francophone.

La Communauté germanophone de Belgique affiche elle aussi une progression démographique plus élevée que la Wallonie. Avec un solde naturel de 95 personnes pour 10 000 habitants enregistré au cours de la dernière décennie, la région – qui abrite une population d'environ 74 000 habitants seulement – se situe au-dessus de la moyenne wallonne ainsi que de celle de la Grande Région. Au regard du taux de natalité situé en dessous de la moyenne, ce résultat est essentiellement attribuable au nombre de décès relativement bas par rapport à la moyenne de la Grande Région. Si le taux de mortalité se maintient à un niveau stable au cours de ces dernières années, le nombre de naissances diminue de manière continue, entraînant la baisse constante du solde naturel qui, depuis 2003, (à l'exception de l'année 2005) devient négatif. Aussi l'arrivée de nouveaux immigrants constitue également la principale source de la croissance démographique dans la Communauté germanophone de Belgique. Entre 1997 et 2007, l'excédent migratoire s'élevait à 501 personnes pour 10 000 habitants – un résultat que le Luxembourg est seul à dépasser dans la Grande Région. Le solde migratoire positif enregistré en Communauté germanophone de Belgique est essentiellement attribuable aux flux migratoires en provenance d'Allemagne (notamment des régions d'Aix-la-Chapelle, Cologne et Bonn). L'attrait économique du voisin luxembourgeois, qui enregistre une hausse continue du nombre de frontaliers en provenance de la Communauté germanophone de Belgique, prend une part importante dans l'immigration. Avec une proportion d'étrangers de près de 20%, la Communauté germanophone de Belgique réalise une moyenne bien supérieure à celle de la Grande Région, mais se place néanmoins à bonne distance derrière le Luxembourg. Eu égard à la structure spécifique de l'immigration, ce sont les personnes de nationalité allemande qui composent le plus grand groupe d'étrangers (78%). Suivent les Néerlandais (5,1%) puis les personnes originaires de Bosnie-Herzégovine et du Luxembourg (respectivement 1,4%). Près de 92% des étrangers domiciliés dans la Communauté germanophone de Belgique sont ressortissants d'un pays de l'Union européenne et à peine 23% ont moins de 20 ans.

### ***Evolution de la population à un niveau géographique inférieur : des chiffres en hausse autour des grandes régions économiques et le long des principaux axes de transport***

Les tendances démographiques qui s'opposent parfois dans les différentes composantes de la Grande Région témoignent de la divergence des conditions socioéconomiques, comme l'illustre de manière éloquent, l'analyse à un niveau géographique inférieur. Au cours des

dix dernières années, les chiffres de population progressent essentiellement dans les zones d'attraction commerciale des régions économiquement performantes, à proximité des métropoles régionales, autour des sites universitaires les plus importants aux abords de la Grande Région ainsi que le long des autoroutes.



Dans les zones moins centrales ou mal desservies ainsi que dans les régions structurellement peu développées, la population baisse au cours de ces dernières années, et ce, parfois de manière considérable. On enregistre des pertes particulièrement importantes dans la région du Palatinat occidental (notamment à Pirmasens avec -11,3%) ainsi que dans l'arrondissement de Neunkirchen et la région de Sarrebruck. Le reste du territoire sarrois ainsi que les zones situées sur le Rhin moyen et dans le sud-ouest de la Rhénanie-Palatinat enregistrent également des pertes démographiques, toutefois plus modérées. En Lorraine et en Wallonie, les zones de Bar-Le-Duc et des Vosges de l'Ouest ainsi que les Arrondissements de Mons et Charleroi se développent à contre-courant de la tendance régionale.

***Le travail favorise la mobilité : les régions situées à proximité du Luxembourg bénéficient de fortes augmentations de population***

L'évolution démographique se révèle tout à fait positive dans les régions situées à proximité des grands centres économiques – même au-delà des frontières de la Grande Région. La Rhénanie-Palatinat a une croissance démographique particulièrement importante le long de la vallée du Rhin, notamment dans les zones situées à proximité des grandes agglomérations, telles que le bassin Rhin-Main ou le triangle Rhin-Neckar. Le même constat s'applique en Wallonie, dans les arrondissements du nord de la région orientés vers Bruxelles ou la Flandre. Au cœur de la Grande Région, l'attrait économique du Luxembourg est le premier moteur de la croissance démographique dans le pays comme dans les régions alentours. Le leader incontesté dans le Grand-Duché de Luxembourg – et par là même dans l'espace de coopération – est le canton de Vianden, situé dans la région nord du pays prisée pour ses paysages pittoresques : les chiffres de population y progressent de plus de 50% au cours de ces dix dernières années. Les autres cantons luxembourgeois enregistrent des hausses démographiques variant entre 9 et environ 23%. Le coût élevé de la vie ainsi que la hausse des prix de l'immobilier entraînent toutefois un mouvement d'immigration continu en direction des régions limitrophes du Luxembourg. Le même constat s'applique aussi pour les arrondissements de Bastogne et Arlon qui, avec une progression d'environ 10% au cours de la dernière décennie, se situent largement au-dessus de la moyenne wallonne. Outre les Belges, un nombre croissant de Luxembourgeois et de Portugais élisent domicile dans les alentours d'Arlon, particulièrement à Aubange au cours de ces dernières années. Entre le début de l'année 2007 et le début de l'année 2008, le Luxembourg belge enregistre l'accroissement de population le plus important de toutes les provinces belges.<sup>18</sup>

***A contre-courant de la tendance régionale : des chiffres démographiques en hausse dans la région de Trèves et à Perl***

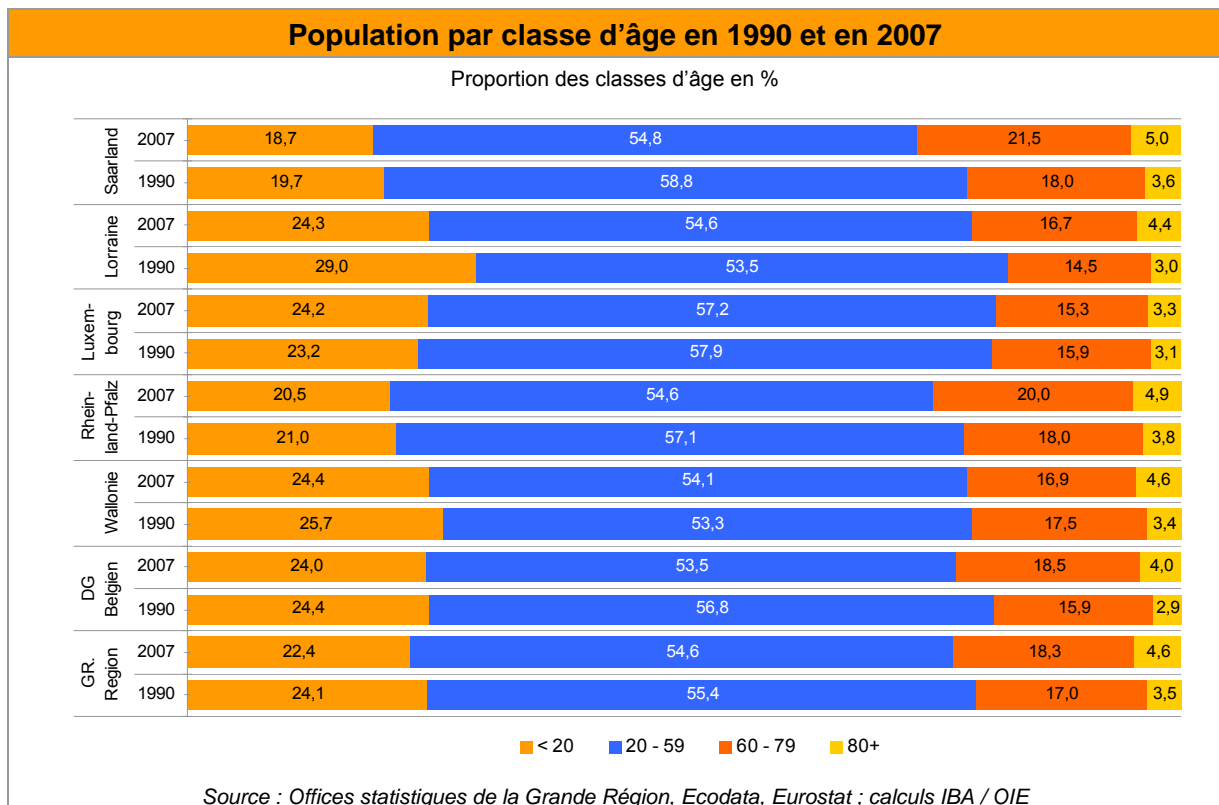
L'attrait économique du Luxembourg favorise la croissance démographique en Rhénanie-Palatinat, notamment dans l'arrondissement de Trèves-Sarrebouurg et dans la ville de Trèves, les seules zones dans l'ouest du Land à enregistrer une évolution positive. Derrière Landau, Mayence, Mayence-Bingen et Alzey-Worms, la région de Trèves réalise, avec une progression d'environ 4% au cours de la dernière décennie, un résultat bien supérieur à la moyenne du Land.<sup>19</sup> Côté sarrois, les mouvements migratoires grandissants de Luxembourgeois (et d'Allemands) en direction de l'arrondissement Merzig-Wadern, zone de tradition rurale, ont des répercussions positives sur l'évolution démographique. La commune frontalière de Perl connaît un développement particulièrement à contre-courant de la tendance : au cours des dix dernières années, elle augmente sa population de 11,9% alors que, dans le même temps, l'arrondissement de Merzig-Wadern enregistre une régression de 0,1%. Un phénomène analogue est observé dans les communes lorraines proches de la frontière luxembourgeoise, telles que Thionville ou Longwy. L'attrait du marché du travail luxembourgeois et son attractivité pour les immigrants ne se limite toutefois pas aux communes frontalières du nord de la région lorraine ; ce phénomène s'est sensiblement propagé depuis déjà quelques années vers le sud, dans les zones proches de Metz, Briey et de la Meuse.

<sup>18</sup> Cf. SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique : L'accroissement de population le plus important depuis 1965. Communiqué de presse, 28 août 2008.

<sup>19</sup> Dans la ville de Trèves – au même titre qu'à Mayence et Landau – les progressions de population récemment enregistrées sont en partie attribuables à l'introduction d'une taxe de résidence secondaire. Suite à cette mesure, de nombreuses personnes en possession d'une résidence secondaire ont déclaré leur résidence comme domicile principal et contribuent ainsi à augmenter sensiblement les chiffres démographiques.

**Le vieillissement démographique poursuit sa progression**

La baisse de la natalité d'une part et la hausse de l'espérance de vie d'autre part entraînent dans l'ensemble de l'Europe, une mutation durable de la structure d'âge de la population, avec moins de jeunes et davantage de seniors. Une observation à l'échelle de la Grande Région révèle que la part des moins de 20 ans est passée de 24,1% en 1990 à seulement 22,4% en 2007 tandis que, sur la même période, la tranche des plus de 60 ans connaît une progression importante (passant de 20,5 à 22,9%). Les deux régions allemandes sont les plus touchées par le processus de vieillissement, et la Sarre présente une pyramide des âges particulièrement défavorable. L'apparence de la pyramide des âges, qui a perdu depuis longtemps sa forme pyramidale, met en lumière les bouleversements qui interviennent dans la structure de la population. Force est également de constater que les composantes régionales qui bénéficient d'un taux de natalité élevé ne sont pas non plus épargnées par le vieillissement grandissant de la population. Actuellement, le nombre de personnes en âge de prendre leur retraite ne cesse de croître dans toutes les régions, pendant que les classes d'âge plus jeunes sont en constante diminution. Ce phénomène a pour corollaire une modification du rapport entre les personnes prenant part à la vie active et la part de la population dont elles doivent couvrir les besoins, comme le prévoit le contrat de solidarité entre générations.



### Pyramide des âges de la population en 2007 et en 1990

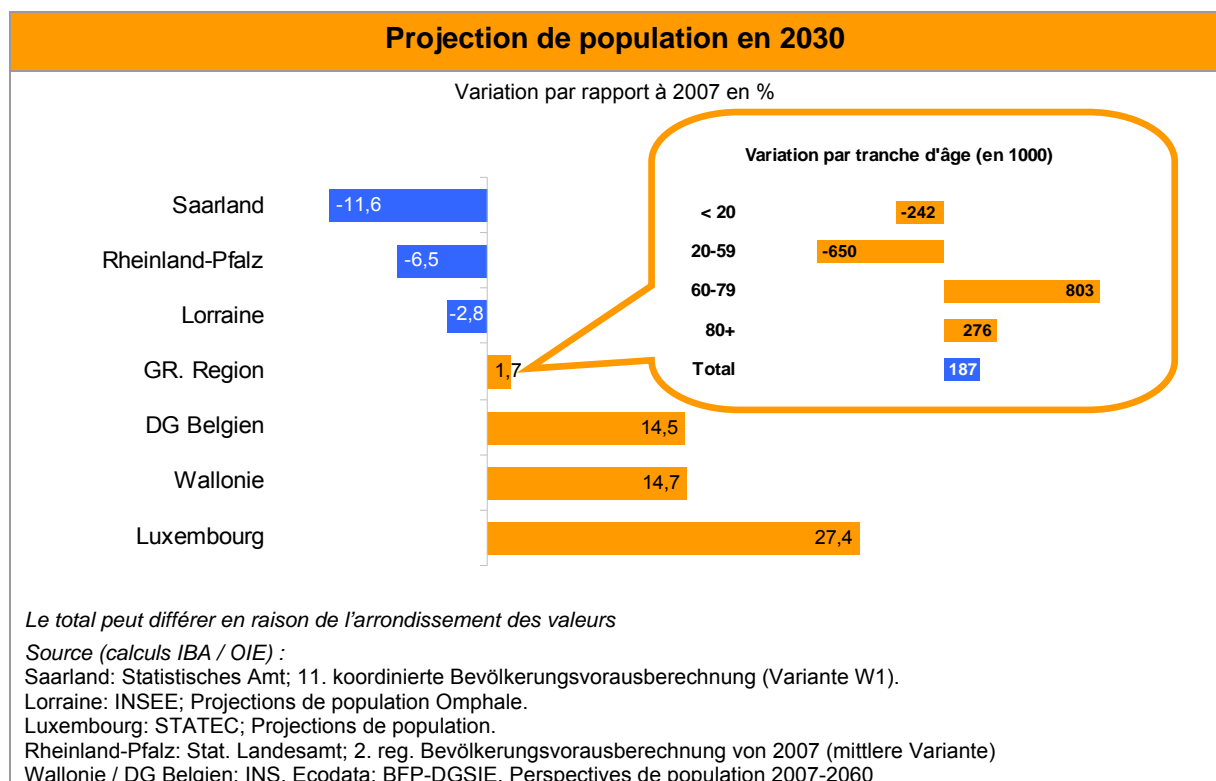
en % de la population totale masculine / féminine (au 1<sup>er</sup> janvier)



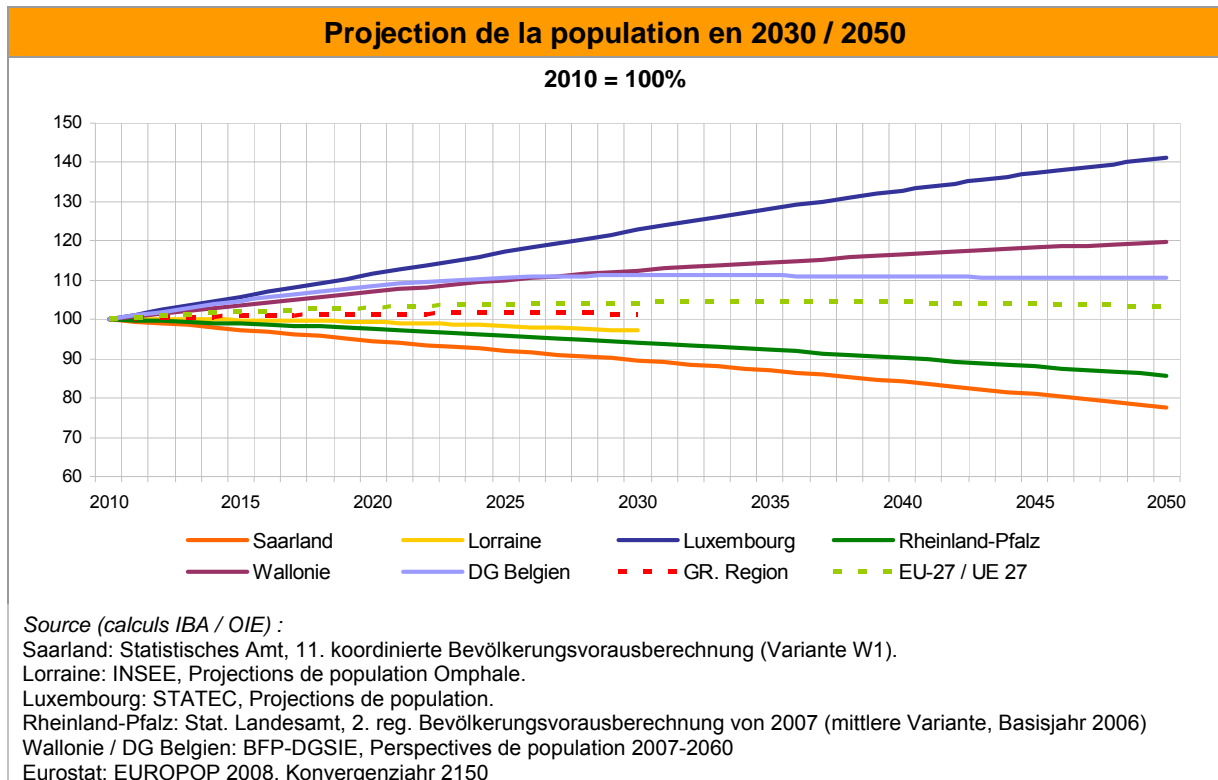
Source : Offices statistiques de la Grande Région, Ecodata, Eurostat ; calculs IBA / OIE

## 2.2 Projections de population

Alors que des projections antérieures prévoient un revirement imminent de tendance dans l'évolution démographique jusqu'alors positive dans la Grande Région, la prospective actuelle fait plutôt état d'une amélioration : selon ces études, la population de la Grande Région continuerait de progresser jusqu'en 2025 pour s'élever à environ 11,54 millions de personnes, avant un recul progressif vers 2030, avec 11,53 millions. Une croissance de la population d'environ 1,7% est ainsi attendue par rapport au niveau de 2007. Comme dans le passé, il est probable que la croissance démographique au sein de l'espace de coopération soit plus faible qu'au niveau de l'UE des 27. Selon les projections actuelles d'Eurostat, la population connaîtrait une progression constante jusqu'en 2035 avec un recul par la suite<sup>20</sup>. Avec une progression d'environ 5% entre 2007 et 2030, l'évolution démographique serait selon toute probabilité bien plus favorable au niveau européen que dans la Grande Région.



<sup>20</sup> Cf. Eurostat : Bevölkerungsprojektion 2008-2060, communiqué de presse 119/2008 du 26 août 2008. Selon toute probabilité, le nombre de décès dépassera à partir de 2015 celui des naissances et la croissance démographique sera nulle du fait du déficit des soldes naturels. Le solde migratoire positif restera alors probablement le seul facteur de croissance de la population. A partir de 2035, on peut s'attendre à ce que le solde migratoire positif ne puisse plus compenser le solde naturel négatif, ce qui entraînera vraisemblablement une décroissance démographique.



**L'évolution démographique attendue montre des disparités sensibles entre les composantes régionales : bilan négatif pour la Sarre, la Rhénanie-Palatinat et même la Lorraine ...**

Les projections démographiques retenues par les offices statistiques de la Grande Région annoncent des dynamiques d'évolution très différentes en fonction des régions. Selon leurs prévisions, le déclin démographique devrait notamment se poursuivre en Sarre. Les 11èmes projections coordonnées de la population prévoient pour le Land une diminution de la population pour passer en dessous du million d'habitants en 2016 et continuer sa chute jusqu'en 2030 pour s'établir à environ 922 000 de personnes. Elle enregistrerait alors une diminution de 11,6% par rapport à 2007. Une baisse sensible du nombre d'habitants en Rhénanie-Palatinat est également annoncée par les 2èmes projections régionalisées de la population : en 2013, le nombre d'habitants passerait selon toute probabilité en dessous de la barre des 4 millions pour s'établir d'ici à 2030 à environ 3,79 millions de personnes (ce qui représente un déclin démographique de -6,5%). Le déclin démographique en Lorraine est attendu en revanche sous une forme atténuée. Un recul de la population y est prévu à partir de 2012, ce qui laisse supposer que la région française comptera, d'ici à 2030, un nombre total d'environ 2,27 millions d'habitants (- 2,8% par rapport à 2007).

**... progressions sensibles dans la Communauté germanophone de Belgique, en Wallonie et surtout au Luxembourg**

La Wallonie, la Communauté germanophone de Belgique et surtout le Luxembourg peuvent en revanche tabler sur une tendance inverse maintenant leur croissance démographique. Les études prévisionnelles font ressortir pour ces trois composantes régionales une croissance de la population sensiblement supérieure à la moyenne européenne jusqu'en 2030. Les récentes projections annoncent une croissance démographique continue pour la Wallonie avec 3,94 millions de personnes en 2030 (+14,7%). Selon toute probabilité, la Wallonie

dépasserait pour la première fois en 2026 le niveau de population de la Rhénanie-Palatinat jusqu'à cette date, la composante la plus peuplée de la Grande Région. Une dynamique similaire est attendue pour la Communauté germanophone de Belgique avec une progression totale de 14,5% (80 000 habitants en 2016 pour atteindre d'ici à 2030 un nombre total de 84 376 personnes). Du fait d'un taux de natalité élevé et d'une immigration persistante, la population est appelée, d'ici à 2030, à augmenter de 27,4% au Luxembourg pour s'établir alors à 606 000 habitants. Le Grand-Duché de Luxembourg fait ainsi partie, aux côtés de Chypre et de l'Irlande, des pays de l'Union européenne qui bénéficient de la plus grande croissance démographique.

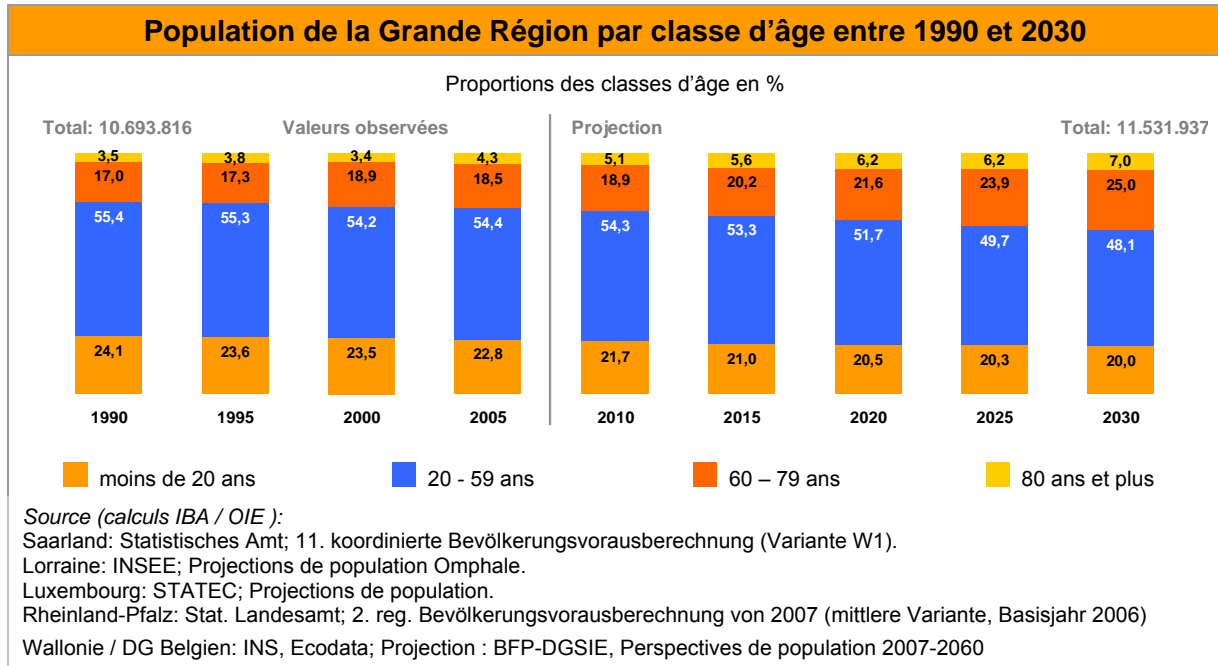
### ***De grands bouleversements sont attendus dans la pyramide des âges***

La baisse de la natalité et l'allongement de l'espérance de vie sont autant de facteurs qui contribueront à maintenir le renversement déjà amorcé de la pyramide des âges dans l'ensemble de l'Europe et à bouleverser les rapports entre les jeunes et les personnes âgées. La classe actuellement majoritairement active des 20-59 ans dans la Grande Région, subirait un recul de 10,5% entre 2007 et 2030, ce qui correspond à une perte d'environ 650 000 personnes. Par ailleurs, le nombre des moins de 20 ans arrivant prochainement sur le marché du travail est appelé à diminuer de près de 242 000 personnes (-9,5%) – une évolution qui est déjà déterminée par le comportement génératif actuel. Si la participation à la vie active ne change pas et que les tendances migratoires se maintiennent, la Grande Région continuerait d'assister à la baisse sensible de sa population active potentielle tandis que la population totale poursuivrait sa progression. Selon les prévisions actuelles, les classes d'âge des moins de 20 ans et des 20-59 ans subiraient dans la Grande Région une perte de près de 890 000 personnes pour, dans le même temps, un nombre des plus de 60 ans progressant de plus d'un million.

### ***La population active fera face à un nombre grandissant de seniors***

Ces changements vont de pair avec des mutations sensibles dans la structure d'âge de la population active ; ce tournant, déjà amorcé depuis longtemps, a une incidence sur le changement démographique beaucoup plus forte que la variation du nombre total d'habitants. Actuellement, les 20-59 ans représentent encore près de 55% de la population totale au sein de l'espace de coopération, les personnes issues de la génération baby-boom étant largement représentées, comme le montre le renflement correspondant de la pyramide des âges. Avec une proportion de 8,3% pour les hommes et de 7,7% pour les femmes, la tranche d'âge des 40-44 ans était la plus représentée dans la Grande Région en 2007. Au fur et à mesure que ce groupe relativement important vieillira et atteindra l'âge de la retraite, la proportion des personnes âgées augmentera dans la Grande Région. Avec le recul parallèle du nombre de jeunes, la population active sera majoritairement composée de personnes âgées. La population en âge de travailler fera en même temps face à un nombre croissant de seniors. Pour l'année 2030, les projections les plus récentes indiquent une diminution de la proportion des 20-59 ans dans l'espace de coopération qui s'établira à 48,1% alors que les plus de 60 ans verront leur part passer d'à peine 23% à près de 32%. A long terme, les personnes issues de la génération baby-boom ne pourront s'appuyer que sur une couche relativement faible de la population en âge de travailler. L'indice de dépendance des personnes âgées corrobore ce constat : en 2007, la Grande Région comptait 42 seniors (âgés de 60 ans et plus) pour 100 personnes de la classe des 20-59 ans. Il est prévu que cet indice s'établisse à environ 54 en 2020 puis à 66 d'ici à 2030.





### Projection de la population d'ici à 2020, à un niveau géographique inférieur

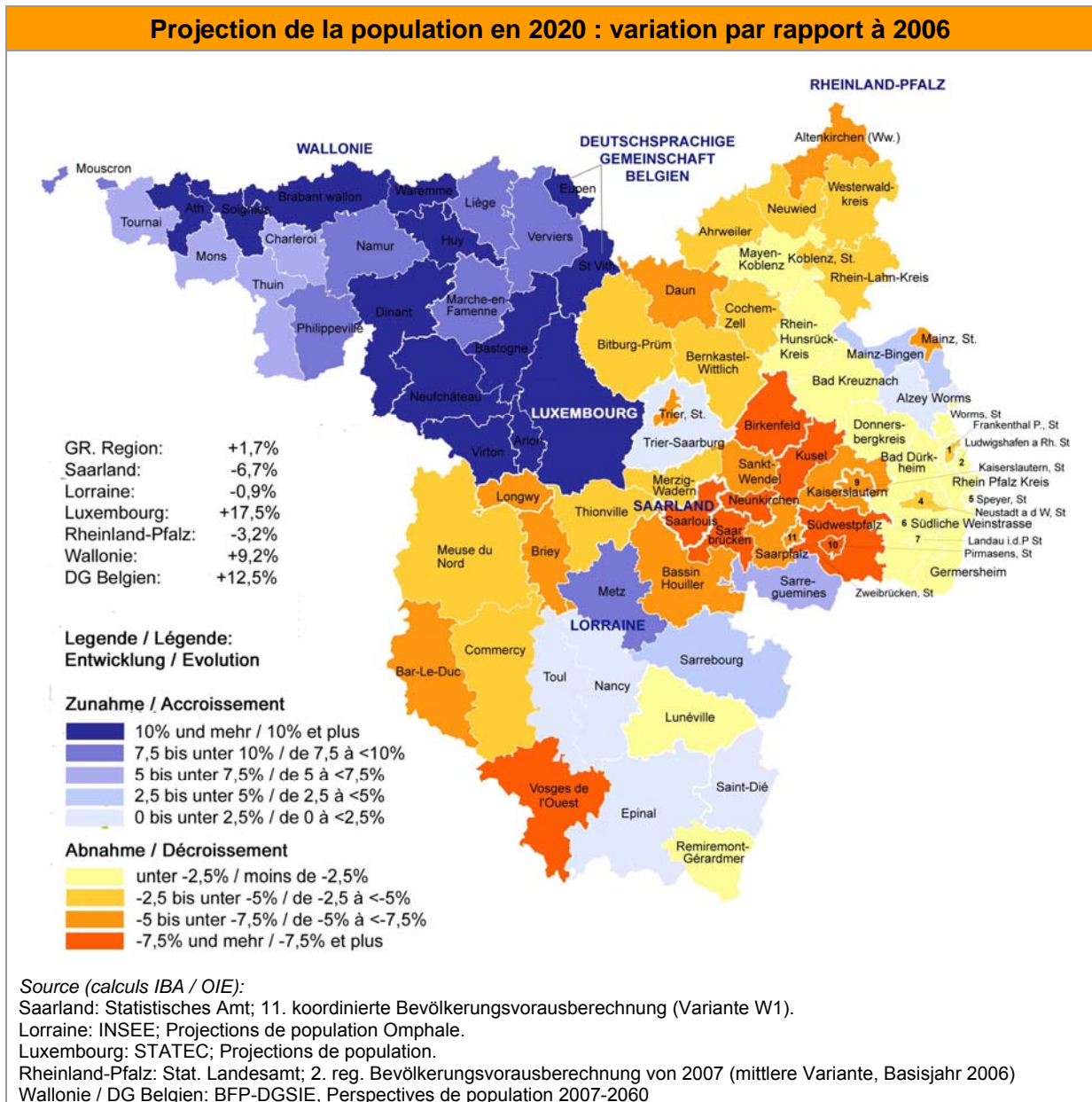
L'analyse à un niveau géographique inférieur permet d'observer les mutations démographiques attendues de manière différenciée, les flux migratoires étant néanmoins particulièrement sujets à de fortes variations. Des projections à un niveau géographique inférieur établies pour la Grande Région jusqu'en 2020 mettent en lumière – comme dans le passé – des évolutions très divergentes, même à l'intérieur des composantes régionales. En même temps, les principales tendances dégagées pour la période 1998 - 2008 se répètent en grande partie.

Alors que le Luxembourg et la Wallonie peuvent s'attendre à une hausse continue et parfois sensible de leur population, des répercussions positives sur l'évolution démographique sont annoncées à moyen terme dans les autres composantes régionales, notamment dans les centres urbains et leurs alentours ainsi que dans les régions situées à proximité des centres économiques performants et correctement desservis. Le sillon lorrain bénéficierait particulièrement de cette dynamique, avec en tête la ville de Metz où une augmentation de 9,7% du nombre d'habitants est prévue entre 2006 et 2020. En Rhénanie-Palatinat, seules trois régions pourraient compter à moyen terme sur un accroissement de leur population. L'arrondissement de Mayence-Bingen, lieu de résidence attractif situé dans la zone d'influence du bassin Rhin-Main, enregistrerait probablement la hausse la plus importante (+ 3,2%). Suit l'arrondissement de Trèves-Sarrebouurg qui, de par sa proximité avec le Luxembourg, bénéficierait également d'une augmentation du nombre d'habitants (+ 0,8%). Un niveau de population stable est annoncé pour l'arrondissement d'Alzey-Worms.

Un recul continu de la population est en revanche attendu dans les arrondissements de la Sarre ; l'arrondissement de Merzig-Wadern situé à proximité de la frontière luxembourgeoise afficherait le meilleur résultat avec une régression de 4,7%. La commune de Perl connaîtrait une fois de plus une évolution à contre-courant de la tendance puisque, selon une étude récente menée par la Fondation Bertelsmann<sup>21</sup>, elle bénéficierait d'un accroissement de sa

<sup>21</sup> Cf. Saarbrücker Zeitung, édition du 09/12/08.

population. Dans les autres arrondissements de la Sarre, les pertes varieraient d'ici à 2020 de - 6,1% (St. Wendel) à - 8,6% (Neunkirchen). Du côté de la Rhénanie-Palatinat, un déclin démographique particulièrement important est attendu dans les arrondissements de Birkenfeld (- 8,5%), Südwestpfalz (- 8,6%), Kusel (- 9,1%) et surtout Pirmasens (- 12,1%). Il s'agit de régions structurellement peu développées et défavorisées en raison de leur éloignement des centres et des agglomérations du Land. Le même constat s'applique en Lorraine pour les Vosges de l'Ouest qui, avec une régression de 8,6%, enregistreraient vraisemblablement l'évolution démographique la plus désavantageuse de la région française.



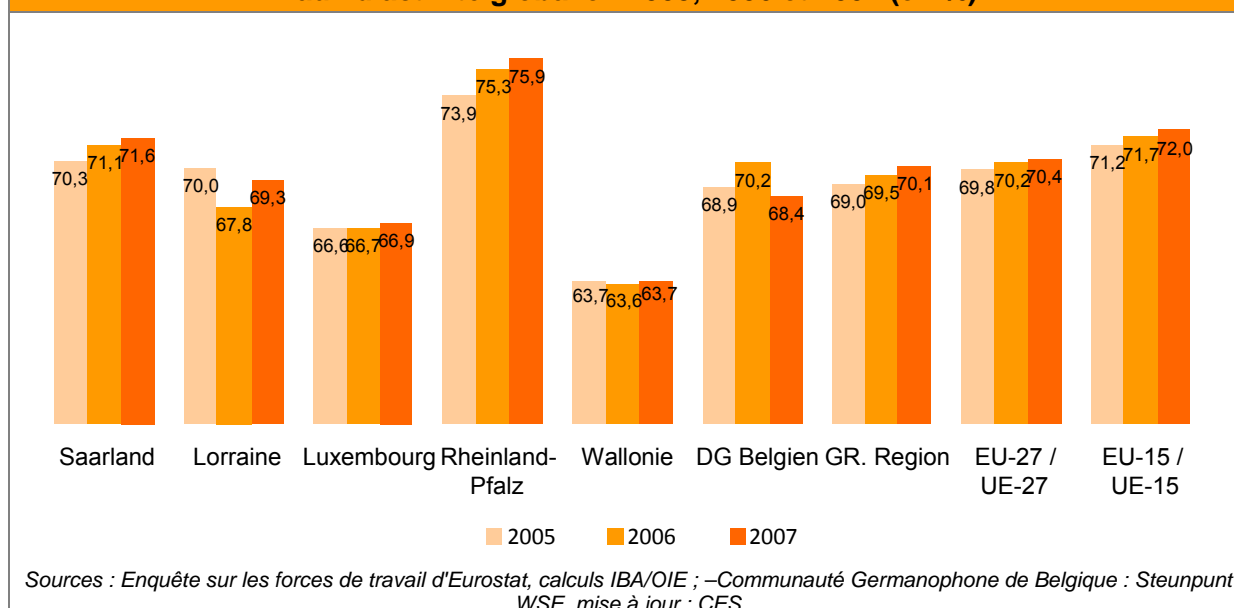
### 3. Taux d'activité

La population active de la Grande Région compte un peu plus de 5,23 millions de personnes en 2007. C'est la Rhénanie-Palatinat qui représente la plus grande part avec 39%. Viennent ensuite la Wallonie avec 27,8%, la Lorraine avec 20%, la Sarre avec 9,2% et enfin le Luxembourg avec 4%.

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et la population en âge de travailler (de 15 à 64 ans).

Selon les statistiques Eurostat, seules les populations actives de la Sarre et de la Lorraine sont en recul par rapport à l'année 2005, chacune d'environ 1,3%, alors que la population active de la Grande Région croît de 2,24%. Depuis le début de la décennie, ces deux régions sont celles qui progressent le moins (+0,1% pour la Sarre, +1,5% pour la Lorraine) alors que la population active de la Grande Région augmente de 5,4% entre 2000 et 2007. En conséquence, les parts de la Sarre et de la Lorraine dans la population active de la Grande Région se contractent respectivement de 0,5 et 0,8 point entre 2000 et 2007 et de -0,2 et -0,5 point depuis 2005.

Taux d'activité global en 2005, 2006 et 2007 (en %)



#### **L'hétérogénéité du niveau et de l'évolution du taux d'activité au sein de la Grande Région.**

En 2007, le taux d'activité de la Grande Région (70,1%) est proche de celui de l'UE à 27 pays (70,4%) mais inférieur de près de 2 points à celui de l'UE à 15 pays (72%). Toutefois, l'écart entre la Grande Région et l'Europe à 27 ou à 15 pays se resserre entre 2005 et 2007 (de 0,8 à 0,3 point avec l'UE-27 et de 1,2 à 0,9 point avec l'UE-15).

Le niveau du taux d'activité de la Grande Région est dû principalement à la Rhénanie-Palatinat qui par son taux d'activité et son poids en termes de population active exerce une influence importante. C'est la principale composante régionale avec près de 40% de la population active totale de la Grande Région et elle a un taux d'activité, 75,9% en 2007, nette-

ment supérieur à celui des autres régions et à la moyenne européenne. La Sarre se situe également au-dessus de la moyenne de la Grande Région avec 71,6%. Pour leur part, la Lorraine, le Luxembourg et la Wallonie se trouvent en retrait par rapport à la moyenne de la Grande Région avec un écart en points respectivement de -0,8, -3,2 et -6,4.

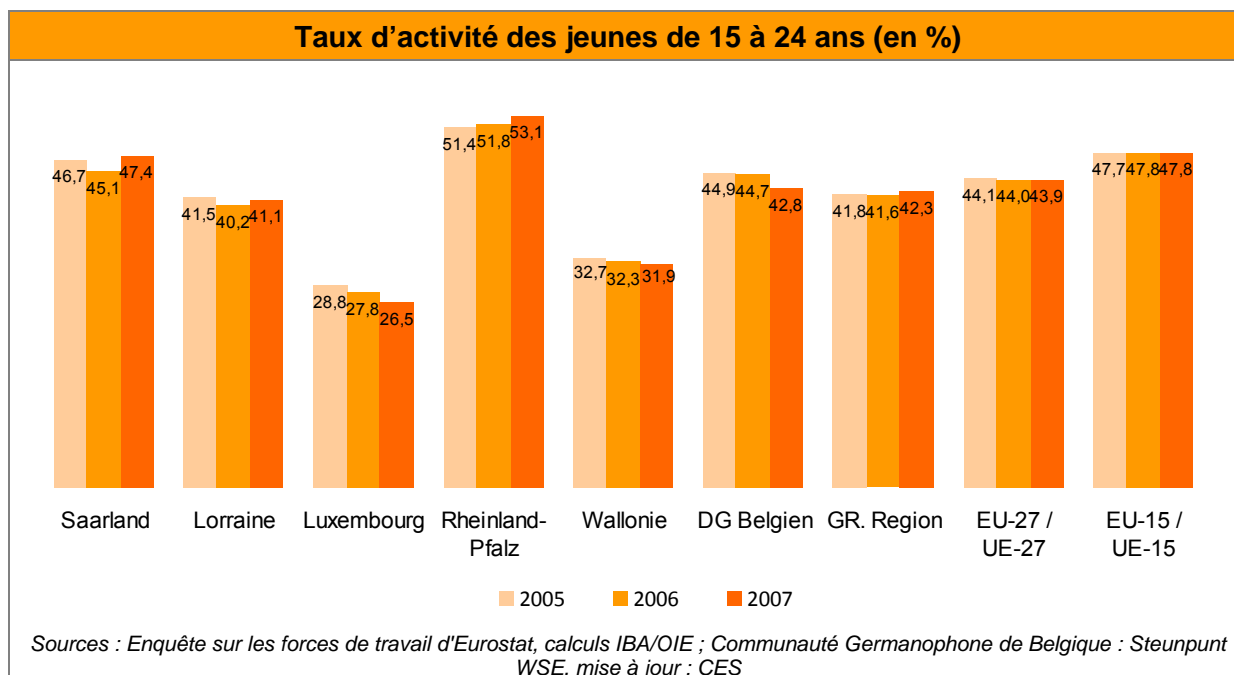
On retrouve le même clivage concernant l'évolution du taux d'activité entre 2005 et 2007. La tendance de la Grande Région qui gagne 1,1 point sur cette période est principalement nourrie par les composantes régionales allemandes : Rhénanie-Palatinat et Sarre sont en progression de 2 points et de 1,3 point. Le Luxembourg connaît une légère croissance (+0,3 point) tandis que la Wallonie est stable. La Lorraine connaît de son côté une diminution de -0,7 point par rapport à 2005 mais une progression de 1,5 point sur un an de 2006 à 2007. Les disparités de taux d'activité au sein de la Grande Région se renforcent donc : l'écart entre la région au taux le plus faible (Wallonie) et la région au taux le plus élevé (Rhénanie-Palatinat) passe de 9,8 points en 2005 à 12,2 points en 2007.

Remarquons que le taux d'activité de la Communauté Germanophone de Belgique se situe sensiblement au-dessus de celui de la Wallonie avec une différence d'environ 3 points en 2007. On note aussi que ce taux d'activité est en repli en 2007 (-1,8 point) alors qu'il avait progressé de 2005 à 2006 de 68,9% à 70,2% se situant alors légèrement au-dessus de la moyenne de la Grande Région.

### ***Evolution différenciée du taux d'activité des jeunes***

Entre 2005 et 2007, le taux d'activité des jeunes de moins de 25 ans progresse légèrement de 0,5 point à 42,3% contre 47,8% pour l'UE à 15 pays et 43,9% pour l'UE à 27 pays. On constate ainsi un rapprochement relatif entre les trois groupes, l'UE à 15 ou à 27 étant plutôt stable. Le niveau et la dynamique du taux d'activité des jeunes de la Grande Région sont à nouveau imputables au niveau et à la progression des deux länder allemands dont l'indicateur est sensiblement supérieur à la moyenne.

Le taux d'activité des jeunes augmente sur la période pour la Rhénanie-Palatinat à 53,1% (+1,7 point) et pour la Sarre à 47,4% (+0,7 point) alors qu'il est en recul dans les autres composantes régionales, notamment pour le Luxembourg à 26,5% (-2,3 points), pour la Wallonie à 31,9% (-0,8 point) et la Lorraine à 41,1% (-0,4 point). La Communauté Germanophone de Belgique connaît également un repli (-2,1 points) tout en gardant un taux d'activité des jeunes plus fort que celui de la Wallonie, et au niveau de celui de la Grande Région.



Il faut rappeler ici que l'analyse comparative des taux d'activité des jeunes de 15 à 24 ans nécessiterait d'étudier conjointement les politiques éducatives et de formation, les durées et les modalités de scolarisation. Il conviendrait d'étudier également les déterminants de l'évolution démographique et son influence sur l'offre de travail.<sup>22</sup>

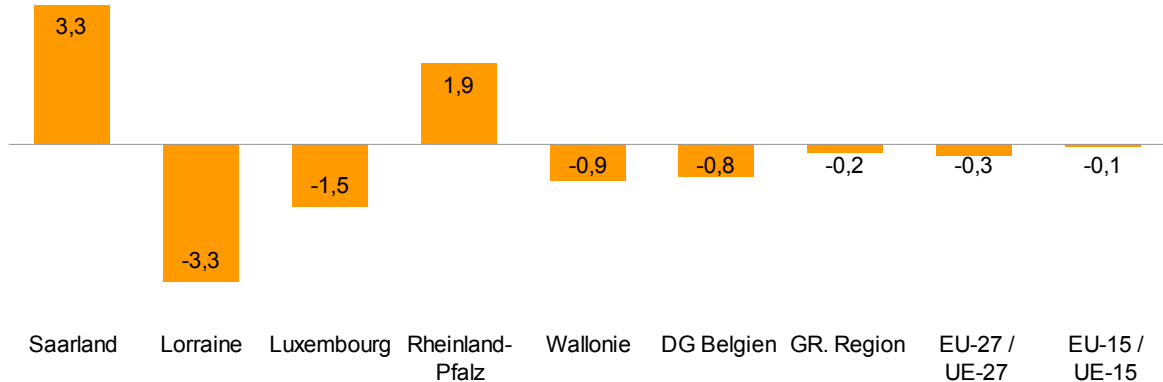
Il faut également noter que les tendances par sexe et par composante régionale ne sont pas homogènes dans cette tranche d'âge. Au sein de la Grande Région, le taux d'activité des femmes est en croissance (de +0,5 point) alors qu'il régresse pour les hommes (de -0,2 point).

Deux composantes régionales voient croître le taux d'activité des jeunes femmes : la Rhénanie-Palatinat (+1,4 point) et la Lorraine (+2,7 points). Les autres connaissent une baisse (-0,6 point pour la Wallonie dont -3,3 pour la Communauté Germanophone de Belgique, -2,6 points pour la Sarre et -3,2 points pour le Luxembourg).

S'agissant des hommes jeunes, seules la Rhénanie-Palatinat et la Sarre affichent une progression du taux d'activité avec respectivement +1,9 point et +3,3 points. L'évolution est négative pour la Wallonie (-0,9 point), le Luxembourg (-1,5 point) et la Lorraine (-3,3 points). Le recul de la Communauté Germanophone de Belgique équivaut à celui de la Wallonie.

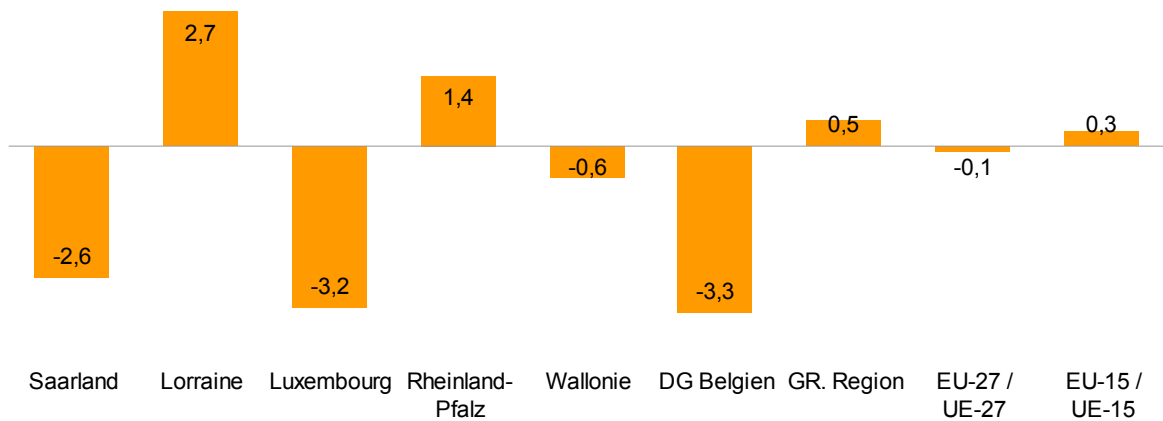
<sup>22</sup> Coomans Géry : Le retournement de l'offre de travail dans l'espace frontalier Sarre / Lorraine / Luxembourg / Luxembourg Belge / Rhénanie-Palatinat, Centre de Ressources et de Documentation EURES-Luxembourg 2002.

### Variation du taux d'activité des hommes jeunes (de 15 à 24 ans) entre 2005 et 2007 (en points)



Sources : Enquête sur les forces de travail d'Eurostat, calculs IBA/OIE ; Communauté Germanophone de Belgique : Steunpunt WSE, mise à jour : CES

### Variation du taux d'activité des jeunes femmes (de 15 à 24 ans) entre 2005 et 2007 (en points)

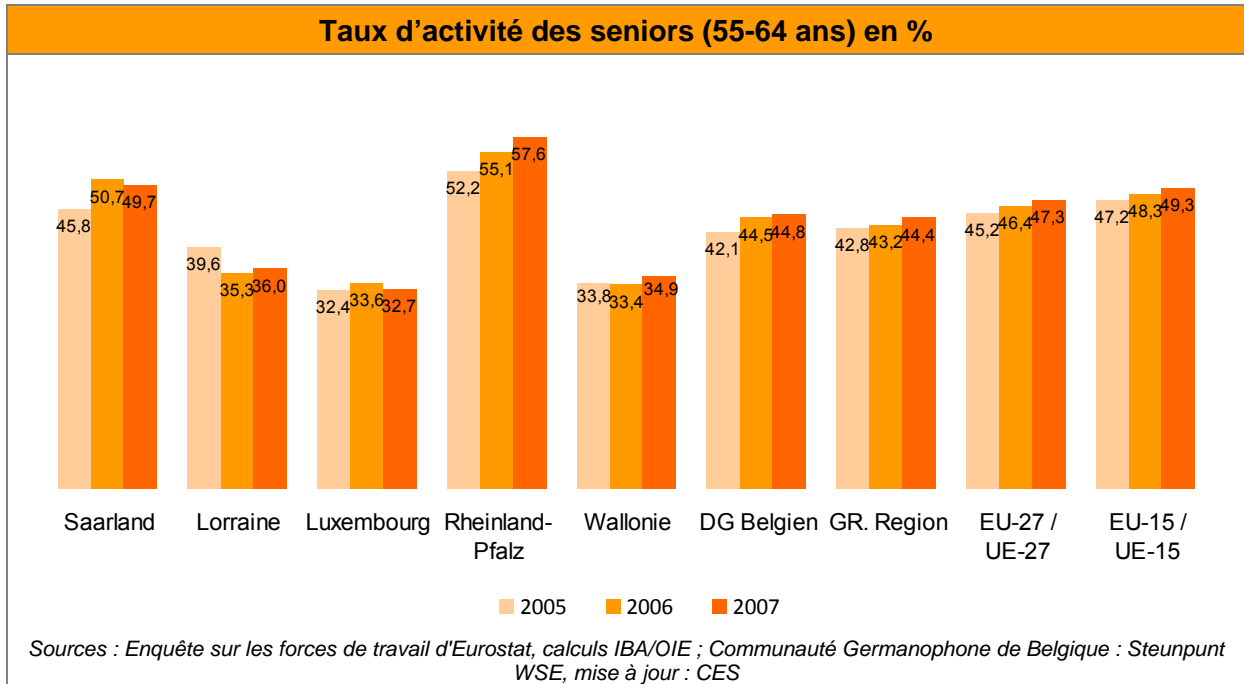


Sources : Enquête sur les forces de travail d'Eurostat, calculs IBA/OIE ; Communauté Germanophone de Belgique : Steunpunt WSE, mise à jour : CES

#### Le taux d'activité des seniors : situation et évolution

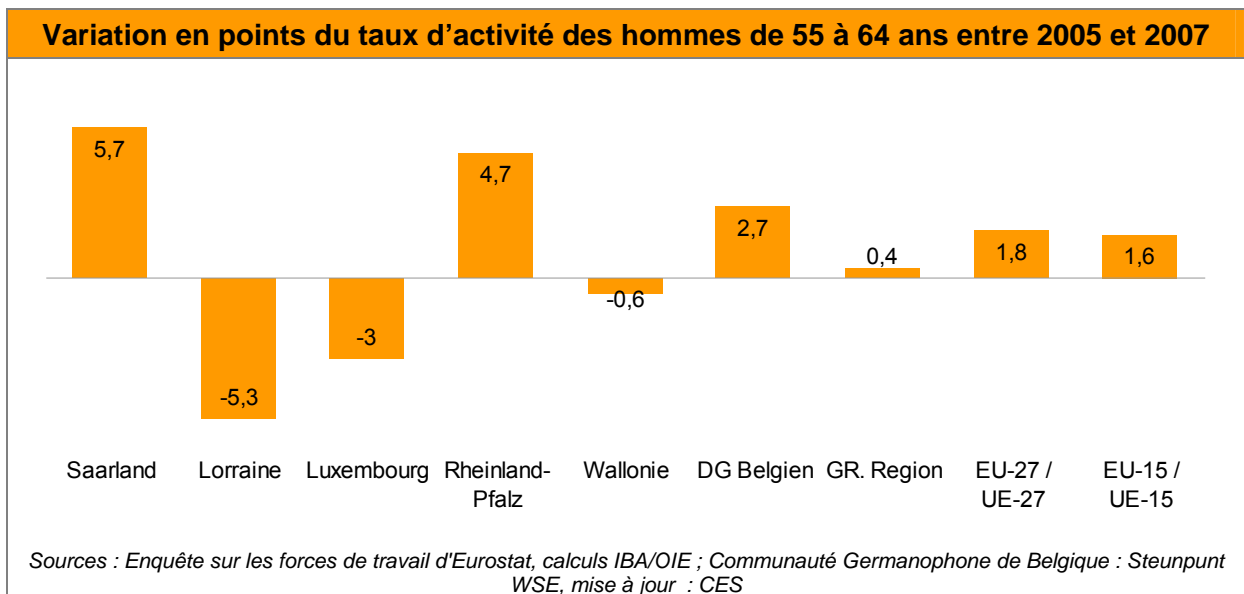
Alors que l'Europe affiche une variation positive de 2,1 points du taux d'activité des personnes âgées de 55 à 64 ans, celle de la Grande Région n'est que de 1,6 point. Cette évolution est essentiellement tirée par la Rhénanie (+5,4 points) et la Sarre (+3,9 points). La Wallonie et le Luxembourg connaissent une progression de faible (+1,1 point) à très faible (+0,3 point). La Communauté germanophone de Belgique se distingue de la Région wallonne par un gain de 2,7 points du taux d'activité des seniors. Le fait marquant concerne la Lorraine qui est la seule composante régionale à subir un recul sensible de l'indicateur avec -3,6 points. Il serait nécessaire d'éclairer ces tendances par une analyse comparée des tendances et des dispositifs de retrait des seniors du marché du travail<sup>23</sup>.

<sup>23</sup> Concernant le maintien en activité, on peut se référer, pour la Lorraine p. ex., au document INSEE (Ed.) : « Le maintien des seniors dans l'emploi en Lorraine : plus qu'ailleurs un défi à relever » ; Economie Lorraine, n° 147, Novembre 2008.

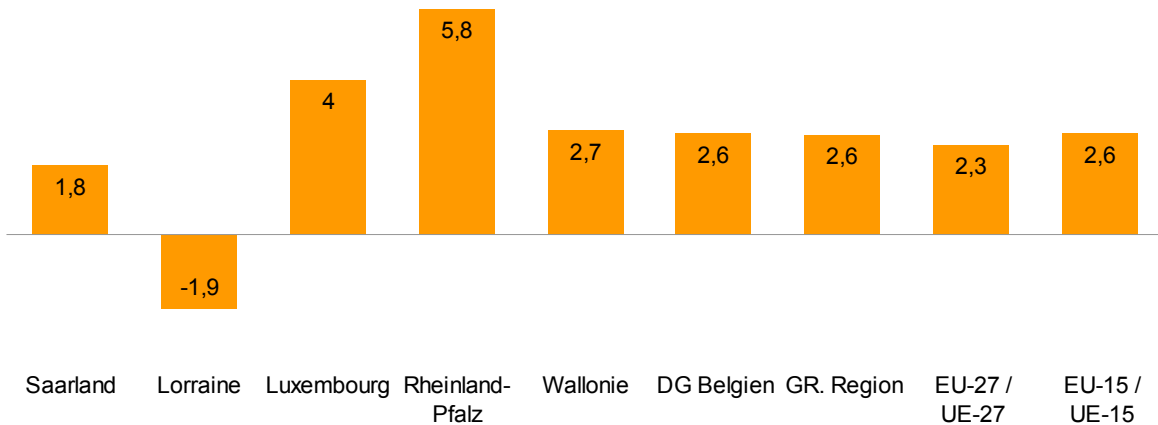


#### Une évolution différente du taux d'activité des seniors selon le sexe

L'évolution du taux d'activité des seniors contient, comme pour les jeunes, une hétérogénéité entre hommes et femmes. En effet, la dynamique est meilleure pour les femmes dans l'Union Européenne à 27 ou à 15 pays et dans la Grande Région à raison respectivement d'écart de progression de +0,5, +1 et +2,2 points. A l'exception de la Sarre, toutes les composantes suivent cette tendance à des degrés divers. En Sarre, les hommes connaissent une évolution du taux d'activité plus favorable que les femmes avec un écart de 3,9 points. L'écart de progression du taux d'activité est au bénéfice des femmes au Luxembourg (+7 points par rapport aux hommes), en Lorraine (+3,4 points), en Rhénanie-Palatinat (+1,1 point) et en Wallonie (+3,3 points). Pour la Communauté Germanophone de Belgique, la progression du taux d'activité des seniors des deux sexes est homogène.



## Variation en points du taux d'activité des femmes de 55 à 64 ans entre 2005 et 2007



Sources : Enquête sur les forces de travail d'Eurostat, calculs IBA/OIE ; Communauté Germanophone de Belgique : Steunpunt WSE, mise à jour : CES

### Taux d'activité global par sexe : un resserrement de l'écart entre hommes et femmes avec des disparités géographiques

Le taux d'activité des hommes est en très léger recul depuis 2005 (-0,14 point) alors que celui des femmes progresse plus sensiblement (+1,4 point). L'écart hommes-femmes se réduit donc d'environ 1,5 point sur la période pour devenir inférieur à l'écart mesuré au niveau de l'Europe à 27 ou à 15 (12,7 points contre 14,3 et 14,5). Cette tendance est due essentiellement au Luxembourg (-2,9 points), à la Lorraine (-2,5) puis à la Rhénanie-Palatinat (-1,5).

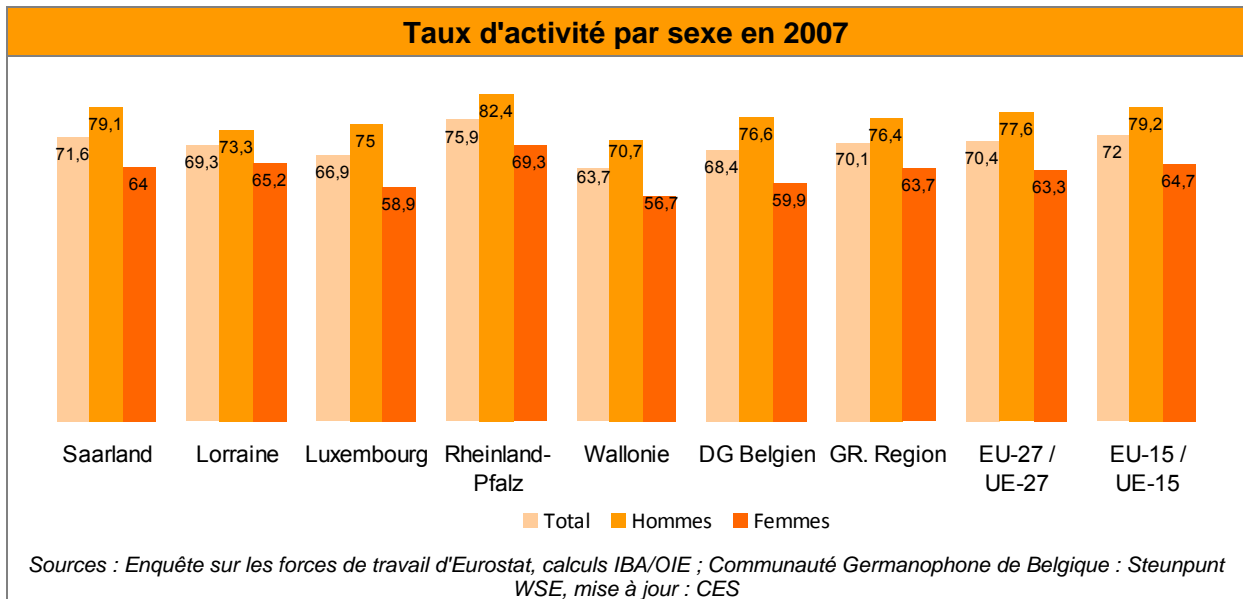
On observe des différences au sein de la Grande Région s'agissant de l'écart entre le taux d'activité masculin et féminin. Il est en 2007 notoirement plus faible en Lorraine avec 8,1 points, seule région en dessous de l'écart moyen de la Grande Région (12,7 points). A l'autre extrême, le Luxembourg se caractérise par un écart de 16 points. La Rhénanie, la Wallonie et la Sarre s'intercalent ensuite avec des écarts respectivement de 13, 14 et 15 points environ. Il faut souligner le fait que la Wallonie se distingue aussi par les taux d'activité masculin et féminin les plus faibles (70,7% et 56,7%) alors que les régions allemandes détiennent les taux les plus élevés chez les hommes.

Au sein de la Grande Région, le taux d'activité féminin est le plus élevé et progresse le plus en Rhénanie-Palatinat (+2,7 points à 69,3%). Deux autres régions se situent au-dessus de la moyenne ; il s'agit de la Lorraine (+0,5 point à 65,2%) et de la Sarre (+1,7 point à 64%). Les indicateurs wallon et luxembourgeois sont inférieurs à 60% et en progression faible pour le premier (+0,6 point) et sensible pour le second (+1,9 point). Le taux d'activité masculin est également nettement plus élevé dans les länder allemands avec 79,1% pour la Sarre et 82,4% pour la Rhénanie-Palatinat alors que la Wallonie, la Lorraine et le Luxembourg se situent dans cet ordre dans une fourchette de 70 à 75%.

La Communauté Germanophone de Belgique se caractérise pour sa part par un taux d'activité des hommes nettement supérieur à celui de la Wallonie et pratiquement au même niveau que la moyenne de la Grande Région. Concernant les femmes, elle se place à nouveau favorablement par rapport à la Wallonie mais se situe par contre en dessous de la

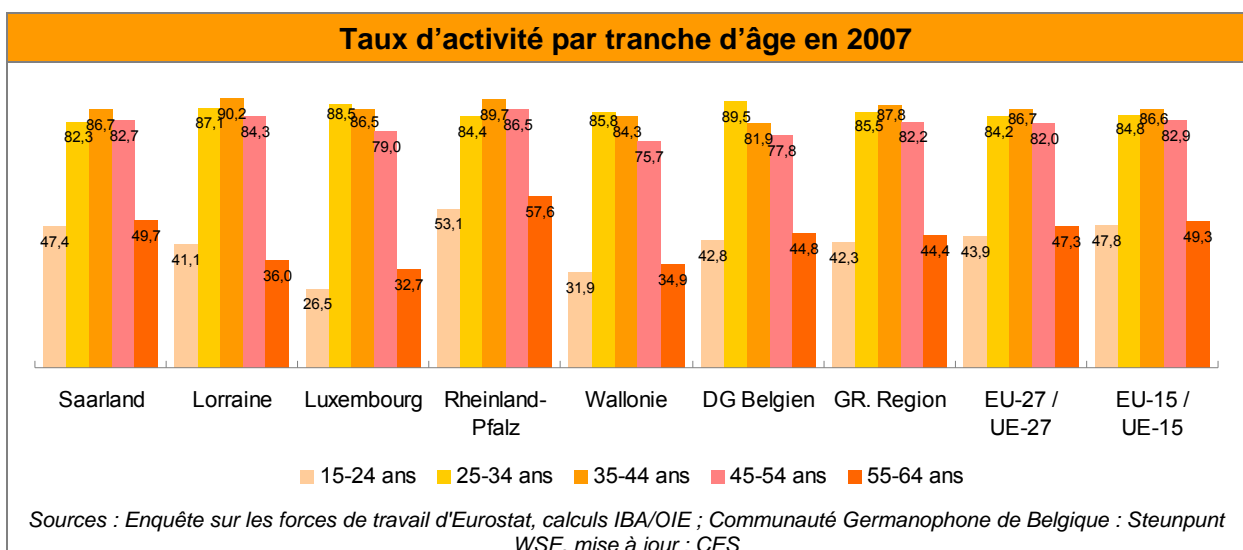


moyenne de la Grande Région. Il s'ensuit un des écarts hommes-femmes les plus élevés en comparaison des différentes composantes régionales avec 16,7 points.



### Modification de l'ordre régional pour les classes d'âge intermédiaires

La performance des régions allemandes concernant le taux d'activité global, des jeunes, des seniors et des femmes a été soulignée. Il convient de préciser que le classement des composantes régionales est différent sur les classes d'âge intermédiaires. En effet, pour les 25-34 ans, le Luxembourg, la Lorraine et la Wallonie (ainsi que la Communauté Germanophone de Belgique) se situent au-dessus de la moyenne de la Grande Région dont le taux d'activité est de 85,5% tandis que les composantes allemandes sont en dessous. Pour la classe d'âge suivante, les 35-44 ans, ce sont, dans l'ordre, la Lorraine puis la Rhénanie-Palatinat qui se caractérisent par des taux d'activité supérieurs à la moyenne. Le même constat est fait ensuite sur la classe de 45-54 ans.



## 4. Taux de chômage

Selon les chiffres des offices statistiques, le nombre des chômeurs enregistrés dans la Grande Région s'établit en moyenne à environ 536 200 individus au total en 2007 – soit 63 900 de moins qu'en 2006. La bonne conjoncture de ces dernières années s'est ainsi répercutée positivement sur le marché du travail en 2007 également, permettant un nouveau recul du chômage. En dépit de cette évolution favorable, le chômage demeure un problème pressant dans la Grande Région. Et sans doute la crise économique et financière mondiale dont la Grande Région subit elle aussi les effets depuis le dernier trimestre de 2008 au plus tard l'accentuera-t-elle encore davantage. Pour 2008 cependant, ni les offices statistiques ni Eurostat ne disposent encore de chiffres pour la Grande Région. Il n'est donc pas encore possible ici de se prononcer sur les conséquences actuelles ou à venir de la crise sur l'emploi et le marché du travail dans l'espace de coopération.

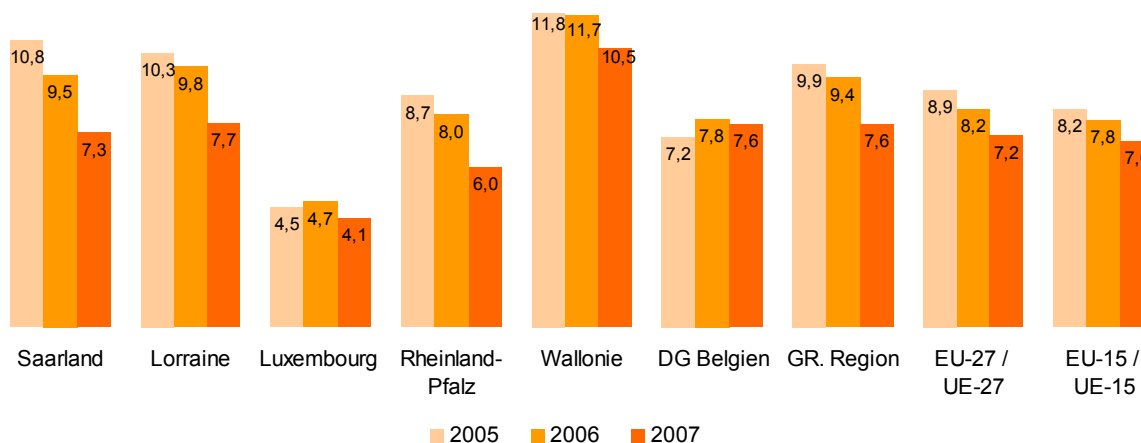
Les données mensuelles relatives aux chiffres du chômage dans les différentes composantes régionales disponibles fin 2008 et début 2009 laissent présager une nouvelle hausse. Il y a toutefois lieu de prendre également en considération les effets saisonniers s'observant usuellement en début d'année. En outre, les variations conjoncturelles ne se répercutent généralement qu'avec un certain retard sur le marché du travail. L'évolution au sein des entreprises annonce néanmoins une détérioration de la situation générale sur le marché du travail et de l'emploi : dans toutes les régions, on s'aperçoit actuellement que le travail intérimaire est en recul, que les contrats de travail à durée déterminée ne sont pas renouvelés et que le chômage partiel a considérablement progressé. En période de crise ces mesures sont privilégiées avant que les licenciements n'interviennent effectivement pour des raisons économiques. Ce sont avant tout les branches fortement tributaires des développements sur les marchés mondiaux qui sont frappées par la crise, notamment les secteurs de l'automobile, de la sidérurgie et de la chimie ainsi que le secteur financier.

### ***Net recul du taux de chômage dans la Grande Région qui s'établit à présent à 7,6 %***

Durant la décennie en cours, l'année 2005 a été, selon les données d'Eurostat, le point culminant du taux de chômage dans la Grande Région avec 9,9%. L'indicateur baisse ensuite entre 2005 et 2007 de -2,3 points à 7,6%. Il reste supérieur aux taux moyens européens de l'UE-27 et de l'UE-15 situés respectivement à 7,2% et 7%. Mais l'écart se réduit depuis 2005 de -0,6 point avec l'UE-27 et de -1,1 point avec l'UE-15.

Au sein de la Grande Région, le Luxembourg et la Rhénanie-Palatinat ont les taux de chômage les plus faibles avec respectivement 4,1% et 6%. La Sarre se situe également sous la moyenne mais moins sensiblement avec 7,3%. Pour sa part, la Lorraine est à peine au-dessus de la moyenne avec 7,7%. Finalement, la Wallonie est la seule région à dépasser sensiblement le taux de chômage de la Grande Région avec 10,5%. La Communauté Germanophone se distingue de la Région wallonne en se situant à 7,6%.

## Taux de chômage global en %



Sources : Enquête sur les forces de travail d'Eurostat, calculs IBA/OIE ; Communauté Germanophone de Belgique : Steunpunt WSE, mise à jour : CES

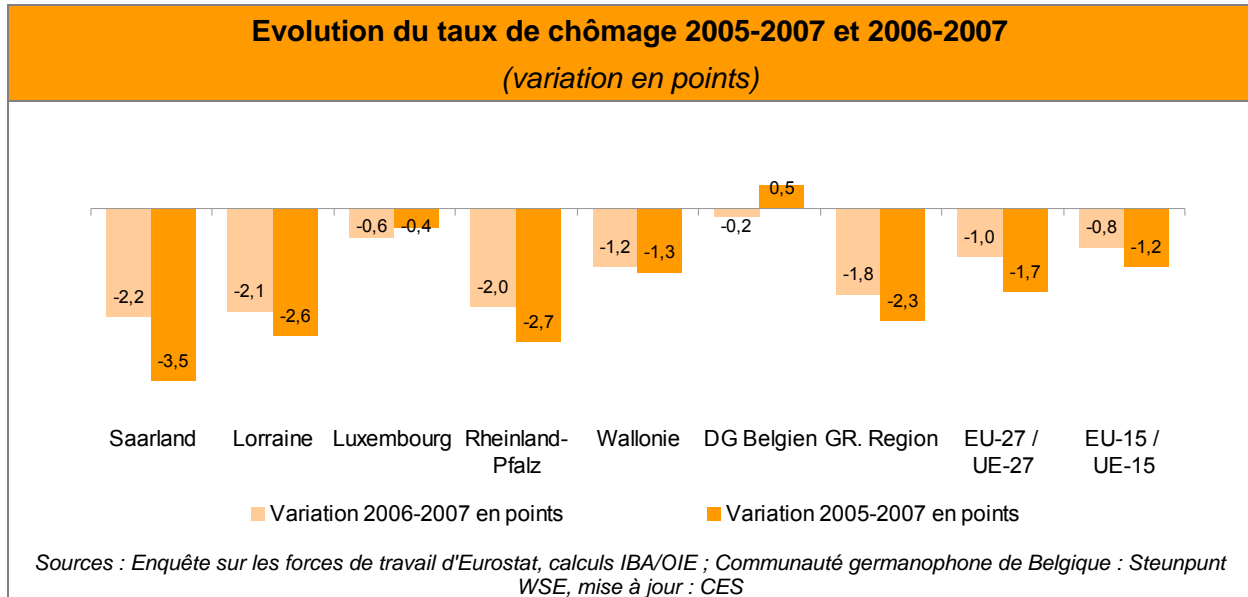
### Le chômage dans l'Enquête « Forces de Travail » (Eurostat)

La définition du terme « chômage » utilisé dans l'Enquête communautaire sur les Forces de Travail correspond à celle du Bureau International du Travail, selon laquelle les chômeurs sont les personnes de 15 ans ou plus qui, au cours de la période de référence, sont sans travail, disponibles pour travailler et à la recherche active d'un emploi.<sup>24</sup> Pour chaque catégorie, le chômage, estimé en avril pour chaque Etat membre, est régionalisé sur la base du nombre de personnes inscrites auprès des bureaux de placement en avril de la même année. Les données relatives à la population active sont régionalisées sur la base des résultats de l'Enquête sur les Forces de Travail.

Les taux de chômage retenus par Eurostat sont obtenus en divisant le nombre de chômeurs par les données correspondantes de la population active (actifs occupés + chômeurs). Le point de départ est l'Enquête communautaire sur les Forces de Travail. En effet, Eurostat calcule les taux de chômage « harmonisés » pour les Etats, basés sur les définitions recommandées par le Bureau International du Travail (BIT). « Harmonisé » signifie que les micro données nationales concernant les particuliers et les ménages sont traitées par Eurostat de la même manière pour toute l'UE afin de permettre une comparaison entre les Etats. Pour se conformer aux critères du BIT, chaque pays de l'Union européenne met en place une enquête sur les forces de travail, réalisée à intervalles réguliers auprès d'échantillons représentatifs de la population. Celle-ci comporte aussi des inconvénients : erreurs d'échantillonnage, réponses subjectives, pas de résultats à des niveaux géographiques fins. En outre, les réponses étant données dans le cadre d'une période de référence, la longueur de celle-ci peut influencer la réponse. Le seul fait de diminuer (ou d'augmenter) cette période diminue ou augmente le nombre de chômeurs. Le principal avantage de cette méthode est de fournir des résultats internationaux comparables. Elle permet aussi d'éliminer en très grande partie les effets de modifications de la réglementation du chômage.

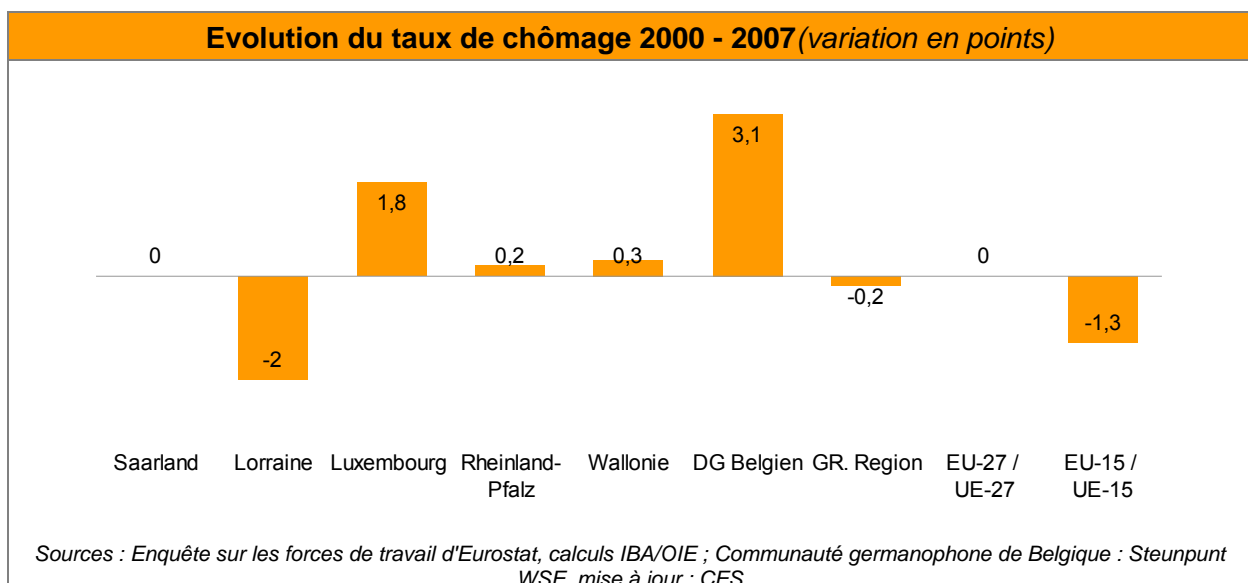
La mesure du taux de chômage selon Eurostat peut dans certain pays différer de la mesure « administrative » du chômage, notamment au niveau infrarégional. En effet, les données nationales « administratives » concernant le chômage ne sont pas harmonisées. Les législations nationales sur la définition du chômage, et donc son calcul, peuvent diverger selon les pays. Ces informations ont l'avantage d'être rapidement disponibles à des échelons géographiques fins et permettent de caractériser les demandeurs d'emploi. Elles présentent en revanche des inconvénients. Ainsi, elles ignorent par exemple les personnes qui cherchent un travail mais qui ne se déclarent pas au chômage car ne remplissant pas les conditions d'ouverture des droits à une indemnisation.

<sup>24</sup> Remarque : les taux de chômage pour la Communauté germanophone de Belgique se rapportent en revanche à des personnes âgées de 15 à 64 ans.

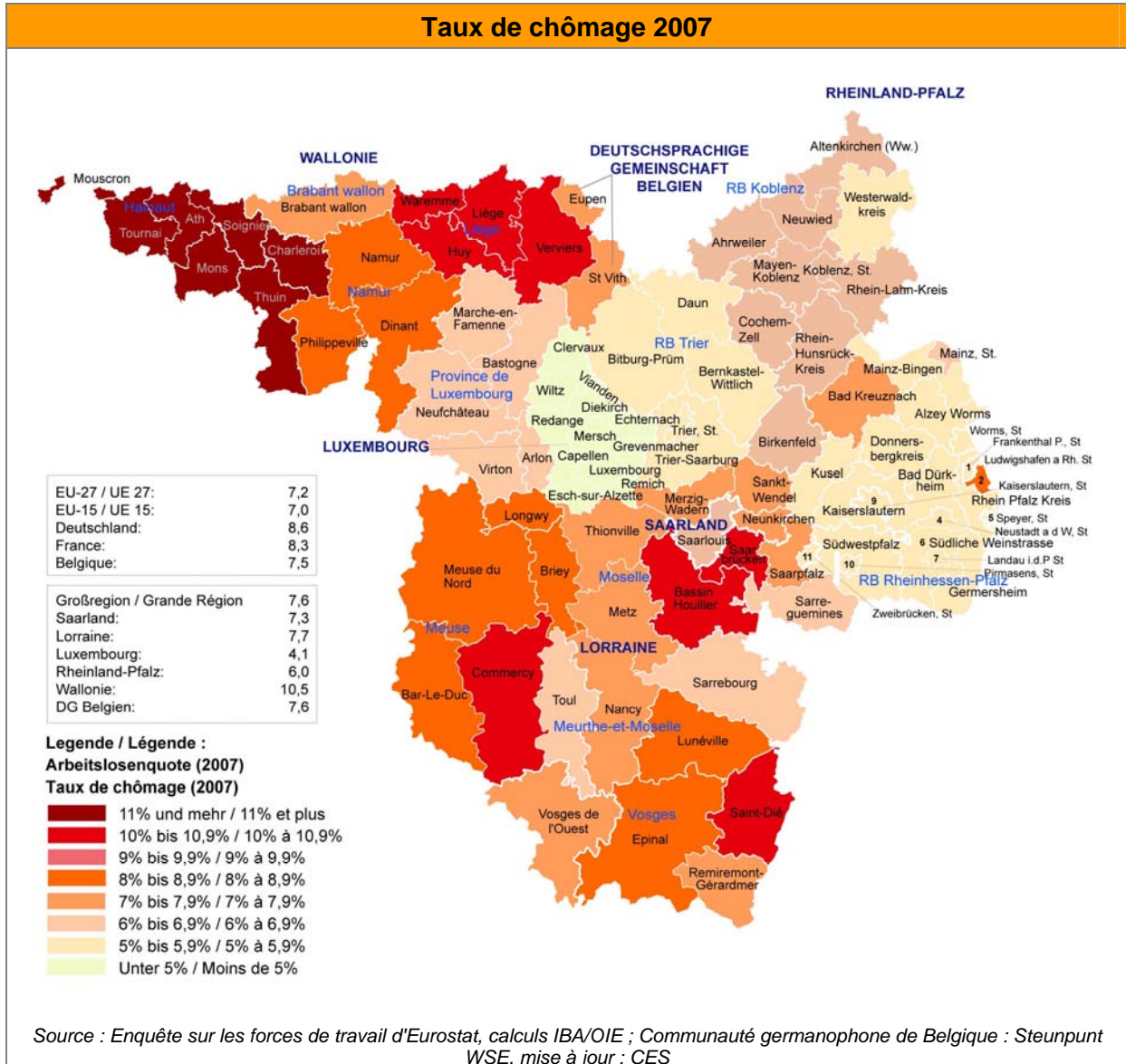


Depuis 2005, toutes les composantes régionales connaissent un repli du taux de chômage mais avec des intensités différentes. Sur les deux dernières années, la situation du marché de l'emploi varie le plus favorablement en Sarre (-3,5 points) puis en Rhénanie-Palatinat (-2,7 points) et en Lorraine (-2,6 points). Wallonie et Luxembourg ne connaissent pas d'aussi forts reculs du taux de chômage (respectivement -1,3 et -0,4 point). Ce classement est le même s'agissant de la variation du taux de chômage entre 2006 et 2007, les trois premières régions par l'importance de leur variation bénéficiant d'une baisse du taux de chômage d'environ 2 points.

Depuis le début de la décennie, la baisse du taux de chômage de la Grande Région, de -0,2 point, est moins marquée que celle de l'UE-15 (-1,3 point). Dans l'ensemble grand-régional, seule la Lorraine connaît un recul du taux de chômage (-2 points) alors que l'indicateur est stable pour la Sarre et en augmentation pour la Rhénanie-Palatinat (+0,2 point), la Wallonie (+0,3 point) et le Luxembourg (+1,8 point). La Communauté Germanophone de Belgique subit une progression de 3 points du taux de chômage.



La situation du marché de l'emploi s'est donc manifestement améliorée après 2005 dans la Grande Région et ses composantes. Mais pour vraiment raisonner en termes de performance des régions en matière de chômage, il faudrait considérer la dynamique démographique, l'exode de population active ainsi qu'un possible artefact (forte demande ou attraction de certains groupes d'actifs, caractérisant les économies en croissance et créatrices d'emploi telles le Luxembourg).



Les territoires<sup>25</sup> composant les différentes régions de l'espace grand-régional connaissent des situations différenciées au regard du taux de chômage. Malgré des données manquantes au niveau NUTS 3, on constate que dans les différentes régions, les espaces plutôt ruraux ou en reconversion sectorielle (récente ou plus ancienne) subissent des taux de chômage supérieurs à leur moyenne régionale et plus souvent encore à la moyenne de la Grande Région.

<sup>25</sup> Départements, provinces, arrondissements, « zones d'emploi », etc.

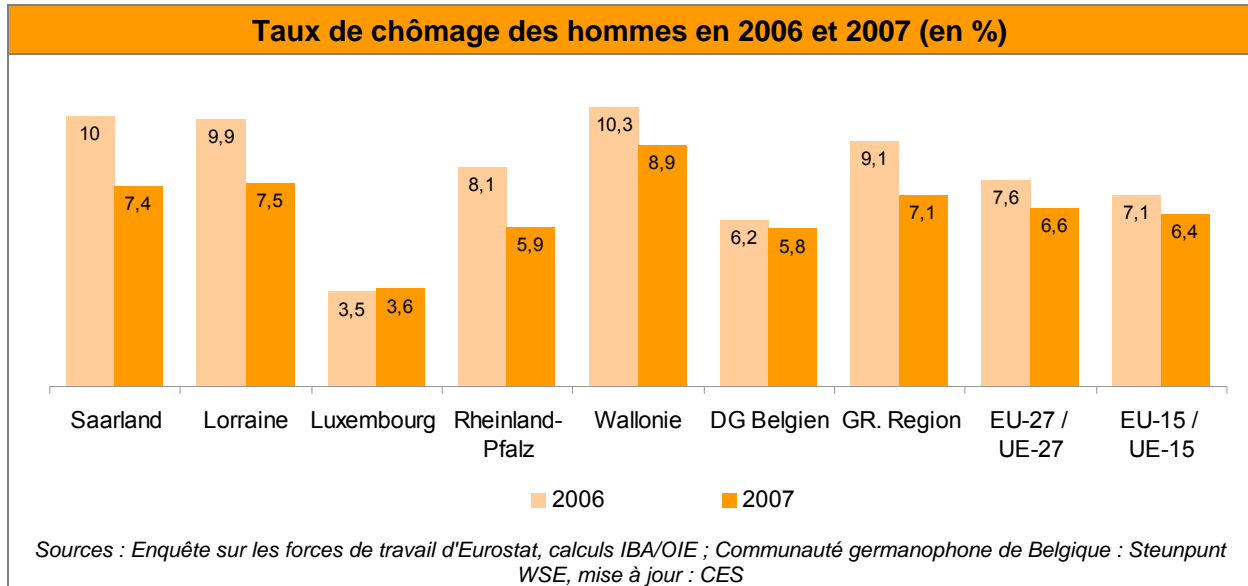
- ▶ C'est le cas en Lorraine<sup>26</sup>, des départements plus ruraux que sont la Meuse et les Vosges alors que la Meurthe-et-Moselle et la Moselle se situent à un niveau inférieur ou égal à la moyenne régionale et de la Grande Région. Les zones d'emploi subissant un taux de chômage relativement plus élevé sont notamment les zones d'emploi meusienne de Commercy (10%) et vosgienne de Saint-Dié (10,3%). On remarque aussi des zones d'emploi ayant subi des processus lourds de reconversion tels le bassin houiller mosellan (9,4%), Longwy (8%), Briey (8,1%), Lunéville (8,2%). On peut noter que l'axe comprenant le sillon mosellan Thionville-Metz-Nancy affiche un taux de chômage inférieur à la moyenne lorraine et grand régionale. C'est l'épine dorsale lorraine sur le plan économique.
- ▶ En Wallonie, où le taux de chômage moyen est lui-même supérieur à celui de la Grande Région, les provinces du Hainaut (autour de Charleroi) et de Liège qui ont subi la reconversion des industrielles traditionnelles du charbon et de l'acier sont plus touchées que la Wallonie dans son ensemble avec des taux de chômage de 12,8% et 10,9%. Les provinces de Luxembourg, de Namur et la Communauté Germanophone de Belgique se situent en dessous de la moyenne de la Région wallonne, voire en dessous de la moyenne de la Grande Région s'agissant de la province de Luxembourg.
- ▶ En Sarre, c'est la communauté urbaine de Sarrebruck qui a un taux de 10,1% supérieur de 2,8 points à la moyenne régionale.
- ▶ En Rhénanie-Palatinat, on observe des taux de chômage plus élevés que la moyenne du land à l'ouest. Ainsi les territoires les plus touchés sont, selon un axe sud-nord, Ludwigshafen am Rhein – Kreisfreie Stadt avec un taux de chômage de près de 9%, Bad-Kreuznach à l'ouest avec 7,3% et Neuwied à proximité de Coblenche avec 6,7%. Ces deux derniers territoires se situent quand même sous la moyenne de la Grande Région.

### ***Disparités régionales de niveau et de variation des taux de chômage par sexe***

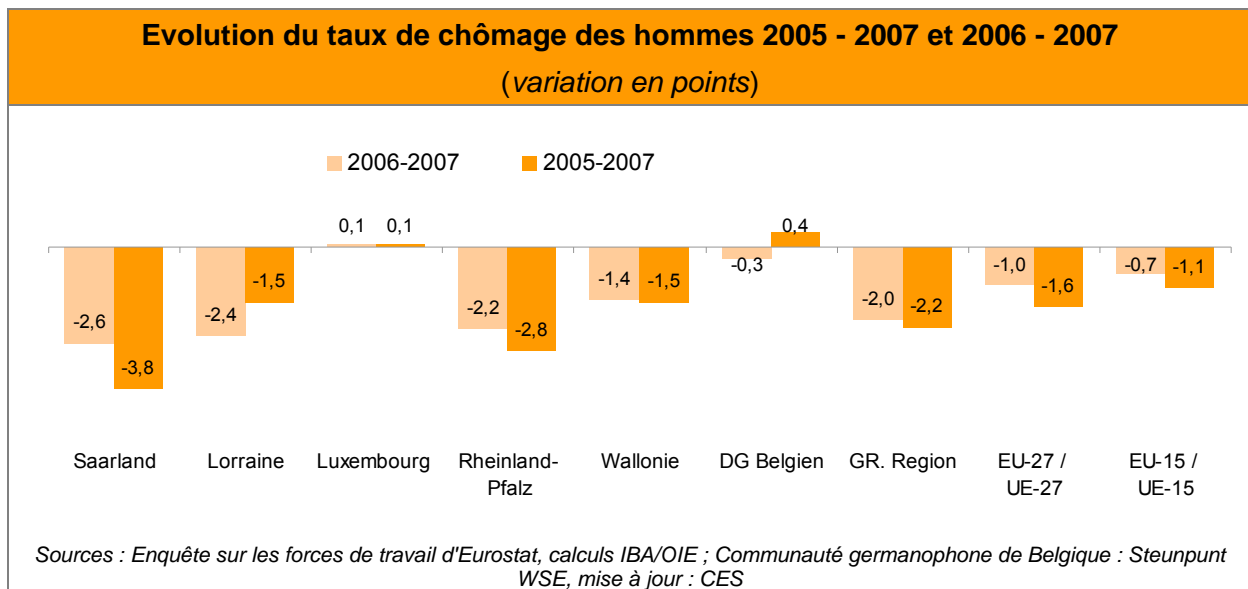
En 2007 dans la Grande Région, le taux de chômage des hommes est plus élevé que la moyenne européenne (7,1% contre 6,6% et 6,4% pour l'UE-27 et l'UE-15). Dans l'espace de coopération, trois régions se caractérisent par des taux de chômage des hommes supérieurs à la moyenne de la Grande Région. Il s'agit de la Wallonie (8,9%), de la Lorraine (7,5%) et de la Sarre (7,4%). A l'opposé, le Luxembourg (3,6%) et la Rhénanie-Palatinat (5,9%) se placent nettement en dessous de la moyenne. C'est le cas également de la Communauté Germanophone de Belgique au sein de la Wallonie avec un taux de 5,8%.

---

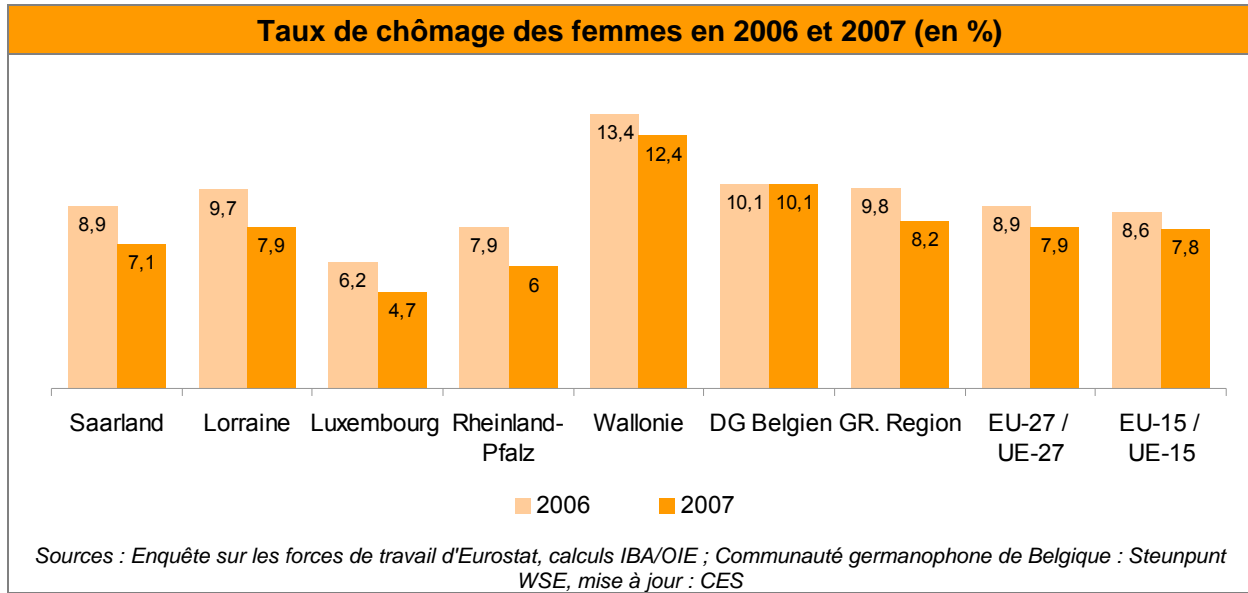
<sup>26</sup> Pour une analyse des zones d'emploi en Lorraine, on peut se référer à INSEE (2007) – S'employer ici et ailleurs : dynamiques des zones d'emploi en Lorraine, Economie lorraine n° 92, juin.



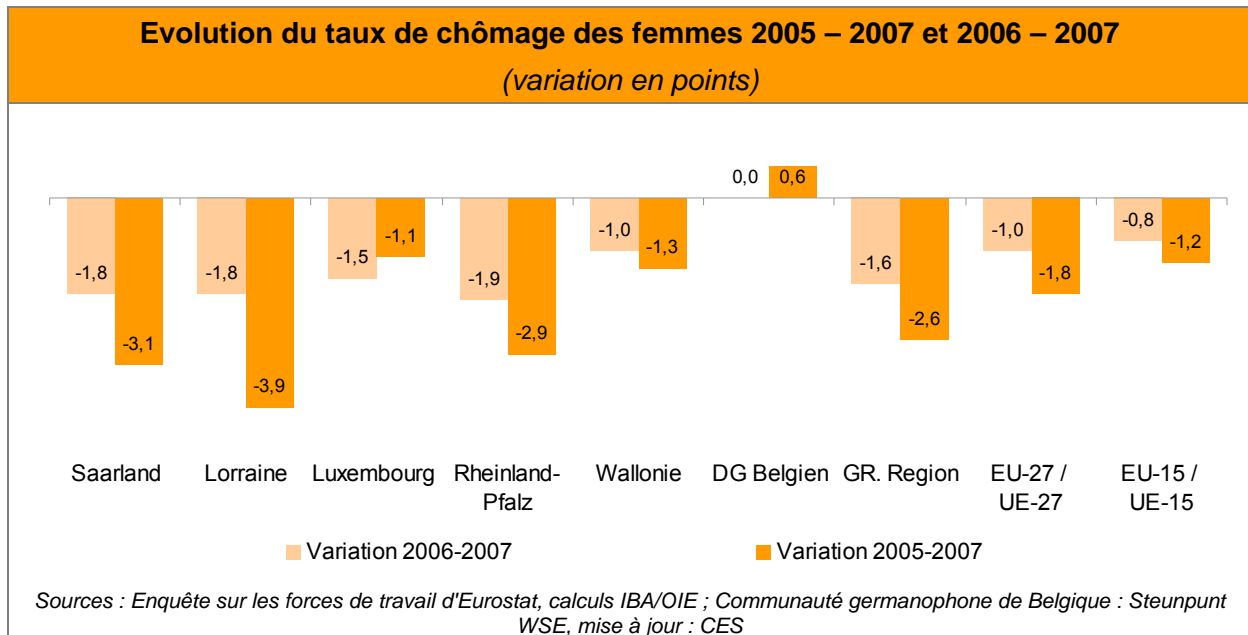
Depuis 2005, l'écart se resserre entre l'UE et la Grande Région. Celle-ci connaît en effet un recul plus fort du taux de chômage des hommes (-2,2 points contre -1,1 point pour l'UE-15 et -1,6 point pour l'UE-27). Les plus forts progrès en termes de variation du taux de chômage masculin entre 2005 et 2007 sont enregistrés, en Sarre (-3,8 points) et en Rhénanie-Palatinat (-2,8 points). Excepté le Luxembourg qui connaît une augmentation (+0,1 point), les régions lorraine et wallonne suivent un recul plus modéré de l'indicateur de l'ordre de -1,5 point.



S'agissant des femmes, le taux de chômage en Grande Région est à nouveau supérieur à celui de l'UE. En 2007, il est ainsi de 8,2% contre 7,9% pour l'UE-27 et 7,8% pour l'UE-15. A la différence des autres régions, la Wallonie a un taux de chômage féminin qui excède celui de la Grande Région avec 12,4%. C'est le cas aussi de la Communauté Germanophone de Belgique même si celle-ci se caractérise par un taux moins défavorable (10,1%) que celui de la Wallonie dans son ensemble. C'est le Luxembourg et la Rhénanie-Palatinat qui sont les plus performants avec respectivement 4,7% et 6%. Sarre et Lorraine s'intercalent avec 7,1% et 7,9%.



Comme pour les hommes, l'écart de niveau entre les taux de chômage féminins constatés dans la Grande Région et en UE se réduit entre 2005 et 2007. L'indicateur s'améliore plus nettement en Grande Région (-2,6 points contre -1,8 pour l'UE-27 et -1,2 pour l'UE-15). C'est à nouveau la Lorraine, la Sarre et la Rhénanie-Palatinat qui obtiennent les plus grands progrès (respectivement -3,9, -3,1 et -2,9 points) alors que le taux de chômage féminin régresse moins sensiblement au Luxembourg (-1,1 point) et en Wallonie (-1,3 point)



**Un nouveau resserrement des disparités hommes-femmes dans la Grande Région**

Entre 2005 et 2007, on constate dans la Grande Région une réduction de 0,5 point de l'écart entre le taux de chômage des hommes et celui des femmes. Le taux de chômage féminin est désormais supérieur de 1,1 point à celui des hommes. Cette tendance est moins affirmée au niveau de l'Union Européenne. On y constate au mieux pour l'UE-27 une diminution : -0,2 point de l'écart de taux de chômage (de 1,5 à 1,3 point).

Les disparités hommes-femmes reculent le plus en Lorraine, de 2,8 à 0,4 point, et au Luxembourg de 2,3 à 1,1 point. Les variations sont certes faibles en Rhénanie-Palatinat (de

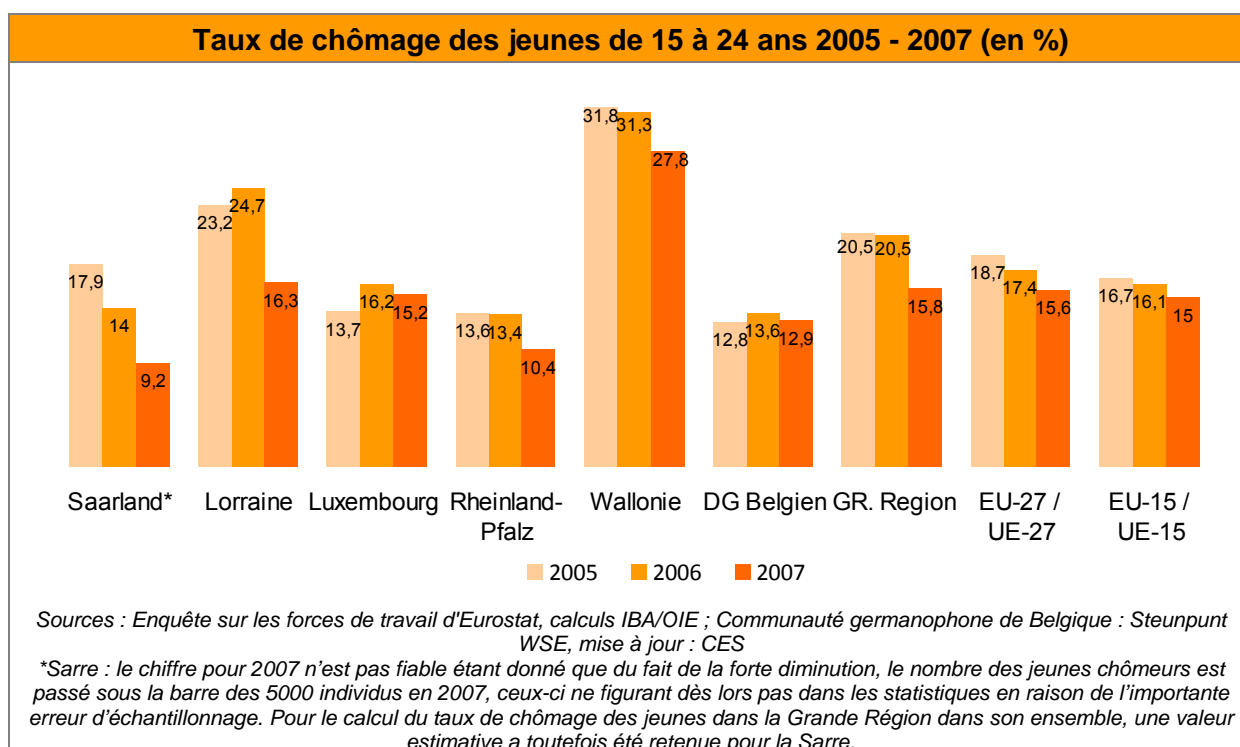


-0,1 point) mais on note surtout que c'est la région qui affiche la plus forte homogénéité des taux de chômage masculin et féminin au sein de la Grande Région. En effet, le taux de chômage des femmes n'est supérieur que de 0,1 point à celui des hommes en 2007. Les disparités hommes-femmes s'accroissent en Wallonie de 0,2 point : en 2007, le taux de chômage des femmes dépasse celui des hommes de 3,5 points (ce constat est encore plus marqué pour la Communauté Germanophone de Belgique). La Sarre constitue une particularité dans la Grande Région puisque c'est le taux de chômage des hommes qui est le plus élevé en 2005 (+1 point) et 2007 (+0,3 point). Il se rapproche de celui des femmes à raison de 0,7 point.

**Grandes disparités de niveau et d'évolution du taux de chômage des jeunes.**

En 2007 dans la Grande Région, le taux de chômage des jeunes est deux fois plus important que le taux de chômage global : 15,8% des jeunes de 15 à 24 ans sont sans emploi ce qui est proche de l'ensemble européen à 27 (15,6%) ou à 15 pays (15%).

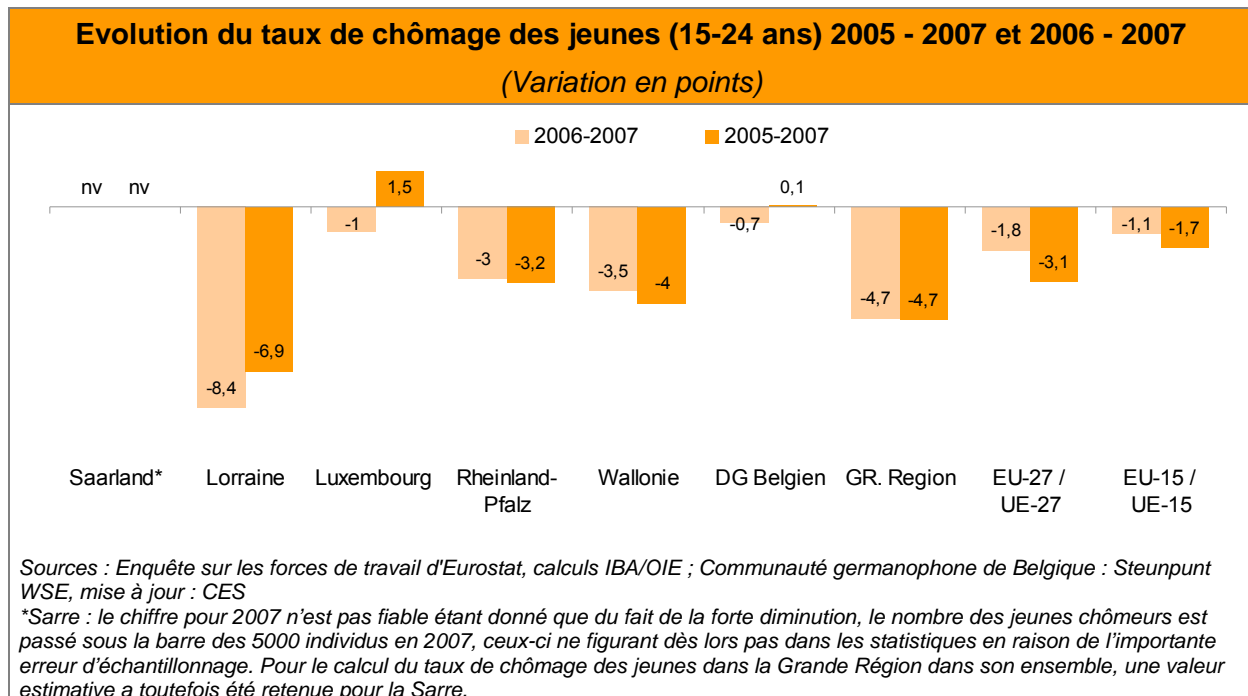
D'amples disparités régionales sont observables. La Rhénanie-Palatinat parvient mieux que les autres régions à insérer ses jeunes dans l'emploi : en 2007, respectivement 10,4% des jeunes actifs y sont au chômage.



La situation s'est également nettement améliorée en Sarre : la baisse a été tellement importante qu'aucun chiffre n'a pu être retenu dans le cadre de l'enquête sur les forces de travail pour 2007. Le nombre des jeunes chômeurs y est en effet inférieur à 5000 individus, valeur seuil pour un échantillonnage. Le Luxembourg se situe également en dessous du taux de la Grande Région avec un taux de 15,2%. Par contre, le taux de chômage des jeunes lorrains est, lui, supérieur de 0,5 point à la moyenne de la Grande Région. C'est la situation wallonne qui est de loin la plus défavorable avec un taux de chômage juvénile de près de 28%, soit presque trois fois plus que celui de la Rhénanie-Palatinat. Il convient toutefois ici de tenir compte également d'effets statistiques.

### Un recul du taux de chômage des jeunes plus fortement marqué dans la Grande Région qu'au niveau européen

En termes d'évolution du taux de chômage de la population des 15-24 ans, le constat d'ensemble est que la Grande Région progresse plus fortement que l'ensemble européen dans l'insertion professionnelle de ses jeunes. En effet, le taux de chômage des jeunes de la Grande Région régresse de -4,7 points entre 2005 et 2007 alors que le recul constaté dans l'UE-27 et dans l'UE-15 est respectivement de -3,1 points et de -1,7 point. Sur cette période, c'est la Sarre et la Lorraine (-6,9 points) qui enregistrent les plus nettes améliorations. On observe pour la Wallonie, caractérisée par le taux de chômage des jeunes le plus élevé, un recul de -4 points tandis que la Communauté Germanophone de Belgique connaît plutôt une stabilité. La diminution est moindre en Rhénanie-Palatinat mais il faut considérer le fait que le taux de chômage des 15-24 ans y est sensiblement plus faible que dans les autres régions et plus proche du taux de chômage global. Enfin, le Luxembourg connaît une élévation du taux de chômage des jeunes de 1,5 point.



### Le chômage des jeunes des valeurs de référence variables dans la Grande Région

L'observation de l'indicateur de part de chômage chez les jeunes de 15 à 24 ans permet de considérer le poids effectif du chômage dans la population de référence. En effet, si la scolarisation est importante et plus longue, le taux de chômage des 15-24 ans peut être élevé, la population active correspondante étant réduite. Dans un tel cas, le chômage ne peut donc concerner que peu d'individus de cette tranche d'âge. Ainsi, les modes de scolarisation dans le cadre de la formation professionnelle initiale exercent-ils une influence sur la taille de la population active jeune, notamment au regard de la place de l'apprentissage. Celui-ci conduit à comptabiliser dans la population active les jeunes en formation professionnelle sous ce statut d'alternance. Or, il est bien connu que l'apprentissage a une place importante dans le système de formation professionnelle allemand. Les jeunes s'y inscrivant sont considérés comme salariés et inclus à la population active. Les taux d'activité et d'emploi des jeu-

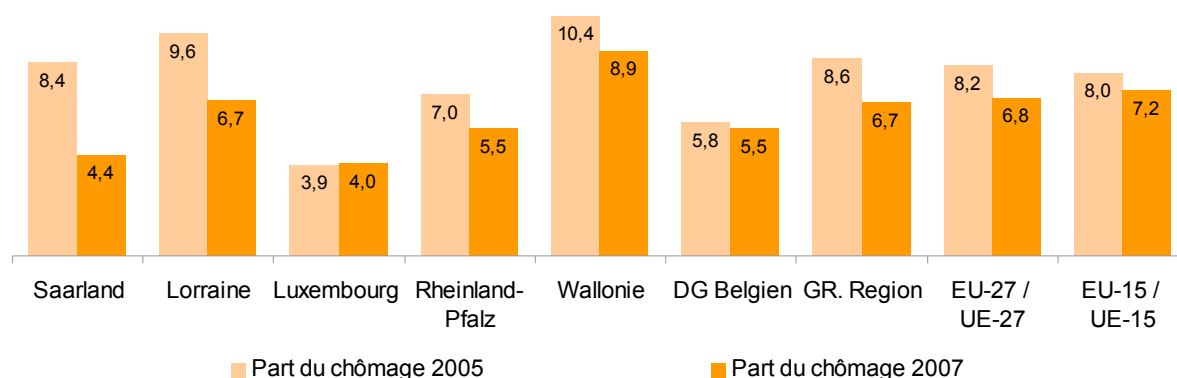
nes sont donc tendanciellement élevés par rapport à la France par exemple dont le système de formation ne fait pas une place aussi grande à l'apprentissage.

Qu'observe-t-on donc du point de vue du poids du chômage dans la population totale des 15-24 ans entre 2005 et 2007 ?

On retrouve en 2007 le classement établi au sein de la Grande Région lors de l'examen du taux de chômage. Les parts du chômage en Rhénanie-Palatinat (5,5%) et en Sarre ( n.c.) sont inférieures à la moyenne de la Grande Région (6,7%). C'est également le cas pour le Luxembourg (4%). Le poids du chômage dans ces trois composantes régionales est très nettement inférieur à ceux de la Wallonie (près de 9%) et de la Lorraine (6,7%), laquelle se situe exactement au niveau de la moyenne de la Grande Région.

Depuis 2005, la part du chômage des jeunes s'est améliorée partout à l'exception du Luxembourg où elle est quasiment stable. La Grande Région fait mieux que l'ensemble européen avec un recul de l'indicateur de près de 2 points. Hormis la Sarre, c'est la Lorraine qui bénéficie du plus fort recul de la part du chômage chez les jeunes avec -3 points environ. Wallonie et Rhénanie-Palatinat suivent aussi la même tendance à la baisse avec -1,5 point chacune.

#### Part des chômeurs dans le groupe d'âge des 15-24 ans au total en 2005 et 2007 (en %)



Sources : Enquête sur les forces de travail d'Eurostat, calculs IBA/OIE ; Communauté germanophone de Belgique : Steunpunt WSE, mise à jour: CES

\*Sarre : le chiffre pour 2007 n'est pas fiable étant donné que du fait de la forte diminution, le nombre des jeunes chômeurs est passé sous la barre des 5000 individus en 2007, ceux-ci ne figurant dès lors pas dans les statistiques en raison de l'importante erreur d'échantillonnage. Pour le calcul du taux de chômage des jeunes dans la Grande Région dans son ensemble, une valeur estimative a toutefois été retenue pour la Sarre.

La problématique du chômage des jeunes renvoie directement à la question de la qualification scolaire et professionnelle des jeunes ainsi qu'aux caractéristiques de la transition entre sortie du système éducatif et insertion professionnelle. L'analyse comparée du chômage des jeunes et de son évolution dans la Grande Région requerrait de prendre en compte les caractéristiques sociétales des différentes composantes régionales sur ces plans.

#### **Le chômage de longue durée : un problème structurel du marché du travail**

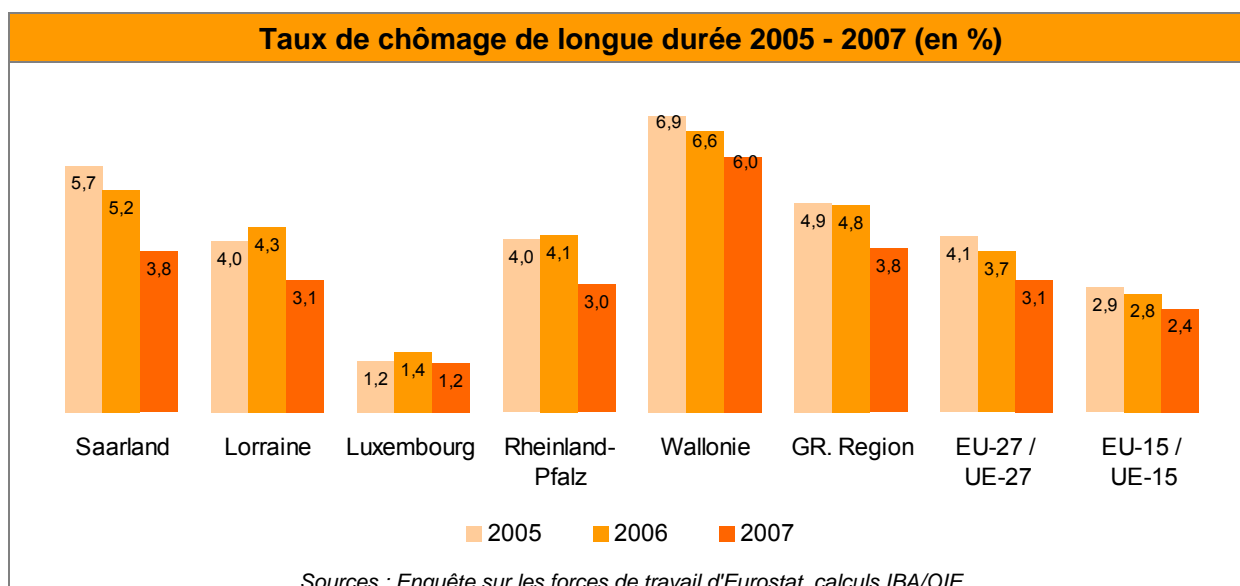
Le chômage de longue durée traduit les problèmes structurels du marché du travail. A mesure que le chômage se prolonge, un grand nombre de problèmes individuels surviennent : ainsi les personnes frappées durablement par le chômage présentent-elles plus fréquemment des problèmes physiques et psychiques, perdent progressivement leurs qualifications,

les connaissances et l'expérience professionnelles acquises et sont par ailleurs victimes d'un isolement social et culturel du fait de l'appauvrissement matériel. L'éloignement durable de l'emploi et du travail pose la question du maintien de l'employabilité des personnes concernées pour favoriser leur réinsertion professionnelle. D'où l'enjeu que représentent d'une part la formation professionnelle à des fins de reconversion, d'entretien ou d'approfondissement des compétences et d'autre part l'accompagnement individualisé des chômeurs de longue durée.

Le taux de chômage de longue durée est le rapport entre le nombre de personnes au chômage depuis plus de 12 mois et la population active

### Le chômage de longue durée en recul dans la Grande Région

Entre 2005 et 2007, le taux de chômage de longue durée a reculé de 1 point dans la Grande Région pour s'établir à présent à 3,8%. Les conditions économiques généralement favorables durant cette période se sont ainsi également répercutées sur la situation du chômage de longue durée qui s'est ainsi améliorée.



### Un taux de chômage de longue durée cependant toujours supérieur à la moyenne européenne

En dépit de ces évolutions positives, le taux de chômage de longue durée de la Grande Région se situe toujours nettement au-dessus de la moyenne européenne (EU-27 : 3,1%, EU-15 : 2,4%). Au sein de l'espace de coopération, c'est la Wallonie qui est la plus fortement touchée ; avec un taux de 6% actuellement, la région belge dépasse largement la moyenne à la fois de la Grande Région et de l'Union européenne. Au Luxembourg en revanche, le chômage de longue durée revêt, avec un taux stabilisé à 1,2%, un caractère sensiblement plus anecdotique. A bonne distance suivent la Rhénanie-Palatinat et la Lorraine qui, avec respectivement 3,0 et 3,1%, enregistrent un taux toutefois nettement inférieur à la moyenne de la Grande Région. La Sarre se situe quant à elle dans cette moyenne et connaît, en perdant 2 points par rapport à 2005, la baisse la plus importante du taux de chômage de longue durée.

**Chômage de longue durée**

|                 | Variation du taux de chômage de longue durée 2005-2007 en points | Part du chômage de longue durée dans le chômage global |                               |
|-----------------|--|--|-------------------------------|
|                 |  | 2007   | Variation 2005-2007 en points |
| Saarland        | -2,0   | 51,9   | -1,5                          |
| Lorraine        | -0,9   | 40,2   | 1,4                           |
| Luxembourg      | 0,0  | 28,7   | 2,2                           |
| Rheinland-Pfalz | -1,0   | 50,4   | 4,3                           |
| Wallonie        | -1,0   | 57,0   | -1,7                          |
| GR. Region      | -1,0   | 50,5   | 1,4                           |
| EU-27 / UE-27   | -1,0   | 43,0   | -3,1                          |
| EU-15 / UE-15   | -0,5   | 40,5   | -1,4                          |

Sources : enquête sur les forces de travail d'Eurostat, calculs IBA/OIE

### ***Un demandeur d'emploi sur deux dans la Grande Région demeure plus d'une année sans emploi***

Les bons résultats enregistrés par la baisse du taux de chômage à long terme ne doivent toutefois pas occulter le fait que ce groupe de personnes justement reste confronté à des difficultés toutes particulières sur le marché du travail et représente par ailleurs la majeure partie des demandeurs d'emploi : en 2007, 50,5% de tous les chômeurs dans la Grande Région étaient en recherche d'emploi depuis plus d'un an – sensiblement plus que la moyenne de l'UE. Dans l'espace de coopération, on observe ici contrairement à la tendance au niveau européen – encore une légère progression de 1,4 point par rapport à 2005. Ce résultat est avant tout dû à l'évolution en Rhénanie-Palatinat (+4,3 points), suivie du Luxembourg et de la Lorraine (+2,2 et. +1,4 points). En Wallonie et en Sarre, la part du chômage de longue durée dans le chômage total a en revanche reculé de respectivement 1,7 et 1,5 point entre 2005 et 2007. Dans ces deux régions, les taux se situent toutefois nettement au-dessus de la moyenne de la Grande Région. La Rhénanie-Palatinat se situe ici globalement dans cette moyenne, la Lorraine et tout particulièrement le Luxembourg enregistrant quant à eux des chiffres sensiblement inférieurs.

## 5. Emploi global

### 5.1 Taux d'emploi

Le **taux d'emploi** est un indicateur clé pour les analyses relatives au marché du travail et la description du contexte de la politique économique et de l'emploi à l'échelle de l'Europe. Il correspond à la part des salariés (actifs) de la population âgée de 15 à 64 ans. Il est considéré comme actif quiconque a, durant la semaine de référence, travaillé au moins une heure contre rémunération.<sup>27</sup> D'un point de vue aussi général, le taux d'emploi ne fournit toutefois aucune indication sur le volume de travail de groupes de salariés précis, ce dont il y a lieu de tenir compte de manière appropriée dans la description des données, car le temps de travail des hommes et des femmes diffère souvent fortement. Si le taux d'emploi doit fournir une image réaliste de la situation de la politique de l'emploi dans la Grande Région, il est impératif que la part très importante des femmes sous contrat de travail à temps partiel soit, comme il se doit, prise en considération. Il en est de même d'autres groupes de personnes sur le marché du travail.

#### **Taux d'emploi et objectifs de Lisbonne et de Stockholm**

Depuis son lancement en 1997, la Stratégie Européenne pour l'Emploi (SEE) tient un rôle central dans la coordination des mesures politiques de l'UE en faveur de la création d'emplois de meilleure qualité pour tous. Lors du Conseil européen de Lisbonne en mars 2000, l'UE s'est fixé comme objectif de devenir, au cours de la décennie à venir, l'espace économique (basé sur la connaissance) le plus concurrentiel et le plus dynamique au monde, capable de générer une croissance économique durable, doté d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité ainsi que d'une plus grande cohésion sociale. Le centre de gravité de la SEE s'est déplacé et il n'est plus question aujourd'hui de réduire le chômage, mais bien de créer les conditions du plein emploi. En 2005, le Conseil de l'Europe et la Commission ont acquis la conviction que la stratégie de Lisbonne devait être modifiée et réorientée sur la croissance et l'emploi. Les trois objectifs liés au taux d'emploi, notamment, de la stratégie de Lisbonne sont à cet égard primordiaux : globalement, un taux d'emploi moyen de 70% doit être atteint d'ici 2010 ; chez les femmes à 60% et chez les salariés âgés (entre 55 et 64 ans), à 50%.

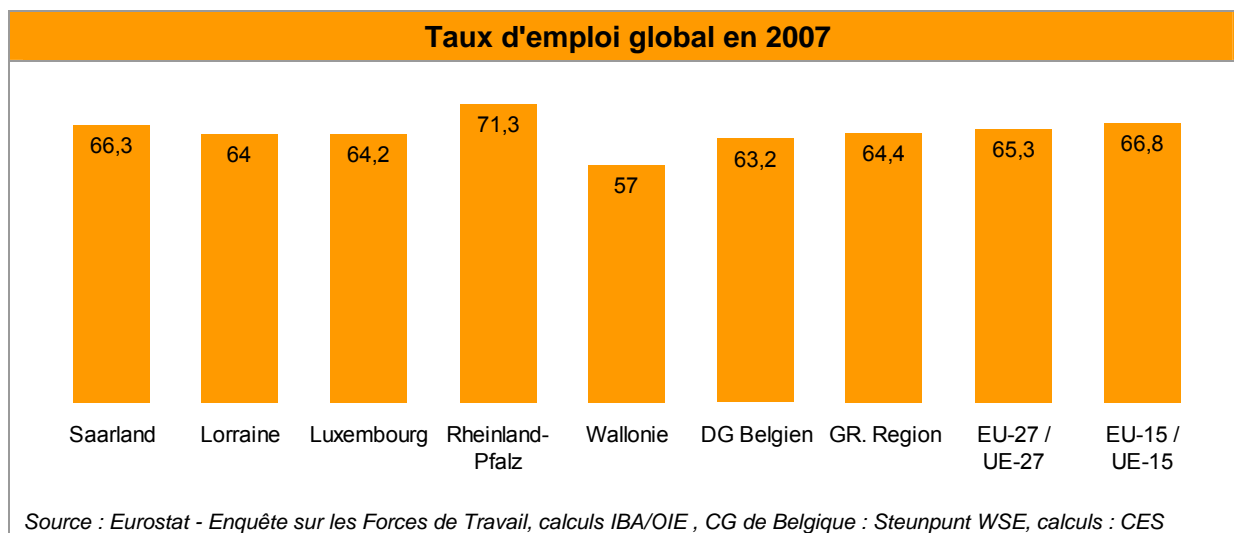
Les perspectives d'une croissance forte de l'emploi étant limitées dans un futur proche, la réalisation de l'objectif global de la SEE sera sans doute retardée de quelques années. Au niveau européen, les évolutions récentes au regard des objectifs concernant les femmes et les personnes âgées de 55 à 64 ans semblent toutefois prometteuses - même si le chemin à parcourir est encore long dans certaines régions<sup>28</sup>.

<sup>27</sup> Sont également comptabilisées toutes les personnes dont le contrat de travail est suspendu durant la semaine de référence ( par ex. congé sabbatique ou parental).

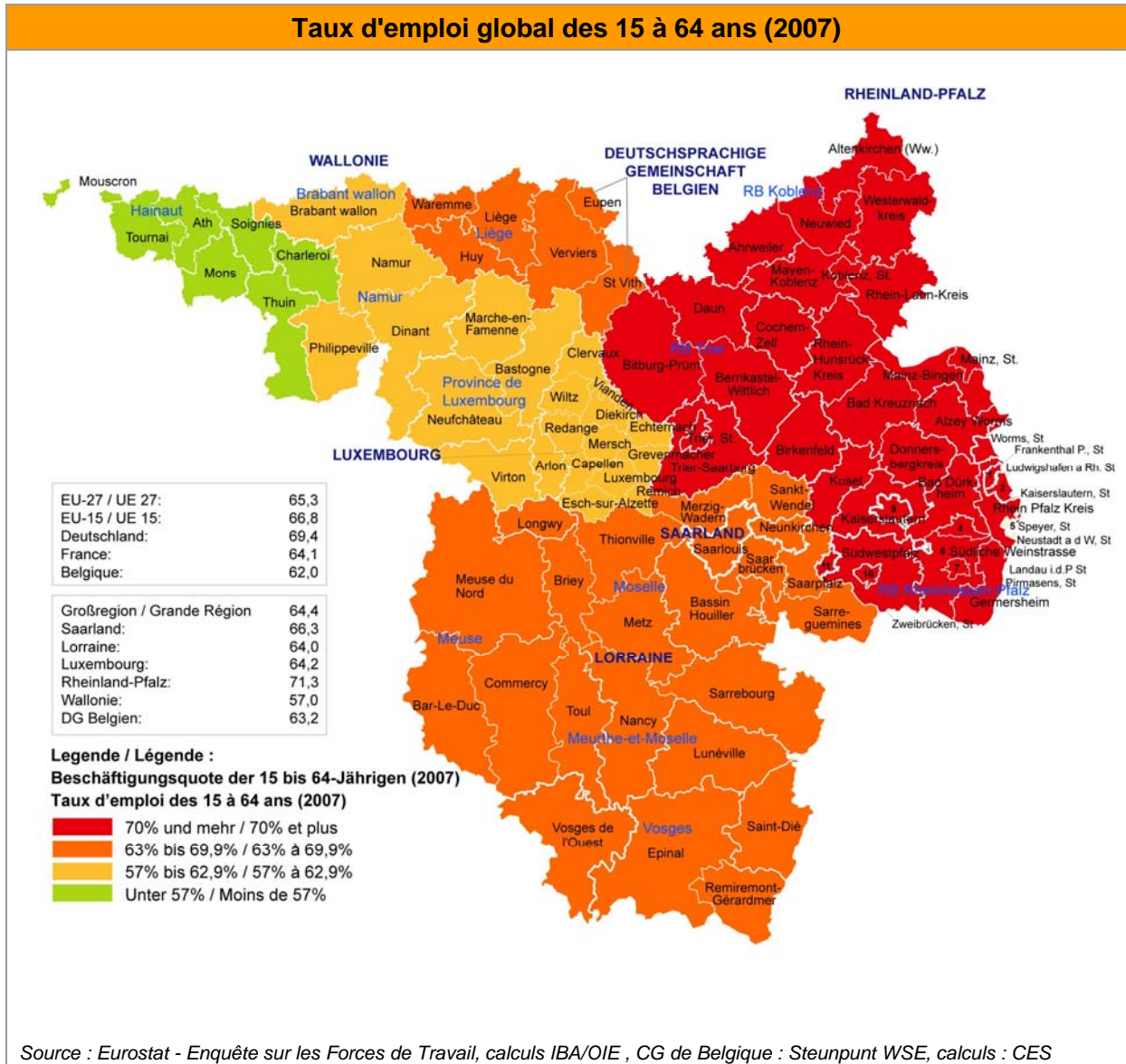
<sup>28</sup> Commission européenne (Ed.) : Des régions en pleine croissance, une Europe en pleine croissance – Quatrième rapport sur la cohésion économique et sociale – COM (2007) 694 final, Luxembourg : Office des publications officielles des communautés européennes, 2007, p. 20.

### Des disparités régionales du taux d'emploi au sein de la Grande Région

Selon l'enquête sur les Forces de Travail de l'UE, le taux d'emploi de la Grande Région s'établit en 2007 à 64,4%, soit un niveau inférieur à la moyenne européenne (65,3% dans l'UE des 27, 66,8% pour l'UE des 15). Au sein de la Grande Région, seule la Rhénanie-Palatinat affiche une valeur de 71,3% et atteint ou dépasse même, très nettement, les résultats européens. Avec un taux de 66,3%, la Sarre se situe au niveau de cette moyenne européenne, voire légèrement au-dessus du taux d'emploi de l'UE des 27.



En revanche, le Luxembourg a même perdu un peu de terrain par rapport à 2005. En effet, à cette dernière date, le taux d'emploi de cette composante régionale (63,6%) était au même niveau que la moyenne de l'UE des 27 (63,7%). Deux ans plus tard, cette entité régionale accuse un écart d'un peu plus d'un point : 64,2% contre 65,3%. Au sein de la Grande Région, les performances en matière de taux d'emploi sont donc très disparates. C'est en effet en Rhénanie-Palatinat qu'il est nettement le plus élevé (71,3%) et en Wallonie qu'il est le plus faible (57%). Cet écart s'est, semble-t-il, même creusé depuis 2005. A cette date, le taux d'emploi global s'échelonnait de 66,9% en Rhénanie-Palatinat à 56,1% en Wallonie. En 2007, les autres composantes régionales occupent une position intermédiaire entre ces deux dernières entités territoriales, avec par ordre décroissant, la Sarre (66,3%), le Luxembourg (64,2%), la Lorraine (64%) et la CG de Belgique (63,2%).

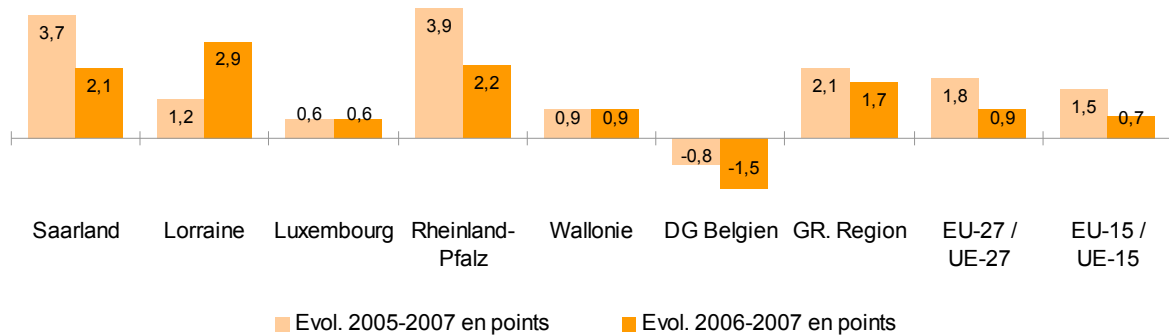


### **Amélioration de l'emploi dans presque toutes les composantes régionales depuis 2005**

Au sein de la Grande Région, le taux d'emploi a progressé de plus de 2 points entre 2005 et 2007. Ce résultat positif représente une évolution significative qui traduit un certain dynamisme du marché régional du travail. Alors qu'elle était inférieure en 2005 à l'évolution européenne, cette progression du taux d'emploi global a dépassé celle observée dans l'UE des 27 (de plus de 1,8 point) ou celle de l'UE des 15 (de plus de 1,5 point). Si l'on considère la dernière année (2006), cette croissance du taux de l'emploi pour la Grande Région est plus élevée que dans l'UE des 27 et l'UE des 15 : + 1,7 points contre respectivement +0,9 et +0,7 pour l'UE des 27 et l'UE des 15. On relève une amélioration de l'emploi dans presque toutes les composantes régionales. C'est en particulier dans les deux Länder allemands que cette poussée du taux d'emploi est la plus forte, avec +3,9 points (Rhénanie-Palatinat) et +3,7 points (Sarre) entre 2005 et 2007. La CG de Belgique est la seule région partenaire de l'espace de coopération à afficher une évolution négative : le taux d'emploi y a baissé de 0,8 point entre 2005 et 2007 et de 1,5 point entre 2006 et 2007.



### Evolution du taux d'emploi global entre 2005 - 2007 et 2006 - 2007 (évolution en points)

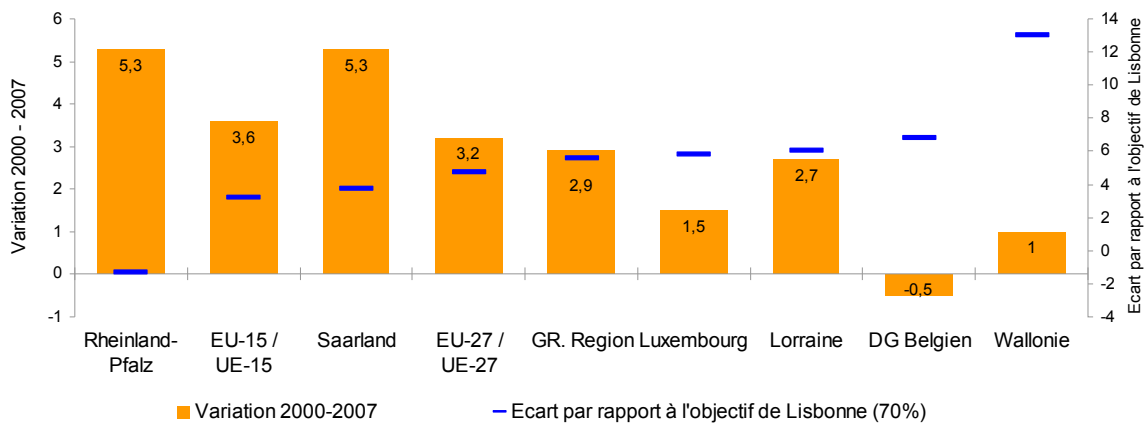


Source : Eurostat - Enquête sur les Forces de Travail, calculs IBA/OIE, CG de Belgique : Steunpunt WSE, calculs : CES

Sur une période plus longue, entre 2000 et 2007, il apparaît que cette tendance à l'amélioration du taux d'emploi est véritablement prononcée. En effet, excepté encore une fois la CG de Belgique qui affiche une légère baisse de son taux d'emploi (-0,5 point) sur cette période, toutes les autres entités régionales connaissent une amélioration significative de cet indicateur. Nous retrouvons d'ailleurs en tête les composantes régionales allemandes : la Rhénanie-Palatinat et la Sarre avec pour chacune +5,3 points, soit une progression très nettement supérieure à la moyenne de la Grande Région (+2,9 points). Avec + de 2,7 points entre 2000 et 2007, la progression du taux d'emploi lorrain reflète les énormes progrès faits sur le terrain de l'emploi dans cette région française marquée encore par d'importantes restructurations de son système de production, et particulièrement dans ses industries traditionnelles.

D'ampleur moindre, le taux d'emploi en Wallonie et au Luxembourg sur cette période a gagné autour d'un point sur cette période. Il est nécessaire de rappeler néanmoins que le taux d'emploi se calcule à partir des emplois au lieu de résidence. Aussi, cette dernière observation doit-elle être nuancée. Le marché du travail luxembourgeois en particulier se caractérise par un important dynamisme en termes de créations d'emplois, occupés le plus souvent par des frontaliers.

### Evolution du taux d'emploi global entre 2000 et 2007 et écart par rapport à l'objectif de Lisbonne de 70% en 2010 (en points)



Source : Eurostat - Enquête sur les Forces de Travail, calculs IBA/OIE, CG de Belgique : Steunpunt WSE, calculs : CES  
 Information pour l'interprétation du graphique : l'ordre d'apparition des régions se fait sur la base de l'écart par rapport à l'objectif de Lisbonne. Plus une région est à gauche du graphique, plus elle est proche de l'objectif. La hauteur des barres correspond à l'évolution des taux d'emploi sur la période 2000-2007 en points.

#### Rapprochement de l'objectif de Lisbonne, mais à un rythme modéré

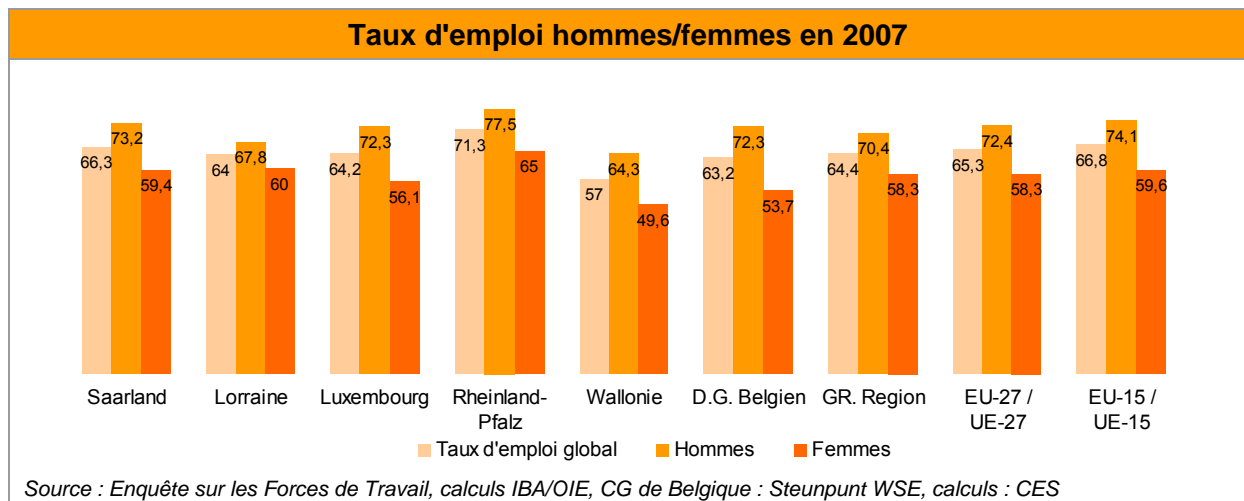
Selon l'objectif européen d'un taux d'emploi de 70%, fixé pour 2010 par la Stratégie de Lisbonne pour les Etats membres de l'Union Européenne, la Grande Région n'est plus qu'à 5,6 points de cet objectif, même si le chemin à parcourir semble encore long, surtout dans le contexte actuel de morosité de l'économie. Avec un taux d'emploi de 71,3%, seule la Rhénanie-Palatinat a déjà atteint, voire dépassé cet objectif. Pour les autres composantes régionales, nous pouvons observer des situations très différenciées. En effet, avec un écart de 13 points, c'est la Wallonie qui en est le plus loin, et avec un écart de 3,7 points, c'est la Sarre qui en est le plus proche. Avec respectivement 5,8 points et 6 points, le Luxembourg et la Lorraine se situent à des distances intermédiaires. Notons qu'en termes de dynamisme, des efforts ont été réalisés par chacune des composantes territoriales de la Grande Région pour se rapprocher de cet objectif européen. En effet, l'écart séparant le taux d'emploi de cet objectif de Lisbonne s'est réduit avec lenteur, mais l'évolution est encourageante dans toutes les composantes régionales. Pour la Grande Région, cet écart qui était de 8,5 points en 2000 n'est plus que de 5,6 points en 2007, soit une réduction de trois points. C'est en Rhénanie-Palatinat que les performances sont les plus remarquables avec un écart qui s'est même inversé en 2007 pour dépasser de 1,3 point l'objectif de Lisbonne, alors qu'il fallait encore 4 points en 2000 à cette entité territoriale pour l'atteindre.

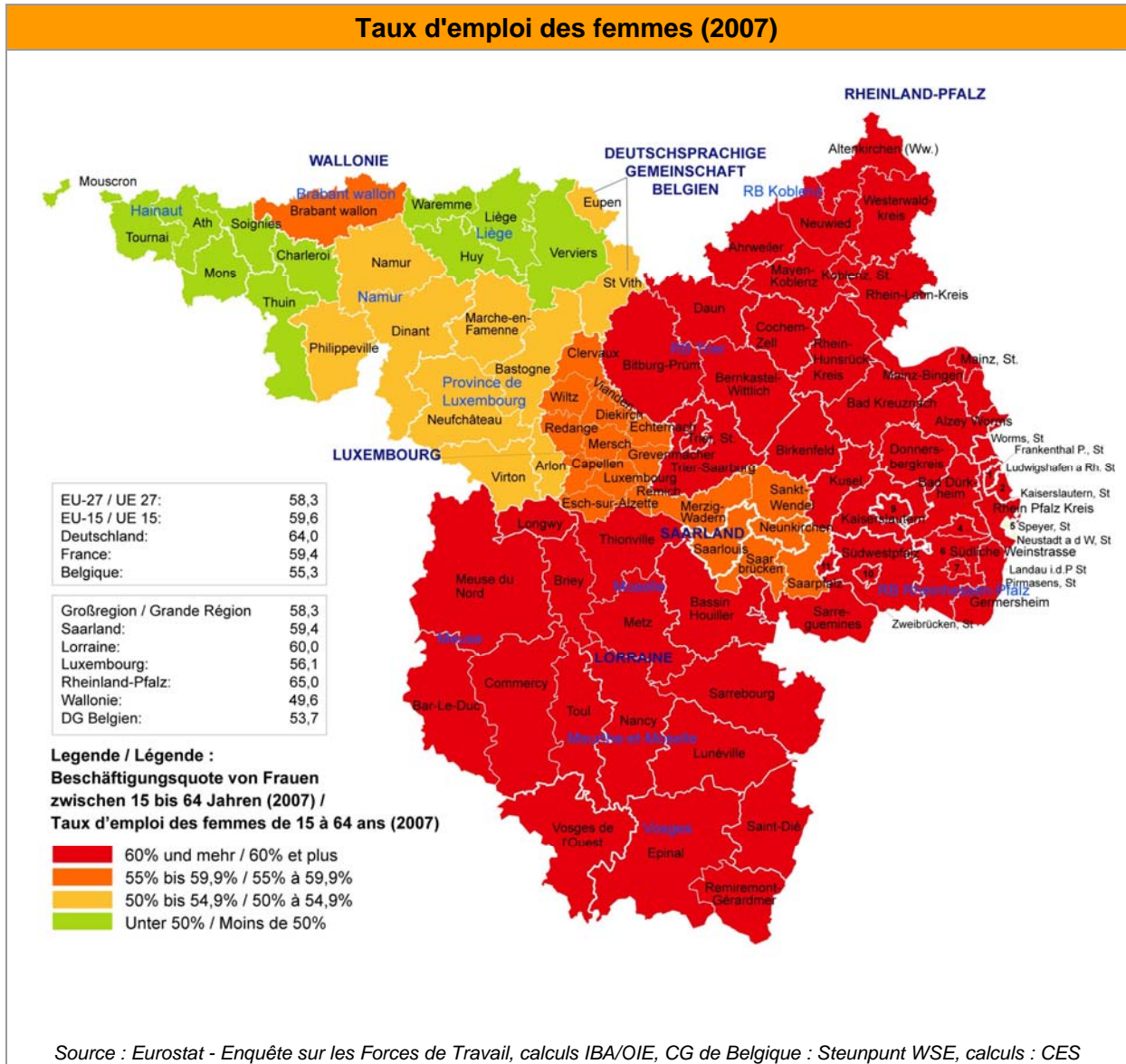
Pour la Sarre, la distance à parcourir pour atteindre cet objectif s'est réduite de 5 points entre 2000 et 2007. La région allemande, qui était à 9 points de cet objectif en 2000, n'en est plus qu'à un peu moins de 4 points sept années plus tard. De façon plus timide, les écarts se sont également réduits en Lorraine (-2,7 points). Cette composante régionale affiche encore des écarts assez élevés par rapport à l'objectif de Lisbonne. Ces derniers s'établissent en effet à 8,7 points en 2000 et à 6 points en 2007. Avec plus de lenteur encore, le Luxembourg affichait un écart de 7,3 points en 2000. Cet intervalle ne s'est réduit que de 1,5 point pour s'établir 7 années plus tard à 5,8 points de l'objectif de Lisbonne. La Wallonie affiche la même tendance et n'a réussi à réduire cet intervalle que de 1 point, alors que l'écart reste le plus élevé au sein de la Grande Région (14 et 13 points en 2000 et en 2007). Dans un

contexte de réduction du taux d'emploi, la CG de Belgique accuse même une légère tendance inverse avec un accroissement de cet écart. Celui-ci passe de 6,3 points en 2000 à 6,8 points en 2007. Ces dernières composantes régionales doivent intensifier leurs efforts dans le domaine de la création d'emplois de qualité et d'accès aux emplois.

### Des différences marquées du taux d'emploi global hommes/femmes

Au sein de la Grande Région, le taux d'emploi des hommes s'établit à un peu plus de 70% en 2007, soit un résultat significativement inférieur à la moyenne européenne (72,4% pour l'UE des 27 et 74,1% pour l'UE des 15). A l'inverse, le taux d'emploi des femmes dans la Grande Région est semblable à la moyenne de l'UE des 27. Il est cependant inférieur de 1,3 point à celui de l'UE des 15. Le taux d'emploi des hommes est nettement supérieur à celui des femmes au niveau européen et dans la Grande Région et ses composantes ; cet écart est relativement prononcé pour le Luxembourg avec une différence de 16,2 points. Cette faiblesse de l'activité des femmes appelle sans doute des actions dans la politique de l'emploi visant à favoriser l'emploi des femmes, par exemple des mesures qui facilitent la conciliation de la vie familiale et de l'activité professionnelle. La Stratégie Européenne de l'Emploi s'est penchée sur cette question. Le développement du travail à temps partiel pourrait en effet constituer une réponse adéquate à cette préoccupation en facilitant l'adéquation entre activité professionnelle et vie familiale. Les politiques de l'emploi doivent également se pencher sur l'environnement du travail et de la famille, par ex. le développement de structures d'accueil d'enfants de bas âge (crèches, foyers ou autres). Tous les acteurs politiques ont pris conscience de ce problème. Le développement de Maisons Relais au Luxembourg par ex., qui accueillent les enfants durant la journée, l'augmentation de la capacité d'accueil des crèches ou d'autres initiatives de ce type constituent de bonnes orientations.





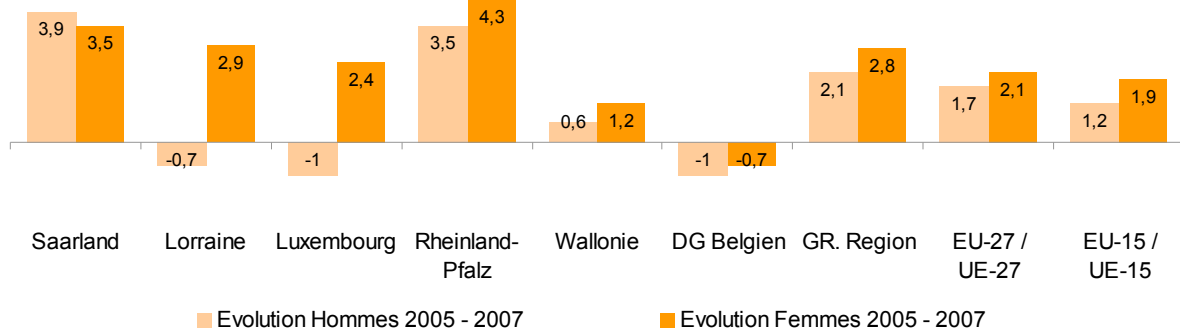
### **Une évolution dynamique du taux d'emploi plus prononcée chez les femmes que chez les hommes**

Plus forte que chez les hommes, cette augmentation du taux d'emploi des femmes traduit la participation croissante des femmes à la vie active. Il s'agit d'une tendance à long terme que l'on observe en Europe depuis les années cinquante du siècle passé. La Grande Région n'échappe pas à cette évolution dynamique. En effet, selon les données publiées par Eurostat, la progression du taux d'emploi des femmes (+2,8 points entre 2005 et 2007) est même plus prononcée qu'au niveau européen : +2,1 points pour l'UE des 27 et +1,9 point pour l'UE des 15. A l'exception encore une fois de la CG de Belgique qui connaît entre 2005 et 2007 une réduction de cet indicateur aussi bien chez les hommes (-1 point) que chez les femmes (-0,7 point), toutes les autres entités régionales s'inscrivent dans la tendance globale de forte progression de ce taux d'emploi des femmes. La palme revient encore une fois aux entités régionales allemandes, la Rhénanie-Palatinat et la Sarre, avec des progressions respectives de cet indicateur de 4,3 points et de 5 points. La Lorraine (+2,9 points) et le Luxembourg (+2,4 points) emboîtent le pas de ces entités régionales avec des progressions également prononcées du taux d'emploi des femmes. Dans certaines composantes régionales, nous

pouvons même observer sur la période considérée une légère réduction du taux d'emploi des hommes. Il s'agit notamment de la Lorraine (-0,7 point) et du Luxembourg (-1 point).

### Evolution du taux d'emploi hommes/femmes entre 2005 et 2007

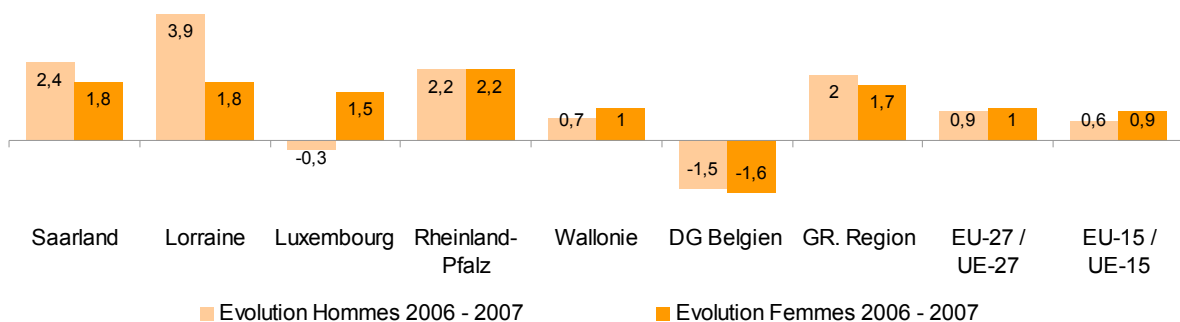
(évolution en points)



Source : Eurostat - Enquête sur les Forces de Travail, calculs IBA/OIE, CG de Belgique : Steunpunt WSE, calculs : CES

### Evolution du taux d'emploi hommes/femmes entre 2006 et 2007

(évolution en points)

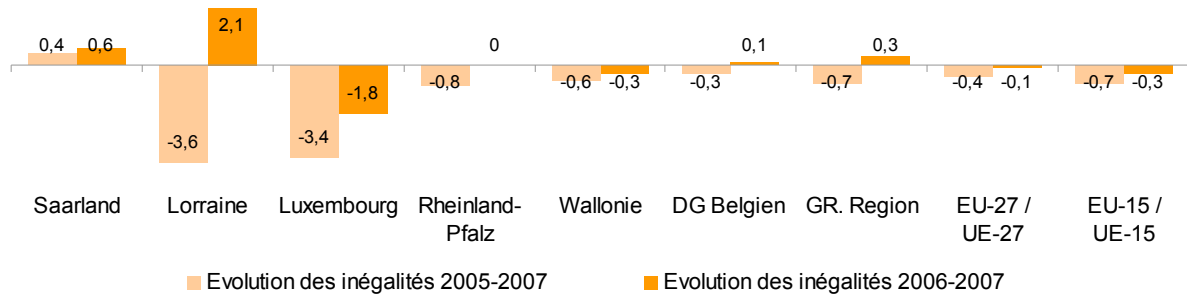


Source : Eurostat - Enquête sur les Forces de Travail, calculs IBA/OIE, CG de Belgique : Steunpunt WSE, calculs : CES

### Réduction des écarts entre les taux d'emploi des hommes et des femmes

La réduction de l'écart entre le taux d'emploi des hommes et celui des femmes, observée au cours des dernières années, s'est poursuivie. L'écart s'est réduit de 0,7 point au niveau de la Grande Région entre 2005 et 2007. Cette réduction est d'ailleurs la plus forte en Lorraine (-3,6 points) et au Luxembourg (-3,4 points). Elle est la plus faible au sein de la CG de Belgique (-0,3 point). A l'exception de la Sarre, les autres entités régionales se situent au niveau de la moyenne de la Grande Région : Wallonie (-0,6 point) et Rhénanie-Palatinat (-0,8 point). En Sarre, nous pouvons observer en revanche une petite tendance inverse car la différence entre le taux d'emploi des hommes et celui des femmes s'est légèrement accrue. Ces différences au niveau des résultats régionaux indiquent que le travail des femmes est fortement lié d'une part au contexte socioéconomique et à son évolution, et d'autre part, ce qui est particulièrement important, à l'organisation institutionnelle du travail des femmes (par exemple la présence de structures d'accueil d'enfants de bas âge).

**Evolution des écarts entre les taux d'emploi des hommes et des femmes entre 2005 et 2007 et 2006-2007 (évolution en points)**

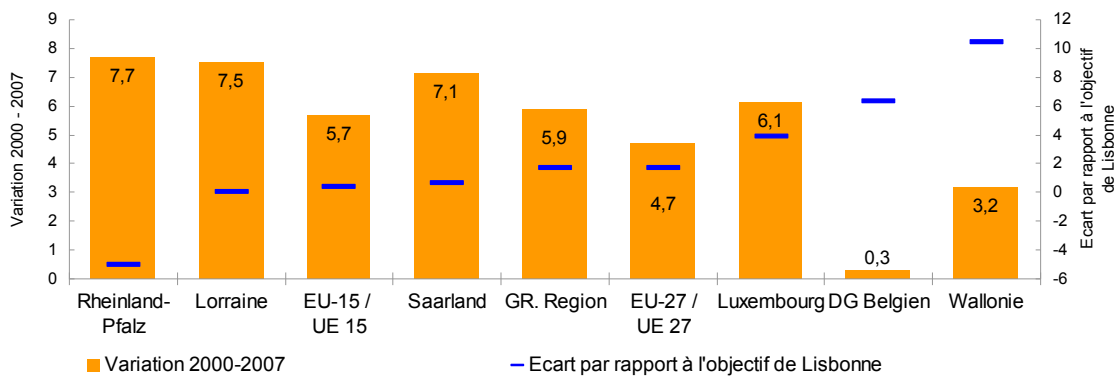


Source : Eurostat - Enquête sur les Forces de Travail, calculs IBA/OIE, CG de Belgique : Steunpunt WSE, calculs : CES

**Une progression significative du taux d'emploi des femmes depuis 2000 et un rapprochement de la Grande Région de l'objectif de Lisbonne**

L'évolution du taux d'emploi des femmes à partir de 2000 montre que la Grande Région affiche une progression prononcée avec un plus de 5,9 points. Celle-ci est d'ailleurs la plus forte en Rhénanie-Palatinat (+7,7 points), suivie de la Lorraine (+7,5 points), de la Sarre (+7,1 points) et du Luxembourg (+6,1 points). En revanche, la progression est modérée en Wallonie avec un plus de seulement 3,2 points.

**Evolution du taux d'emploi des femmes entre 2000 et 2007 et écart par rapport à l'objectif de Lisbonne (en points)**



Source : Eurostat - Enquête sur les Forces de Travail, calculs IBA/OIE, CG de Belgique : Steunpunt WSE, calculs : CES

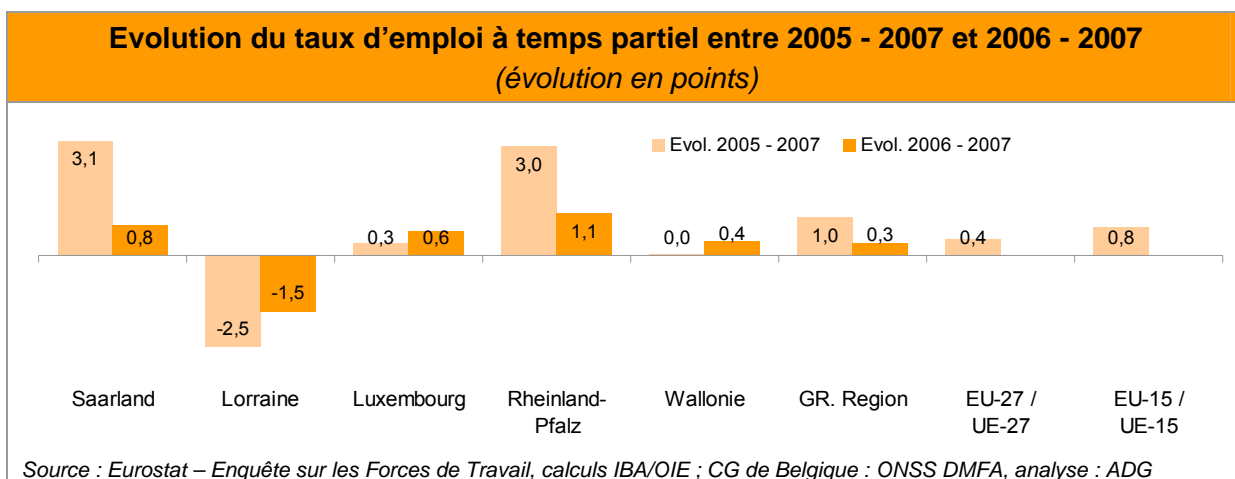
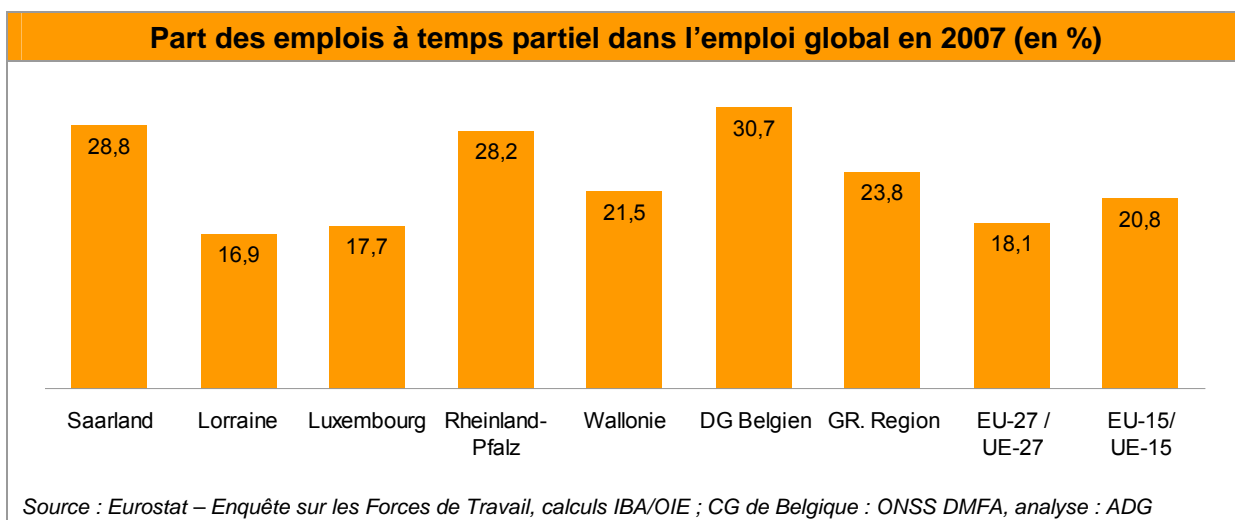
Ceci est encore plus vrai dans la CG de Belgique (+0,3 points) qui se démarque très nettement du reste de la Grande Région. Notons cependant que le manque de fiabilité de données en constante évolution, mais aussi les effets structurels, appellent à faire une utilisation prudente de ces résultats.

Seules la Rhénanie-Palatinat (65%) et la Lorraine (60%) ont atteint, voire dépassé pour la première composante régionale, l'objectif de Lisbonne d'un taux d'emploi des femmes de 60% en 2010. A l'exception de la Sarre qui affiche un taux d'emploi des femmes de 59,4% et est donc en passe d'atteindre l'objectif de Lisbonne, les autres composantes doivent intensifier leurs efforts, plus particulièrement la Wallonie qui est encore loin de cette barre. En effet,

dans cette entité régionale, le taux d'emploi des femmes s'établit à 49,6%, soit un écart de 10,4 points par rapport à l'objectif de Lisbonne.

**Au sein de la Grande Région, un peu plus d'un emploi sur 5 est un emploi à temps partiel**

En 2007, 23,8% des salariés de la Grande Région ont un emploi à temps partiel, ce qui vient confirmer la tendance à la hausse de cette forme d'activité, observée depuis plusieurs années. Le taux de la Grande Région est ainsi supérieur à la moyenne de l'UE des 27 (18,1%) et de l'UE des 15 (20,8%). Depuis 2005, la hausse de l'emploi à temps partiel (1 point) est plus élevée qu'en Europe. En Lorraine, cet indicateur affiche depuis 2004 une régression sensible : avec 16,9% en 2007, le taux a atteint la valeur la plus basse dans l'espace de coopération. La plus forte progression est enregistrée dans les régions allemandes (3 points). Entre-temps, plus de 28 pour cent des salariés y occupent un emploi à temps partiel. Au Luxembourg, la part détenue par l'emploi à temps partiel a augmenté de 0,3 point depuis 2005 ; s'établissant à 17,7%, elle est nettement inférieure au niveau de la Grande Région. Enfin, la situation reste inchangée en Wallonie avec une valeur légèrement plus élevée de 21,5%. Sur la base des dernières données disponibles pour la CG de Belgique (2006), cette entité régionale affiche même la proportion d'emplois à temps partiel la plus forte dans l'emploi total (30,7%).



Ces différences au niveau des résultats nécessitent que l'on examine plus en détail les spécificités régionales de la politique de l'emploi et du marché du travail. En effet, bien que la Stratégie Européenne de l'Emploi ait pour ambition de rapprocher ces politiques autour de lignes directrices communes, de fortes spécificités régionales demeurent.

### **Les emplois à temps partiel occupent très majoritairement les femmes au sein de la Grande Région ....**

Les emplois à temps partiel peuvent correspondre à des situations choisies par les salariés. Ils permettent le plus souvent de concilier l'activité professionnelle et la vie familiale. Il n'est donc pas étonnant de voir que les femmes sont particulièrement concernées par ce type d'emploi en Europe. Au sein de la Grande Région, plus de 82% de ces emplois sont pourvus par des femmes en 2007, une proportion nettement plus élevée que celle de l'UE des 27 (76,5%) ou encore que celle de l'UE des 15 (78%). Cette domination féminine dans l'emploi à temps partiel est observée dans toutes les composantes régionales de la Grande Région. C'est particulièrement au Luxembourg (91,9%) et en Lorraine (86,7%) que ces proportions sont les plus élevées et bien supérieures à la moyenne de la Grande Région. En Wallonie, en Rhénanie-Palatinat et en Sarre, cette proportion oscille autour de 81% et est donc inférieure à la moyenne de la Grande Région.

### **... mais sont de plus en plus occupés pour les hommes**

Cependant sur une période plus longue, nous pouvons observer depuis 2000 une tendance à la baisse de cette proportion d'emplois à temps partiel occupés par des femmes dans la Grande Région. En effet, celle-ci est passée de 86,6% en 2000 à 82,4% en 2007, soit une diminution de 4,2 points sur cette période. A l'échelle de l'UE, cette tendance à la baisse est cependant moins prononcée. Que traduit cette évolution négative ? La suppression d'emplois stables, un niveau de chômage relativement élevé malgré tout au sein de la Grande Région, le développement des emplois précaires amènent de plus en plus d'hommes à accepter des emplois à temps partiel, faute justement d'emplois à temps plein en nombre suffisant. Cette hypothèse mériterait d'être vérifiée dans le cadre d'une étude plus détaillée sur ce sujet. A l'exception de la Lorraine et du Luxembourg, qui connaissent depuis 2000 une augmentation de la part des femmes dans l'emploi à temps partiel, les autres composantes régionales, et plus particulièrement les composantes territoriales allemandes, sont concernées par ce mouvement à la baisse. En effet, en Rhénanie-Palatinat et en Sarre, cette diminution s'élève à 7 points respectivement.

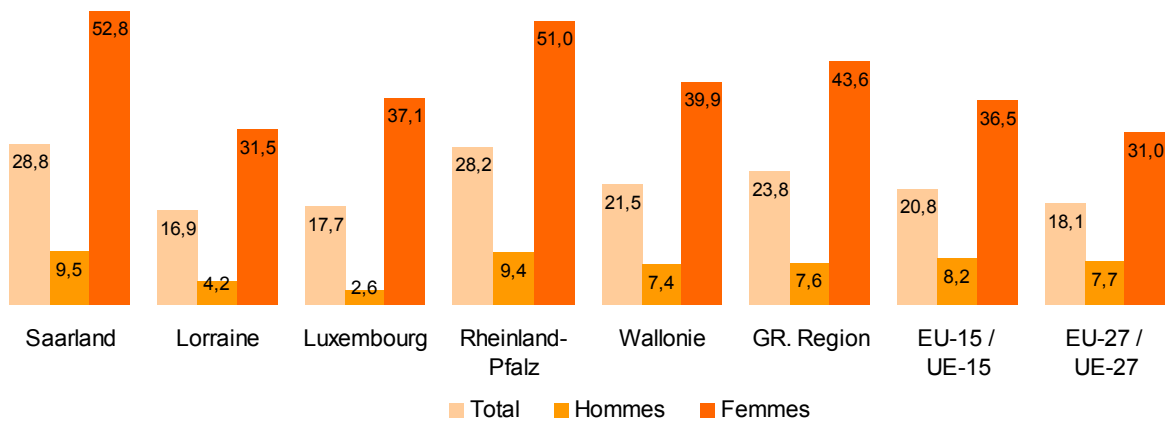
### **Part des femmes dans le nombre total d'emplois à temps partiel**

|                   | 2007        | 2006        | 2005        | 2004        | 2003        | 2002        | 2001        | 2000        |
|-------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Saarland          | 81,6        | 80,2        | 84,2        | 91,0        | 89,7        | 85,1        | 87,7        | 88,4        |
| Lorraine          | 86,7        | 91,2        | 85,4        | 82,7        | 84,3        | 85,7        | 87,7        | 84,6        |
| Luxembourg        | 91,9        | 91,3        | 92,0        | 91,2        | 92,8        | 90,9        | 90,5        | 90,2        |
| Rheinland-Pfalz   | 81,6        | 82,9        | 84,6        | 86,8        | 88,2        | 87,1        | 89,5        | 88,4        |
| Wallonie          | 80,6        | 82,0        | 81,4        | 81,6        | 83,7        | 82,6        | 83,2        | 83,7        |
| <b>GR. Region</b> | <b>82,4</b> | <b>83,9</b> | <b>84,1</b> | <b>85,3</b> | <b>86,6</b> | <b>85,6</b> | <b>87,4</b> | <b>86,6</b> |
| EU-15 / UE-15     | 78,0        | 78,1        | 78,7        | 79,2        | 79,4        | 79,4        | 79,9        | 79,9        |
| EU-27 / UE-27     | 76,5        | 76,7        | 77,6        | 78,0        | 78,2        | 78,0        | 78,4        | 78,4        |

Source : Eurostat - Enquête sur les Forces de Travail, calculs IBA / OIE



### Emploi à temps partiel en 2007 par sexe par rapport à l'emploi global par pays (en%)



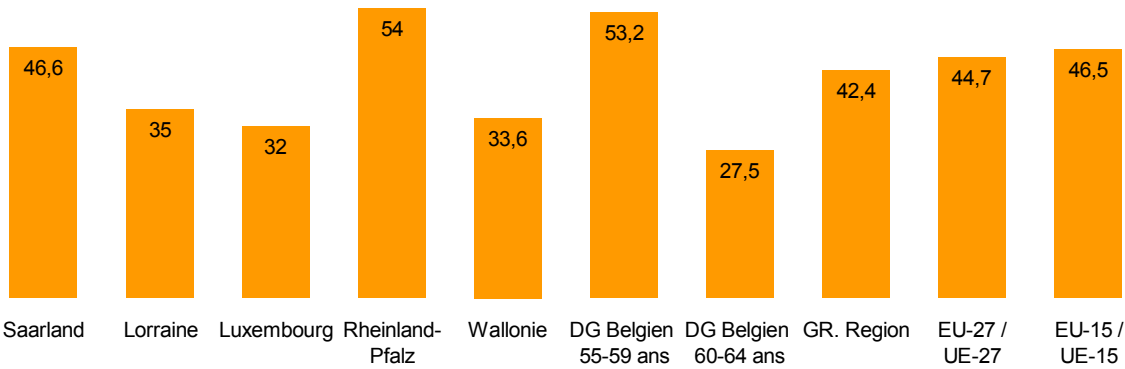
Source : Eurostat - Enquête sur les Forces de Travail, calculs IBA / OIE

On relève des disparités prononcées lorsque l'on analyse les taux d'emploi à temps partiel des hommes et des femmes. Dans la Grande Région, environ 44% des femmes qui travaillent et 7,6% des hommes ont un emploi à temps partiel en 2007. Le taux d'emploi à temps partiel des hommes est comparable au taux européen, alors que celui des femmes est bien supérieur à la moyenne. Comme pour les résultats précédents, les taux d'emploi à temps partiel sont de loin les plus élevés dans les deux régions allemandes de l'espace de coopération et sont également bien supérieurs à la moyenne européenne. Les autres composantes de la Grande Région affichent des valeurs nettement plus faibles.

#### **Un taux d'emploi de personnes âgées au sein de la Grande Région inférieur à la moyenne européenne**

En 2007, le taux d'emploi des personnes âgées de 55 ans à 64 ans s'établit à 42,4% au sein de la Grande Région, soit à un niveau très inférieur à celui de l'UE des 27 (44,7%) et de l'UE des 15 (46,5%). En regard du changement démographique et de la pénurie attendue de main-d'œuvre qualifiée du fait de la baisse de la population active potentielle, la (ré)insertion des personnes âgées dans le système d'emploi est l'un des principaux défis que doit relever la politique du marché de l'emploi. Véritable force de travail, les travailleurs âgés peuvent également constituer des vecteurs de transfert de connaissance, de compétence et de savoir aux générations plus jeunes. Se pose néanmoins la question de l'organisation et de l'incitation au travail de cette main-d'œuvre. Ce sujet est d'actualité dans le cadre de la Stratégie Européenne de l'Emploi, et plus particulièrement depuis sa relance au printemps 2005. Il est accordé une importance stratégique au travail des personnes âgées.

### Taux d'emploi des personnes âgées (55 à 64 ans) en 2007

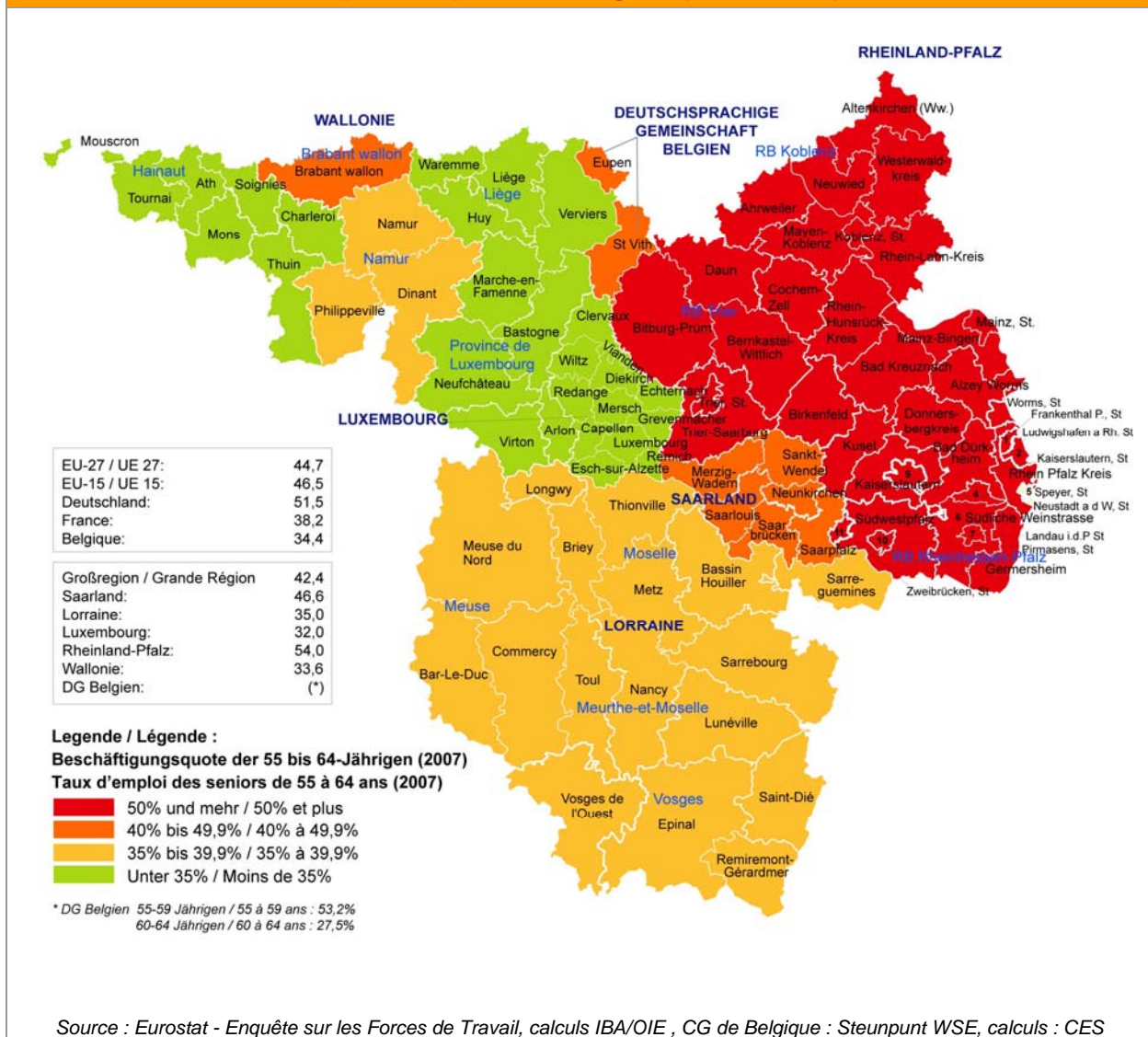


Source : Eurostat - Enquête sur les Forces de Travail, calculs IBA/OIE, CG de Belgique : Steunpunt WSE, calculs : CES

#### **Le niveau d'emploi des personnes âgées varie au sein de la Grande Région**

Dans l'espace de coopération, la Rhénanie-Palatinat affiche en 2007 le taux d'emploi des personnes âgées le plus élevé avec 54%. Et avec 32%, c'est au Luxembourg que ce taux est le plus faible. Entre ces deux positions extrêmes, nous trouvons la Sarre qui se démarque d'ailleurs très nettement avec un taux de 46,6%, suivie d'assez loin par la Lorraine avec 35% et la Wallonie avec 33,6%. Dans ces deux dernières composantes régionales, ces faibles taux d'emploi des travailleurs âgés s'expliquent par des raisons historiques. En effet, la reconversion industrielle s'est accompagnée d'importants plans sociaux, notamment dans la sidérurgie, les mines et l'industrie textile également. Le départ à la retraite anticipée a amorti la crise ; les actifs âgés de 55 ans environ se sont vus proposer des préretraites avec maintien d'une partie de leur rémunération. Ce dispositif a d'ailleurs été fortement critiqué par Bruxelles au début des années 2000, et particulièrement à l'adresse de la France qui a reçu une série de recommandations sur ce point dans le cadre de l'évaluation annuelle de sa politique de l'emploi.

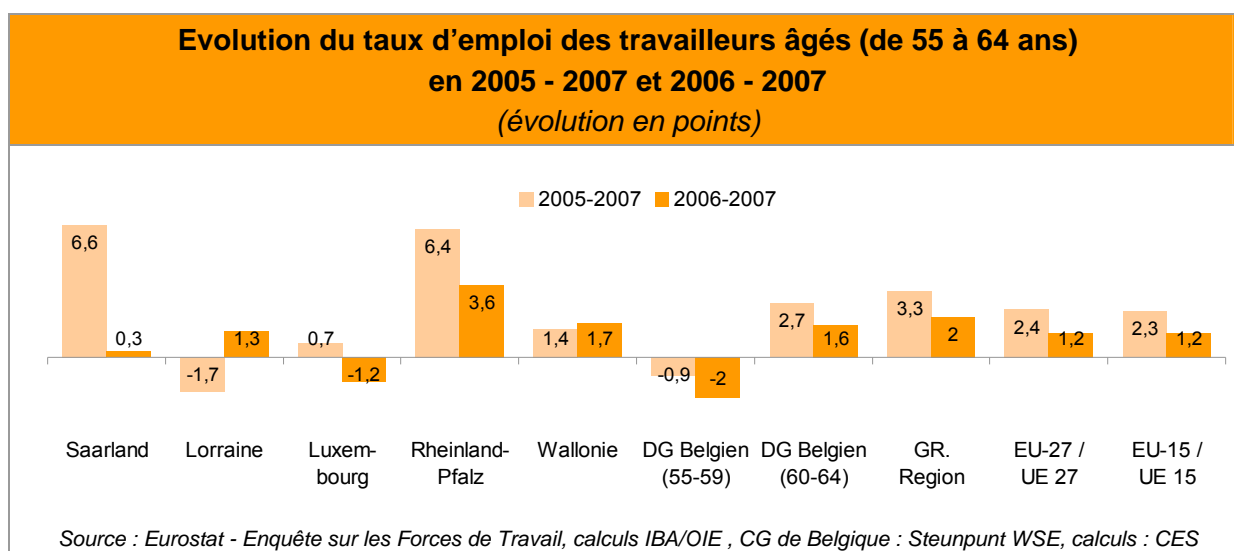
Taux d'emploi des personnes âgées (55 à 64 ans) en 2007



Dans la CG de Belgique, nous disposons des taux d'emploi des classes d'âge de 55-59 ans et de 60-64 ans. Il apparaît qu'un peu plus d'une personne sur deux (53,2%) âgée de 55 à 59 ans a un emploi. Cette proportion est pratiquement divisée par 2 pour la classe d'âge supérieure. Se pose alors la question d'une organisation souple du travail de manière à faciliter l'activité de ces personnes âgées et inciter cette main-d'œuvre à travailler. Mise en avant dans la Stratégie Européenne de l'Emploi, c'est une question cruciale. Proposer des emplois de qualité implique que ces emplois soient adaptés à ce public (conditions de travail, horaire – durée – temps de travail et méthodes de travail).

Sur la période récente (et plus précisément depuis 2005), nous observons une évolution positive du taux d'emploi des personnes âgées. L'évolution de cet indicateur dans la Grande Région est même plus forte qu'au niveau de l'Union Européenne. En effet, le taux d'emploi a augmenté de 3 points dans l'espace de coopération entre 2005 et 2007 contre respectivement +2,2 points pour l'UE des 27 et +2,4 points pour l'UE des 15. Cette poussée du taux d'emploi des personnes âgées depuis 2005 concerne toutes les composantes régionales, et de façon très prononcée les entités territoriales allemandes, notamment la Sarre (+7,1 points) et la Rhénanie-Palatinat (+6,4 points). L'évolution dans les autres composantes ré-

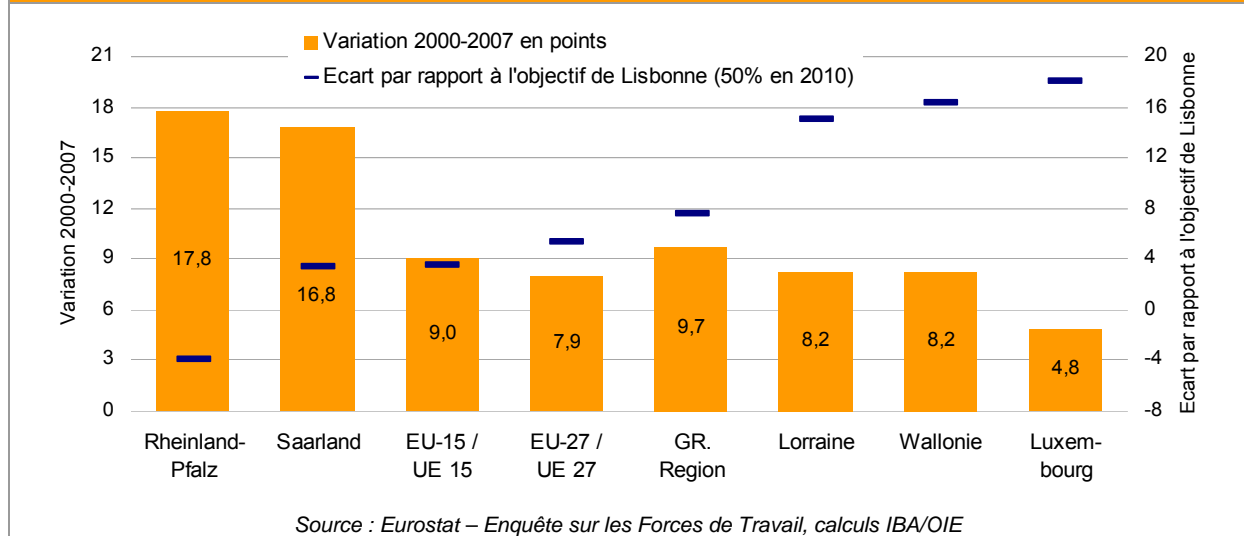
gionales est plus modérée (+1,4 point en Wallonie, +0,3 point au Luxembourg), voire inverse en Lorraine. En effet, dans cette dernière composante régionale, le taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans accuse même une diminution de 0,9 point entre 2005 et 2007. Si l'on considère la dernière année (2006), nous pouvons noter un renversement de tendance pour cette région avec une progression du taux d'emploi de 1,3 point. Dans la CG de Belgique, le taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 59 ans connaît une légère diminution (-0,9 point entre 2005 et 2007). A l'inverse, le taux d'emploi des personnes âgées de plus de 60 ans progresse nettement de 2,7 points sur la même période. Les prochaines statistiques publiées par Eurostat mettront en lumière les tendances plus récentes du marché du travail. En tout état de cause, le contexte actuel de dégradation de l'emploi et de l'économie laisse présager des résultats plutôt médiocres pour la fin de l'année 2008 et en particulier 2009.



### **Depuis 2000, une hausse du taux d'emploi des travailleurs âgés et un net rapprochement de l'objectif de Lisbonne**

En matière de taux d'emploi des travailleurs âgés, des efforts importants ont été réalisés au sein de la Grande Région. En effet, entre 2000 et 2007, cet indicateur a progressé de presque 10 points et s'établit à présent à 42,4%. Ce résultat traduit la capacité de l'espace de coopération à mieux utiliser cette ressource. La Grande Région n'est plus qu'à 7,6 points de l'objectif de Lisbonne. Des efforts ont été réalisés par toutes les composantes régionales. La Rhénanie-Palatinat a même déjà dépassé l'objectif de Lisbonne de 4 points et la Sarre n'en n'est plus très loin. Il lui manque un peu plus de 3 points pour atteindre cette barre de 50% fixée à Lisbonne pour le taux d'emploi des personnes âgées. Malgré des efforts conséquents, c'est le Luxembourg qui est encore le plus loin de cet objectif. Avec un écart de 18 points, la distance à parcourir est encore longue pour cette entité régionale. Derrière, au même niveau, nous trouvons la Wallonie (16,4 points de l'objectif) et la Lorraine (15 points). Ces entités régionales doivent également amplifier leurs efforts pour faciliter l'accès à l'emploi de ces personnes âgées de plus de 55 ans.

### Evolution du taux d'emploi des personnes âgées (59 à 64 ans) en 2000 et 2007 et écart par rapport à l'objectif de Lisbonne (en points)

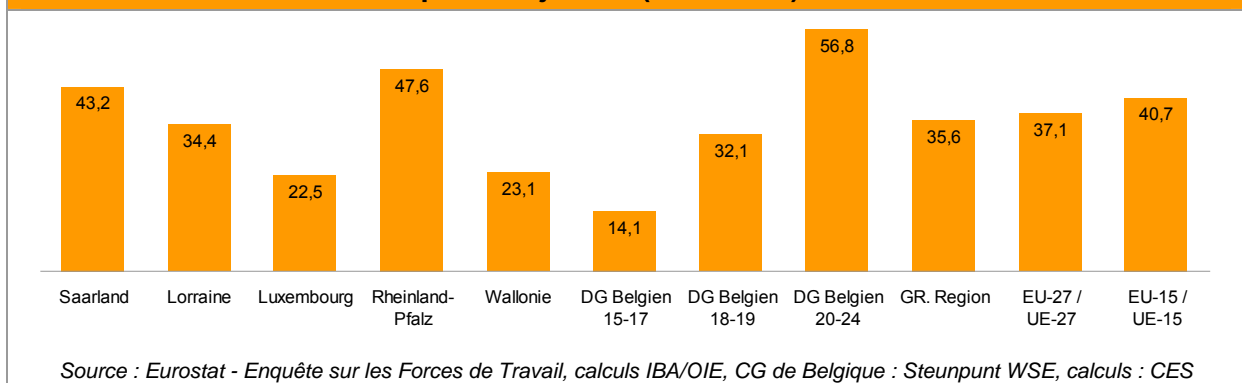


#### Des écarts prononcés au niveau du taux d'emploi des jeunes

Dans la Grande Région, le taux d'emploi des jeunes s'élève en 2005 à 35,6%, soit à un niveau encore inférieur à celui de l'UE des 27 (37,1%) et de l'UE des 15 (40,7%). Les écarts au niveau de cet indicateur sont prononcés dans l'espace de coopération. Cet indicateur est le plus élevé au sein des composantes régionales allemandes avec 47,6% pour la Rhénanie-Palatinat et 43,2% pour la Sarre. A l'inverse, il est le plus faible au Luxembourg (22,5%), suivi de très près par la Wallonie (23,1%), soit des taux très nettement inférieurs à la moyenne de la Grande Région. Entre ces deux extrêmes et proche de la moyenne de la Grande Région, la Lorraine affiche un taux d'emploi de 34,4%. Pour la CG de Belgique, nous disposons de données relatives à trois classes d'âges (15-17 ans, 18-19 ans et 20-24 ans). Les valeurs sont globalement très faibles. Le taux d'emploi des jeunes âgés de 20 à 24 ans atteint à peine 57%. Un peu moins du tiers des jeunes âgés de 18-19 ans travaille. Dans la classe d'âge 15 à 17 ans, ils ne sont plus que 14,1% à exercer une activité rémunérée.

Ces divergences au niveau du taux d'emploi entre les différentes composantes régionales s'expliquent par différentes raisons, par ex. la volonté de poursuivre des études afin d'accéder à des emplois mieux rémunérés. Ces écarts s'expliquent aussi par des raisons structurelles, par ex. l'importance accordée depuis toujours à la formation par alternance dans certaines composantes (le système parallèle de formation professionnelle en Allemagne). Enfin, ils peuvent s'expliquer par des raisons purement économiques, par ex. la difficulté du secteur économique à proposer des emplois attrayants à cette jeune main-d'œuvre.

## Taux d'emploi des jeunes (de 15 à 24) ans en 2007

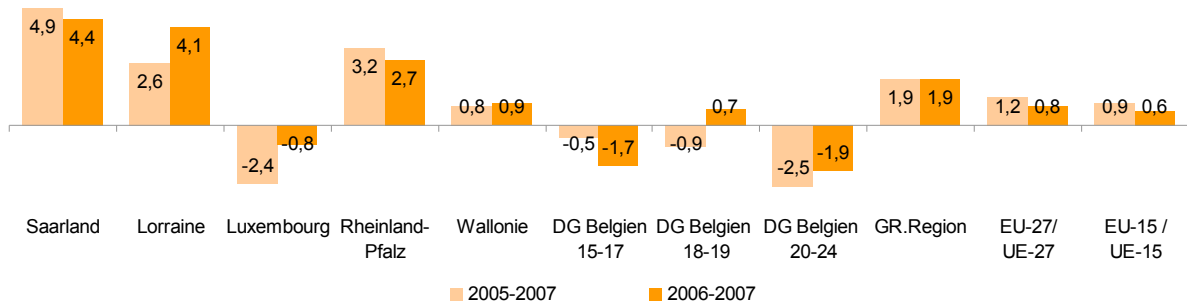


**La progression du taux d'emploi des jeunes dans la Grande Région est supérieure à celle observée en Europe**

Avec une augmentation du taux d'emploi des jeunes de 1,9 point depuis 2005, la Grande Région se démarque du reste de l'Europe. En effet, comparée à l'évolution dans l'UE des 27 (+1,2 point) et dans l'UE des 15 (+0,9 point), cette croissance du taux d'emploi des jeunes dans la Grande Région est significative. C'est encore une fois dans les deux composantes territoriales allemandes que cette progression est la plus forte et largement supérieure à la moyenne de la Grande Région : +4,9 points pour la Sarre et +3,2 points pour la Rhénanie-Palatinat. Avec un plus de +2,6 points, la Lorraine affiche également un bon résultat.

Loin derrière, la Wallonie affiche à l'inverse une évolution assez faible, très inférieure à la tendance globale de la Grande Région (+0,8 point). Mais c'est surtout au Luxembourg que les résultats sont très médiocres. Nous observons même pour cette entité régionale une évolution négative du taux d'emploi des jeunes (-2,4 points) sur cette période. Cependant, si l'on considère la dernière année (2006), cette tendance négative se réduit très fortement. Entre 2006 et 2007, ce taux ne baisse que de 0,8 point au Grand-Duché. Peut-être est-ce le début d'un retournement de tendance. Dans les autres composantes, l'évolution du taux d'emploi reste positive depuis 2006. Dans la CG de Belgique, le taux d'emploi dans les trois classes d'âge (15-17 ans, 18-19 ans et 20-24 ans) a connu une évolution négative (-0,5 point, -0,9 point et -2,5 points) entre 2005 et 2007. On relève la même tendance en considérant la période plus récente 2006-2007 (-1,7 point pour les jeunes de 15-17 ans et -1,9 point pour les 20 à 24 ans). Seule la catégorie des 18-19 ans connaît une évolution positive (+0,7 point) sur la période 2006-2007.

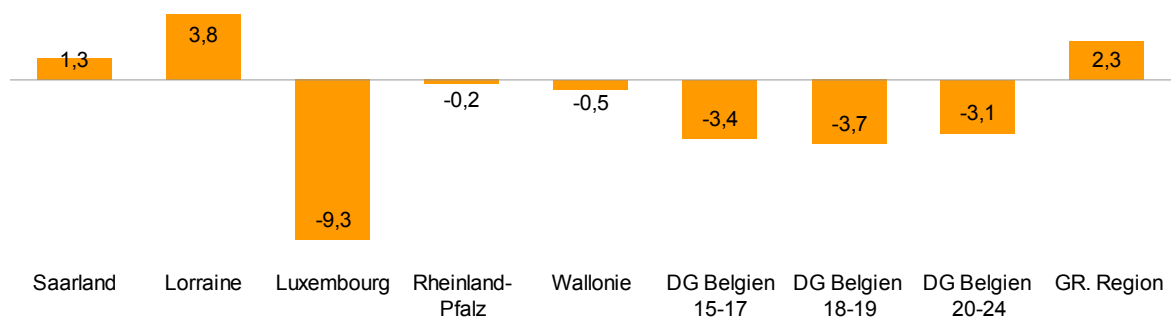
**Evolution du taux d'emploi des jeunes (de 15 à 24 ans) entre 2005 - 2007 et 2006 - 2007**  
(évolution en points)



Source : Eurostat - Enquête sur les Forces de Travail, calculs IBA/OIE , CG de Belgique : Steunpunt WSE, calculs : CES

Sur une période plus longue (2000-2007), nous observons que la croissance du taux d'emploi des jeunes et des jeunes adultes s'inscrit dans une tendance durable à moyen terme. Une analyse plus fine montre cependant que la situation est contrastée selon les entités régionales. Point remarquable, il apparaît en effet que c'est en Lorraine que la progression du taux d'emploi des jeunes est la plus forte (+3,8 points) depuis l'an 2000, suivie de loin par la Sarre (+1,3 point). Toutes les autres composantes territoriales affichent même une évolution négative, certes modérée pour la Rhénanie-Palatinat (-0,2 point) et pour la Wallonie (-0,5 point). C'est sans doute au Luxembourg que la situation est la plus alarmante avec une très forte diminution du taux d'emploi des jeunes (-9,3 points entre 2000 et 2007). Si l'on prend comme référence l'année 2003, la CG de Belgique affiche également une tendance négative avec des réductions significatives du taux d'emploi des jeunes pour chacune des trois classes d'âge (-3,4 points pour les 15-17 ans ; -3,7 points pour les 18-19 ans et -3,1 points pour les 20-24 ans).

**Evolution du taux d'emploi des jeunes (de 15 à 24 ans) entre 2000 et 2007**  
(évolution en points)

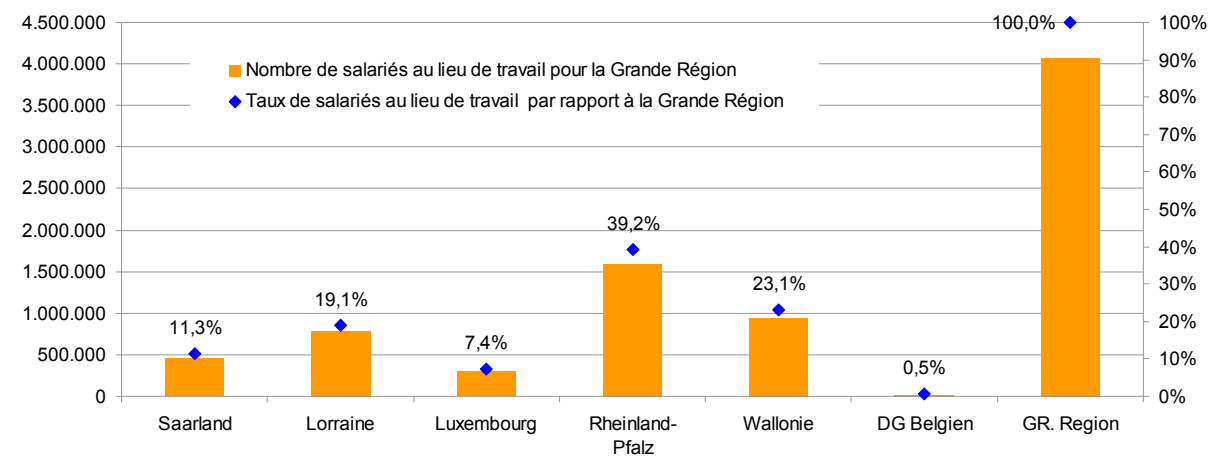


Source : Eurostat - Enquête sur les Forces de Travail, calculs IBA/OIE , CG de Belgique : Steunpunt WSE, calculs : CES

## 5.2 Le marché de l'emploi (sur le lieu de travail)

Selon les données des bureaux statistiques, le nombre total de travailleurs de la Grande Région dénombrés sur le lieu de travail, atteignait, en 2006, près de 4,1 millions, soit environ 30 000 de plus qu'en 2005. La Rhénanie-Palatinat, région partenaire la plus fortement peuplée de l'espace de coopération, enregistre, avec près de 39% de l'ensemble des travailleurs, le plus fort pourcentage d'emplois. Viennent ensuite la Wallonie et la Lorraine enregistrant respectivement 23 et 19% de l'ensemble des travailleurs, suivies de la Sarre et du Luxembourg avec respectivement 11 et 7% de travailleurs issus de la Grande Région.

### Nombre et répartition des travailleurs (décompte sur leur lieu de travail) dans la Grande Région en 2006



Calculs: IBA / OIE, Sources de données:

Sarre / Rhénanie-Palatinat: Calcul des personnes en activité par le Bund et les Länder (Actualisation des calculs: août 2008)

Lorraine: INSEE - Estimations d'emploi, Actualisation des calculs: Mai 2008

Luxembourg: STATEC, Comptes nationaux

Wallonie + DG Belgique: ICN, Comptes régionaux (Actualisation des calculs 2008)

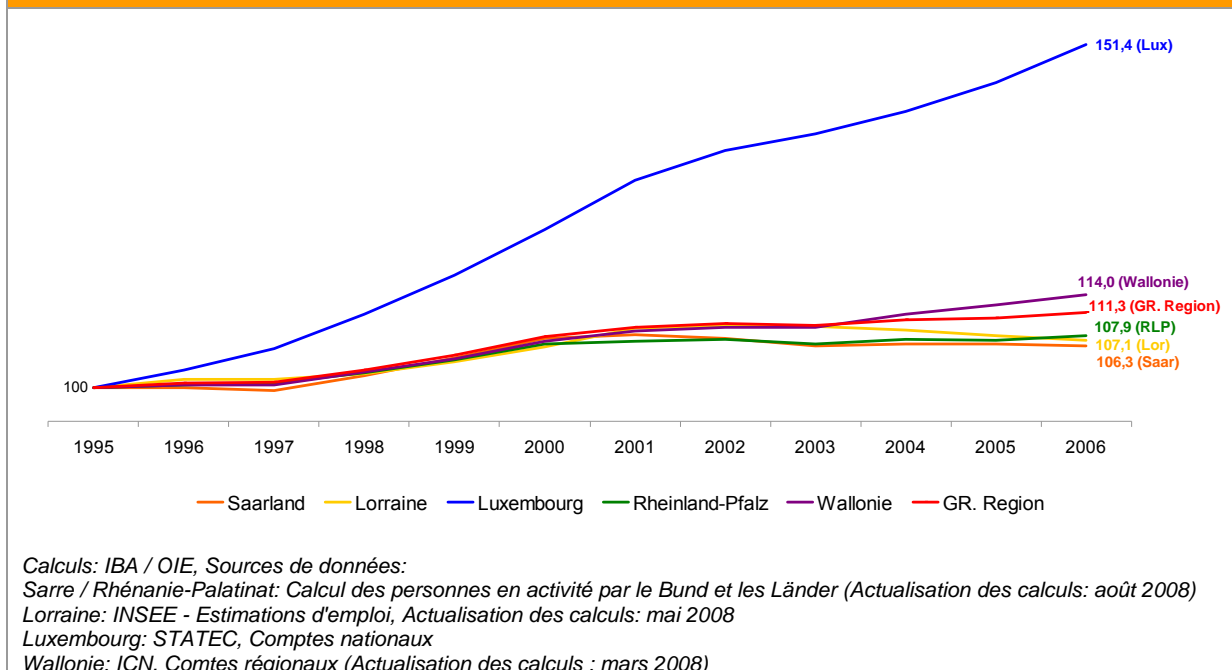
### Hausse globale des créations d'emploi dans l'ensemble de la Grande Région ...

Entre 1995 et 2006, le nombre de travailleurs au sein de la Grande Région a augmenté de 11,3%. Cette évolution n'a pas été uniforme et a été influencée par différents cycles conjoncturels. Il y eu des hausses importantes au cours des phases de reprise économique, tout particulièrement entre 1998 et 2000/2001. Le début du ralentissement économique amorcé en 2001, a cependant entraîné un fléchissement sensible de la croissance de l'emploi et 2003 a même connu un recul suite à une conjoncture économique morose. Depuis 2004, où la phase de reprise de la conjoncture s'est engagée dans le monde entier, la situation de l'emploi dans la Grande Région s'est une nouvelle fois stabilisée et de nouvelles augmentations sont de nouveau perceptibles. La tendance positive est plus particulièrement marquée à partir de 2006, bien que la hausse du nombre d'emplois reste bien en deçà des excellents chiffres des années 1998-2000/2001. Étant donné que les changements de conjoncture sont généralement répercutés sur le marché de l'emploi avec un certain décalage, on peut penser, au moins pour l'année 2007 pour laquelle nous ne disposons pas encore de données concernant la Grande Région au moment de la rédaction du rapport, que la tendance de reprise sur le marché de l'emploi se sera maintenue voire renforcée. Les répercussions de la crise économique et financière mondiale qui aura touché



la Grande Région au plus tard à l'automne/hiver 2008, sur le marché de l'emploi et sur les emplois sont difficilement évaluables à l'heure actuelle en raison des données encore non confirmées des régions partenaires.

### Évolution du marché de l'emploi (emplois dénombrés sur le lieu de travail) entre 1995 et 2006 (1995 = 100%)



#### ... et des régions partenaires

Entre 1995 et 2006, au sein de la Grande Région<sup>29</sup>, le nombre de travailleurs en activité au Luxembourg a progressé de plus de 51% - une hausse très nettement supérieure à la moyenne qui souligne la position d'exception du Grand Duché du Luxembourg. La Wallonie arrive ensuite très loin derrière avec une progression de 14% pour la même période se plaçant ainsi en bien meilleure position que les autres partenaires de la Grande Région. La Sarre, la Lorraine et la Rhénanie-Palatinat arrivent en effet nettement plus loin avec des taux situés entre 6 et 8%.

#### Les services moteur de l'emploi

Avec quelques nuances en fonction des secteurs économiques, les créations d'emplois des années passées sont essentiellement dues au secteur des services qui a enregistré une augmentation de près d'un quart de ses salariés entre 1995 et 2006 au sein de la Grande Région. Même en période de conjoncture morose, des hausses de plus de 1% par an ont constamment pu être enregistrées si l'on fait exception de la stagnation générale de 2003. Les services aux entreprises et les services financiers ont tout particulièrement connu une évolution dynamique durant la période sous revue enregistrant les plus fortes hausses d'emplois. Les taux de croissance à deux chiffres (avec toutefois une évolution très disparate durant cette période) montrent également que les branches économiques du commerce, de

<sup>29</sup> Pour les DG de Belgique, aucune donnée concernant les chiffres de l'emploi basés sur l'ensemble des chiffres de l'économie régionale n'est encore disponible pour la période d'observation de 1995 à 2006.

l'hôtellerie et des transports ont enregistré une hausse de 13% entre 2006 et 1995. Le secteur tertiaire a ainsi globalement réussi à augmenter son volume d'emplois d'un cinquième.

### Recul persistant de l'emploi dans l'industrie au sein de la Grande Région

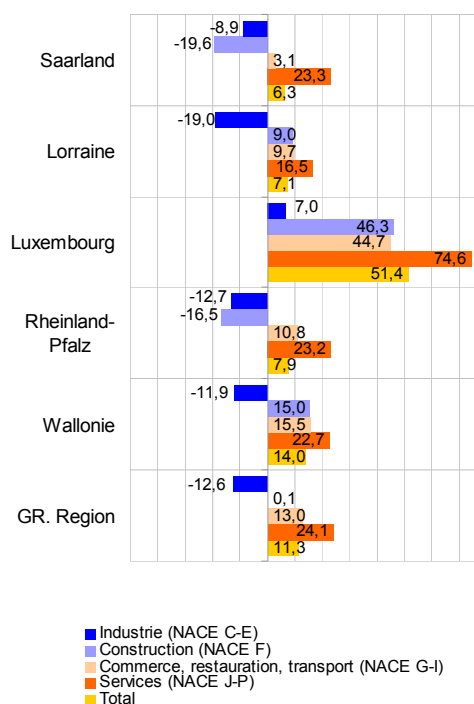
Parallèlement, l'industrie a connu des pertes d'emplois sensibles qui ont conduit à un recul au sein de la Grande Région, des emplois liés à cette branche à hauteur de près de 13%. Depuis 2001, on enregistre ici une baisse continue et cette évolution n'a pas pu être endiguée malgré la reprise amorcée en 2004. On constate une stagnation dans l'industrie du bâtiment confrontée à une situation difficile, notamment entre 2001 et 2005, avec des chiffres de l'emploi en recul. Un inversement de tendance a pu être initié en 2006.

### Le Luxembourg : des créations d'emploi dans tous les secteurs

Si l'on effectue une analyse par région, on constate que le Luxembourg est la seule région partenaire à enregistrer une augmentation du nombre d'emplois dans tous les secteurs économiques confondus et ce, à un niveau très nettement supérieur à la moyenne interrégionale et même européenne. Les services se démarquent plus particulièrement notamment en raison de l'évolution dynamique exceptionnelle des services aux entreprises et des services financiers entre 1995 et 2006 où le nombre d'emplois a connu une hausse de près de 75%. Dans les deux régions allemandes ainsi qu'en Wallonie, les créations d'emplois dans les services ont connu une augmentation de près de 23%. La Lorraine se situe bien en deçà de ce chiffre et n'enregistre qu'une hausse de 16,5% seulement.

La position d'exception du Luxembourg se reflète même dans l'industrie où le Grand Duché a pu réaliser une augmentation de 7% contre la tendance générale. Toutes les autres régions partenaires de l'espace de coopération ont, quant à elles, enregistré des baisses conséquentes. La Lorraine a connu le plus fort recul (-19%), suivie de la Wallonie et de la Rhénanie-Palatinat (respectivement -11,9% et -12,7%). En Sarre, la perte d'emplois dans le secteur de l'industrie a été de près de 9%, soit un peu plus modérée que dans les autres

### Évolution du marché de l'emploi (sur le lieu de travail) par secteur économique entre 1995 et 2006 (changement en %)



Calculs: IBA / OIE, Sources de données:

Sarre / Rhénanie-Palatinat: Calcul des personnes en activité par le Bund et les Länder (Actualisation des calculs: août 2008)

Lorraine: INSEE - Estimations d'emploi, Actualisation des calculs: mai 2008

Luxembourg: STATEC, Comptes nationaux

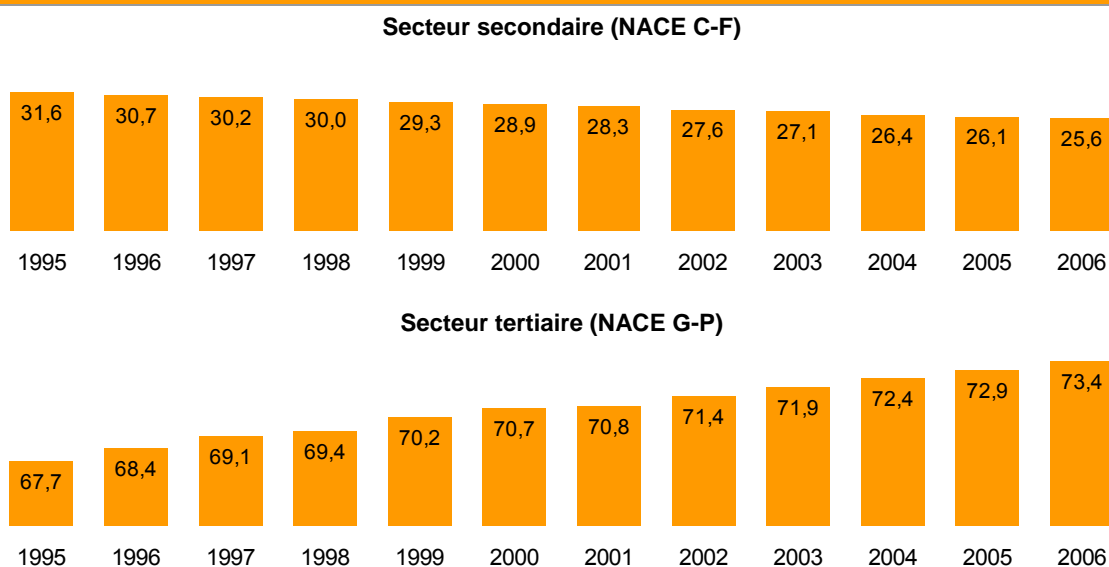
Wallonie: ICN, Comptes régionaux (Actualisation des calculs : mars 2008)

régions. Là-bas, l'industrie de bâtiment (comme en Rhénanie-Palatinat) a enregistré un recul du nombre d'emplois nettement supérieur à la moyenne. Les deux régions allemandes sont ainsi les seules régions partenaires de la Grande Région où le nombre de travailleurs du secteur du bâtiment a baissé entre 1995 et 2006. Si l'on établit une comparaison interrégionale, l'évolution fut tout aussi faible dans le secteur du commerce, de l'hôtellerie et du transport. Ceci vaut tout particulièrement pour la Sarre qui, avec une hausse de 3,1%, est restée dans ce secteur bien en dessous des taux de croissance des autres régions. La Rhénanie-Palatinat s'est sorti nettement mieux avec une hausse de 10,8% et se situe ainsi (tout comme la Lorraine) dans la moyenne de la Grande Région. La Wallonie et le Luxembourg, ont enregistré, entre 1995 et 2006, des hausses respectives de leur taux d'emploi de 15,5% et 44,7% dans le secteur du commerce, de l'hôtellerie et des transports.

### **Transfert continu des emplois vers les services**

De manière similaire à l'évolution de l'emploi de ces dix dernières années, on a pu observer un transfert continu des emplois de certains grands secteurs économiques vers le secteur des services. En 2006, dans l'ensemble Grande Région, plus de la moitié des travailleurs (51,6%) exerçaient leur activité dans les services privés et publics, soit 5,4 points de plus qu'en 1995. Parallèlement, le nombre d'emplois de l'industrie est passé de 24,8% à 19,5%. Seuls les secteurs de l'agriculture et de la sylviculture, du bâtiment ainsi que le secteur du commerce, de l'hôtellerie et des transports n'ont connu que peu de changements durant cette période. Si l'on répartit les emplois de la Grande Région en trois grands secteurs économiques, on constate que désormais près des trois quarts (73,4%) des emplois reviennent au secteur tertiaire, alors que le secteur secondaire ne constitue plus qu'un peu plus d'un quart des emplois (25,6%). Le secteur primaire ne représente à l'heure actuelle plus que 1% de tous les emplois.

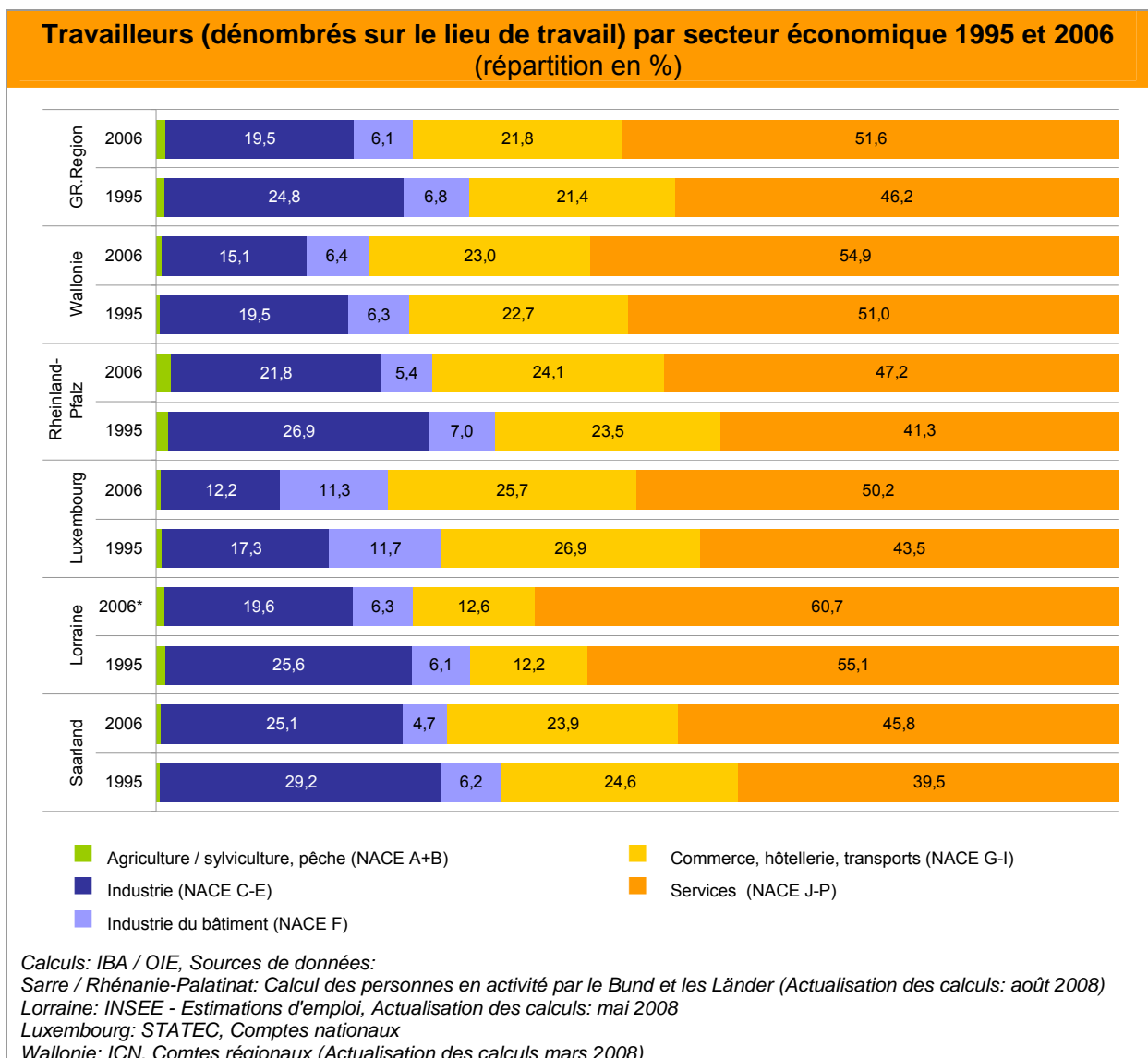
### **Travailleurs (dénombrés sur leur lieu de travail) : évolution du nombre d'emplois dans les secteurs secondaires et tertiaires de la Grande Région entre 1995 et 2006**



Source : Offices statistiques de la Grande Région, calculs IBA/OIE

**Répartition régionale différente selon les secteurs économiques**

Dans les différentes régions de l'espace de coopération, les principaux secteurs économiques présentent en partie une répartition très différente. L'importance du secteur tertiaire est actuellement très fortement marquée en Wallonie et au Luxembourg : dans ces deux régions partenaires, le nombre de travailleurs employés dans le domaine du commerce et des services est respectivement de près de 78% et 76%, avec toutefois des différences entre les services de création de valeur et nécessitant des connaissances poussées. La Lorraine obtient 73% et se situe ainsi parfaitement dans la moyenne de la Grande Région alors que la Rhénanie-Palatinat et la Sarre sont en dessous de la moyenne avec respectivement 71 et 70%. Dans l'industrie du bâtiment, les pourcentages sont globalement identiques partout se situant aux alentours des 6%. Seuls la Sarre (4,7%) et le Luxembourg (11,3%) font ici exception.



Les principales différences se situent dans le domaine de l'industrie : malgré des pertes d'emplois continues, la Sarre (25,1%) comme la Rhénanie-Palatinat (21,6%) enregistrent par rapport à la moyenne interrégionale, un taux d'emplois relativement élevé pour la branche de l'industrie. À l'inverse, le Luxembourg avec 12,2% et la Wallonie avec 15,1% enregistrent de

loin les taux les plus bas. Malgré tout, force est de constater que même dans une économie où la part des services est de plus en plus importante, la contribution de l'industrie reste indispensable pour l'emploi comme pour la création de valeur économique. L'industrie recèle un important potentiel d'innovations qui, s'il est exploité, sera source de progrès technologiques. Ainsi, les secteurs à forte technologie de l'industrie de transformation recèlent de nombreux emplois qualifiés et devraient, à l'avenir, (indépendamment de la situation de crise actuelle) pouvoir permettre de réaliser des hausses de productivité. Par ailleurs, l'évolution de l'économie des services ne peut pas être dissociée de l'industrie mais doit être vue en rapport étroit avec cette dernière. De nombreux emplois du secteur des services dépendent directement de la production. Cela va de la recherche et développement, au financement, en passant par le conseil et la planification, sans oublier l'approvisionnement, les services informatiques et la logistique ainsi que la mise en service et la maintenance. Tous ces services de qualité supérieure et requérant d'excellentes connaissances, ne seraient pas possibles sans une industrie performante. Pour savoir précisément comment les choses se présentent au sein de la Grande Région, il faudrait procéder à de plus amples analyses détaillées.

## 6. Emploi frontalier

La mobilité transfrontalière des travailleurs est une des principales caractéristiques des marchés régionaux de l'emploi dans la Grande Région. Ceux-ci sont imbriqués les uns dans les autres par des flux migratoires en tous sens et le nombre de frontaliers ne cesse d'augmenter. Le passage des frontières nationales au quotidien a été rendu possible par le processus d'entente européen dans le cadre définissant en 1971 le mot 'frontalier'. Aux termes du droit communautaire, sont frontaliers tous les salariés et tous les travailleurs indépendants qui exercent leur profession dans un Etat membre, en habitant dans un autre Etat membre dans lequel ils retournent, sinon chaque jour, au moins une fois par semaine.<sup>30</sup> Cette définition s'applique en matière de protection sociale des travailleurs concernés. En droit fiscal par contre, le terme de frontalier intègre un critère géographique selon lequel un frontalier doit habiter et travailler de part et d'autre de la frontière. Ces définitions du frontalier, selon l'angle social ou fiscal, ne permettent pas faire de différence entre les frontaliers typiques et atypiques<sup>31</sup>. En regard de la hausse sensible du nombre de frontaliers atypiques au cours des dernières années et des impacts et besoins en découlant au niveau social, économique et au niveau de l'aménagement du territoire, il est nécessaire de procéder à un suivi quantitatif et qualitatif spécifique des frontaliers atypiques, ce qui implique de faire une différence systématique entre ces deux types de frontaliers. Le présent rapport est une première tentative de ce suivi.

### 6.1 Vue d'ensemble

#### ***Un marché de l'emploi transfrontalier avec plus de 196 000 frontaliers – un aperçu***

Grâce aux réglementations sur la libre circulation de la main-d'œuvre, la Grande Région a pu se transformer depuis les années 70 en un marché exemplaire de l'emploi transfrontalier. On ne dispose certes pas de données fiables et actuelles sur les frontaliers au niveau de l'Union européenne, mais il est certain qu'avec un total de 196 175 frontaliers, le centre européen situé entre la Sarre, la Moselle et la Meuse affiche le nombre de frontaliers le plus élevé et le plus dense au sein de l'UE. Plus de la moitié d'entre eux (55,1%) sont originaires de Lorraine et presque les trois quarts (73,4%) travaillent au Luxembourg. Ces deux régions partenaires jouent ainsi un rôle extrêmement important dans le dynamisme du marché de l'emploi transfrontalier. Le Grand-Duché et la Sarre comptent respectivement 143 090 et 12 777 travailleurs (avec un solde de frontaliers positif). Toutefois, le Luxembourg affiche régulièrement des soldes positifs importants alors que les gains de main-d'œuvre baissent constamment en Sarre. Les autres régions partenaires détachent plus de personnes qu'elles n'en accueillent – la Lorraine notamment perd tous les jours de nombreux travailleurs qui se rendent dans les régions limitrophes (-89 478 personnes).

<sup>30</sup> Voir règlement (CEE) n° 1408/71 relatif à l'application des régimes de sécurité sociale aux travailleurs salariés qui se déplacent à l'intérieur de la Communauté.

<sup>31</sup> Les frontaliers atypiques sont des travailleurs qui ont déplacé leur domicile dans une autre région partenaire de la Grande Région mais reviennent dans leur ancienne région d'origine – en tant que frontaliers – pour exercer l'activité qu'ils y ont conservée.

## Travailleurs frontaliers dans la Grande Région (frontaliers entrants/sortants)

| Frontaliers entrants |                |                |            |               |                            |            |            |
|----------------------|----------------|----------------|------------|---------------|----------------------------|------------|------------|
| Destination          | Zone d'origine |                |            |               | Frontaliers entrants Total | Date       | Source     |
|                      | Deutschland    | France         | Luxembourg | Belgique      |                            |            |            |
| Saarland             |                | 20 301         | 45         | 47            | 20 393                     | 30/06/2008 | BA         |
| Rheinland-Pfalz      |                | 5 134          | 160        | 144           | 5 438                      | 30/06/2008 | BA         |
| Lorraine             | 1 120          |                | 200        | 130           | 1 450                      | 2005       | ADEM EURES |
| Luxembourg           | 34 819         | 72 053         |            | 37 074        | 143 946                    | 30/06/2008 | IGSS       |
| Wallonie             | 517            | 24 072         | 359        |               | 24 948                     | 30/06/2007 | INAMI      |
| <b>GR. REGION</b>    | <b>36 456</b>  | <b>121 560</b> | <b>764</b> | <b>37 395</b> | <b>196 175</b>             |            |            |

| Frontaliers sortants |               |              |                |              |                            |                   |                |
|----------------------|---------------|--------------|----------------|--------------|----------------------------|-------------------|----------------|
| Zone d'origine       | Destination   |              |                |              | Frontaliers sortants Total | Date              | Source         |
|                      | Deutschland   | France       | Luxembourg     | Belgique     |                            |                   |                |
| Saarland             |               | 1 000        | 6 616          | .            | 7 616                      | 2001 / 31/03/2008 | INSEE / IGSS   |
| Rheinland-Pfalz      |               | 120          | 25 141         | .            | 25 261                     | 2001 / 31/03/2008 | INSEE / IGSS   |
| Lorraine             | 22 450        |              | 64 014         | 4 464        | 90 928                     | 2007              | INSEE          |
| Luxembourg           | 275           | 200          |                | 381          | 856                        | 2001 / 30/06/2004 | BA/INSEE/INAMI |
| Wallonie             | 4 685         | 4 348        | 31 385         |              | 40 418                     | 30/06/2007        | INAMI          |
| <b>GR. REGION</b>    | <b>27 410</b> | <b>5 668</b> | <b>127 156</b> | <b>4 845</b> | <b>165 079</b>             |                   |                |

Remarque concernant la citation: Observatoire interrégional du marché de l'emploi (IBA / OIE)

BA – Bundesagentur für Arbeit – Deutschland (Statistikservice Südwest)

IGSS: Inspection Générale de la Sécurité Sociale – Luxembourg

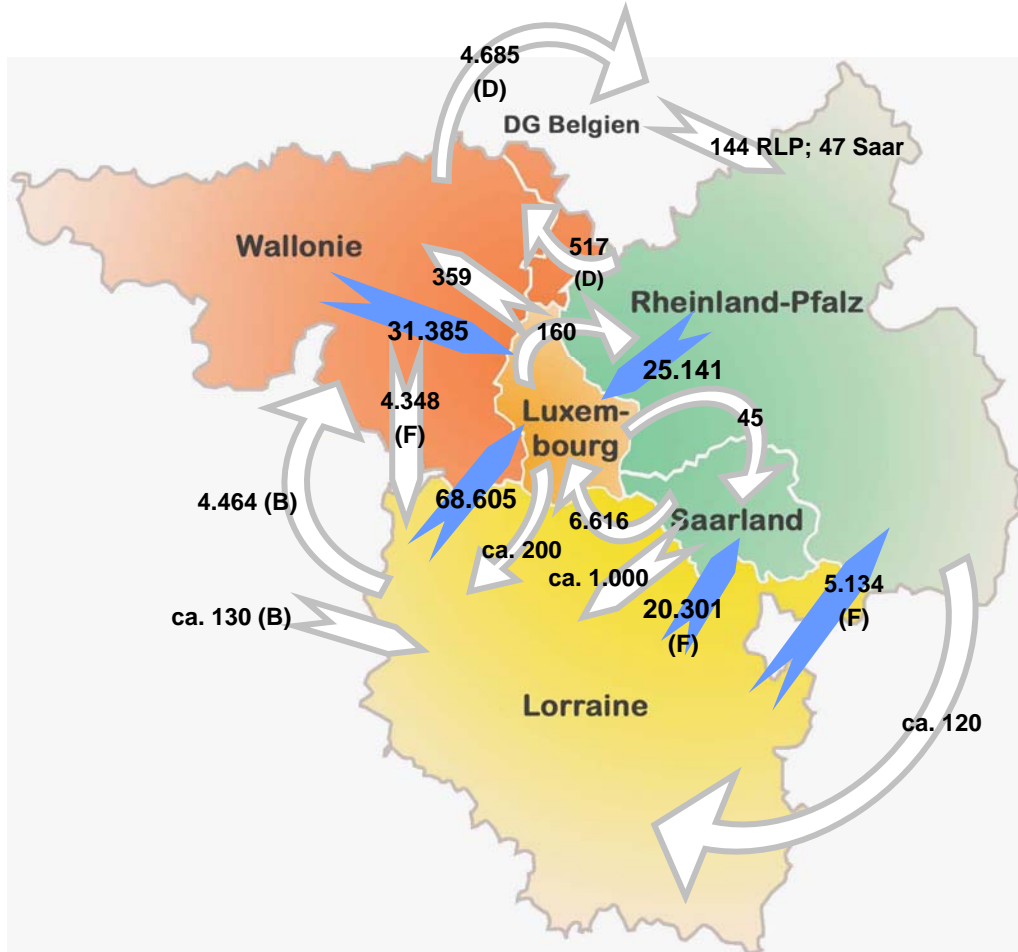
INAMI: Institut national d'Assurance Maladie-Invalidité – Belgique

INSEE – Institut national de la statistique et des études économiques – France (DR Lorraine)

Le Luxembourg reste le plus grand employeur de frontaliers dans la Grande Région. La moitié des 143 946 frontaliers se rendant au Grand-Duché est originaire de France et pour un quart environ (respectivement) de Belgique et d'Allemagne. L'emploi frontalier au Luxembourg ne cesse d'afficher de nouveaux records depuis plusieurs décennies et que depuis les cinq dernières années, le nombre des frontaliers originaires d'Allemagne augmente de plus de 60%. La Lorraine reste cependant la région qui envoie le plus de frontaliers dans la Grande Région, avec un total de 90 928 frontaliers. Les Länder fédéraux allemands, destination privilégiée des Lorrains quittant leur région jusqu'à la fin des années 80, sont remplacés par le Luxembourg au début des années 90. Depuis, de plus en plus de Lorrains se rendent au Grand-Duché et on relève depuis 2001 un recul sensible du flux de frontaliers en direction de l'Allemagne. Celui se manifeste de plus en plus en Sarre où le nombre de frontaliers entrants est passé en deçà de la barre des 21 000 dès 2006. En revanche, on note une progression rapide du nombre de frontaliers sarrois se rendant au Luxembourg. Leur nombre a doublé sur les cinq dernières années, passant de 3 384 à 6 616 frontaliers sortants. L'évolution est similaire en Rhénanie-Palatinat où le flux des travailleurs se rendant au Luxembourg a augmenté de deux tiers entre 2003 et 2008, culminant à présent à 25 141 frontaliers. A l'opposé de la Sarre, la Rhénanie-Palatinat enregistre à nouveau une augmentation du nombre de frontaliers originaires de France : près de 5% par rapport à l'année précédente, atteignant à nouveau 5 134 personnes. Enfin, le nombre de frontaliers se rendant en Wallonie augmente également et la tendance est à la hausse. Les 24 948 frontaliers entrants sont presque tous originaires de France. Les 40 418 frontaliers sortants, en constante

augmentation, se concentrent quant à eux sur le marché de l'emploi luxembourgeois (78% des frontaliers wallons).

### Flux frontaliers dans la Grande Région sur la période 2007 - 2008



Sources : IGSS ; BA, INAMI, INSEE (estimations)

Information : le nombre de frontaliers entrants et le nombre de frontaliers sortants dans les différentes régions ne peuvent pas se compenser, l'aire de recrutement du marché de l'emploi transfrontalier dépassant les frontières de la Grande Région. Le nombre de frontaliers entrant dans la Grande Région est donc supérieur à celui des frontaliers sortant des différentes composantes régionales.

### Motivations de la mobilité transfrontalière des travailleurs : rémunération, emplois et satisfaction

Les motivations de la mobilité professionnelle transfrontalière sont multiples, mais la meilleure rémunération et les emplois proposés sont les plus importantes.<sup>32</sup> Dans une enquête réalisée auprès de frontaliers au Luxembourg, 44% d'entre eux – et notamment des travailleurs peu qualifiés – indiquent travailler à l'étranger à cause d'une meilleure rémunération.<sup>33</sup> Pour 30% de ceux-ci, les emplois proposés sont la principale raison de leur travail au Grand-

<sup>32</sup> Voir également : Belkacem, Rachid, Borsenberger, Monique, Pigeron-Piroth, Isabelle : Les travailleurs frontaliers lorrains. Tiré de : Travail et Emploi. N° 106, 2006, p. 65-77, p. 73.

<sup>33</sup> Le revenu mensuel est plus élevé au Luxembourg que dans les régions voisines, ce qui est dû non seulement aux rémunérations brutes parfois plus élevées mais aussi et surtout à des prélèvements fiscaux et charges sociales plus faibles.



Duché. D'autres raisons jouent un rôle décisif pour un autre quart (26%) : en effet, la plupart d'entre eux – et notamment des travailleurs plus qualifiés – indiquent comme motivation l'adéquation du poste avec la formation reçue et les meilleures perspectives professionnelles et conditions de travail que dans les zones où ils habitent.<sup>34</sup> Les résultats de l'enquête, que l'on peut transposer pour l'essentiel à l'ensemble des frontaliers dans la Grande Région, montrent que les motivations des frontaliers se fondent sur les différences régionales au niveau de la rémunération et des emplois proposés, mais tiennent compte également d'aspects qualitatifs, par exemple la satisfaction que leur donne leur travail.

## 6.2 Le Luxembourg

### *Le Luxembourg est et reste le centre d'emploi n° 1 dans la Grande Région*

En juin 2008, le Luxembourg compte 143 946 frontaliers issus des régions limitrophes et presque les trois quarts de tous les travailleurs frontaliers dans la Grande Région. Environ la moitié (50,1%) des frontaliers entrants sont originaires de France, un quart respectivement de Belgique et d'Allemagne (25,8 et 24,2%). Le Luxembourg joue donc toujours un rôle moteur pour le marché de l'emploi transfrontalier dans la Grande Région. La croissance économique et de l'emploi au Grand-Duché est depuis des années génératrice d'un grand nombre d'emplois et les travailleurs résidents ne suffisent pas à satisfaire à la demande. Ainsi, les statistiques relevées par exemple sur la période 2003 à 2007 montrent que presque les trois quarts des emplois créés chaque année reviennent à des frontaliers.<sup>35</sup> La main-d'œuvre étrangère et tout particulièrement les frontaliers jouent donc un rôle extrêmement important au niveau de l'économie et du marché de l'emploi. On prendra comme références l'année 1995 au cours de laquelle le nombre de frontaliers a dépassé pour la première fois celui des étrangers résidents et l'année 2001 au cours de laquelle le nombre de frontaliers travaillant au Grand-Duché a dépassé pour la première fois celui des travailleurs de nationalité luxembourgeoise.<sup>36</sup> Fin mars 2008, le pourcentage d'actifs luxembourgeois est de 29,3% ; les étrangers résidents représentent 27% et les frontaliers 43,7% des actifs. Par ailleurs, les prévisions partent du principe que vers le milieu des années 2040, le nombre des frontaliers dépassera celui des travailleurs résidents.<sup>37</sup>

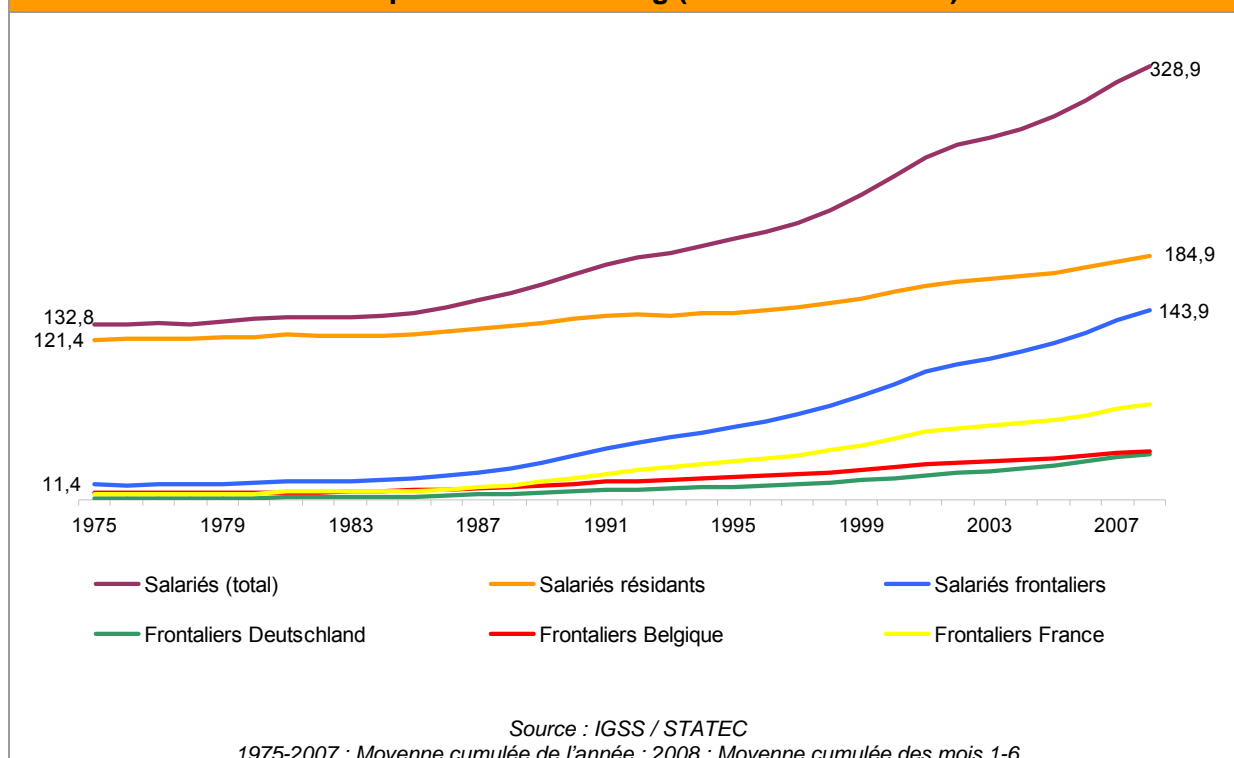
<sup>34</sup> Brosius, Jacques : La recherche d'emploi des frontaliers au Luxembourg. Tiré de : CEPS/INSTEAD : Population et Emploi. N° 26, 2007.

<sup>35</sup> Adem, Administration de l'emploi : Les activités de l'administration de l'emploi en 2006. Rapport annuel. Luxembourg 2007, p. 4.

<sup>36</sup> Voir Belkacem, Rachid, Borsenberger, Monique, Pigeron-Piroth, Isabelle : Les travailleurs frontaliers lorrains. Tiré de : Travail et Emploi. N° 106, 2006, p. 65-77, p. 69.

<sup>37</sup> Voir Statec : Potentiel de croissance économique et démographique. Projections 2005 – 2055. Bulletin du Statec, N° 4, 2005.

## Evolution de l'emploi au Luxembourg (salariés en milliers) 1975-2008



### Le nombre de frontaliers luxembourgeois a sextuplé au cours des vingt dernières années

Le nombre de frontaliers ne cesse d'augmenter au Grand-Duché, notamment depuis le milieu des années 80. On constate à cette époque un boom dans le secteur financier et les Français dépassent en 1987 les Belges, jusque-là le groupe le plus important de frontaliers. Cette évolution est due à l'essor des services aux entreprises et au déclin simultané de différentes branches industrielles dans lesquelles les frontaliers belges étaient fortement représentés. Par ailleurs, de plus en plus de Français arrivent sur le marché de l'emploi luxembourgeois à la suite de vagues de licenciements et de restructurations dans les anciens bastions de l'industrie métallurgique et sidérurgique de leurs lieux de résidence. La création de nouveaux emplois et la demande de main-d'œuvre qualifiée dans les activités financières, les services aux entreprises ou le commerce favorisent par la suite l'évolution du travail frontalier. Tournant autour de 24 300 en 1988, le nombre de frontaliers employés au Luxembourg sextuple au cours des vingt dernières années. Jusqu'à aujourd'hui, les Français sont les frontaliers les plus nombreux au Luxembourg, ayant pratiquement quadruplé depuis 1990. L'évolution des frontaliers entrants originaires d'Allemagne et de Belgique connaît depuis 1990 une tendance à la hausse pratiquement identique ; notamment pour les frontaliers allemands.

### Un tiers de frontaliers en plus au Grand-Duché entre 2003 et 2008

L'emploi frontalier au Grand-Duché a augmenté d'un tiers sur les cinq dernières années. On soulignera en particulier l'évolution du nombre de frontaliers entrants allemands avec une augmentation de 60%. Avec un total de 34 819 frontaliers entrants en 2008, dont environ 90% vivent en Rhénanie-Palatinat et en Sarre, le flux de frontaliers allemands se rapproche du nombre de frontaliers originaires de Belgique. La main-d'œuvre originaire de Belgique n'a

crû que de 27% au cours des cinq dernières années, mais le nombre de frontaliers entrants belges, soit 37 074, dépasse encore celui des frontaliers allemands. Les Français représentent depuis la fin des années 80 le groupe de frontaliers le plus important ; ce flux, en hausse constante, a connu un nouvel essor au cours des dernières années. Ainsi, le nombre de frontaliers entrants originaires de France a augmenté de 29% depuis 2003

#### Evolution du nombre de frontaliers entrants par nationalité 2003-2008 (au 30 juin)

|              | 2003           | 2004           | 2005           | 2006           | 2007           | 2008           | Variation<br>2003-2008 (%) |
|--------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------------------|
| France       | 55 898         | 57 848         | 60 588         | 64 104         | 68 657         | 72 053         | 28,9                       |
| Belgique     | 29 216         | 30 298         | 31 626         | 33 193         | 35 348         | 37 074         | 26,9                       |
| Allemagne    | 21 742         | 23 709         | 26 111         | 28 925         | 32 228         | 34 819         | 60,1                       |
| <b>Total</b> | <b>106 856</b> | <b>111 855</b> | <b>118 325</b> | <b>126 222</b> | <b>136 233</b> | <b>143 946</b> | <b>34,7</b>                |

Source : IGSS, Calculs : IBA / OIE

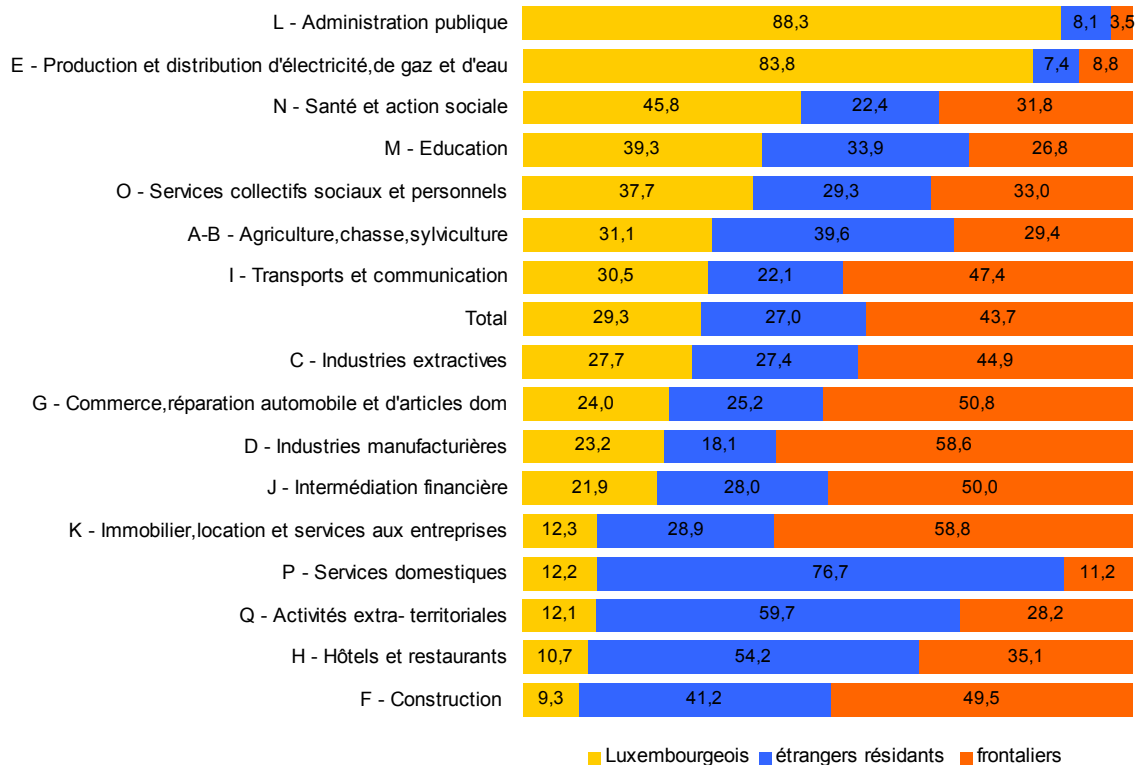
#### **Les Luxembourgeois travaillent dans le secteur (semi-) public ...**

L'analyse de la répartition des trois grands groupes sur le marché de l'emploi luxembourgeois par branche économique fait ressortir une segmentation et, par là même, une forte dépendance du Luxembourg vis-à-vis des travailleurs étrangers dans certaines branches. Les Luxembourgeois travaillent principalement dans le secteur public et semi-public, par exemple dans l'administration publique (88,3%), l'énergie et l'eau (83,8%), la santé et l'action sociale (45,8%) et l'éducation (39,3%). L'attraction de ces branches s'explique par la maîtrise de la langue luxembourgeoise et par le fait que la nationalité luxembourgeoise est requise pour occuper certains emplois. La concentration de salariés de nationalité luxembourgeoise confirme également une tendance observée, à savoir que les Luxembourgeois se replient de plus en plus sur le secteur public, réputé plus « résistant à la crise » et « laissent » le secteur privé aux étrangers résidents et aux frontaliers.

#### **...et les étrangers résidents de même que les frontaliers dans le secteur privé**

On relève par ailleurs une forte concentration d'étrangers résidents, notamment de Portugais et d'Italiens, dans les services domestiques (76,7%), dans les hôtels, restaurants et cafés (54,2%) ainsi que dans l'agriculture/sylviculture (39,6%). En outre, les étrangers résidents sont surreprésentés dans la construction (41,2%) où ils font parfois concurrence aux frontaliers, comme dans le secteur des services publics et privés. Les frontaliers dominent dans les services aux entreprises (58,8%) et dans l'industrie manufacturière (58,6%). Ils sont également fortement représentés dans le commerce et la réparation (50,8%), les activités financières (50%) et la construction (49,5%).

### Salariés travaillant au Luxembourg selon les secteurs économiques (NACE) au 31 mars 2008



Source: IGSS / STATEC, Berechnungen / Calculs IBA / OIE

#### Les Allemands travaillent dans la construction, les Français et les Belges dans les services aux entreprises

L'analyse du groupe des frontaliers par région d'origine fait apparaître ici aussi des différences selon les branches. Le secteur des services aux entreprises emploie principalement des frontaliers francophones originaires de Belgique et surtout de France. L'industrie manufacturière est traditionnellement caractérisée par un pourcentage élevé de frontaliers issus de France qui représentent ici environ 50% de tous les frontaliers. Dans les activités financières, les frontaliers originaires d'Allemagne et de Belgique sont plus fortement représentés que les Français, phénomène s'expliquant en partie par les formations suivies et par le nombre relativement élevé de banques allemandes au Luxembourg. Le secteur du commerce et de la réparation emploie, quant à lui, un grand nombre de frontaliers francophones, alors que les frontaliers allemands sont surreprésentés dans la construction, ce qui est dû à la bonne réputation de l'artisanat allemand.

## Salariés travaillant au Luxembourg selon les secteurs économiques (NACE) au 31 mars 2008

| Secteur économique, NACE                              | Résidents     |               | Frontaliers   |               |               |                | Total          |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|----------------|----------------|
|   | Lux.          | Etrangers     | Deutschland   | France        | Belgique      | Total          |                |
| A-B – Agriculture / sylviculture                      | 529           | 674           | 155           | 151           | 194           | 500            | 1 703          |
| C – Industrie extractive                              | 92            | 91            | 45            | 91            | 13            | 149            | 332            |
| D – Industrie manufacturière                          | 7 973         | 6 226         | 4 771         | 10 877        | 4 464         | 20 112         | 34 311         |
| E – Energie et eau                                    | 943           | 83            | 40            | 42            | 17            | 99             | 1 125          |
| F – Construction                                      | 3 369         | 14 850        | 6 333         | 7 197         | 4 325         | 17 855         | 36 074         |
| G – Commerce et réparation                            | 9 617         | 10 065        | 4 068         | 10 534        | 5 727         | 20 329         | 40 011         |
| H – Hôtels, restaurants, cafés                        | 1 420         | 7 218         | 441           | 3 486         | 744           | 4 671          | 13 309         |
| I – Transport et communication                        | 9 224         | 6 703         | 5 024         | 5 423         | 3 913         | 14 360         | 30 287         |
| J – Activités financières                             | 8 996         | 11 508        | 5 659         | 8 640         | 6 230         | 20 529         | 41 033         |
| K - unternehmensnahe Dienstleistungen                 | 6 599         | 15 571        | 3 984         | 19 304        | 8 394         | 31 682         | 53 852         |
| L – Administration publique                           | 32 180        | 2 958         | 531           | 444           | 312           | 1 287          | 36 425         |
| M – Education   | 840           | 724           | 181           | 264           | 128           | 573            | 2 137          |
| N – Santé et action sociale                           | 10 633        | 5 194         | 2 475         | 3 234         | 1 682         | 7 391          | 23 218         |
| O – Services collectifs et personnels                 | 3 087         | 2 402         | 555           | 1 584         | 570           | 2 709          | 8 198          |
| P – Ménages privés                                    | 564           | 3 554         | 162           | 273           | 82            | 517            | 4 635          |
| Q – organisations et collectivités extraterritoriales | 69            | 341           | 11            | 106           | 44            | 161            | 571            |
| Non déterminé   | 198           | 565           | 225           | 331           | 236           | 792            | 1 555          |
| <b>Total</b>  | <b>96 333</b> | <b>88 727</b> | <b>34 660</b> | <b>71 981</b> | <b>37 075</b> | <b>143 716</b> | <b>328 776</b> |

Source : IGSS / STATEC

## Spécificités sectorielles des frontaliers travaillant au Luxembourg selon leur région d'origine au 31 mars 2008

|                       | Allemagne                   | Belgique                 | France                   |
|-----------------------|-----------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 1 <sup>er</sup> rang  | Construction                | Services aux entreprises | Services aux entreprises |
| 2 <sup>ème</sup> rang | Activités financières       | Activités financières    | Industrie manufacturière |
| 3 <sup>ème</sup> rang | Transports et communication | Commerce et réparation   | Commerce et réparation   |
| 4 <sup>ème</sup> rang | Industrie manufacturière    | Industrie manufacturière | Activités financières    |

Source : IGSS / STATEC, Calculs : IBA / OIE

### **Services aux entreprises et activités financières : principale croissance et employeurs importants pour les frontaliers**

L'analyse de l'évolution de l'emploi sur les dix dernières années (1998-2008) fait ressortir des gains sensibles pour les services aux entreprises (+31 187 emplois), suivis par les activités financières (+16 559), les transports et communication (13 567), la construction (12 343) ainsi que la santé et l'action sociale (+11 832). Différents groupes de salariés profitent de cette évolution : les frontaliers, et plus particulièrement les salariés originaires de France, tirent profit de l'évolution des services aux entreprises où ils ont trouvé des emplois. Par ail-

leurs, les étrangers résidents profitent également de cette évolution en occupant 8 798 emplois sur l'ensemble des emplois nouvellement créés dans cette branche. La main-d'œuvre étrangère tire également profit de la tendance à la hausse dans le secteur des activités financières avec 4 843 emplois supplémentaires pour les étrangers résidents et 12 320 emplois tenus par des frontaliers, dont près de la moitié résident en France.

### **Construction : des gains d'emploi notamment pour les frontaliers allemands et les résidents étrangers**

Le boom manifeste observé dans le secteur de la construction au Luxembourg a offert de nouveaux emplois aux frontaliers et étrangers résidents notamment entre 1998 et 2008. La construction est la quatrième branche en pleine expansion pour l'emploi des étrangers. Parmi les frontaliers, on soulignera en particulier le pourcentage élevé de frontaliers allemands (50% environ des emplois nouvellement créés).

### **Plus de Luxembourgeois dans l'administration publique, moins dans l'industrie manufacturière**

Les Luxembourgeois occupent quatre cinquièmes des nouveaux emplois dans l'administration publique au cours des dix dernières années. Ils sont également bien représentés dans le secteur de la santé et de l'action sociale, même si ceci ne représente que 40% des nouveaux emplois. En revanche, on relève une forte régression du nombre de salariés de nationalité luxembourgeoise dans l'industrie manufacturière (-5 173), compensée intégralement par les frontaliers, et notamment les Français et les Allemands. Face à cette situation, on note uniquement une baisse minime de l'emploi dans l'industrie manufacturière (-344 au total).

### **Perspectives : On attend au Grand-Duché un essoufflement de la croissance de l'emploi**

Selon les prévisions 2009 et 2010 pour le Luxembourg, disponibles à la date d'élaboration du rapport, la croissance de l'emploi des frontaliers va baisser à la suite de la crise économique et financière, par analogie à la situation globale. Alors que l'emploi global a augmenté de 4,9% et l'emploi frontalier de 7,8% en 2008, on ne prévoit pour 2009 et 2010 qu'une hausse de 3,6% et 2,5% de l'emploi frontalier.<sup>38</sup> Cette évolution sera encore soutenue en 2009 par le secteur financier (+3,3%), mais l'emploi des frontaliers devrait baisser en 2010 de 1,7%.<sup>39</sup> Ces estimations se fondent toutefois encore sur des données relativement peu fiables, étant donné qu'il est pratiquement impossible au stade actuel de faire des prévisions stables sur l'ampleur et les impacts du fléchissement conjoncturel que l'on observe au niveau mondial. Eu égard au secteur bancaire luxembourgeois, qui, avec l'industrie, est le plus touché par la crise économique et financière au Grand-Duché, les données publiées en janvier 2009 montrent que l'emploi a légèrement diminué au 4<sup>ème</sup> semestre 2008 par rapport au 3<sup>ème</sup> trimestre (61 emplois, soit -0,2%)<sup>40</sup>. C'est la première fois depuis la mi-2004 que l'on observe ici une régression de l'emploi, même si elle est encore très modérée. En regard de la détérioration

<sup>38</sup> L'emploi global devrait augmenter de 2,0% (2009) et de 1,0% (2010).

<sup>39</sup> Voir Statec : La situation économique au Luxembourg. Évolution récente et perspectives. Tiré de : Note de Conjoncture n° 2-2008 (25 novembre 2008), p. 99.

<sup>40</sup> Voir STATEC : Conjoncture Flash – janvier 2009.

des résultats, on doit cependant craindre que les banques réduisent leurs frais de personnel, ce qui entraînerait une suppression d'emplois dans les cas où des plans sociaux n'ont pas été établis pour l'avenir.

**Evolution de l'emploi (emploi salarié au lieu de travail) au Luxembourg par secteur économique (NACE) et zone d'origine entre 1998 et 2008 (au 31 mars, modification en chiffres absolus)**

| Secteur économique, NACE                              | Résidents    |               | Frontaliers   |               |               |               | Total          |
|---|--------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|----------------|
|   | Lux.         | Etrangers     | Deutschland   | France        | Belgique      | Total         |                |
| A-B – Agriculture / sylviculture                      | 216          | 79            | 107           | 56            | 59            | 222           | 517            |
| C – Industrie extractive                              | -14          | -8            | 15            | 38            | 5             | 58            | 36             |
| D – Industrie manufacturière                          | -5 173       | -921          | 2 537         | 3 114         | 99            | 5 750         | -344           |
| E – Energie et eau                                    | 104          | 41            | 26            | 36            | 14            | 76            | 221            |
| F – Construction                                      | 102          | 3 497         | 4 225         | 2 478         | 2 041         | 8 744         | 12 343         |
| G – Commerce et réparation                            | -1 505       | 1 669         | 2 441         | 4 596         | 2 369         | 9 406         | 9 570          |
| H – Hôtels, restaurants, cafés                        | 336          | 1 900         | 318           | 1 141         | 342           | 1 801         | 4 037          |
| I – Transport et communication                        | 400          | 3 625         | 3 147         | 3 748         | 2 647         | 9 542         | 13 567         |
| J – Activités financières                             | -604         | 4 843         | 3 401         | 6 044         | 2 875         | 12 320        | 16 559         |
| K – Services aux entreprises                          | 2 505        | 8 798         | 3 010         | 11 519        | 5 355         | 19 884        | 31 187         |
| L – Administration publique                           | 6 625        | 935           | 350           | 274           | 145           | 769           | 8 329          |
| M – Education   | 345          | 439           | 152           | 194           | 88            | 434           | 1 218          |
| N – Santé et action sociale                           | 4 755        | 2 311         | 1 895         | 1 897         | 974           | 4 766         | 11 832         |
| O – Services collectifs et personnels                 | 488          | 558           | 359           | 848           | 236           | 1 443         | 2 489          |
| P – Ménages privés                                    | 97           | 1 311         | 122           | 68            | 51            | 241           | 1 649          |
| Q – Organisations et collectivités extraterritoriales | 0            | -43           | -5            | -36           | -2            | -43           | -86            |
| Non déterminé   | -400         | -512          | 70            | -176          | -167          | -273          | -1 185         |
| <b>Total</b>  | <b>8 277</b> | <b>28 522</b> | <b>22 170</b> | <b>35 839</b> | <b>17 131</b> | <b>75 140</b> | <b>111 939</b> |

Source : IGSS, Calculs : IBA / OIE

**Digression : la crise financière et économique se déroule-t-elle aux dépens des frontaliers ?**

En regard de la crise financière et économique mondiale, de nombreux médias au Grand-Duché et dans les régions limitrophes ont annoncé début 2009 une régression en partie alarmante de l'emploi national au Luxembourg, se faisant notamment aux dépens des frontaliers. Des titres flamboyants tels que « Les frontaliers dans le champ de tir »<sup>41</sup>, « Grand-Duché : Un millier de frontaliers dehors »<sup>42</sup> ou « L'agence de l'emploi ADEM est submergée de demandes de formulaires E 301 pour l'étranger »<sup>43</sup> donnent l'impression qu'au Luxembourg la crise est supportée en premier lieu par les frontaliers, voire même que les frontaliers sont sciemment discriminés. Selon les chiffres officiels disponibles à la fin février, on ne constate cependant encore aucune régression de l'emploi national et les impacts sur le volume de l'emploi national dans le secteur financier sont, comme décrit brièvement ci-dessus, jusqu'à présent limités. Une analyse plus détaillée ne permet pas de confirmer l'impression

<sup>41</sup> Luxemburgische Presse du 4 février 2009

<sup>42</sup> Quotidien belge La Meuse du 12 février 2009

<sup>43</sup> Quotidien luxembourgeois L'essentiel du 13 janvier 2009

selon laquelle le pourcentage de frontaliers qui perdent leur emploi est plus élevé que le pourcentage qu'ils représentent dans l'emploi national. Au stade actuel, on ne peut dire avec fiabilité dans quelle mesure la régression de l'emploi fin 2008 et la hausse du chômage début 2009 sont imputables à la crise économique ou si ces phénomènes sont l'expression d'effets saisonniers observés régulièrement.

### **L'octroi du formulaire E 301 n'est pas synonyme de chômage**

Le formulaire E 301 permet aux frontaliers actifs de justifier les périodes d'emploi effectuées au Luxembourg et sert de base pour le versement des indemnités de chômage dans leur pays de résidence.

#### **Nombre de formulaires E 301 établis par l'ADEM**

| 2006   | 2007   | 2008   |
|--------|--------|--------|
| 14 870 | 12 213 | 13 725 |

Source : ADEM

On retiendra par ailleurs que le nombre de demandes déposées en 2008 est nettement inférieur à celui de 2006 bien que le nombre de frontaliers ait sensiblement augmenté au cours des deux dernières années. On a certes enregistré en décembre une plus forte demande de formulaires que le mois précédent, mais ce phénomène se produit régulièrement à la fin de l'année. Vu la situation variable des personnes concernées en fonction de la région d'origine, les statistiques sur le nombre d'attestations E 301 établies ne permettent fondamentalement pas de tirer des conclusions concrètes.

- ▶ Les salariés n'ont pas tous besoin de ce document : il est obligatoire en France, il ne l'est pas en Belgique, ce qui explique par exemple pourquoi 9 407 attestations ont été établies pour présentation en France, mais seulement 601 pour la Belgique. Rappelons que 50% des frontaliers résident en France et seulement 25% ont leur domicile en Belgique.
- ▶ Chaque salarié peut déposer plusieurs demandes d'attestation E 301 au cours d'une même année : c'est par exemple le cas des intérimaires. Sur la base de leur lieu de résidence, 79%<sup>44</sup> des intérimaires sont des frontaliers et 66% d'entre eux ont la nationalité française<sup>45</sup>. 18 954 contrats intérimaires ont été conclus en 2005, mais ces contrats sont de par nature limités dans le temps.
- ▶ Le seul fait qu'une personne dépose une demande de formulaire E 301 à l'expiration de son contrat intérimaire, d'un contrat à durée déterminée ou à la suite d'un licenciement ne veut pas obligatoirement dire qu'elle sera ou restera au chômage.
- ▶ La demande du formulaire E 301 n'est donc pas un indicateur suffisant pour un phénomène qui a toujours existé, à savoir une rotation de personnel qui n'est pas voulue. On ne dispose pas au Luxembourg d'analyses sur cet aspect. Les estimations chiffrées de SECUREX pour la Belgique montrent qu'en 2007 un salarié sur six (soit 16,3%) a quitté

<sup>44</sup> Données de 2006

<sup>45</sup> Voir Clément, Franz : Le travail intérimaire au Luxembourg : les évolutions les plus récentes. Tiré de : Les cahiers transfrontaliers d'EURES n° 1, 2008



son entreprise, pour quelle que raison que ce soit ; presque la moitié d'entre eux (7,4%) ne l'a pas quittée volontairement.

### ***Crise et emploi : le licenciement, dernière mesure envisageable***

On retiendra fondamentalement qu'en période de crise les entreprises n'envisagent généralement de licenciement que lorsque les outils de gestion du personnel sont épuisés. Les mesures appliquées le plus fréquemment pour atténuer la crise consistent en premier lieu à réduire le nombre de travailleurs intérimaires, à ne pas prolonger les contrats à durée déterminée, à recourir à l'outil que représente le chômage partiel et à ne pas pourvoir les postes devenus vacants du fait de la fluctuation naturelle du personnel.

- ▶ Les intérimaires sont les premiers touchés ; ils sont composés de frontaliers à raison de presque 80%.
- ▶ Viennent ensuite les titulaires de contrats à durée déterminée qui ne sont pas renouvelés. « Dernier ENTRE, premier SORTI » - cette devise s'applique en première ligne aux frontaliers. Au cours des cinq dernières années, le Luxembourg a créé un total net de 55 349 emplois, dont 69% sont occupés par des frontaliers.
- ▶ Sont touchées par le chômage partiel les branches économiques qui souffrent le plus de la crise, par ex. l'industrie : ici, plus de la moitié des salariés sont des frontaliers.

Les frontaliers risquent donc d'être plus fortement touchés par l'actuelle crise économique et financière que les actifs résidents, non pas par discrimination intentionnelle, mais de par la structure spécifique du marché de l'emploi luxembourgeois et de la segmentation prononcée du système de l'emploi.

### ***De plus en plus de frontaliers ont un emploi intérimaire ....***

L'analyse des taux de travail intérimaire<sup>46</sup> en 2004 dans la Grande Région montre que la Belgique et la France se placent aux premiers rangs avec 2,2 et 2,1%, suivies du Luxembourg (1,6%) et de l'Allemagne (1,2%).<sup>47</sup> Le Luxembourg présente toutefois une particularité exceptionnelle : environ 80% des intérimaires au Luxembourg sont des frontaliers dont la majorité est originaire de France. Les chiffres absolus montrent d'une part combien le Luxembourg est un petit pays, et d'autre part reflètent l'évolution rapide que connaît l'emploi intérimaire, comme nouvelle forme de travail, au cours des dernières années. Alors que le Luxembourg comptait déjà 3 737 intérimaires en 1999, ils sont 10 634 sept ans plus tard, soit trois fois plus.<sup>48</sup> Cette progression est due en partie à la situation tendue sur les marchés de l'emploi régionaux, au chômage observé au Luxembourg, même s'il est modéré par rapport aux autres régions, et enfin au nombre croissant d'agences de travail temporaire au Luxembourg. Il convient cependant d'expliquer cette évolution et d'éclairer la pratique adoptée par les principaux acteurs.

<sup>46</sup> Le taux de travail intérimaire est le pourcentage détenu par les intérimaires dans le nombre total d'actifs.

<sup>47</sup> Voir sur ce point et pour plus de détails: Wandel, Matthias : Zeitarbeit in Deutschland und Frankreich. Wirtschaftliche Bedeutung, Image und gesellschaftliche Akzeptanz einer boomenden Beschäftigungsform im Vergleich. Saarbrücken, VDM, 2007.

<sup>48</sup> Voir Clément, Franz : Le travail intérimaire au Luxembourg: les évolutions les plus récentes. Tiré de : Les cahiers transfrontaliers d'EURES. N° 1, 2008.

**...mais ne travaillent pas obligatoirement au Luxembourg**

Alors qu'en 2000, seules 11,9% des agences de travail temporaire luxembourgeoises détachaient leurs salariés dans d'autres régions, elles sont à présent 31,7% à le faire. La pratique de plus en plus courante visant à détacher des frontaliers inscrits auprès de sociétés luxembourgeoises de travail temporaire pour travailler dans les pays voisins débouche sur un phénomène appelé « frontaliers virtuels » et déjà thématiqué par ailleurs.<sup>49</sup> On entend par là par exemple des Belges inscrits auprès d'une société luxembourgeoise de travail temporaire et recensés par là même comme frontaliers dans les statistiques luxembourgeoises, mais détachés dans une société française. Il est également concevable qu'ils soient détachés dans une entreprise sur leur lieu de résidence et ne se distinguent ainsi pratiquement plus des salariés résidents. La hausse du nombre d'intérimaires détachés dans des régions voisines s'explique par les avantages, liés au site de Luxembourg, qu'en tirent les entreprises. Ainsi, les entreprises étrangères recourent volontiers à des intérimaires inscrits au Luxembourg, car les charges sociales qu'elles doivent verser sont relativement faibles.<sup>50</sup>

**Accès au marché de l'emploi luxembourgeois : plus des deux tiers des frontaliers disposent d'une expérience professionnelle ....**

Les frontaliers n'ont généralement pas de grandes difficultés à accéder au marché de l'emploi luxembourgeois car ils disposent souvent des qualifications demandées que ne possèdent pas ou pas suffisamment les résidents. Selon une étude, plus des deux tiers (69%) des frontaliers ont déjà une expérience professionnelle lorsqu'ils arrivent sur le marché de l'emploi luxembourgeois. Plus de la moitié d'entre eux (55%) ont déjà occupé un emploi dans leur région de résidence avant de trouver un travail au Luxembourg. Ce modèle qui décrit le passage direct à un emploi frontalier concerne avant tout les frontaliers originaires d'Allemagne, les hommes et les personnes peu qualifiées. Les 14% restants disposant d'une expérience professionnelle recherchent un travail au Luxembourg car ils ont perdu leur travail (9%) ou provisoirement interrompu leur vie active sur leur lieu de résidence (5%).<sup>51</sup>

**...un tiers va travailler au Grand-Duché au terme de leur scolarité**

Un tiers à peine (31%) des frontaliers a accès au marché de l'emploi luxembourgeois sans expérience professionnelle. Il s'agit de débutants qui font encore leurs études (20%) ou viennent juste de les terminer (11%) lorsqu'ils recherchent leur premier emploi. Ces étudiants viennent en premier lieu de Belgique, puis de France (30%) et d'Allemagne (20%). Globalement, les diplômés de l'enseignement supérieur trouvent plus facilement un premier emploi au Luxembourg.<sup>52</sup>

<sup>49</sup> Voir Wille, Christian/Kuntz, Lothar : "Im eigenen Land wohnen, beim Nachbarn arbeiten? Zur Komplexität und Vielschichtigkeit des Grenzgängerwesens in der Großregion am Beispiel deutscher Grenzgänger und von Grenzgängern mit Wohnsitz in Deutschland". Tiré de : EURES/OIE (éditeur) : Dimensions socio-économiques de la mobilité transfrontalière. Actes du colloque transfrontalier, Luxembourg, mars 2006.

<sup>50</sup> Voir Clément, Franz : Le travail intérimaire au Luxembourg: les évolutions les plus récentes. Tiré de : Les cahiers transfrontaliers d'EURES. N° 1, 2008.

<sup>51</sup> Brosius, Jacques : La recherche d'emploi des frontaliers au Luxembourg. Tiré de : CEPS/INSTEAD : Population et Emploi. N° 26, 2007.

<sup>52</sup> Brosius, Jacques : La recherche d'emploi des frontaliers au Luxembourg. Tiré de : CEPS/INSTEAD : Population et Emploi. N° 26, 2007.

### **Congés linguistiques et meilleures infrastructures de transport pour la mobilité transfrontalière**

En regard de la forte demande de main-d'œuvre, le Luxembourg, tout comme d'autres régions partenaires, s'attaque concrètement aux problèmes pratiques du quotidien transfrontalier. On comptera parmi ces problèmes la compétence linguistique jugée globalement insuffisante et l'amélioration des axes de trafic transfrontalier. La chambre des députés du Luxembourg a adopté le 21 janvier 2009 une loi relative au « congé linguistique ». En vertu de cette loi, les salariés et les professions libérales peuvent prendre 200 heures de congé linguistique pour apprendre le luxembourgeois, en concertation avec leur employeur.<sup>53</sup> Par ailleurs, le « Schéma de Mobilité Transfrontalière » (SMOT), présenté le 8 janvier 2009, unique en Europe jusqu'à présent, a été élaboré en commun par le Luxembourg et la Lorraine et a pour objectif d'améliorer les conditions de la mobilité transfrontalière des travailleurs au niveau des transports. Le SMOT prévoit de nombreuses mesures, déclinées en trois étapes, dans le domaine du trafic ferroviaire, des transports par bus/car, de l'infrastructure routière et des modes de transport multimodal jusqu'en 2030.<sup>54</sup>

### **Les frontaliers, centre d'intérêt des médias, du commerce et des partenaires sociaux**

La forte présence des frontaliers se fait ressentir de plus en plus, même en dehors du marché de l'emploi. Ainsi, la consommation des frontaliers au Luxembourg s'élève en 2007 à un milliard 220 millions d'euros, soit un montant de quelque 9 000 euros par travailleur transfrontalier.<sup>55</sup> Trois ans auparavant, les impôts et charges sociales versés par les frontaliers au Luxembourg s'élevaient à 1,4 milliard d'euros, générant une valeur ajoutée de 8 milliards d'euros.<sup>56</sup> Il n'est donc pas étonnant que différents acteurs aient découvert que les frontaliers constituent des groupes cibles importants : les banques et les exploitants de téléphones portables mettent au point par exemple des produits spécifiques pour les frontaliers et les supermarchés s'adressent par internet aux frontaliers au pouvoir d'achat élevé.<sup>57</sup> Les bourses aux métiers luxembourgeoises se focalisent également sur les travailleurs originaires de la Grande Région et des quotidiens gratuits donnent des informations détaillées sur la politique et la société dans les Etats voisins et sur des thèmes intéressant les frontaliers. Dans le cadre des élections sociales au Luxembourg en 2008, les syndicats luxembourgeois se sont nettement tournés vers le groupe des frontaliers qu'ils ont essayé de joindre à leur domicile.

### **Les frontaliers alimentent les systèmes de sécurité sociale – pour combien de temps encore ?**

Les frontaliers employés au Luxembourg versent leurs impôts et cotisations sociales au lieu de travail. Leurs cotisations sociales alimentent donc le système luxembourgeois de sécurité sociale dont la situation est positive à l'heure actuelle (les salariés frontaliers ne recourant que rarement aux prestations médicales). Ainsi en 2006, la comparaison entre les verse-

<sup>53</sup> Sans auteur : 200 Stunden Sprachurlaub. Tiré de : Luxemburger Wort du 23/01/09. Et : Sans auteur : Les congés seront étudiés. Tiré de : L'Essentiel du 21/01/09, p. 6.

<sup>54</sup> Voir communiqués de presse sur les sites internet <http://www.gouvernement.lu> et <http://www.lorraine.eu>.

<sup>55</sup> Voir STATEC (2008) : Les dépenses des salariés frontaliers au Luxembourg en 2007. Tiré de : Bulletin du Statec, n° 1.

<sup>56</sup> Voir STATEC (2005) : Les salariés frontaliers dans l'économie luxembourgeoise. Tiré de : Cahiers économiques, n° 100.

<sup>57</sup> Voir Wille, Christian / Bläser, Ralf : Grenzgänger im Großherzogtum Luxemburg. Tiré de : Geographische Rundschau 60 (2009), Heft 1, Braunschweig, Westermann, S. 36-42.

ments effectués par les frontaliers dans le système de santé et les prestations auxquelles ils ont eu recours fait apparaître un plus de 400 millions d'euros côté versements ; les prestations médicales fournies aux frontaliers, quant à elles, ne représentent qu'environ 6% du total des dépenses de la caisse sociale luxembourgeoise. Les experts estiment cependant que cette situation pour le budget public du Luxembourg n'est que provisoire : la baisse prévisible de l'emploi et donc de cotisants, accompagnée de la hausse de l'âge moyen des frontaliers, et en même temps une plus grande demande de prestations dans le domaine de la santé. Par ailleurs, le pourcentage de frontaliers ayant passé une grande partie ou toute leur vie professionnelle au Luxembourg va bientôt augmenter. Une fois à la retraite, ils auront ainsi droit au paiement de leur pension de vieillesse au Luxembourg, mais aussi aux prestations de la caisse-maladie luxembourgeoise. Face à cette situation, il est probable de concevoir que la caisse de sécurité sociale, actuellement équilibrée, ne le soit plus dans le moyen terme si les cotisations n'augmentent pas.<sup>58</sup>

### ***De plus en plus de Luxembourgeois vivent à l'étranger à proximité de la frontière***

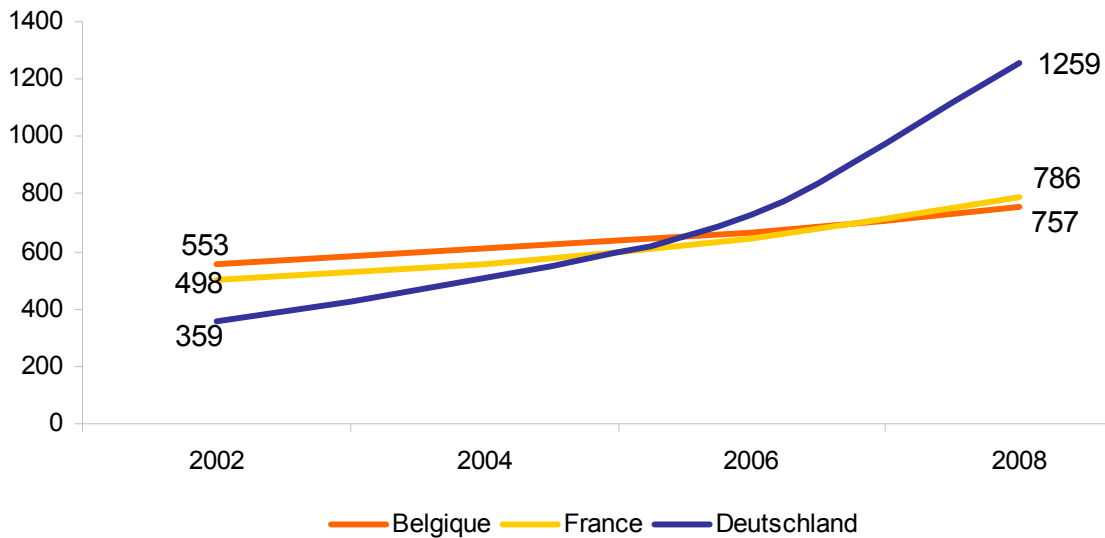
L'analyse de la situation et de l'évolution des Luxembourgeois, vivant à l'étranger à proximité de la frontière et employés au Luxembourg fait apparaître une hausse importante de leur nombre et un décalage des régions choisies comme régions de résidence. Au cours des dix dernières années (1999-2008), le nombre de frontaliers atypiques a été multiplié par 1,5, avec une préférence pour les Länder fédéraux allemands et les régions françaises. Dans le cadre de la migration résidentielle, la Belgique et la France ont perdu en importance par rapport à l'Allemagne : alors que 40 et 36,6% des 1 135 frontaliers de nationalité luxembourgeoise enregistrés en 1999 habitaient en Belgique et en France, l'Allemagne concentre à elle seule 45% des 2 802 frontaliers atypiques en 2008. 28,1 et 27% habitent dans des régions françaises et des provinces belges. Cette évolution est due, en tout ou en partie, à l'activité croissante de prestataires de différente nature qui s'occupent du déménagement vers l'étranger et/ou de l'achat de maisons/d'appartements à l'étranger à proximité de la frontière. Ainsi par exemple, le Centre Européen des Consommateurs au Luxembourg diffuse des brochures sur l'achat de biens immobiliers dans les pays voisins, à savoir en Allemagne, en France et en Belgique.<sup>59</sup> Face à cette mobilité résidentielle croissante, certaines communes étrangères situées à proximité de la frontière commencent à réserver des terrains pour « de jeunes familles autochtones ».<sup>60</sup>

<sup>58</sup> Voir OCDE (éditeur) : Luxembourg (Études économiques de l'OCDE). Paris, 2008, p. 114.

<sup>59</sup> Voir par exemple Centre Européen des Consommateurs Luxembourg (éditeur) : Immobilienwerb in Deutschland. Luxemburg 2008.

<sup>60</sup> Voir sans auteur: „Immobilienpendler“ in der Grenzregion. Tiré de : Lëtzebuenger Journal du 07/08/08.

### Frontaliers de nationalité luxembourgeoise allant travailler au Luxembourg selon leur pays de résidence 2002 - 2008 (31 mars)



Source : IGSS ; Calculs : Cellule EURES de l'ADEM Luxembourg

#### **La mobilité résidentielle des travailleurs frontaliers renforce la satisfaction et le pouvoir d'achat**

Les motifs de la mobilité résidentielle ont été examinés dans le cadre d'une enquête réalisée auprès d'actifs ayant transféré leur domicile depuis le Luxembourg dans une région voisine entre 2001 et 2006. Pour la moitié environ de ces personnes, le prix élevé de l'immobilier est un facteur décisif, suivi du souhait d'acquérir une maison en propriété et de raisons familiales (fondation d'un ménage commun, séparation ou divorce). Le coût élevé de la vie au Luxembourg ne vient qu'au dernier rang des motifs invoqués. Les deux tiers des personnes interrogées auraient certes aimé conserver leur domicile au Luxembourg, en même temps plus de quatre cinquièmes refusent de retourner au Grand-Duché. Ce résultat ambivalent s'explique par les avantages de « l'habitat à l'étranger » : ainsi, 45% des personnes interrogées par exemple indiquent qu'elles disposent d'une surface habitable supérieure de 50 m<sup>2</sup> à celle qu'elles avaient avant de déménager. Par ailleurs, elles soulignent un meilleur niveau de vie, une meilleure qualité de la vie et un pouvoir d'achat plus élevé. L'évaluation est négative lorsqu'il s'agit du trajet à parcourir pour se rendre au lieu de travail.<sup>61</sup>

## 6.3 La Lorraine

### **Hausse persistante des frontaliers sortants d'origine lorraine ...**

Avec une hausse du nombre de frontaliers de 4,3% par rapport à l'année précédente 2006, la région française de Lorraine est toujours la région envoyant le plus grand nombre de frontaliers dans la Grande Région. 90 928 frontaliers sortants, soit 55,1% de tous les frontaliers dans l'espace de coopération, sont originaires de cette région en 2007. Parmi eux, 70% travaillent au Luxembourg, un quart à peine dans les Länder fédéraux allemands et juste 5% en

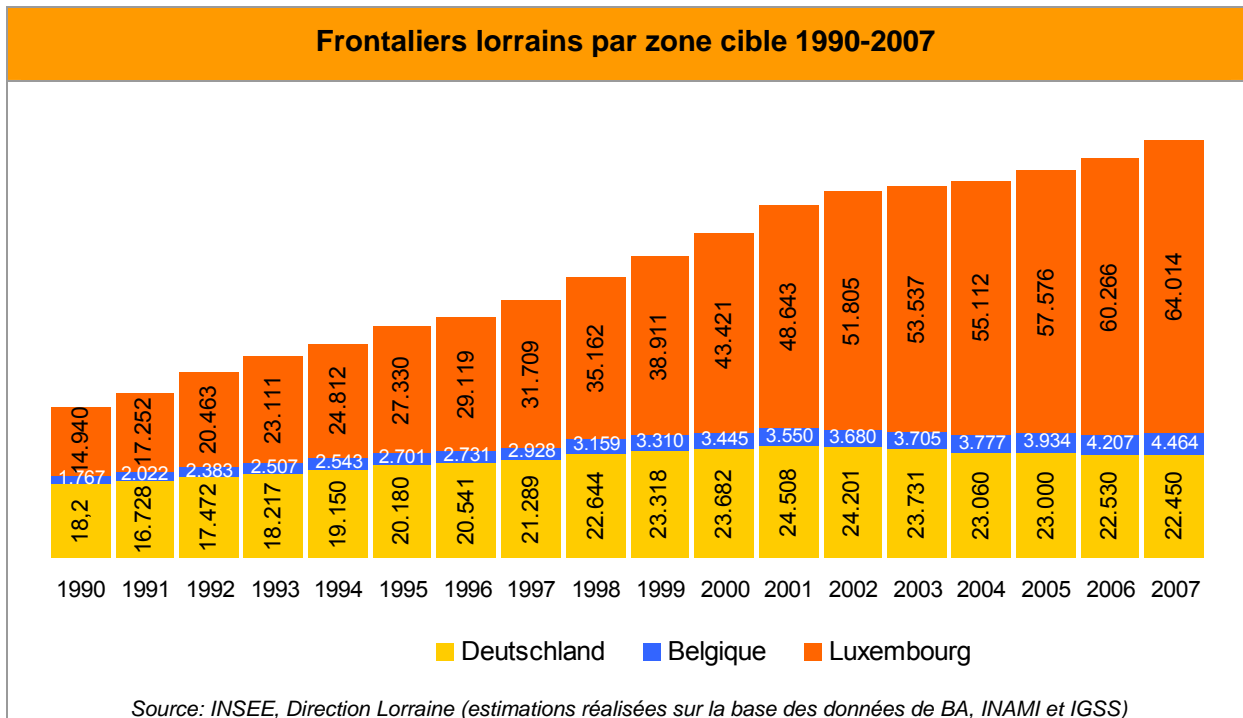
<sup>61</sup> Voir Brosius, Jacques, Carpentier, Samuel : La mobilité résidentielle transfrontalière des actifs du Luxembourg vers les pays voisins. Un état des lieux. Présentation lors de la « 2<sup>ème</sup> journée des communes transfrontalières de la Grande Région » le 22 octobre 2008 à Echternach (Luxembourg).

Belgique. Rétrospectivement, deux aspects remarquables caractérisent le nombre de frontaliers sortants lorrains : son poids quantitatif important par rapport à celui des régions voisines d'une part et sa hausse continue depuis plusieurs décennies d'autre part. Entre 1968 et 1975, le nombre de frontaliers a connu une hausse sensible (11 000 personnes) à cause de la suppression de 16 000 emplois dans les anciennes branches industrielles. Sur ces 11 000 frontaliers, environ 7 000 travaillaient en Allemagne. Entre 1975 et 1982, le nombre de frontaliers sortants lorrains n'a que peu évolué, de nombreux frontaliers lorrains ayant été licenciés sur leur lieu de travail. A partir de 1982 et jusqu'en 1990, le nombre de frontaliers originaires de Lorraine reprend son ascension, notamment vers le Luxembourg à la suite de l'essor du secteur des services. Entre 1990 et 2004, le nombre de frontaliers sortants lorrains est multiplié par 2,5 : pour la première fois, les Lorrains se rendant au Luxembourg sont plus nombreux que ceux qui vont travailler en Allemagne.<sup>62</sup> Cette évolution se poursuit aujourd'hui, c'est-à-dire que l'Allemagne perd en attractivité au profit du marché de l'emploi luxembourgeois.

***...ils sont de plus en plus nombreux à travailler au Luxembourg et en Belgique, de moins en moins en Allemagne***

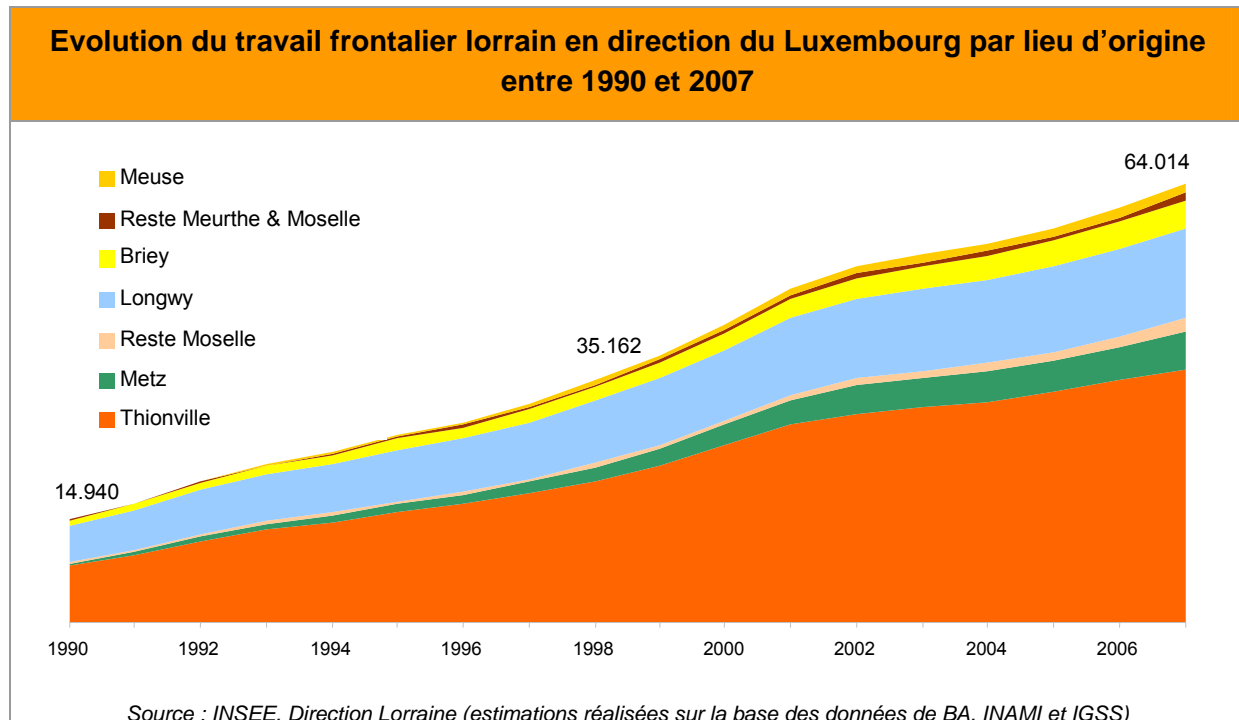
L'évolution récente du nombre de frontaliers sortants lorrains fait apparaître une hausse sensible des flux de frontaliers vers le Luxembourg et la Belgique. Alors que l'évolution positive du flux vers le Luxembourg atteignait son niveau le plus bas par rapport à l'année précédente en 2004 (+ 2,9%), elle est à nouveau de l'ordre de 4,3% en 2005 et même supérieure par la suite. De même le flux de frontaliers vers la Belgique avait déjà atteint son niveau d'évolution le plus faible en 2003 avec seulement 0,7% ; mais en 2005, celui-ci augmente à nouveau de 4% et plus par an, même s'il reste à un faible niveau en chiffres absolus. L'évolution esquissée s'explique en partie par la régression parallèle du flux de frontaliers français vers l'Allemagne. Ici, « l'effondrement » a commencé dès 2002 : le flux de frontaliers lorrains avait atteint son summum en 2001 avec 24 508 frontaliers. Depuis, leur nombre régresse, ce qui est dû à la fois à la situation tendue sur le marché de l'emploi, à la reconversion économique en cours en Rhénanie-Palatinat et en Sarre, aux connaissances linguistiques et au changement de génération. On relève d'une part un recul de la maîtrise du francique mosellan qui était et reste très important pour de nombreux frontaliers français travaillant en Sarre. Par ailleurs, de nombreux emplois pourvus à des personnes âgées ne sont pas renouvelés ou sont rationalisés dans les secteurs industriels en déclin. Face à ce constat, il n'est pas étonnant que les nouvelles générations de frontaliers s'orientent plutôt vers les marchés francophones de l'emploi, c'est-à-dire vers la Belgique et le Luxembourg, ce dernier proposant par ailleurs des emplois attractifs.

<sup>62</sup> Voir Belkacem, Rachid, Borsenberger, Monique, Pigeron-Piroth, Isabelle : Les travailleurs frontaliers lorrains. Tiré de : Travail et Emploi. N° 106, 2006, p. 65-77.



### **L'aire de recrutement des frontaliers lorrains se rendant au Luxembourg s'élargit**

L'analyse de l'aire de recrutement des frontaliers lorrains allant travailler au Luxembourg montre que l'attraction du marché de l'emploi limitrophe ne se limite plus aux communes situées dans le nord de la Lorraine. 58 et 21% des frontaliers lorrains se rendant au Luxembourg viennent certes en 2007 de Thionville et Longwy, mais le bassin frontalier drainé par le marché de l'emploi luxembourgeois s'étend nettement vers le sud, dans les zones situées aux alentours de Metz, Briey et en Meuse. Le nombre de frontaliers originaires de Metz par exemple est 11 fois supérieur à ce qu'il était en 1990. De même, le nombre de frontaliers venant de Nancy est 20 fois supérieur en 2007 à ce qu'il était encore en 1990. On relève des hausses similaires, voire supérieures, pour les frontaliers originaires de Sarreguemines ou du Bassin Houiller. Suite à cette extension du bassin frontalier, il faut savoir que les revenus plus élevés obtenus au Luxembourg peuvent entraîner une flambée du prix des biens fonciers et immobiliers. Dans les « bastions de frontaliers », Thionville par exemple, on observe le départ de non frontaliers qui habitaient déjà là et qui ne peuvent plus payer les loyers locaux qui ont beaucoup augmenté suite à la demande de logements par des frontaliers au pouvoir d'achat élevé.



### **Le marché de l'emploi luxembourgeois renforce l'attrait de la Lorraine**

Les emplois proposés outre-frontière aident la Lorraine à abaisser le nombre de ses chômeurs ; par ailleurs, la région française connaît à nouveau depuis 1999 une hausse annuelle de la population (+ 3 700 habitants). Cette augmentation de la population est observée aussi dans le nord de la Lorraine, dans les communes situées à proximité de la frontière entre la Lorraine et le Luxembourg. L'attraction exercée par le marché de l'emploi luxembourgeois rayonne donc sur la région voisine qui voit arriver de nouveaux habitants attirés par les emplois proposés au Grand-Duché.<sup>63</sup> Ces nouveaux arrivants, que l'on appelle également frontaliers d'adoption<sup>64</sup> pour les différencier des frontaliers natifs, ont en général un niveau de formation plus élevé et sont principalement employés dans le secteur financier luxembourgeois.<sup>65</sup> On prendra ici comme exemple la région de Longwy, particulièrement influencée par le marché de l'emploi luxembourgeois. En 2006, le pourcentage de frontaliers dans le nombre total d'actifs était de 45% ; environ 12 800 d'entre eux se rendaient au Luxembourg, 3 000 en Belgique. Par ailleurs, la population augmente à nouveau depuis 40 ans, les centres commerciaux et centres de loisirs se développent et l'on examine actuellement si l'on peut combiner, au niveau transfrontalier, les activités menées au niveau de l'habitat et de l'économie, de même que les aspects relatifs à l'aménagement du territoire et à la cohésion sociale, notamment par rapport au développement d'Esch-Belval<sup>66 67</sup>.

<sup>63</sup> Voir sans auteur : Le Luxembourg rend la Lorraine plus attractive. L'Essentiel du 14/01/09, p. 3. Et : INSEE Lorraine : Moselle : une double dynamique métropolitaine et transfrontalière. N° 44, 2006.

<sup>64</sup> Voir Berger, Frédéric : Développement de l'emploi transfrontalier au Luxembourg et portrait sociodémographique des frontaliers. Tiré de : CEPS/INSTEAD : Population et Emploi. N° 8, 2005.

<sup>65</sup> Voir Belkacem, Rachid, Borsenberger, Monique, Pigeron-Piroth, Isabelle : Les travailleurs frontaliers lorrains. Tiré de : Travail et Emploi. N° 106, 2006, p. 65-77, p. 74.

<sup>66</sup> A Esch-Belval, on attend 7 000 habitants, 8 000 étudiants et 25 000 salariés sur une superficie de 120 ha.

<sup>67</sup> Voir INSEE Lorraine : Meurthe-et-Moselle : quels atouts pour se développer et s'inscrire dans l'espace lorrain et européen ? N° 123, 2008.



### ***Les frontaliers atypiques originaires de Lorraine et se rendant au Luxembourg s'installent principalement à proximité de la frontière***

Le nombre de Luxembourgeois installés en France et se rendant dans leur région d'origine comme frontaliers a augmenté de 90% depuis 1999. Bien que les chiffres absolus restent à un niveau comparativement faible, la Lorraine compte en 2008 un total de 786 frontaliers atypiques de nationalité luxembourgeoise. L'analyse de leur répartition par lieu de résidence montre que les trois cinquièmes (61,3%) habitent dans le département de la Moselle et notamment sur le territoire de Cattenom et Fontoy. 42% des frontaliers atypiques originaires de Lorraine et se rendant au Luxembourg habitent dans ces communes à proximité de la frontière. Un tiers des frontaliers de nationalité luxembourgeoise habite en Meurthe et Moselle.<sup>68</sup>

### ***Les frontaliers atypiques originaires de France et se rendant en Allemagne freinent la régression du flux de frontaliers sortants ...***

Alors que le flux de frontaliers originaires de France et se rendant en Allemagne baisse légèrement, le nombre d'Allemands qui habitent dans une région française et vont travailler en Sarre ou en Rhénanie-Palatinat est en hausse. Leur nombre a crû de 20% entre 2000 et 2008 et les frontaliers sortants atypiques, soit 7 717 personnes, représentent actuellement 30% des frontaliers se rendant en Allemagne. Sur la même période, le pourcentage de Français dans le total des frontaliers sortants a baissé d'un quart, ce qui revient à dire que les frontaliers atypiques atténuent sensiblement la régression du nombre de frontaliers sortants vers l'Allemagne.

### ***...et forment des « enclaves allemandes »***

Les Allemands interrogés sur les motifs de leur installation en France mettent en avant la meilleure qualité de vie, l'application moins stricte des dispositions légales dans le cadre des permis de construire ainsi que les prix plus avantageux des biens fonciers et immobiliers, malgré une augmentation de ceux-ci notamment à proximité de la frontière entre la Sarre et la Lorraine. Pour satisfaire à la demande de biens immobiliers attractifs, de nombreuses communes lorraines construisent des lotissements communaux où se concentrent souvent les Allemands, alors que les Lorrains restent entre eux dans le centre de la commune. La langue est également un obstacle à l'intégration : rares sont les nouveaux arrivants qui maîtrisent suffisamment le français ; ils ont donc tendance à parler allemand.<sup>69</sup> Ceci devient particulièrement gênant lorsque des frontaliers atypiques sont touchés par le chômage et relèvent alors de la compétence de l'agence française de l'emploi. Il est souvent nécessaire de faire appel à des traducteurs dans le cadre des entretiens d'orientation.

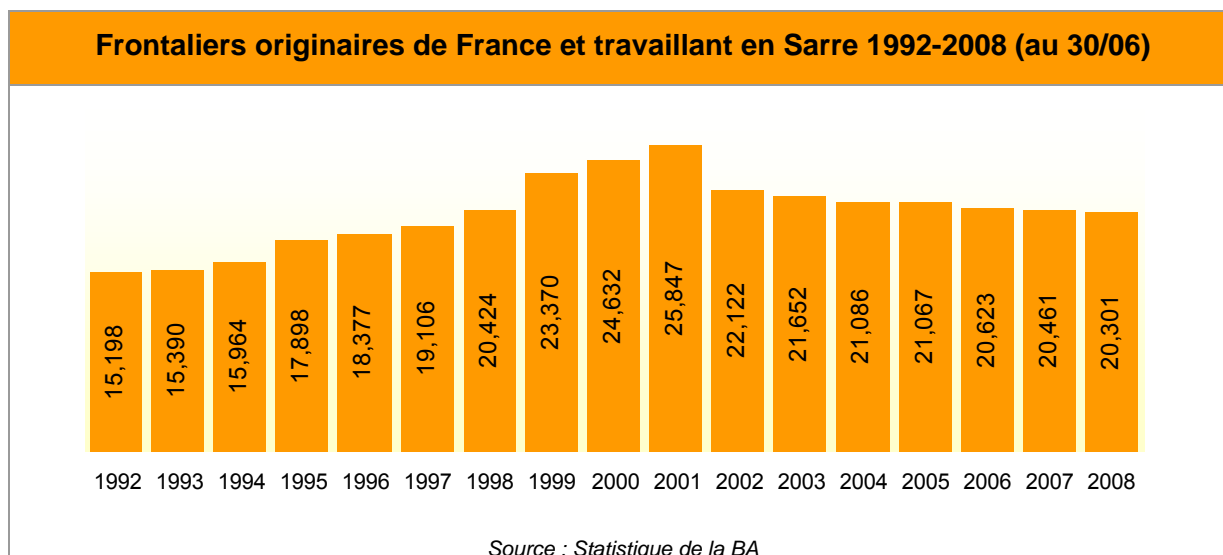
<sup>68</sup> Source des données : IGSS (31.3.2008) ; Calculs : Cellule EURES de l'ADEM Luxembourg.

<sup>69</sup> Voir Ramm, Michel : Saarländer im grenznahen Lothringen. „Invasion“ oder Integration? Tiré de : Geographische Rundschau, Heft 2, 1999, S. 110-115.

## 6.4 La Sarre

### **Le flux de frontaliers originaires de France et se rendant en Sarre continue à baisser**

Après le Luxembourg, la Sarre affiche le solde de frontaliers le plus important dans la Grande Région. Il s'agit traditionnellement du flux décroissant des frontaliers entrants originaires de France représentant 5,8% des salariés en Sarre mais aussi du nombre de Sarrois, en hausse depuis quelques années, qui travaillent au Luxembourg. Alors que le nombre de frontaliers sortants est moins important, les frontaliers entrants originaires de France représentent 20 301 salariés en 2008. Leur nombre ne cesse de baisser depuis 2001 et est passé au-dessous de la barrière des 21 000 pour la première fois en 2006. Parmi les personnes originaires de France, environ un tiers sont des Allemands (6 678) ; leur nombre a augmenté de 17,4% depuis 2000. Sur la même période (2000-2008), on constate une évolution opposée avec 28% de moins de Français se rendant en Sarre. Sans l'évolution positive de l'emploi frontalier atypique, la régression du flux de frontaliers originaires de France et se rendant en Sarre serait plus prononcée.



### **L'industrie manufacturière est le principal employeur des frontaliers en Sarre**

Si l'on prend comme référence les salariés assurés, l'industrie manufacturière est le principal employeur (28,8%) en Sarre, suivie du commerce et de la réparation (14,9%) et des services aux entreprises (13,1%). On relève une forte concentration de 46,1% des frontaliers entrants originaires de France dans l'industrie manufacturière, dans les services aux entreprises (17,2%) et le secteur commerce et réparation (13,7%). On note des disparités entre l'emploi global et l'emploi frontalier dans l'industrie manufacturière, mais aussi dans les services aux entreprises. Ce secteur ne représente que 13,1% de l'emploi global, mais fournit un travail à 17,2% des frontaliers entrants. Ceci s'explique d'une part par les connaissances du français, très demandées dans la zone frontalière, dont disposent les frontaliers mais aussi par des secteurs de bas salaires, par exemple le nettoyage, qui emploie de nombreux frontaliers.

### Salariés assurés en Sarre et frontaliers entrants originaires de France par branche d'activité (NACE) au 30/06/2008

| Secteur économique (NACE Code)                         | Total des salariés assurés |              | Dont: frontaliers originaires de France |              |
|--|----------------------------|--------------|---|--------------|
|  | Effectifs                  | %            | Effectifs                               | %            |
| A – Agriculture / sylviculture                         | 1 604                      | 0,5          | 32                                      | 0,2          |
| B – Pêche et pisciculture                              | -                          | -            | -                                       | -            |
| C – Industrie extractive                               | 4 328                      | 1,2          | 134                                     | 0,7          |
| D – Industrie manufacturière                           | 100 871                    | 28,8         | 9 350                                   | 46,1         |
| E – Energie et eau                                     | 3 673                      | 1,0          | 81                                      | 0,4          |
| F – Construction                                       | 18 597                     | 5,3          | 724                                     | 3,6          |
| G – Commerce et réparation                             | 52 147                     | 14,9         | 2 785                                   | 13,7         |
| H – Hôtels, restaurants, cafés                         | 7 281                      | 2,1          | 273                                     | 1,3          |
| I – Transports et communication                        | 15 031                     | 4,3          | 1 012                                   | 5,0          |
| J – Activités financières                              | 11 871                     | 3,4          | 443                                     | 2,2          |
| K – Immobilier, location, services aux entreprises     | 45 777                     | 13,1         | 3 495                                   | 17,2         |
| L – Administration publique, défense, sécurité sociale | 20 000                     | 5,7          | 183                                     | 0,9          |
| M – Education  | 10 894                     | 3,1          | 202                                     | 1,0          |
| N – Santé et action sociale                            | 44 760                     | 12,8         | 1 084                                   | 5,3          |
| O – Services collectifs et personnels                  | 12 527                     | 3,6          | 483                                     | 2,4          |
| P – Ménages privés et personnel des ménages            | 340                        | 0,1          | 15                                      | 0,1          |
| Q – Organisations et collectivités extraterritoriales  | *                          | *            | *                                       | *            |
| Non déterminé  | *                          | *            |   |              |
| <b>Total</b>   | <b>349 840</b>             | <b>100,0</b> | <b>20 301</b>                           | <b>100,0</b> |

Source : Statistique de la BA (\* chiffres ne peuvent pas être précisés à cause de la protection des données)

### 58% des Français en Sarre sont employés dans la communauté urbaine de Sarrebruck

En regard de la répartition des salariés originaires de France par branche économique, il n'est pas étonnant que les frontaliers travaillent principalement là où est implantée l'industrie manufacturière avec ses sites métallurgiques, automobiles et de sous-traitance automobile. Ainsi, plus de la moitié (57,8%) des emplois tenus par les frontaliers se trouvent dans la communauté urbaine de Sarrebruck, un cinquième dans le district de Sarrelouis et 13,8% dans le district de Saarpfalz.

### Frontaliers originaires de France et employés en Sarre par lieu de travail (au niveau des districts) au 30/06/2008

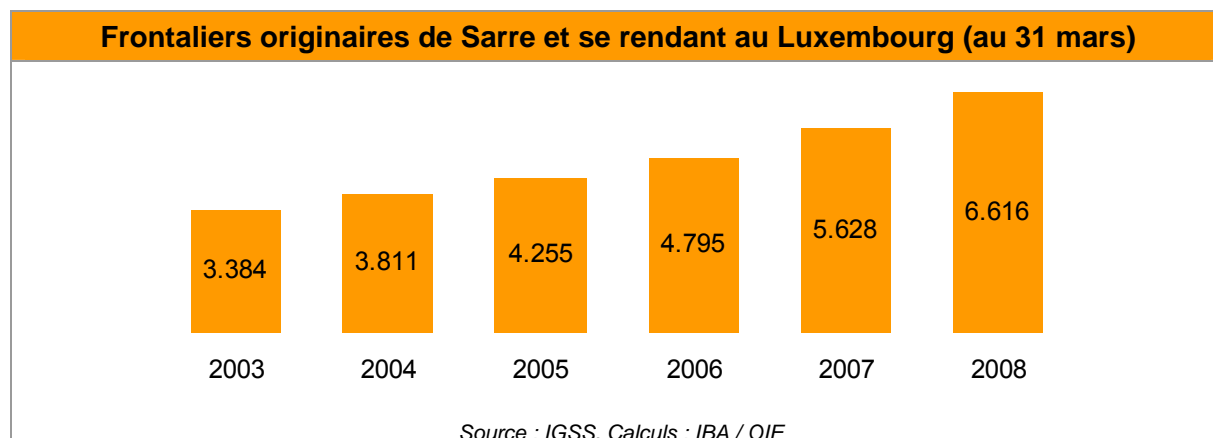
| District                         | Chiffres absolus | %            |
|----------------------------------|------------------|--------------|
| Communauté urbaine de Sarrebruck | 11 742           | 57,8         |
| Merzig-Wadern                    | 863              | 4,3          |
| Neunkirchen                      | 529              | 2,6          |
| Saarlouis                        | 4 266            | 21,0         |
| District Saarpfalz               | 2 792            | 13,8         |
| St. Wendel                       | 109              | 0,5          |
| <b>Sarre</b>                     | <b>20 301</b>    | <b>100,0</b> |

Source : Statistique de la BA

### De plus en plus de Sarrois vont travailler au Luxembourg ...

La main-d'œuvre quittant la Sarre pour aller travailler au Luxembourg constitue un phénomène assez récent. Le nombre de frontaliers a doublé sur les cinq dernières années (2003-2008) et cette hausse s'est intensifiée à partir de 2006. L'attraction du marché de l'emploi

luxembourgeois, particulièrement prononcée dans les zones proches de la frontière du nord de la Sarre, s'explique par l'interaction de différents facteurs. Ainsi, de nombreux salariés se voient confrontés à une situation relativement tendue sur le marché de l'emploi en Sarre et sont attirés par les emplois proposés et les revenus lucratifs au Luxembourg ; par ailleurs, l'infrastructure routière vers le Luxembourg a été améliorée au cours des dernières années.



### **...et viennent en particulier des zones proches de la frontière**

Les deux tiers des frontaliers sarrois sortants habitent en 2008 dans le district de Merzig-Wadern limitrophe du Luxembourg. 18% habitent dans le district voisin de Sarrelouis. Si l'on considère l'évolution sur les dernières années, on note qu'entre 2004 et 2008, le district de Sarrelouis notamment connaît une hausse des frontaliers résidents de 112%, suivi du district de Saarpfalz (+102%), de la communauté urbaine de Sarrebruck (+101%) et du district Skt. Wendel (+97%). Dans le district de Merzig-Wadern en revanche, où se concentrent 70% des frontaliers sarrois se rendant au Luxembourg en 2004, la hausse n'est que de 60%. Cette évolution fait ressortir d'une part une extension du bassin frontalier drainé par le marché luxembourgeois. D'autre part, elle reflète le manque de logements attrayants et l'augmentation des prix des biens fonciers et de l'immobilier dans le district de Merzig-Wadern, ce qui incite les frontaliers qui souhaitent se rapprocher du Luxembourg où ils travaillent à s'installer dans d'autres zones proches de la frontière, par exemple le district de Sarrelouis.

### **Frontaliers d'origine sarroise et travaillant au Luxembourg par lieu de résidence (au niveau des districts) 2004-2008 (au 31 mars)**

| District                         | Nombre       |              |              |              |              |
|----------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
|                                  | 2004         | 2005         | 2006         | 2007         | 2008         |
| Communauté urbaine de Sarrebruck | 315          | 343          | 418          | 515          | 634          |
| District Saar-Pfalz              | 52           | 74           | 76           | 91           | 105          |
| District Neunkirchen             | 154          | 162          | 183          | 249          | 281          |
| District St. Wendel              | 98           | 118          | 140          | 170          | 193          |
| Merzig Wadern                    | 2 640        | 2 935        | 3 246        | 3 674        | 4 232        |
| Sarrelouis                       | 552          | 623          | 732          | 929          | 1 171        |
| <b>Total</b>                     | <b>3 811</b> | <b>4 255</b> | <b>4 795</b> | <b>5 628</b> | <b>6 616</b> |

*Source : IGSS, Calculs : IBA / OIE*

### **6% des frontaliers originaires de Sarre et allant travailler au Luxembourg sont des Luxembourgeois**

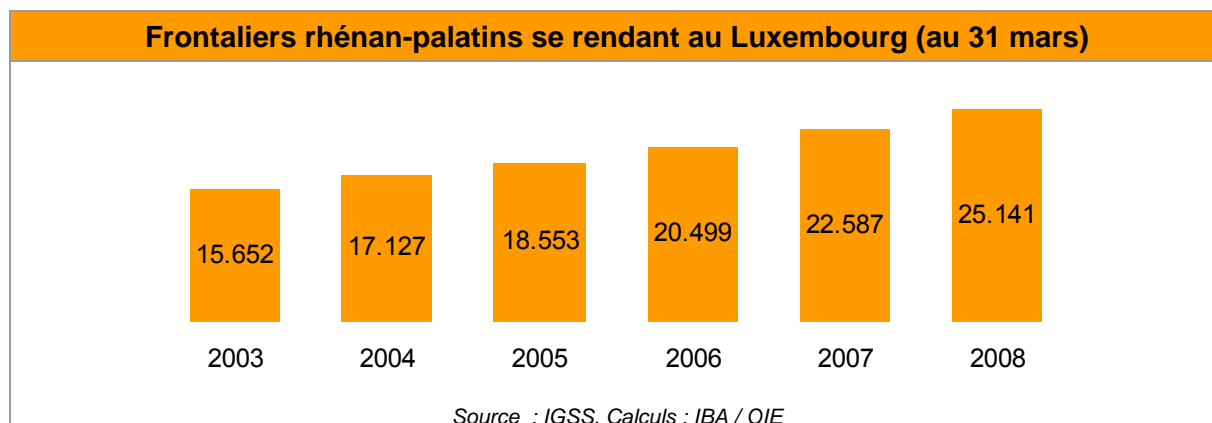
Il faut également tenir compte des frontaliers atypiques lorsque l'on analyse le flux de frontaliers qui quittent la Sarre pour se rendre au Luxembourg. Ces 371 frontaliers de nationalité luxembourgeoise représentent 6% du flux de frontaliers sortants en 2008 et habitent pratiquement tous (355 personnes) dans le district de Merzig-Wadern et plus particulièrement dans la commune frontalière de Perl (217 personnes).<sup>70</sup> A l'opposé des Allemands résidant en France, les Luxembourgeois qui habitent en Allemagne n'ont guère de problèmes linguistiques, mais des problèmes peuvent également voir le jour en cas de chômage. Ainsi, les frontaliers atypiques originaires d'Allemagne peuvent être touchés par la régression de l'emploi prévue au Luxembourg ou par des licenciements et, par là même, se retrouver au chômage. Selon le principe du lieu de résidence, ils relèvent alors de la compétence des agences de l'emploi allemandes et perçoivent des prestations sociales conformément au droit allemand. Celles-ci se calculent certes sur le dernier revenu, mais fixent un plafond. Il peut donc arriver, si le dernier revenu perçu au Luxembourg est relativement élevé, que le pourcentage du dernier revenu, tel que fixé par la loi, ne puisse être entièrement transféré sous forme de prestations sociales. Si les frontaliers atypiques (et aussi typiques) n'ont pas connaissance de la compétence de l'agence de l'emploi allemande et des plafonds fixés en cas de versement de prestations sociales, ils peuvent (frontaliers atypiques) être confrontés à des pertes financières douloureuses et inattendues.

## **6.5 La Rhénanie-Palatinat**

### ***Le flux des frontaliers rhéno-palatins se rendant au Luxembourg ne cesse de croître***

De par sa position géographique, la Rhénanie-Palatinat affiche traditionnellement un nombre relativement élevé de frontaliers se rendant au Luxembourg. Tout comme en Sarre – mais à un niveau plus élevé –, le nombre des frontaliers se rendant au Luxembourg augmente rapidement en Rhénanie-Palatinat. Au cours des cinq dernières années (2003-2008), leur nombre a augmenté d'environ deux tiers, une évolution à laquelle ont réagi les services d'orientation. En février 2008, le syndicat luxembourgeois OGB-L et le syndicat allemand ont ouvert un bureau d'information commun à Bitburg. Cette hausse du nombre de frontaliers s'explique en partie par l'interaction entre l'offre et la demande d'emplois, mais aussi par des mouvements migratoires. On sait que des frontaliers qui viennent de Länder fédéraux allemands plus éloignés transfèrent souvent leur domicile principal près de la frontière luxembourgeoise en raison de la proximité géographique et un prix relativement bas de l'immobilier par rapport au Luxembourg. On ne peut déterminer le pourcentage que représentent ces frontaliers arrivés d'autres Länder, mais il est probable qu'ils contribuent à faire augmenter sensiblement le nombre des frontaliers rhéno-palatins se rendant au Luxembourg.

<sup>70</sup> Source des données : IGSS ; Calculs : Cellule EURES de l'ADEM Luxembourg.



### **Les frontaliers rhénan-palatins allant travailler au Luxembourg s'installent principalement dans la région de Trèves**

Les frontaliers se rendant au Luxembourg se concentrent sur la région de Trèves où résident 97% des frontaliers sortants. Cela représente des défis au niveau de l'infrastructure, comme l'aménagement du pont sur la Moselle entre Igel (Rhénanie-Palatinat) et Wasserbillig (Luxembourg) pour permettre le passage simultané des trains dans les deux sens. Comparée à la Rhénanie-Palatinat, la région de Trèves enregistre une hausse des revenus bien supérieure à la moyenne au cours des dernières années, ce qui est principalement imputable aux 24 409 frontaliers y habitant.<sup>71</sup> L'analyse plus détaillée des lieux de résidence des frontaliers fait ressortir l'importance centrale de trois districts proches de la frontière : 42,5% des frontaliers sortants rhénan-palatins vivent dans le district de Trier-Saarburg, 25,9% dans le district de Bitburg-Prüm et enfin 22,2% habitent dans la ville de Trèves.<sup>72</sup>

### **Des Luxembourgeois se rendent au Luxembourg pour travailler – des défis que doivent relever les communes rhénan-palatines**

Il est indispensable de tenir compte des 825 frontaliers atypiques habitant en Rhénanie-Palatinat dans le cadre de l'analyse du flux de frontaliers se rendant au Luxembourg. Ces frontaliers atypiques représentent 3% des frontaliers rhénan-palatins allant travailler au Luxembourg et habitent, par analogie à la situation globale, dans le district de Trier-Saarburg. 55% d'entre eux vivent dans ce district, suivi de celui de Bitburg-Prüm avec 34%.<sup>73</sup> La concentration géographique des frontaliers est liée à différents problèmes d'ordre social et infrastructurel : outre les taux de renchérissement extrêmement élevés des terrains à bâtir à proximité de la frontière, de nombreuses communes frontalières se transforment en villes-dortoirs, ce qui a des répercussions négatives sur la coexistence des habitants autochtones et des nouveaux arrivants. Par ailleurs, les communes perdent des recettes fiscales car les frontaliers sont imposés à leur lieu de travail. Dans ce contexte, de nombreux frontaliers atypiques se demandent dans quel pays leurs enfants doivent aller à l'école. Sur la base du principe du lieu de résidence, les communes luxembourgeoises ne sont pas tenues d'accueillir les enfants vivant à l'étranger à proximité de la frontière, bien qu'un grand nombre

<sup>71</sup> Selon les données de l'office statistique de Rhénanie-Palatinat, le revenu moyen des ménages privés dans la région de Trèves est toujours légèrement inférieur à la moyenne du Land, mais affiche au cours des dernières années le taux de croissance le plus élevé des régions rhénano-palatines (voir rapport statistique d'août 2008 et le communiqué de presse n° 141 du 02/09/2008).

<sup>72</sup> Source des données : IGSS ; Calculs : IBA / OIE.

<sup>73</sup> Source des données : IGSS ; Calculs : Cellule EURES de l'ADEM Luxembourg

d'entre elles soit disposé à le faire. Dans quelques communes, telles que Echternach et Irrel par exemple, on réfléchit à la construction de centres de formation communs et transfrontaliers.<sup>74</sup> Un projet phare dans ce contexte est sans aucun doute le lycée germano-luxembourgeois Schengen à Perl.

### Frontaliers rhénan-palatins employés au Luxembourg par lieu de résidence (régions NUTS 2) 2006-2008 (au 31 mars)

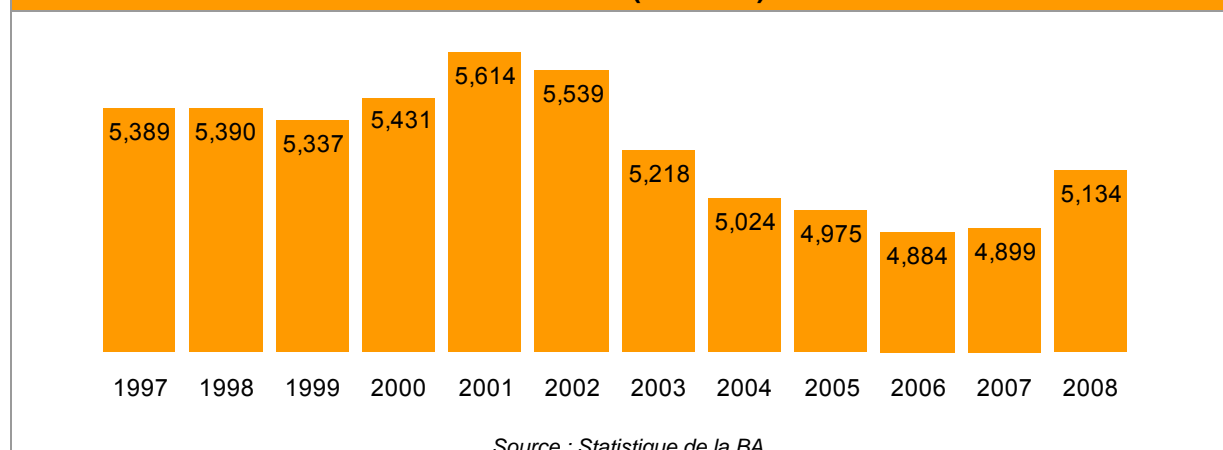
| Régions NUTS 2<br>Anciens 'Regierungsbezirke' (jusqu'en 1999) | Nombre        |               |               |
|---|---------------|---------------|---------------|
|   | 2006          | 2007          | 2008          |
| Région de Trèves  | 19 982        | 21 977        | 24 409        |
| Région de Coblenche   | 373           | 440           | 520           |
| Région Rheinhessen-Pfalz                                      | 144           | 170           | 212           |
| <i>dont région Westpfalz</i>                                  | 69            | 75            | 103           |
| <b>Total Rhénanie-Palatinat</b>                               | <b>20 499</b> | <b>22 587</b> | <b>25 141</b> |

Source : IGSS, Calculs : IBA / OIE

### Rétablissement du flux de frontaliers français vers la Rhénanie-Palatinat

Le flux de frontaliers originaires de France et se rendant en Rhénanie-Palatinat, relativement faible comparé à celui de la Sarre, a connu une régression depuis 2001. Un premier redressement a été observé en 2007 (+0,3% par rapport à l'année précédente) ; en 2008, le nombre de frontaliers entrants a augmenté rapidement, avec 4,8%, soit un total de 5 134 personnes. Le nombre de frontaliers originaires de France est ainsi revenu au niveau qu'il avait atteint en 2003 et 2004. Dans ce contexte, on soulignera que le pourcentage d'Allemands installés en France et retournant travailler en Rhénanie-Palatinat (soit 20% du flux des frontaliers entrants) est passé de 741 à 1 039 personnes (soit +40,2%) entre 2000 et 2008. Le nombre de Français se rendant en Rhénanie-Palatinat a baissé de 12,7% sur la même période. Le pourcentage des frontaliers atypiques et leur évolution n'expliquent pas à eux seuls la nouvelle hausse du nombre de frontaliers entrants, cependant ils ont atténué sensiblement, tout comme en Sarre, la régression du nombre de frontaliers entrants entre 2001 et 2006.

### Frontaliers originaires de France et employés en Rhénanie-Palatinat 1992-2008 (au 30/06)



<sup>74</sup> Voir sans auteur : Immer mehr Leute ziehen ins Grenzgebiet. Tiré de : Luxemburger Wort du 20/01/2007.

**70% des frontaliers travaillent en Rhénanie-Palatinat dans l'industrie manufacturière**

...

De tous les secteurs d'activités économiques l'industrie manufacturière (26,6%), le commerce et la réparation (14,6%), le secteur de la santé (12,9%) et les services aux entreprises (10,6%) emploient le plus grand nombre de salariés. Tout comme en Sarre, les frontaliers français se concentrent fortement dans l'industrie manufacturière. Comme par les années passées, les Français se rendant en Rhénanie-Palatinat travaillent dans cette branche à raison de 70% malgré la perte de certains emplois. Par ailleurs, le commerce et la réparation ainsi que les services aux entreprises affichent des pourcentages élevés correspondant à 7,6 et 6,9% de l'emploi transfrontalier. On relève une hausse du pourcentage de frontaliers de 2,4 points dans les services aux entreprises par rapport à 2006.

**...notamment à la frontière entre la Rhénanie-Palatinat et l'Alsace**

La répartition des frontaliers entrants originaires de France par lieu de travail montre que les frontaliers se concentrent près des frontières. Plus de la moitié (51,9%) travaille dans le district de Germersheim, suivi loin derrière par la ville de Zweibrücken (14,8%). Le rôle particulier du district de Germersheim avec ses sites industriels (notamment l'usine de véhicules utilitaires Mercedes-Benz à Wörth avec plus de 10 000 employés et une longue tradition dans l'emploi frontalier) révèle un pourcentage élevé de frontaliers entrants venus d'Alsace. Le marché de l'emploi rhéno-palatin profite non seulement du bassin lorrain, mais aussi de la main-d'œuvre alsacienne.

**Salariés assurés en Rhénanie-Palatinat et frontaliers entrants originaires de France par branche d'activité (NACE) au 30/06/2008**

| Secteur économique (NACE Code)                         | Total des salariés assurés |              | Dont: frontaliers originaires de France |              |
|--|----------------------------|--------------|---|--------------|
|  | Effectifs                  | %            | Effectifs                               | %            |
| A – Agriculture / sylviculture                         | 15 417                     | 1,3          | 19                                      | 0,4          |
| B – Pêche et pisciculture                              | 18                         | 0,0          | -                                       | -            |
| C – Industrie extractive                               | 3 558                      | 0,3          | 16                                      | 0,3          |
| D – Industrie manufacturière                           | 320 535                    | 26,6         | 3 614                                   | 70,4         |
| E – Energie et eau                                     | 10 358                     | 0,9          | *                                       | *            |
| F – Construction                                       | 74 303                     | 6,2          | 110                                     | 2,1          |
| G – Commerce et réparation                             | 175 790                    | 14,6         | 388                                     | 7,6          |
| H – Hôtels, restaurants, cafés                         | 35 952                     | 3,0          | 33                                      | 0,6          |
| I – Transports et communication                        | 56 917                     | 4,7          | 169                                     | 3,3          |
| J – Activités financières                              | 36 515                     | 3,0          | 34                                      | 0,7          |
| K – Immobilier, location, services aux entreprises     | 127 366                    | 10,6         | 354                                     | 6,9          |
| L – Administration publique, défense, sécurité sociale | 81 159                     | 6,7          | 55                                      | 1,1          |
| M – Education  | 40 981                     | 3,4          | 46                                      | 0,9          |
| N – Santé et action sociale                            | 155 415                    | 12,9         | 175                                     | 3,4          |
| O – Services collectifs et personnels                  | 58 095                     | 4,8          | 54                                      | 1,1          |
| P – Ménages privés et personnel des ménages            | 1 993                      | 0,2          | *                                       | *            |
| Q – Organisations et collectivités extraterritoriales  | 8 248                      | 0,7          | 62                                      | 1,2          |
| Non déterminé  | 510                        | 0,0          | *                                       | *            |
| <b>Total</b>   | <b>1 203 130</b>           | <b>100,0</b> | <b>5 134</b>                            | <b>100,0</b> |

Source : Statistique de la BA (\* chiffres ne peuvent pas être précisés à cause de la protection des données)



### Frontaliers originaires de France et employés en Rhénanie-Palatinat par lieu de travail (au niveau des districts) au 30/06/2008

| District  | Nombre       | Pourcentage  |
|---|--------------|--------------|
| Germersheim   | 2 669        | 51,9         |
| Zweibrücken, ville  | 726          | 14,8         |
| Südliche Weinstraße   | 465          | 9,0          |
| Pirmasens, ville  | 392          | 7,6          |
| Landau in der Pfalz, ville                                    | 199          | 3,7          |
| Südwestpfalz  | 167          | 3,3          |
| Autres districts / villes ne faisant pas partie d'un district | 516          | 10,1         |
| <b>Total Rhénanie-Palatinat</b>                               | <b>5 134</b> | <b>100,0</b> |

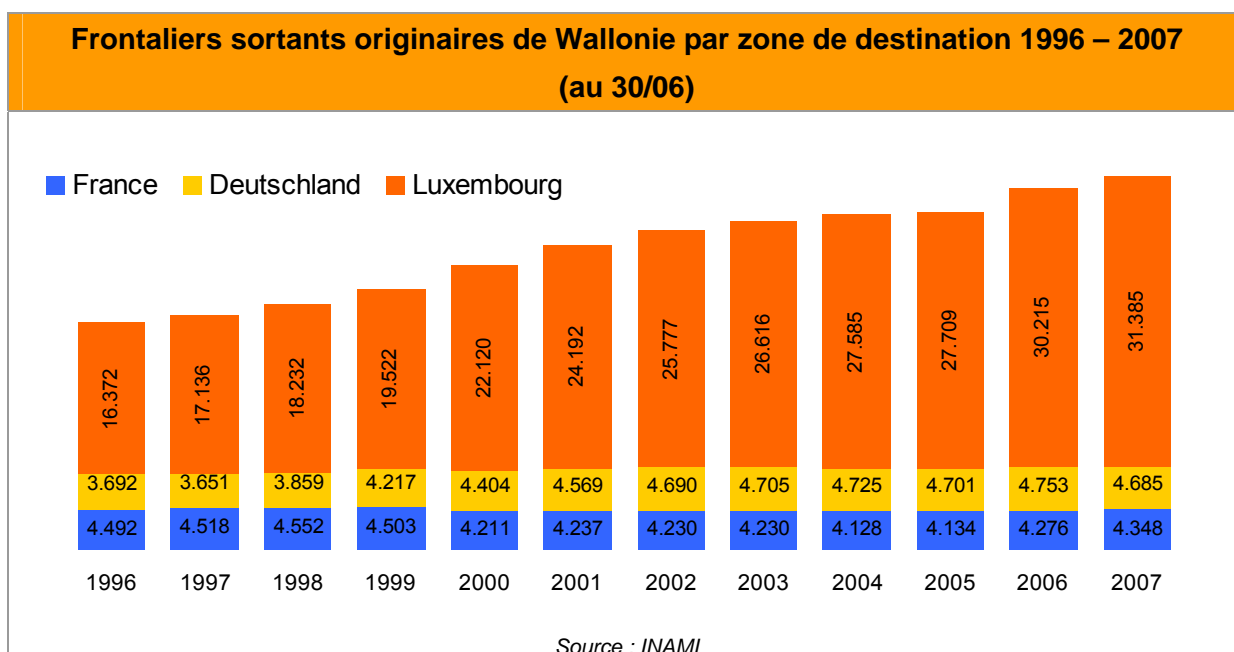
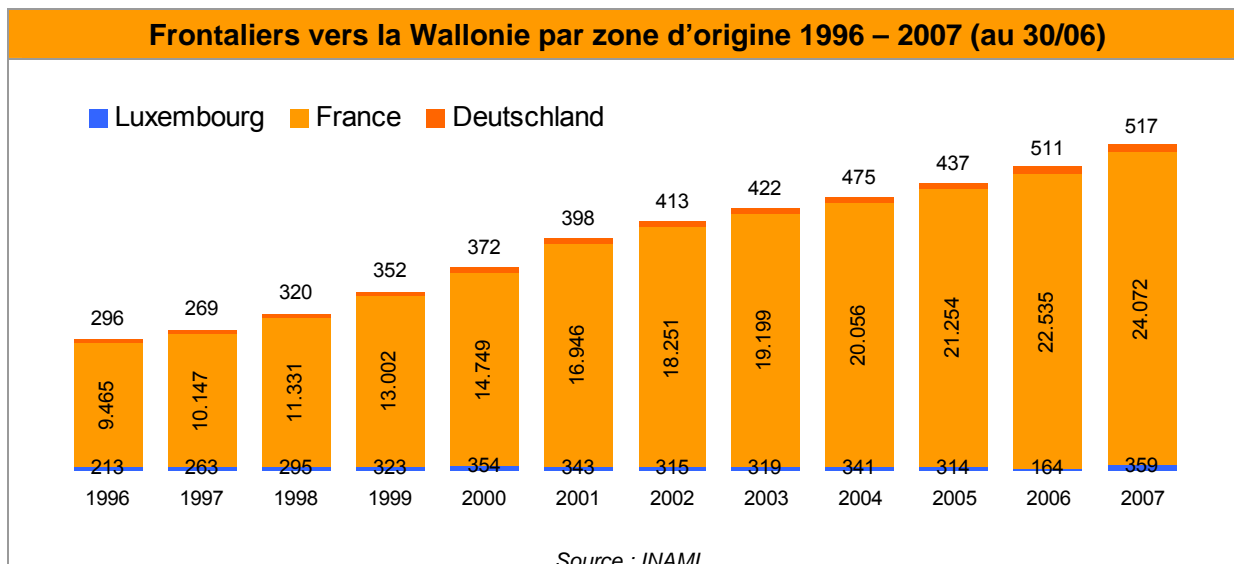
Source : Statistique de la BA

## 6.6 La Wallonie

### **Le flux de frontaliers originaires de France et se rendant en Wallonie a plus que doublé au cours des dix dernières années**

En 2007, 24 948 frontaliers vont travailler en Wallonie ; la majorité d'entre eux est originaire de France (96,5%), suivie d'un pourcentage négligeable venu d'Allemagne (2,1%) et du Luxembourg (1,4%). Le nombre des frontaliers entrants originaires de France a augmenté de 137% sur les dix dernières années (1997-2007), mais avec des taux de croissance annuelle variables : entre 1998 et 2001, le flux de frontaliers entrants a enregistré un plus annuel supérieur à 10%, depuis 2002, la hausse n'est plus en moyenne que de 6%. On sait qu'un certain nombre de frontaliers originaires de France sont des ressortissants belges. Ces frontaliers atypiques, dont on ne connaît pas exactement le nombre, s'expliquent par les raisons bien connues de la mobilité résidentielle à laquelle vient s'ajouter l'avantage fiscal. En effet, selon la convention franco-belge relative à la double imposition, les frontaliers originaires de France sont imposés à leur lieu de résidence et non à leur lieu de travail.<sup>75</sup>

<sup>75</sup> Ceci s'applique aux contrats de travail conclus avant le 01/01/2009. Pour les contrats de travail passés après le 01/01/2009, l'imposition se fait selon le principe du lieu de travail. Après une phase transitoire de 25 ans, ce principe s'appliquera à tous les frontaliers originaires de France et travaillant en Belgique. (Voir Avenant à la convention entre la Belgique et la France tendant à éviter les doubles impositions et à établir des règles d'assistance administrative et juridique réciproque en matière d'impôts sur les revenus, signée à Bruxelles le 10 mars 1964 et modifiée par les avenants du 15 février 1971 et du 8 février 1999.)



**Plus des trois quarts des frontaliers wallons se rendent au Grand-Duché**

La Wallonie compte 40 418 frontaliers sortants dont plus des trois quarts (77,7%) travaillent au Luxembourg, suivi des régions allemandes (11,6%) et de la France (10,8%). Au cours des dix dernières années (1997-2007), le flux de frontaliers sortants a augmenté de quelque 60%, ce qui est presque exclusivement dû à l'attraction exercée par le marché de l'emploi luxembourgeois. En effet, alors que sur cette période le nombre de frontaliers allant travailler en France, y compris la région d'emploi Nord-Pas-de-Calais, baisse de 3,8%, le flux vers les Länder allemands stagne (+0,3%) et le Luxembourg se place au premier rang des destinations avec un plus de 83,2%. Par rapport à 2006, le nombre des frontaliers se rendant au Luxembourg a augmenté de 3,9%, ce qui ne reste pas sans effet sur les lieux de résidence. Dans la province du Luxembourg, par exemple, les frontaliers représentent plus de la moitié de la population active dans les communes de Messancy (61,8%), Attert (56,9%), Aubange

(51,4%) et Martelange (50,6%).<sup>76</sup> Par ailleurs, presque 90% des 757 frontaliers de nationalité luxembourgeoise installés en Belgique et travaillant au Luxembourg sont concentrés dans cette province. Ils habitent principalement dans l'Arrondissement d'Arlon (66,8%), proche de la frontière, et la demande de biens immobiliers et de terrains à bâtir croît en conséquence. Le nombre de ces frontaliers atypiques a augmenté de 39% depuis 2002, mais on relève également une hausse des frontaliers de nationalité portugaise installés en Wallonie (essentiellement dans l'arrondissement d'Arlon et plus particulièrement dans la commune d'Aubange) et allant travailler au Luxembourg. Leur nombre est passé de 696 à 1 314 (+88%) entre 2000 et 2007.<sup>77</sup>

### Frontaliers de nationalité luxembourgeoise allant travailler au Luxembourg et résidant en Belgique (31 mars)

|                               | 2002       | 2003       | 2004       | 2005       | 2006       | 2007       | 2008       |
|-------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| <b>TOTAL</b>                  | <b>553</b> | <b>581</b> | <b>613</b> | <b>626</b> | <b>666</b> | <b>713</b> | <b>757</b> |
| <b>Province de Luxembourg</b> | <b>487</b> | <b>518</b> | <b>544</b> | <b>558</b> | <b>599</b> | <b>645</b> | <b>677</b> |
| <i>Arr. d'Arlon</i>           | 385        | 402        | 415        | 409        | 452        | 479        | 506        |
| <i>Arr. de Bastogne</i>       | 36         | 41         | 38         | 40         | 42         | 42         | 41         |
| <i>Arr. de Neufchâteau</i>    | 6          | 10         | 15         | 16         | 21         | 21         | 21         |
| <i>Arr. de Virton</i>         | 60         | 65         | 76         | 93         | 84         | 103        | 109        |
| <b>Province de Liège</b>      | <b>34</b>  | <b>36</b>  | <b>41</b>  | <b>43</b>  | <b>40</b>  | <b>38</b>  | <b>42</b>  |
| <b>Autres provinces</b>       | <b>32</b>  | <b>27</b>  | <b>28</b>  | <b>25</b>  | <b>27</b>  | <b>30</b>  | <b>38</b>  |

Source : IGSS ; Calculs : Cellule EURES de l'ADEM Luxembourg

## 6.7 La Communauté Germanophone de Belgique

### *Un tiers des frontaliers originaires de la Communauté Germanophone et se rendant au Luxembourg travaille dans la construction*

De nombreux frontaliers wallons allant travailler en Allemagne sont probablement installés dans la Communauté Germanophone de Belgique (4 685 travailleurs au total). De là, ils rejoignent leur lieu de travail en Rhénanie-du-Nord-Westphalie ou dans l'agglomération d'Aix-la-Chapelle. Par ailleurs, 3 048 frontaliers quittent tous les jours la Communauté Germanophone pour se rendre au Luxembourg. Ce flux de travailleurs a plus que doublé (124%) sur les dix dernières années (1998-2008) et se répartit à raison d'un tiers environ (32,9%) sur la construction, d'un quart (24,9%) sur le secteur du commerce et de la réparation et, loin derrière, à raison de 10% sur les services aux entreprises. Le nombre de frontaliers dans ces secteurs a doublé, voire triplé, entre 1998 et 2008.

<sup>76</sup> Les chiffres se réfèrent à la date du 31/3/2007 ; voir Arthur Tibesar : Les Cahiers d'EURES Transfrontaliers : Le travail belgo-luxembourgeois. Luxembourg, n° 2/2008.

<sup>77</sup> Voir Arthur Tibesar : Les Cahiers d'EURES Transfrontaliers : Le travail belgo-luxembourgeois. Luxembourg, n° 2/2008.

## Frontaliers originaires de la CG de Belgique et travaillant au Luxembourg par secteur économique 1995-2008 (au 31/03)

| Secteur économique                | 1995         | 1996         | 1997         | 1998         | 1999         | 2000         | 2001         | 2002         | 2003         | 2004         | 2005         | 2006         | 2007         | 2008         |
|-----------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Agriculture / sylviculture        | 12           | 14           | 13           | 13           | 12           | 15           | 19           | 16           | 18           | 15           | 17           | 16           | 20           | 20           |
| Industrie extractive              | 1            | 0            | 0            | 0            | 0            | 0            | 0            | 0            | 1            | 1            | 1            | 1            | 1            | 1            |
| Industrie manufacturière          | 155          | 162          | 149          | 167          | 189          | 198          | 216          | 214          | 216          | 227          | 252          | 235          | 258          | 264          |
| Construction                      | 317          | 349          | 383          | 415          | 425          | 464          | 522          | 630          | 690          | 735          | 849          | 915          | 935          | 1.003        |
| Commerce et réparation            | 357          | 376          | 383          | 404          | 454          | 458          | 488          | 534          | 583          | 616          | 618          | 657          | 748          | 758          |
| Horeca                            | 12           | 15           | 13           | 11           | 14           | 14           | 12           | 17           | 19           | 24           | 22           | 16           | 18           | 24           |
| Transport et communication        | 61           | 64           | 66           | 77           | 74           | 81           | 119          | 141          | 169          | 205          | 217          | 232          | 252          | 303          |
| Activités financières             | 29           | 35           | 39           | 43           | 49           | 50           | 60           | 66           | 71           | 72           | 83           | 89           | 102          | 99           |
| Services aux entreprises          | 69           | 75           | 86           | 101          | 120          | 156          | 161          | 172          | 204          | 218          | 226          | 242          | 252          | 281          |
| Administration publique           | 13           | 11           | 12           | 15           | 16           | 21           | 25           | 29           | 30           | 27           | 29           | 33           | 35           | 46           |
| Education                         | 0            | *            | *            | *            | *            | *            | 6            | 7            | 9            | 9            | 11           | 11           | 11           | 13           |
| Santé et action sociale           | 41           | 41           | 49           | 52           | 53           | 64           | 72           | 80           | 88           | 102          | 119          | 123          | 125          | 145          |
| Services collectifs et personnels | 16           | 16           | 17           | 15           | 22           | 19           | 22           | 26           | 32           | 36           | 37           | 40           | 41           | 40           |
| Ménages privés                    | 5            | 4            | 3            | 3            | 3            | 6            | 5            | 9            | 7            | 8            | 11           | 14           | 14           | 17           |
| Non déterminé                     | 26           | 26           | 43           | 47           | 55           | 38           | 34           | 34           | 22           | 24           | 58           | 27           | 23           | 34           |
| <b>Total</b>                      | <b>1 114</b> | <b>1 188</b> | <b>1 256</b> | <b>1 363</b> | <b>1 486</b> | <b>1 584</b> | <b>1 761</b> | <b>1 975</b> | <b>2 159</b> | <b>2 319</b> | <b>2 550</b> | <b>2 651</b> | <b>2 835</b> | <b>3 048</b> |

Source : IGSS, Calculs : Wirtschafts- und Sozialrat der DG Belgien

## 6.8 Bilan intermédiaire

### *Analyser les interactions et interdépendances régionales...*

Comme nous l'avons démontré en introduction à l'aide des motivations invoquées par les frontaliers, les disparités socio-économiques entre les composantes régionales sont le moteur alimentant la hausse continue de l'emploi frontalier dans la Grande Région. Pour prévenir toute pérennisation de tels écarts régionaux et des risques qu'ils engendrent, il est indispensable de désamorcer les rapports de dépendance existants qui risquent de s'aggraver dans différents domaines, en procédant à un développement régional transfrontalier. Le rayonnement de plus en plus puissant du marché de l'emploi luxembourgeois renforce certes l'attractivité de la Lorraine et atténue le nombre de chômeurs dans les régions limitrophes. En même temps, on observe une pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans certaines branches dans les régions dont sont originaires les frontaliers ; par ailleurs, le Grand-Duché ne peut plus se passer de la main-d'œuvre étrangère, ce que confirme la fragmentation du marché de l'emploi luxembourgeois. Face à cette situation, des mesures ponctuelles et isolées ne sont plus à l'ordre du jour dans le cadre d'un développement régional et de l'emploi transfrontalier ; les efforts doivent consister à ouvrir à long terme de nouvelles perspectives permettant d'atténuer les interactions et dépendances régionales dans leur intégralité. On réussira ainsi à rétablir l'équilibre entre les composantes de la Grande Région dans les domaines du marché de l'emploi, de l'économie, de la formation, du développement démographique et autres et à tirer profit des opportunités qu'offre le marché de l'emploi transfrontalier sans pour autant restreindre la mobilité des travailleurs.

### **... en élargissant l'horizon et en définissant de nouvelles priorités dans le cadre du suivi des frontaliers**

Si l'on souhaite tenir compte des interactions régionales liées au marché de l'emploi transfrontalier, il faut avoir une nouvelle vision du phénomène transfrontalier qui ne s'articule plus uniquement autour du marché de l'emploi. Ainsi, les frontaliers ont non seulement de l'importance sur leur lieu de travail mais aussi quant à leur lieu de résidence (transports, commerce, médias, cohésion sociale et vie politique). On le voit particulièrement bien dans l'exemple des frontaliers atypiques qui, du fait de leur forte concentration à proximité de la frontière, soulèvent toute une série de questions ayant trait à l'aménagement du territoire et aux aspects sociaux. Par ailleurs, il faudrait accorder une plus grande attention au traitement des informations sur les frontaliers, qui sont importantes mais peu traitées jusqu'à présent. Outre le traitement systématique du phénomène des frontaliers atypiques dans toutes les régions partenaires, on s'efforcera de différencier les frontaliers nouvellement arrivés dans la Grande Région des frontaliers natifs et d'analyser plus en détail les flux de frontaliers par nationalité.

### **Synchroniser l'offre et la demande d'emplois au niveau transfrontalier**

Pour bien tirer profit des opportunités qu'offre le marché de l'emploi transfrontalier, il est indispensable d'optimiser la cohérence entre l'offre et la demande – une thématique au centre du nouveau projet « OPTI-MATCH » de l'OIE dans le cadre du programme Interreg IVA Grande Région.<sup>78</sup> Pour ce faire, il est nécessaire d'intensifier l'échange d'informations entre les services compétents de part et d'autre de la frontière et d'analyser entre autres en détail les pratiques permettant aux frontaliers de rechercher et de trouver un emploi. Une étude réalisée auprès de frontaliers au Luxembourg donne des premières indications sur la situation actuelle et montre clairement que les futurs frontaliers acquièrent leurs informations par trois filières principales. Un tiers obtient des informations dans le milieu social, 20% dans les médias et 16% prennent l'initiative et s'adressent directement à des entreprises. La très grande importance accordée aux parents, amis, connaissances ou réseaux professionnels dans la recherche d'un emploi ressort clairement de cette étude, notamment pour les frontaliers peu qualifiés.<sup>79</sup> De tels résultats devraient être mieux pris en considération par les services d'orientation et les bureaux de placement transfrontaliers.

### **Optimiser les conditions de la mobilité transfrontalière des salariés**

La situation esquissée du marché de l'emploi transfrontalier avec ses multiples imbrications ne doit pas faire oublier que les frontaliers se voient toujours confrontés à de nombreux obstacles malgré les initiatives et les efforts déployés au niveau de l'Union européenne, de la Grande Région et des composantes régionales. Il s'impose donc d'optimiser plus encore les conditions générales de la mobilité transfrontalière des salariés. Les problèmes que rencontrent les frontaliers sont principalement imputables aux différences entre les systèmes nationaux, notamment au niveau de la sécurité sociale et des systèmes d'imposition. En regard de cette situation, le 10<sup>ème</sup> Sommet de la Grande Région (2008) a par exemple approuvé la recommandation du Conseil Parlementaire Interrégional de la Grande Région de mettre

<sup>78</sup> Pour plus d'informations sur les objectifs et le contenu du projet « OPTI-MATCH », voir le thème spécial dans le présent rapport.

<sup>79</sup> Brosius, Jacques : La recherche d'emploi des frontaliers au Luxembourg. Tiré de : CEPS/INSTEAD : Population et Emploi. N° 26, 2007.

en place une Task Force consacrée aux travailleurs frontaliers dans la Grande Région. La Task Force doit compléter les piliers existants pour améliorer la mobilité transfrontalière des salariés. Il est ainsi prévu, parallèlement aux activités de l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi et d'EURES-Transfrontalier Saar-Lor-Lux-Rhénanie-Palatinat, d'élaborer des propositions fondamentales de solutions politiques et juridiques aux questions et problèmes découlant des travaux des services d'orientation, des chambres et des organismes de sécurité sociale. La Task Force a pour objectif principal d'ajuster les disparités des systèmes juridiques et fiscaux dans l'intérêt des frontaliers.<sup>80</sup>

---

<sup>80</sup> Voir Vigener, Gerhard : Arbeitsmobilität innerhalb der Euregionen. Exposé tenu lors de la Conférence « Crossing Borders 08 » le 3/12/2008 à Bruxelles. La mise en place de cette structure doit être engagée dans le cadre de la présidence sarroise du 12<sup>ème</sup> Sommet de la Grande Région.

## **Thème phare : coopération et concurrence dans la Grande Région - Optimisation des processus de compatibilité de l'offre et de la demande sur le marché de l'emploi de la Grande Région. Détails du nouveau projet « OPTI-MATCH » de l'OIE**

Parallèlement à ses missions continues d'observation du marché de l'emploi et de production de rapports pour le compte du Sommet de la Grande Région, l'OIE s'est penché ces dernières années sur l'étude d'un certain nombre de spécificités du marché de l'emploi de la Grande Région. Plusieurs de ces travaux, inscrits dans le cadre des programmes Interreg III C RRM e-BIRD, se sont intéressés aux répercussions du changement démographique ou au développement d'un scénario pour le marché de l'emploi à l'horizon 2020. Dans le cadre du nouveau programme Interreg IVA Grande Région, l'Observatoire place au cœur de ses réflexions le thème de l'optimisation des processus de compatibilité de l'offre et de la demande sur le marché de l'emploi de la Grande Région, en abordant notamment les nouvelles formes de travail ainsi que les défis posés en matière de qualification professionnelle, thèmes centraux pour la mobilité transfrontalière. intitulé « Coopération et concurrence dans la Grande Région - Optimisation des processus de compatibilité de l'offre et de la demande sur le marché de l'emploi de la Grande Région » (OPTI-MATCH), ce projet bénéficie pour la période 2008-2010 d'une aide financière de l'Union européenne dans le cadre du programme Interreg IV A Grande Région.

### **1. Contexte : les enjeux posés au marché de l'emploi de la Grande Région**

Les études menées à ce jour par l'OIE n'ont laissé aucune ambiguïté sur les enjeux de taille auquel le marché de l'emploi de la Grande Région se verra confronté dans le futur, compte tenu du vieillissement et de la baisse de la population active. La reconversion observée de l'économie tournée vers des services faisant une utilisation intensive de la connaissance et des secteurs de production technologiques conduit à une augmentation de la demande de main d'œuvre hautement qualifiée. Cette catégorie de personnel sollicitée inclut, outre les « hauts potentiels », également et surtout les professionnels et techniciens de qualité présentant un niveau de qualification moyen. Soumises en permanence à l'impératif de l'innovation et de la modernisation technologique ainsi qu'à une dévalorisation de plus en plus rapide des connaissances acquises, les entreprises seront amenées dans le futur à recourir de plus en plus à du personnel qualifié. Dans le même temps, les principaux acteurs du savoir moderne, concentrés dans la classe d'âge des 20-35 ans, se feront de plus en plus rares sur le marché de l'emploi. Déjà constatée aujourd'hui dans certains secteurs, cette pénurie d'effectifs prendra une ampleur significative, notamment dans la catégorie des travailleurs hautement et moyennement qualifiés. Même la crise économique et financière mondiale actuelle ne peut contribuer à atténuer ces difficultés structurelles auxquelles fait face le marché de l'emploi de la Grande Région. On redoute bien davantage une aggravation supplémentaire des déficits et un impact conséquent sur l'économie, si la tendance ob-

servée dans certaines régions des jeunes qualifiés à partir persiste. En effet, les secteurs de production technologique et les services faisant une utilisation intensive de la connaissance sont, avec leur personnel qualifié, les principaux moteurs de la croissance économique et de la création de nouveaux emplois, même pour les catégories de personnels complémentaires.

### ***Amélioration de la compatibilité de l'offre et de la demande sur le marché de l'emploi transfrontalier***

Satisfaire au mieux les besoins futurs du marché de l'emploi passe par l'immigration de personnes qualifiées mais également et surtout par une utilisation à meilleur escient et un développement des ressources disponibles en offrant aux jeunes bien formés un espace économique, de travail et de vie attrayant et en renforçant l'accès de toutes les catégories de travailleurs à l'enseignement et à la vie active. Le marché de l'emploi de demain est tributaire du potentiel de tout un chacun. La mobilité transfrontalière particulièrement élevée ainsi que l'imbrication étroite des marchés au-delà des frontières nationales font la force et la singularité de la Grande Région. L'espace transfrontalier pourra d'autant mieux exploiter ce potentiel s'il parvient à optimiser la compatibilité de l'offre et de la demande sur le marché de l'emploi. Cette réflexion constitue le point de départ du projet de l'OIE qui s'intègre pleinement dans les missions menées à ce jour et s'inscrit dans une perspective davantage axée sur la pratique et fondée sur les résultats recueillis au cours de ses travaux.

### ***Les multiples interdépendances du marché de l'emploi transfrontalier***

Les marchés de l'emploi des différentes composantes régionales, celui du Luxembourg en tête, ont tendance à converger vers un marché de l'emploi commun à la Grande Région. Le bassin luxembourgeois s'étend au-delà des frontières du pays sur un rayon d'environ 45 km où résident près de 90 % des travailleurs frontaliers. Néanmoins, le marché de l'emploi luxembourgeois n'est pas une île. Il est fortement tributaire du climat socioéconomique et de la situation globale de la Grande Région. Les échanges entre les marchés de l'emploi de part et d'autre de la frontière luxembourgeoise fonctionnent selon le principe des vases communicants : l'augmentation du niveau d'emploi dans les pays voisins conduit à une baisse du potentiel de main d'œuvre sur le marché de l'emploi luxembourgeois. Les entreprises recrutent alors également des candidats qu'ils n'auraient pas retenus précédemment en raison de la présence de personnes mieux qualifiées dans la Grande Région. Le phénomène inverse peut bien entendu être observé durant les périodes de crise économique.

### ***Les disparités socioéconomiques : un moteur de l'emploi frontalier***

Pour satisfaire ses besoins en matière de personnel, le Luxembourg fera appel à la main d'œuvre des régions limitrophes, ce qui permettra tout d'abord de délester les marchés de l'emploi et les systèmes sociaux dans ces régions. Cet effet de ventilation dans la mobilité transfrontalière est particulièrement manifeste en Lorraine : la lourde restructuration de l'économie lorraine a, outre une perte considérable d'emplois dans les industries traditionnelles, également entraîné des bouleversements importants dans le système de l'emploi. Malgré la réussite de sa reconversion et la modernisation de son économie, la Lorraine n'est toujours pas en mesure d'offrir suffisamment d'emplois attrayants pour les personnes bien formées et hautement qualifiées. Cette situation est propice au développement de l'effet de ventilation sur le marché de l'emploi transfrontalier, lequel retient les personnes qualifiées



dans la région et permet de limiter le nombre de départs, voire même de favoriser l'immigration. Ce constat s'applique, outre au nord de la Lorraine, également dans toutes les autres régions voisines du Luxembourg (Wallonie, Rhénanie-Palatinat et Sarre).

### **Dépendances et interactions régionales**

Au vu des difficultés d'emploi rencontrées sur les marchés du travail régionaux et locaux, les salariés sont de plus en plus nombreux à profiter des opportunités d'emplois offertes de l'autre côté des frontières de leur région. Dans diverses régions d'origine, les marchés de l'emploi spécifiques à certaines professions présentent d'ores et déjà des pénuries de recrutement de main d'œuvre qualifiée qui sont appelées à s'intensifier au regard du changement démographique et, qui plus est, si la dynamique de l'emploi frontalier se maintient. Dans ce contexte, on peut redouter que sous l'effet de l'attrait du marché de l'emploi luxembourgeois pour les travailleurs des régions voisines, les tensions sur les marchés locaux du travail dues aux bouleversements démographiques ne s'accroissent davantage. Les travailleurs frontaliers comptent en effet une part élevée et croissante de personnes jeunes et hautement qualifiées qui feront à l'avenir l'objet d'une demande grandissante. Si les marchés régionaux ne parviennent pas à renforcer leur attractivité ni à exploiter suffisamment leurs ressources en main d'œuvre, il est à craindre que, indépendamment des scénarios de crise actuels, la rénovation structurelle de l'économie régionale pose des difficultés de taille, au même titre que l'adaptation à l'évolution démographique. Un marché de l'emploi de la Grande Région tourné vers les ressources et les synergies transfrontalières contribue non seulement à garantir des offres d'emploi attrayantes pour les personnes hautement qualifiées mais également à donner une chance aux moins qualifiés de prendre part à la vie active.

### **Pénuries de main d'œuvre – Expression des problèmes de compatibilité (« mismatch »)**

Les pénuries sur le marché de l'emploi apparaissent systématiquement lorsque, dans une catégorie professionnelle déterminée, la demande de main d'œuvre ne peut être comblée faute de personnel justifiant des qualifications requises. Il s'agit d'une situation typique dans laquelle le marché de l'emploi dispose certes d'une main d'œuvre suffisamment nombreuse qui, pour diverses raisons cependant, ne peut ou veut occuper les postes vacants. Une telle situation est désignée sous le nom de « mismatch » (incompatibilité entre l'offre et la demande sur le marché du travail). Force est d'évoquer ici un problème structurel indépendant des fluctuations conjoncturelles du marché de l'emploi. Le « mismatch » et le chômage élevé ne sont donc pas antinomiques mais désignent bel et bien une réalité. Divers facteurs expliquent ce déséquilibre entre l'offre et la demande :

- ▶ *Non-conformité des qualifications* : la main d'œuvre disponible n'a pas le niveau de formation requis ou l'expérience de travail exigée pour accéder aux postes vacants.
- ▶ *Désaccords sur les conditions de travail* : les candidats ont le niveau de qualification requis mais refusent le poste proposé pour d'autres motifs liés entre autres au contenu du contrat de travail (par ex : temps de travail, salaire, statut social moins avantageux que l'emploi précédent etc.).

- ▶ *Manque de mobilité* : les candidats à l'emploi possèdent les qualifications requises et sont intéressés par le poste proposé mais le lieu de travail est situé dans une autre région et ils ne sont pas disposés à déménager ou à effectuer un long trajet jusqu'au travail.
- ▶ *Manque d'informations sur les postes vacants / la main d'œuvre disponible* : force est de constater un manque d'informations sur les postes à pourvoir d'une part et sur les demandeurs d'emploi d'autre part.

Les pénuries constatées au niveau de l'offre de main d'œuvre disposant des qualifications adéquates risquent de provoquer un ralentissement de la croissance économique et avoir dans le même temps un impact sur les autres emplois. Bien que ce déficit ne soit observé que dans un nombre limité de secteurs, l'ensemble du marché du travail risque d'en ressentir les effets : lorsque des postes clés ne peuvent être pourvus par manque de personnel possédant les qualifications requises, la demande de travail des catégories de personnes complémentaires ne peut être comblée. Cela se traduit par une inexploitation de certains potentiels d'emploi et de croissance qui peut avoir de graves conséquences pour la reconversion régionale, notamment dans un contexte de restructuration accélérée.

## 2. Objectifs du projet

Afin de palier les pénuries et déséquilibres annoncés sur le marché du travail et de stabiliser la population active potentielle dans la Grande Région, il importe, dans le cadre de l'observation et de l'analyse du marché de l'emploi, de cerner précisément l'offre et la demande de main d'œuvre des entreprises afin de mieux les ajuster. Il s'agit, en définitive, d'élaborer des solutions pour optimiser et développer le fonctionnement des marchés de l'emploi de la Grande Région qui tiennent compte des besoins spécifiques. La résolution des problèmes de « mismatch », caractérisés par un écart systématique entre les qualifications de la main d'œuvre disponible et les qualifications requises par les entreprises, n'est pas réaliste à court terme. L'acquisition de qualifications se faisant sur la durée, les effets escomptés des interventions dans ce domaine n'apparaîtront que sur le moyen ou le long terme. Des solutions rapides peuvent en revanche être apportées au niveau de l'information sur les offres et les demandes d'emploi dont l'incomplétude entrave leur cohésion. Les effets d'un tel déficit d'information se font d'autant plus sentir lorsqu'ils se manifestent dans un contexte transfrontalier. Renforcer la transparence des marchés du travail de part et d'autre de la frontière peut permettre d'obtenir des améliorations à court terme et, dans le même temps, de réduire le « mismatch géographique » entre l'offre et la demande de travail. Cette réflexion constitue le point de départ du présent projet.

Se fondant sur les résultats des travaux de documentation et d'analyse en cours de l'OIE, le projet a pour objet l'élaboration d'un catalogue de critères axé sur les besoins des acteurs locaux en vue d'optimiser les processus de compatibilité de l'offre et de la demande sur le marché de l'emploi transfrontalier de la Grande Région. L'OIE place au centre des réflexions du projet le souci de rendre ces processus transparents et de renforcer la complémentarité des marchés du travail de la Grande Région par un ajustement intelligent de l'offre et de la demande transfrontalières, et ce au profit des employeurs comme des employés.

Les différences actions du projet poursuivent les objectifs suivants :

- ▶ Etat des lieux des points forts et des faiblesses spécifiques au marché de l'emploi de la Grande Région et de ses conditions générales appliquées dans une perspective extérieure et intérieure ;
- ▶ Identification de pôles géographiques au développement dynamique sur le marché de l'emploi de la Grande Région ;
- ▶ Etat des lieux des tendances en matière de besoins en main d'œuvre et des qualifications requises dans les pôles choisis ;
- ▶ Etat des lieux des tendances en matière de nouvelles formes de travail dans les pôles choisis ;
- ▶ Systématisation concrète et axée sur les utilisateurs et optimisation du catalogue de critères visant à améliorer les outils d'ajustement de l'offre et de la demande sur le marché de l'emploi de la Grande Région.

Le projet défend par conséquent la mobilité professionnelle et géographique dans la Grande Région. Il apporte une nouvelle pierre au processus de suppression durable des obstacles sur le marché de l'emploi transfrontalier. Les activités liées au projet ainsi que les résultats escomptés contribueront dans le même temps à enrichir le contenu et la qualité du rapport structurel de l'OIE sur le marché de l'emploi de la Grande Région qui sera mis à jour dans le cadre du projet.

### **3. Modules du projet et étapes de l'analyse**

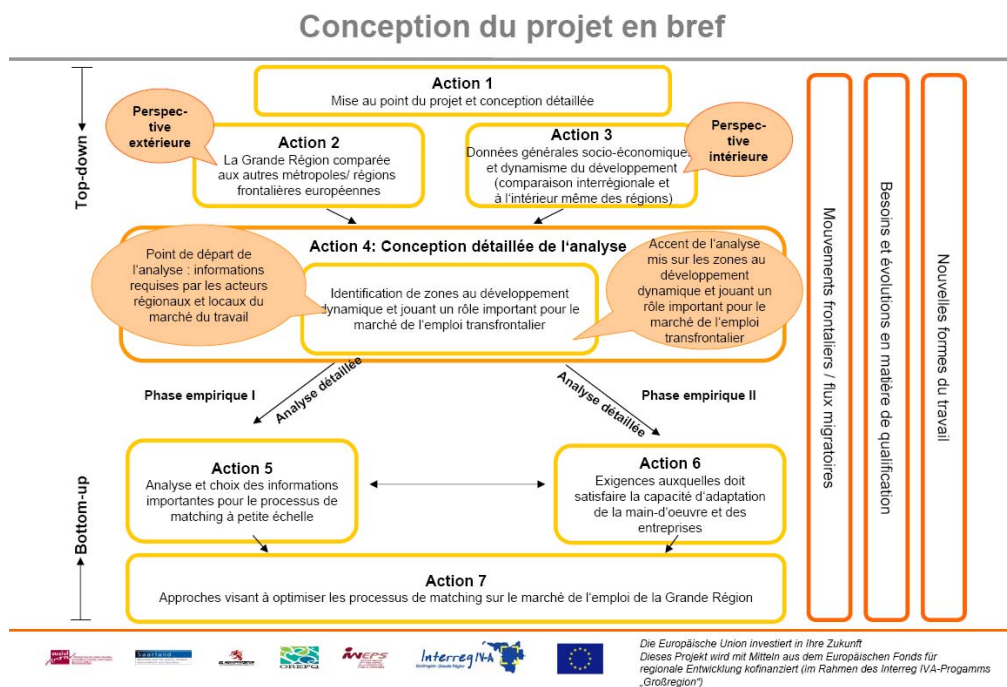
L'aspect relatif à la pénétration mutuelle des différentes régions constitue le point de départ de l'analyse : une attention centrale est accordée aux interdépendances entre les marchés de l'emploi régionaux et à leur implication dans des contextes plus vastes du développement économique et social des composantes régionales ainsi que de l'ensemble de la Grande Région. Cette observation ne peut s'effectuer de manière isolée et doit prendre en considération les interdépendances avec d'autres domaines thématiques et cadres de coopération. Démographie, développement économique, capacité d'innovation, enseignement et mobilité sont autant de facteurs clés qui entrent en ligne de compte dans l'analyse. Cette observation doit s'appliquer à la fois dans une perspective interne et externe afin de parvenir à un développement plus équilibré au sein de la Grande Région et à promouvoir la compétitivité de l'espace transfrontalier face à d'autres unités territoriales de l'Union européenne.

A l'issue des travaux inscrits dans le cadre de la demande et des étapes préparatoires du projet (action 1), il s'agira de classer les axes de réflexion suivis lors de la première étape de réalisation. Outre le maintien de l'approche régionale et grand-régionale, deux nouveaux niveaux d'analyse seront intégrés dans la méthodologie :

- ▶ Dans la considération de la perspective extérieure (action 2), la Grande Région fera l'objet d'une analyse comparative avec d'autres zones ou métropoles frontalières similaires.
- ▶ A partir des résultats des études précédentes, l'analyse interne (action 3) consistera à l'observation dans la Grande Région d'un nombre choisi de zones urbaines et centres de

croissance à forte concentration d'emploi sur la base de données socioéconomiques générales. Les renseignements recueillis permettront de rendre intelligibles le fonctionnement et les interdépendances du marché du travail à petite échelle.

- ▶ Un intérêt particulier sera porté à l'identification des zones de moindre taille dont la dynamique joue un rôle influent sur le marché de l'emploi transfrontalier (action 4). Cette démarche doit contribuer à une meilleure prise en compte du caractère hétérogène de la Grande Région.
- ▶ Dans la partie empirique du projet (actions 5 et 6), il conviendra de cerner, à partir d'indicateurs pertinents à petite échelle, les points forts et les faiblesses des processus de compatibilité de l'offre et de la demande de travail dans un certain nombre de pôles d'emplois définis en se fondant sur le point de vue des principaux acteurs locaux des marchés de l'emploi.
- ▶ Les résultats obtenus seront intégrés dans la phase finale (action 7) en vue d'une systématisation concrète et axée sur les utilisateurs et permettront d'identifier les actions à porter pour améliorer l'ajustement des besoins et de l'offre le marché de l'emploi de la Grande Région.



Ce projet doit contribuer à supprimer les problèmes d'incompatibilité sur le marché de l'emploi de la Grande Région et permettra d'enrayer les évolutions asymétriques. Il importe de promouvoir la transparence de l'offre et de la demande sur le marché de l'emploi de la Grande Région afin de favoriser leur coordination. Cela passe d'une part par une mise en réseau renforcée des acteurs importants impliqués dans le marché de l'emploi et, d'autre part, par une observation continue et différenciée des évolutions sur le marché de l'emploi transfrontalier de la Grande Région – une thématique qui justifie l'importance de la pérennité de la mission première de l'OIE.

La mise en œuvre d'un tel projet demande le recours à diverses expertises. Les acteurs locaux du marché de l'emploi de la Grande Région jouent à ce titre un rôle de premier plan et seront impliqués dès le départ dans la mise en œuvre du projet. Leur mission, considérée comme partie intégrante du travail, sera de vérifier en permanence la pertinence et l'utilité pratique des étapes et des résultats intermédiaires.

### **Thèmes transversaux du projet**

Outre le phénomène des travailleurs frontaliers qui constitue un atout singulier du marché de l'emploi de la Grande Région et l'un des thèmes centraux abordés par l'OIE, les éléments fédérateurs communs à toutes les phases d'action portent sur les besoins et exigences futurs en termes de qualifications, ainsi que sur l'émergence de nouvelles formes d'organisation du travail dans un espace de vie et de travail de plus en plus axé sur la flexibilité et la mobilité. Les informations actuelles de l'OCDE révèlent que plus de la moitié de la population mondiale travaillent sans contrat de travail ni prestations sociales. Devant les évolutions actuelles causées par la crise économique et financière mondiale, ce thème prend une nouvelle dimension au vu de la régulation/dérégulation du marché de l'emploi. Ce projet sera l'occasion de se pencher sur ces évolutions sur le marché de l'emploi de la Grande Région et d'examiner ses perspectives d'avenir. Il importe pour cela d'aborder les choses de manière différenciée : les nouvelles formes de travail axées sur la dérégulation et la grande flexibilité du marché, parfois préconisées par les personnes hautement qualifiées qui y voient l'expression de l'autonomie du travail, font concurrence aux intérêts dignes de protection des personnes moins qualifiées, compte tenu entre autres de la croissance du travail temporaire et intérimaire. Globalement, ce thème transversal pose la question de la segmentation ou de la perméabilité du marché de l'emploi de la Grande Région.

Dans ce contexte, la problématique des exigences en matière de qualifications des travailleurs et des besoins en qualifications des entreprises joue un rôle essentiel. Les résultats des travaux menés par l'OIE mettent en lumière, au vu des mutations sectorielles et démographiques, la nécessité de redoubler d'effort dans le domaine de la formation initiale et continue. Dans le contexte de la Grande Région, il importe de prendre en compte l'ensemble des groupes de qualifications et d'intégrer également les mesures visant à garantir et à améliorer l'employabilité des jeunes, des seniors et des populations défavorisées. Il s'avère nécessaire d'élaborer un concept commun au sein de la Grande Région qui permette la détection précoce des besoins de compétences des entreprises et d'ajuster continuellement en conséquence les qualifications des travailleurs. Diverses analyses et approches analytiques ont déjà été menées sur ce sujet au niveau de la Grande Région. Force est de déplorer néanmoins l'absence d'un cadre commun qui permette de comparer les concepts et les problèmes des différentes composantes territoriales. L'objectif n'est pas de s'atteler à de nouvelles études ou analyses comparatives mais plutôt de contribuer à développer des synergies entre les initiatives et travaux déjà existants.

Une attention tout à fait particulière est à cet effet réservée aux travaux du réseau SKILL-SNET mis en place par le CEDEFOP<sup>81</sup> au niveau européen. Ce réseau a pour ambition de permettre, grâce au développement d'une méthode de recherche unique, d'introduire un système européen de détection précoce des besoins de compétences, en vue notamment d'améliorer l'ajustement entre les exigences des entreprises et les profils de qualification des travailleurs. Dans le cadre de ce réseau, des études menées à l'échelle nationale sont également pertinentes pour la comparaison au niveau de la Grande Région – d'autant plus que les études correspondantes menées au Luxembourg, le seul Etat national dans la Grande Région, ont élargi l'analyse dans une perspective transgressant les frontières de l'Etat national. Compte tenu de la contribution notable des travailleurs frontaliers à la dynamique du marché de l'emploi luxembourgeois, des informations sur les besoins et exigences futurs en matière de compétences peuvent être livrées uniquement dans une perspective transfrontalière axée sur les régions limitrophes. Il importe par conséquent de mettre les résultats des études menées dans les différentes composantes territoriales au service de ce questionnement.

### ***Premières étapes de mise en œuvre du projet***

Après avoir reçu l'avis favorable des organes compétents du programme Interreg IVA Grande Région au cours du troisième trimestre 2008, la mise en œuvre concrète du projet « OPTI-MATCH » a pu commencer. Une attention particulière a été accordée aux activités de la phase d'action 2 « Comparaison de la Grande Région avec d'autres métropoles/régions frontalières européennes » (perspective extérieure) ainsi qu'à des premières activités préparatoires pour l'action 3 « Comparaison interrégionale et intrarégionale des paramètres socio-économiques et des dynamiques d'évolution » (perspective intérieure). Les deux phases d'action s'intéressent aux principales conditions socio-économiques et introduisent dans le même temps deux niveaux d'analyse supplémentaires pour l'étude de l'OIE, lesquels sont présentés dans les explications ci-après.

### ***Conditions socioéconomiques dans une perspective extérieure et intérieure***

Dans le cadre d'une Europe toujours plus large et d'un monde placé sous le signe de la globalisation, on assiste à une nouvelle répartition des opportunités de croissance. Les régions sont les principaux carrefours d'échanges dans un monde de plus en plus axé sur les interdépendances internationales. Compte tenu de leur grande performance socioéconomique, les régions métropolitaines et les grandes agglomérations disposent de potentiels importants face à la concurrence interrégionale accrue. Les régions frontalières, moteurs de l'innovation et du développement grâce à la forte mobilité des travailleurs, ne cessent elles aussi de gagner en importance. Eu égard à l'ampleur du phénomène du travail frontalier qui fait sa singularité, la Grande Région fait figure, au sein de l'Union européenne, de région modèle en matière de coopération transfrontalière. La politique de développement territorial au niveau de l'Europe comme au niveau de la Grande Région s'en voit d'autant plus valorisée.

---

<sup>81</sup> Fondé en 1975, le « CEDEFOP » (Centre Européen pour le Développement de la Formation Professionnelle) a pour fonction de contribuer à la promotion et au développement de la formation professionnelle au sein de l'Union européenne (UE). En tant que centre de référence de l'Union européenne en matière de formation professionnelle, le CEDEFOP fournit des informations et des analyses sur les systèmes de formation professionnelle ainsi que sur la politique, la recherche et la pratique liées à la formation professionnelle.

La Grande Région est toutefois loin d'être un espace uniforme. Outre des divergences entre les diverses composantes territoriales, des disparités structurelles sont également observées à l'intérieur des régions. Dans la Grande Région comme à l'échelle régionale, des zones en régression et structurellement peu développées doivent faire face à une situation particulièrement difficile tandis que, autour d'elles, des pôles de croissance ou des régions à forte concentration d'emplois bénéficient d'une dynamique de développement importante en termes d'économie, d'emploi et de population. Pour relever les défis à venir et mieux exploiter les ressources disponibles, on assiste à l'émergence croissante d'unités territoriales fonctionnelles dans lesquelles, transgressant les frontières politico-administratives, des parcs d'entreprises ou de recherche et des zones à forte concentration d'emplois et de main d'œuvre se déploient, avec des qualités locales et des spécificités singulières. Cela concerne au même titre les zones urbaines situées aux abords extérieurs de la Grande Région qui, faisant office de passerelles d'accès vers d'autres unités territoriales / régions métropolitaines transrégionales, jouent un rôle particulièrement important, notamment dans la perspective de la mobilité des travailleurs.

Cette perspective rejoint directement une thématique abordée sous la Présidence luxembourgeoise du 11<sup>ème</sup> Sommet de la Grande Région. La question du développement territorial a été ainsi pour la première fois placée au cœur des réflexions du Sommet de la Grande Région. Le développement territorial et sa place dans la politique font depuis ces dernières années l'objet d'une attention toute particulière et sont ainsi le fruit des dynamiques politiques européennes. Dans le cadre du nouveau Traité de Lisbonne, l'UE a inscrit à l'ordre du jour une intensification des efforts pour promouvoir la cohésion territoriale en plus de la cohésion économique et sociale. Il s'agit ici en quelque sorte d'une politique européenne de développement territorial. Pour défendre sa position de région modèle en matière de coopération transfrontalière au sein de l'Union européenne, la Grande Région se doit d'appuyer ces évolutions en vue de répondre aux besoins concrets de l'espace transfrontalier. La Grande Région ne possède toutefois pas de véritable métropole, au sens classique du terme, qui soit capable de rivaliser directement avec d'autres métropoles européennes. La Présidence luxembourgeoise du 11<sup>ème</sup> Sommet de la Grande Région s'est proposée d'entamer un processus visant le développement à long terme d'une région métropolitaine polycentrique transfrontalière au sein de l'espace de coopération ; le but affiché de ce projet vise donc à renforcer le positionnement de la Grande Région au sein de l'Europe. Intensifier les mesures d'aménagement urbain ne suffit pas pour accroître la valeur et l'attrait de la Grande Région en tant qu'espace vital, économique et professionnel face aux autres régions européennes ; le maintien d'une dynamique durable passe également par une reconsidération des relations entre la ville et la campagne.

***Premier atelier-débat dans le cadre du projet « OPTI-MATCH » : « régions frontalières, pôles régionaux au développement dynamique dans le cadre de la concurrence interrégionale »***

Outre les vastes régions urbaines et métropolitaines de dimension internationale, les régions frontalières occupent également une position particulièrement importante dans le cadre du développement de l'espace européen. Leur rôle s'est considérablement modifié avec la consolidation du processus d'intégration au sein de l'Union européenne. Considérées autrefois comme des zones défavorisées et structurellement peu développées en raison de leur

situation périphérique, de nombreuses régions frontalières éveillent aujourd'hui un intérêt accru de par la singularité et la qualité particulière de ces espaces communs économiques, de vie et d'action. Par ailleurs, un certain nombre d'agglomérations et de régions métropolitaines dont le rayonnement s'étend à l'Europe entière sont déjà parvenues à asseoir leur position parmi les régions européennes économiquement performantes et innovantes en développant une coopération au-delà des frontières nationales. A partir du modèle de la Grande Région et de régions frontalières et métropolitaines voisines, cette question a été discutée sur la base d'exemples choisis dans le cadre d'un premier atelier-débat de l'OIE sur le projet « OPTI-MATCH » organisé en janvier 2009 en présence d'experts. La présentation de concepts fondamentaux et d'indicateurs inhérents aux thèmes des « agglomérations transfrontalières » et des « régions métropolitaines » au niveau européen, lesquels se fondent essentiellement sur les travaux du réseau ESPON<sup>82</sup>. Le vaste projet « Metroborder » lancé en 2009 développe ces approches sous l'égide de l'Université de Luxembourg, dans une perspective de mise en place d'une région métropolitaine polycentrique transfrontalière, et reprend ainsi l'une des principales orientations de l'actuelle Présidence luxembourgeoise. Ces questions théoriques fondamentales ont été illustrées dans le cadre de l'atelier-débat de l'OIE par des exemples choisis de régions frontalières et métropolitaines situées à proximité de la Grande Région. La question de la gouvernance régionale a également fait l'objet d'une attention particulière. Au regard des activités prévues dans la phase d'action 3 du projet « OPTI-MATCH », l'atelier-débat s'est finalement intéressé à l'observation à petite échelle de la Grande Région ainsi qu'aux questions particulièrement intéressantes des pôles d'emploi au développement dynamique. La documentation des actes d'intervention est en cours de préparation.

Le concept détaillé du projet pour l'action 4 sera élaboré en fonction des résultats de ce premier atelier-débat et des activités menées dans le cadre des phases d'action 2 et 3 (perspective extérieure et intérieure) ; la phase empirique du projet sera lancée en cours d'année. Conformément aux méthodes de travail avérées de l'OIE, les divers résultats obtenus seront discutés avec des acteurs des marchés de l'emploi de tous les niveaux (du niveau local à celui de la Grande Région) et mis à la disposition du public dans le cadre de publications sur les activités inhérentes au projet.

---

<sup>82</sup> ESPON – European Spatial Planning Observation Network (Observatoire en Réseau de l'Aménagement du Territoire Européen – ORATE).



# Annexes

**Sozio-ökonomische Angaben für die Großregion 2000 bis 2007**

**Données socio-économiques pour la Grande Région de 2000 à 2007**

|   | 2000   | 2001   | 2002   | 2003   | 2004   | 2005   | 2006   | 2007   | Source / Quelle                           |
|---|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|---|
| <b>Population – Bevölkerung</b>   |        |        |        |        |        |        |        |        |   |
| Population (en milliers) - <i>Bevölkerung (Zahlen in Tausend)</i>   | 11.194 | 11.211 | 11.244 | 11.268 | 11.287 | 11.309 | 11.328 | 11.345 | Offices statistiques / Statistische Ämter |
| dont par groupe d'âge - <i>davon nach Altersgruppe</i>  |        |        |        |        |        |        |        |        |   |
| 0-19 - Effectif en milliers - <i>Zahlen in Tausend</i>  | 2.632  | 2.625  | 2.614  | 2.601  | 2.591  | 2.578  | 2.565  | 2.545  | Offices statistiques / Statistische Ämter |
| 0-19 - (%)  | 23,5   | 23,4   | 23,2   | 23,1   | 23,0   | 22,8   | 22,6   | 22,4   | Offices statistiques / Statistische Ämter |
| 20-59 - Effectif en milliers - <i>Zahlen in Tausend</i>   | 6.064  | 6.063  | 6.086  | 6.116  | 6.137  | 6.155  | 6.185  | 6.194  | Offices statistiques / Statistische Ämter |
| 20-59 - (%)   | 54,2   | 54,1   | 54,1   | 54,3   | 54,4   | 54,4   | 54,6   | 54,6   | Offices statistiques / Statistische Ämter |
| 60 et plus - <i>60 und mehr</i> - Effectif en milliers - <i>Zahlen in Tausend</i>   | 2.494  | 2.523  | 2.545  | 2.551  | 2.560  | 2.576  | 2.576  | 2.606  | Offices statistiques / Statistische Ämter |
| 60 et plus - <i>60 und mehr</i> (%)   | 22,3   | 22,5   | 22,6   | 22,6   | 22,7   | 22,8   | 22,7   | 23,0   | Offices statistiques / Statistische Ämter |
| Population masculine (en milliers) - <i>Bevölkerung Männer (Zahlen in Tausend)</i>  | 5.460  | 5.469  | 5.489  | 5.503  | 5.511  | 5.524  | 5.529  | 5.538  | Offices statistiques / Statistische Ämter |
| Population féminine (en milliers) - <i>Bevölkerung Frauen (Zahlen in Tausend)</i>   | 5.732  | 5.741  | 5.755  | 5.765  | 5.776  | 5.784  | 5.799  | 5.806  | Offices statistiques / Statistische Ämter |
| Naissances vivantes (en milliers) - <i>Lebendgeborene (Zahlen in Tausend)</i>   | 120    | 116    | 113    | 111    | 112    | 111    | 112    | 111    | Offices statistiques / Statistische Ämter |
| Décès (en milliers) - <i>Gestorbene (Zahlen in Tausend)</i>   | 116    | 116    | 118    | 120    | 113    | 116    | 115    | 115    | Offices statistiques / Statistische Ämter |
| Indice de dépendance des personnes âgées (nombre de personnes de 60 ans et plus pour 100 personnes âgées de 20 à 59 ans) - <i>Altenquotient (Zahl der 60-jährigen und älteren Personen je 100 Personen im Alter zwischen 20 und 60 Jahren)</i>                          | 41,1   | 41,6   | 41,8   | 41,7   | 41,7   | 41,8   | 41,6   | 42,1   | Offices statistiques / Statistische Ämter |
| Indice de dépendance (nombre de personnes de moins de 20 ans et de 60 ans et plus pour 100 personnes de 20 à 60 ans) - <i>Gesamtquotient (Zahl der unter 20-jährigen sowie der 60-jährigen und älteren Personen je 100 Personen im Alter zwischen 20 und 60 Jahren)</i> | 84,5   | 84,9   | 84,8   | 84,3   | 83,9   | 83,7   | 83,0   | 83,2   | Offices statistiques / Statistische Ämter |
| Âge moyen - <i>durchschnittliches Alter</i>   | 40,3   | 40,5   | 40,7   | 40,9   | 41,0   | 41,2   | nd     | nd     | Eurostat                                  |
| Âge médian - <i>Medianalter</i>   | 39,3   | 39,8   | 40,2   | 40,0   | 40,4   | 40,8   | nd     | nd     | Eurostat                                  |
| Taux de masculinité (Hommes/Population totale - <i>Männeranteil (Männer/Gesamtbevölkerung) %</i> )  | 48,8   | 48,8   | 48,8   | 48,8   | 48,8   | 48,9   | 48,8   | 48,8   | Offices statistiques / Statistische Ämter |

|  | 2000  | 2001  | 2002  | 2003  | 2004  | 2005  | 2006  | 2007  | Source / Quelle                           |
|--|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|---|
| <b>Taux de chômage – Arbeitslosenquote</b>   |       |       |       |       |       |       |       |       |   |
| Taux de chômage - Total - <i>Arbeitslosenquote insg. %</i>   | 7,7   | 7,5   | 7,8   | 8,3   | 9,3   | 9,9   | 9,4   | 7,6   | Eurostat                                  |
| Taux de chômage - Hommes - <i>Arbeitslosenquote Männer %</i>   | 6,7   | 6,1   | 7,0   | 8,1   | 8,6   | 9,3   | 9,1   | 7,1   | Eurostat                                  |
| Taux de chômage - Femmes - <i>Arbeitslosenquote Frauen %</i>   | 9,3   | 8,0   | 8,2   | 8,5   | 10,1  | 10,8  | 9,8   | 8,2   | Eurostat                                  |
| Taux de chômage - Jeunes de moins de 25 ans - <i>Arbeitslosenquote Junge Erwachsene unter 25 Jahren %</i>  | nd    | nd    | 15,5  | 16,8  | 20,0  | 20,5  | 20,5  | 15,8  | Eurostat                                  |
| <b>Les chômeurs - Arbeitslose</b>  |       |       |       |       |       |       |       |       |   |
| Chômeurs - Total - (en milliers) - <i>Arbeitslose insg. - (Zahlen in Tausend)</i>  | 524,6 | 505,9 | 521,7 | 563,1 | 580,7 | 620,9 | 600,2 | 536,2 | Offices statistiques / Statistische Ämter |
| Chômeurs - Hommes - (en milliers) - <i>Arbeitslose Männer - (Zahlen in Tausend)</i>  | 247,3 | 239,9 | 256,9 | 283   | 291,8 | 305,7 | 291,9 | 257,3 | Offices statistiques / Statistische Ämter |
| Chômeurs - Femmes - (en milliers) - <i>Arbeitslose Frauen - (Zahlen in Tausend)</i>  | 279,4 | 268   | 266,8 | 282,1 | 290,9 | 317,3 | 304,9 | 280,8 | Offices statistiques / Statistische Ämter |
| Part des femmes dans le total des chômeurs - <i>Teil der Frauen in der Gesamtzahl der Arbeitslosen - %</i>   | 53,3  | 53,0  | 51,1  | 50,1  | 50,1  | 51,1  | 50,8  | 52,4  | Offices statistiques / Statistische Ämter |
| <b>Les jeunes chômeurs - Junge Arbeitslose</b>   |       |       |       |       |       |       |       |       |   |
| Nombre de chômeurs de moins de 25 ans (moyenne annuelle) - (en milliers) - <i>Arbeitslose unter 25 Jahren (Jahresdurchschnitt) - (Zahlen in Tausend)</i> | 97,6  | 95,6  | 101,2 | 108,4 | 112,6 | 117,6 | nd    | nd    | Offices statistiques / Statistische Ämter |
| Part des jeunes chômeurs de moins de 25 ans - <i>Anteil der jugendlichen Arbeitslosen unter 25 Jahren - %</i>  | 18,6  | 18,9  | 19,4  | 19,2  | 19,4  | 18,9  | nd    | nd    | Offices statistiques / Statistische Ämter |
| <b>Les chômeurs de longue durée - Langzeitarbeitslose</b>  |       |       |       |       |       |       |       |       |   |
| Taux de chômage de longue durée - plus de 1 ans - <i>Langzeitarbeitslosenquote über 1 Jahr</i>   | 4,0   | 3,4   | 3,3   | 3,9   | 4,2   | 4,9   | 4,8   | 3,8   | Eurostat                                  |
| Part des chômeurs de longue durée (plus de 1 ans) - <i>Teil der Langzeitarbeitslosen (mehr als 1 Jahr)</i>   | 52,3  | 47,9  | 43,8  | 46,0  | 45,7  | 49,2  | 51,5  | 50,5  | Eurostat                                  |

nd = non disponible - *nicht verfügbar*

|   | 2000  | 2001  | 2002  | 2003  | 2004  | 2005  | 2006  | 2007 | Source / Quelle                              |
|---|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|------|--|
| <b>L'emploi – Beschäftigung</b>   |       |       |       |       |       |       |       |      |  |
| Emplois salariés au lieu de travail - Total (en milliers) - <i>Arbeitnehmer am Arbeitsort insg. (Zahlen in Tausend)</i>   | 3.954 | 3.993 | 4.006 | 3.993 | 4.021 | 4.038 | 4.068 | nd   | Offices statistiques /<br>Statistische Ämter |
| <b>Taux d'emploi – Erwerbstätigenquote</b>  |       |       |       |       |       |       |       |      |  |
| Taux d'emploi - <i>Erwerbstätigenquote insg. % [Population active occupée] / [population totale âgée de 15 à 64 ans] - Anteil der Erwerbstätigen an der Bevölkerung im Alter 15 bis unter 65 Jahren</i> | 60,2  | 61,5  | 61,8  | 62,0  | 61,3  | 60,3  | 62,3  | 62,7 | Eurostat                                     |
| Taux d'emploi - Hommes - <i>Erwerbstätigenquote - Männer %</i>  | 69,2  | 70,5  | 71,1  | 70,7  | 69,3  | 68,4  | 68,3  | 68,4 | Eurostat                                     |
| Taux d'emploi - Femmes - <i>Erwerbstätigenquote - Frauen %</i>  | 51,0  | 52,3  | 52,4  | 53,2  | 53,3  | 52,2  | 55,5  | 56,6 | Eurostat                                     |
| Taux d'emploi des jeunes de 15 à 24 ans - <i>Erwerbstätigenquote Jugendliche zwischen 15 und 24 Jahren %</i>  | 32,9  | 33,3  | 36,1  | 35,0  | 34,3  | 31,1  | 33,7  | 33,7 | Eurostat                                     |
| Taux d'emploi des 55 à 64 ans - <i>Erwerbstätigenquote der 55 bis 64 Jahre - %</i>  | 29,5  | 32,7  | 30,9  | 32,8  | 33,5  | 34,7  | 39,1  | 40,4 | Eurostat                                     |
| <b>Taux d'activité – Erwerbsquote</b>   |       |       |       |       |       |       |       |      |  |
| Taux d'activité - <i>Erwerbsquote insg. % [Population active totale] / [population totale] - Anteil Erwerbspersonen an der Bevölkerung im Alter 15 bis unter 65 Jahren</i>                              | 66,8  | 66,4  | 67,1  | 67,0  | 66,6  | 69,0  | 69,5  | 70,1 | Eurostat                                     |
| Taux d'activité - Hommes - <i>Erwerbsquote - Männer %</i>   | 75,6  | 75,7  | 76,0  | 75,5  | 75,0  | 76,5  | 75,9  | 76,4 | Eurostat                                     |
| Taux d'activité - Femmes - <i>Erwerbsquote - Frauen %</i>   | 57,8  | 57,0  | 58    | 58,3  | 58,1  | 62,3  | 63,0  | 63,7 | Eurostat                                     |
| <b>Temps partiel – Teilzeitarbeit</b>   |       |       |       |       |       |       |       |      |  |
| Part de l'emploi à temps partiel (en pourcentage de l'emploi global) - <i>Anteil der Teilzeitbeschäftigung (in Prozent von der globalen Beschäftigung) - %</i>  | 19,1  | 19,6  | 19,9  | 20,8  | 21,6  | 22,7  | 23,4  | 23,8 | Eurostat                                     |
| Part des emplois à temps partiel chez les femmes - <i>Anteil der Teilzeitbeschäftigungen bei den Frauen - %</i>   | 39,2  | 40,7  | 40,1  | 41,6  | 42,8  | 43,1  | 43,9  | 43,7 | Eurostat                                     |
| Part des emplois à temps partiel chez les hommes - <i>Anteil der Teilzeitbeschäftigungen bei den Männer - %</i>   | 4,4   | 4,2   | 5,0   | 4,9   | 5,5   | 6,5   | 6,8   | 7,6  | Eurostat                                     |
| Part des femmes dans les emplois à temps partiel - <i>Anteil der Frauen in den Teilzeitbeschäftigungen</i>  | 86,6  | 87,4  | 85,6  | 86,8  | 85,6  | 84,2  | 84,0  | 82,4 | Eurostat                                     |

**Emploi salarié (au lieu de travail) dans la Grande Région – Arbeitnehmer (am Arbeitsort) in der Großregion**

Sections NACE Rev. 1 / Wirtschaftsguppen NACE Rev. 1

Unité: Effectif / Einheit: Anzahl

|            |                                    |                                       | 1999             | 2000             | 2001             | 2002             | 2003             | 2004             | 2005             | 2006             | Evol. / Entwickl. (%) |                |
|------------|------------------------------------|---------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-----------------------|----------------|
|            |                                    |                                       |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  |                  | 1999 /<br>2006        | 2005 /<br>2006 |
| <b>A+B</b> | Agriculture, sylviculture, pêche   | Land- und Forstwirtschaft, Fischerei. | 36 037           | 36 424           | 36 460           | 36 811           | 37 613           | 38 870           | 39 089           | 39 860           | <b>10,6</b>           | <b>2,0</b>     |
| <b>C-E</b> | Industrie                          | Industrie                             | 876 907          | 882 350          | 877 361          | 859 878          | 842 978          | 823 847          | 807 673          | 793 484          | <b>-9,5</b>           | <b>-1,8</b>    |
| <b>F</b>   | Construction                       | Baugewerbe                            | 246 844          | 252 894          | 252 685          | 248 123          | 244 470          | 243 615          | 243 409          | 249 725          | <b>1,2</b>            | <b>2,6</b>     |
| <b>G-I</b> | Commerce, restaurations, transport | Handel, Gastgewerbe, Verkehr          | 822 145          | 845 099          | 858 787          | 867 126          | 867 777          | 880 079          | 882 799          | 885 617          | <b>7,7</b>            | <b>0,3</b>     |
| <b>J-P</b> | Services                           | Dienstleistungen                      | 1 869 355        | 1 936 969        | 1 967 522        | 1 993 757        | 2 000 488        | 2 034 869        | 2 064 663        | 2 099 633        | <b>12,3</b>           | <b>1,7</b>     |
|            | <b>Ensemble des secteurs</b>       | <b>Gesamtheit der Bereiche</b>        | <b>3 851 288</b> | <b>3 953 736</b> | <b>3 992 815</b> | <b>4 005 695</b> | <b>3 993 326</b> | <b>4 021 280</b> | <b>4 037 633</b> | <b>4 068 319</b> | <b>5,6</b>            | <b>0,8</b>     |

Source / Quelle:

Saarland und Rheinland-Pfalz: Erwerbstätigenrechnung des Bundes und der Länder (Stand / Mise à jour des calculs: August / août 2008).

Lorraine: INSEE - Estimations d'emploi (Stand / Mise à jour des calculs : Mai 2008)

Luxembourg: Comptes nationaux

Wallonie: ICN (Stand / Mise à jour des calculs : März / mars 2008).

## Glossaire des définitions et concepts dans l'enquête communautaire sur les forces de travail

Grâce au concept des forces de travail, il est possible d'attribuer à chaque personne un statut d'activité précis. Selon la définition du BIT, on distingue trois catégories : les personnes ayant un emploi, les chômeurs et les inactifs.

### Emploi salarié

- ▶ « Personnes au travail » : personnes qui, durant la période de référence, effectuent un travail (avec ou sans contrat formel) moyennant un salaire ou un traitement en espèces ou en nature ;
- ▶ « Personnes qui ont un emploi mais ne sont pas au travail » : personnes qui, ayant déjà travaillé dans leur emploi actuel, en sont absentes durant la période de référence (pour cause de vacances, maladie, maternité, conflit social, intempéries ou autres) et ont un lien formel avec leur emploi ;
- ▶ les apprentis ayant reçu une rétribution en espèces ou en nature sont considérés comme des salariés.

### Chômage

Les chômeurs au sens du BIT (« actifs inoccupés ») comprennent toutes les personnes ayant atteint l'âge de 15 ans, qui au cours de la période de référence étaient :

- ▶ sans travail, c'est-à-dire n'étant pourvues ni d'un emploi salarié ni d'un emploi non salarié, comme défini ci-avant;
- ▶ disponibles pour travailler dans un emploi salarié ou non salarié ; ceci signifie, dans le cadre de l'enquête communautaire sur les forces de travail, que si un travail est trouvé dans la semaine de référence considérée, la personne serait capable de commencer à travailler dans un délai de deux semaines ;
- ▶ à la recherche d'un emploi, c'est-à-dire qui ont pris des dispositions spécifiques au cours d'une période récente spécifiée pour chercher un emploi salarié ou un emploi non salarié (dans le cadre de l'enquête communautaire sur les forces de travail, seules les méthodes actives utilisées au cours des quatre dernières semaines précédant l'entretien sont enregistrées ; les personnes ayant déjà trouvé un emploi (avant ou durant la semaine de référence) qui commencera ultérieurement sont rangées parmi les chômeurs au sens du BIT, indépendamment des démarches entreprises au cours des quatre dernières semaines).

Il peut en découler des divergences dans le nombre des chômeurs par rapport au concept des chômeurs inscrits auprès d'une agence de l'emploi.

### Taux d'emploi

Le taux d'emploi représente les personnes en emploi (actifs occupés) en pourcentage de la population de 15 à 64 ans.

### Population

La population comprend toutes les personnes âgées d'au moins 15 ans vivant dans des ménages privés (les personnes vivant dans des ménages collectifs, c'est-à-dire des maisons, des internats, des hôpitaux, des institutions religieuses et des foyers de travailleurs, etc. ne sont pas recensées). Sont recensées toutes les personnes qui vivent pendant la période de

référence dans les ménages privés concernés par l'enquête. Relèvent également de cette définition les personnes absentes du ménage pour une courte durée (formation, congés, maladie, déplacement et autres), mais qui ont un lien réel avec ce ménage. Les personnes accomplissant leur service national ne sont pas recensées.

### **Actifs**

On considère comme actifs toutes les personnes âgées d'au moins 15 ans qui, pendant la semaine de référence, ont travaillé au moins une heure contre paiement d'une rémunération ou pour obtenir un bénéfice ou qui n'ont pas travaillé, mais avaient un emploi dont elles s'étaient provisoirement absentes. En font également partie les aides familiaux. Sont également considérées comme actifs les personnes qui gagnent un peu plus d'argent en exerçant une activité auxiliaire (distribuer des journaux, cours de rattrapage).

### **Sans emploi**

Les sans emploi sont toutes les personnes âgées de 15 à 64 ans, qui (les trois conditions doivent être remplies simultanément) 1. sont sans travail au cours de la semaine de référence ; 2. sont à cette date disponibles pour travailler (c'est-à-dire disponibles pour un travail salarié ou non salarié dans les deux semaines suivant la semaine de référence considérée) ; 3. à la recherche d'un emploi, c'est-à-dire qui prennent des dispositions spécifiques au cours des quatre dernières semaines (y compris la semaine de référence) pour trouver un emploi salarié ou un emploi non salarié ou qui ont déjà trouvé un emploi qui commencera ultérieurement, c'est-à-dire dans l'espace de trois mois au plus.

### **Actifs**

Les actifs (appelés également population active ou forces de travail) comprennent les personnes en emploi et les sans emplois.

### **Taux de chômage**

Le taux de chômage représente les chômeurs en pourcentage de la population active. Le taux de chômage peut être ventilé selon l'âge et le sexe. Le taux de chômage des jeunes se réfère aux personnes âgées de 15 à 24 ans.

### **Taux d'activité**

Le taux d'activité représente les « forces de travail » (personnes actives occupées et personnes au chômage) en pourcentage de la population âgée de 15 à 64 ans.

### **Population inactive**

La population inactive comprend toutes les personnes, y compris celles âgées de moins de 15 ans, qui ne sont pas économiquement actives comme défini précédemment, notamment : celles s'occupant exclusivement de leur ménage (homme ou femme au foyer), les travailleurs bénévoles (pour une institution humanitaire par exemple), les écoliers et les étudiants ainsi que les retraités (pour autant qu'ils n'exercent pas la moindre activité rémunérée).

**Emploi non salarié**

- ▶ « Personnes au travail » : personnes qui, durant la période de référence, effectuent un travail en vue d'un bénéfice ou d'un gain familial, en espèces ou en nature (les aides familiaux non rémunérés sont considérés comme travailleurs non salariés) ;
- ▶ « Personnes ayant une entreprise mais n'étant pas au travail » : personnes qui, durant la semaine de référence, ont une entreprise (industrielle, commerciale, agricole ou de services), mais n'étaient temporairement pas au travail pour toute raison spécifique.



## Portrait de l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi



L'Observatoire interrégional du marché de l'emploi (OIE) collecte pour le compte du sommet de la Grande Région des informations sur le marché de l'emploi dans les régions partenaires et effectue des analyses sur le marché de l'emploi transfrontalier. Sur cette base il établit des prévisions et des recommandations d'actions pour les évolutions du marché de l'emploi à venir dans l'espace de coopération.

L'OIE est soumis à un comité de pilotage des représentants des régions impliquées qui définit les activités centrales en accord avec les responsables politiques de la Grande Région. La réalisation du programme de travail est assurée par un réseau de six instituts spécialisés de la Grande Région. Le secrétariat permanent et la coordination sont assumés par l'INFO-Institut à Sarrebruck.

Informations supplémentaires sur le site <http://www.granderegion.net>

### Le réseau des instituts

**INFO-Institut** (Sarre et Rhénanie-Palatinat)

<http://www.info-institut.de>

**Centre de Ressources et de Documentation des EURES Transfrontaliers de Lorraine** (Lorraine)

<http://www.crd-eures-lorraine.org>

**Observatoire Régional de l'Emploi, de la Formation et des Qualifications** (Lorraine)

<http://www.orefq.fr>

**Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique** (Belgique)

<http://statistiques.wallonie.be>

**Conseil économique et social de la Communauté germanophone - ABEQ** (Belgique)

<http://www.dglive.be>

**ADEM EURES – Administration de l'emploi** (Luxembourg)

<http://www.eureslux.org>

**INFO-Institut**

Pestelstraße 6

Tel.: +49 681/ 95 41 30

Fax: +49 681/ 95 413 23

<http://www.info-institut.de>**Institut Wallon de l'Évaluation,****de la Prospective et de la Statistique - IWEPS**

Rue du Fort de Suarlée, 1

B – 5001 Belgrade (Namur)

Tel.: +32/ 81 46 84 11

Fax: +32/ 81 46 84 12

<http://statistiques.wallonie.be>**ADEM EURES – Administration de l'emploi**

10, rue Bender

L -1229 Luxembourg

Tel.: +352/ 478 53 89

Fax: +352/ 40 59 88

<http://www.eureslux.org>**CRD des EURES Transfrontaliers de Lorraine**

WTC – Tour B

2, rue Augustin Fresnel

F – 57082 Metz

Tel.: +33/ 3 87 20 40 91

Fax: +33/ 3 87 21 06 88

<http://www.crd-eures-lorraine.org>**Observatoire Régional de l'Emploi, de la  
Formation et des Qualifications - OREFQ**

Centre d'Affaire Libération

4, rue de la Foucotte

F - 54000 Nancy

Tel.: +33/ 3 83 98 37 37

Fax: +33/ 3 83 96 32 37

<http://www.orefq.fr>**Wirtschafts- und Sozialrat der Deutsch-  
sprachigen Gemeinschaft Belgiens - ABEO**

Quartum Center

Hütte 79, Bk 18

B – 4700 Eupen

Tel.: +32/ 87 56 82 06

Fax: +32/ 87 56 82 08

<http://www.dqlive.be>

## Présentation des instituts spécialisés



### **INFO-Institut**

#### **Sarre et Rhénanie-Palatinat**



L'INFO-Institut est un institut de conseil et de recherche basé à la *Hochschule für Technik und Wirtschaft* (Haute Ecole de technique et d'économie) de la Sarre. Outre les questions de stratégie des entreprises et de développement des organisations, l'institut traite des sujets de recherche ayant trait au marché de l'emploi et à la région. Les activités portant sur le développement régional ne sont pas limitées au territoire national, mais axées sur le territoire de la Grande Région et revêtent donc une dimension européenne.

### **ADEM EURES – Administration de l'emploi**

#### **Grand-Duché de Luxembourg**



Le Centre de Ressources EURES Luxembourg est quant à lui le fruit d'un partenariat entre l'ADEM (Administration de l'Emploi) et le Centre de Recherches Public CEPS/INSTEAD. Ses missions essentielles sont l'information sur les conditions de vie et de travail au Grand-Duché de Luxembourg et l'analyse du marché du travail dans la Grande Région, en collaboration avec l'OIE.

### **Observatoire Régional de l'Emploi, de la Formation et des Qualifications - OREFQ**

#### **Lorraine**



Créé en juin 1992 grâce à la volonté convergente de l'État et de la Région Lorraine, l'OREFQ (Observatoire Régional de l'Emploi, de la Formation et des Qualifications), constitué depuis 1996 en Groupement d'Intérêt Public, a pour mission d'alimenter les réflexions sur les politiques d'emploi et de formation, en particulier en observant l'évolution des emplois, des formations et des besoins en qualifications en Lorraine.

**CRD des EURES Transfrontaliers de Lorraine****Lorraine**

Le Centre de Ressources et de Documentation des EURES Transfrontaliers de Lorraine, association soutenue par le Conseil Régional de Lorraine et la Commission Européenne, a pour mission d'informer les salariés et les entreprises sur la mobilité transfrontalière dans la Grande Région, de participer à la gestion prévisionnelle de l'emploi, et de promouvoir la formation professionnelle transfrontalière. Le CRD EURES Lorraine constitue, avec son réseau d'experts, un fonds documentaire qu'il met à la disposition du public et diffuse des informations accessibles sur son site internet.

**Conseil économique et social de la Communauté germanophone - ABEO  
Communauté germanophone de Belgique**

L'Observatoire de l'emploi Belgique Orientale (ABEO) est un observatoire chargé par le Conseil économique et social de la Communauté germanophone de Belgique d'assurer un suivi permanent du marché de l'emploi et des conditions socio-économiques dans l'Est de la Belgique et dans les communes limitrophes. Cet observatoire recense systématiquement toutes les données structurelles et toutes les évolutions dans le but de fournir des informations pertinentes aux décideurs politiques, sociaux et économiques. L'ABEO publie régulièrement des rapports détaillés sur des sujets choisis.

**Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique  
Région wallonne**

L'IWEPS, créé en 1998, a pour mission d'établir un ensemble d'indicateurs qui caractérisent le fonctionnement du marché de l'emploi, de mener une analyse prévisionnelle permettant d'anticiper les besoins en main-d'œuvre et types de qualifications et d'organiser l'évaluation des différentes mesures ayant un impact sur le développement de l'emploi et la réduction du chômage. Les informations traitées sont diffusées au public par un ensemble de publications.

## Publications de l'Observatoire Interrégional du marché de l'emploi



Le premier cahier thématique de l'Observatoire interrégional du marché de l'emploi présente les résultats du projet e-BIRD « Frontaliers et marché de l'emploi transfrontalier dans la Grande Région », point de départ d'autres projets transfrontaliers. Les travaux de l'OIE se sont concentrés sur le profil et l'évolution des flux frontaliers compte tenu de la situation économique et démographique dans les régions partenaires. Le cahier, qui comprend 170 pages, s'adresse aux décideurs politiques et administratifs, mais aussi aux frontaliers et aux populations de la Grande Région. Le cahier est richement illustré et peut être téléchargé en français et en allemand à partir du site Internet de la Grande Région : [www.granderegion.net](http://www.granderegion.net)



La documentation regroupe les résultats de l'atelier-débat « Frontaliers » de l'Observatoire Interrégional du Marché de l'Emploi. Des experts politiques, scientifiques et administratifs se sont réunis le 17 février 2005 à Sarrebruck pour discuter entre autres des questions et des aspects relatifs à l'intégration au sein de l'entreprise et en dehors de cette dernière, du marché de l'emploi transfrontalier et des raisons pour lesquelles certaines personnes vont travailler à l'étranger. La documentation de 130 pages sur cette manifestation, qui comprend non seulement les résultats et les exposés des orateurs mais aussi des illustrations et des photos, peut être téléchargée à partir du site Internet de la Grande Région : [www.granderegion.net](http://www.granderegion.net)



Dans le cadre du projet « Effets du changement démographique sur le marché de l'emploi de la Grande Région » des analyses approfondies sur l'évolution démographique attendue dans la Grande Région seront réalisées, compte tenu des principaux champs d'action pour pouvoir relever les défis que pose le changement démographique.

Les résultats du projet sont détaillés dans le deuxième cahier thématique de l'OIE, intitulé « L'évolution démographique – défis et chances pour le marché de l'emploi dans la Grande Région » qui peut être téléchargé à partir du site Internet de la Grande Région :

[www.granderegion.net](http://www.granderegion.net)



Dans le cadre du second projet « Effets du changement démographique sur le marché de l'emploi de la Grande Région », l'OIE a organisé un deuxième atelier-débat qui s'est tenu le 19 janvier 2006 à Luxembourg. Dans ce cadre, des experts politiques, administratifs et scientifiques ont débattu des principaux aspects de la future évolution de l'offre de main-d'œuvre ainsi que des défis particuliers et des opportunités que cela représente pour l'emploi et le marché du travail. La documentation comprend les résultats et les exposés des orateurs ainsi que de nombreuses illustrations ; les personnes intéressées peuvent la télécharger à partir du site Internet de la Grande Région : [www.granderegion.net](http://www.granderegion.net)



Le livre a pour objet de regrouper les résultats de son projet de recherche dans le cadre d'e-BIRD étalé sur plusieurs années (2004-2007) : l'ouvrage aborde des thématiques telles que l'emploi et le marché du travail, la mobilité des travailleurs frontaliers, le changement démographique et ses conséquences pour l'offre et la demande futures de main d'œuvre. Il convient donc de mettre en avant le dynamisme important pour le marché de l'emploi et l'économie et les conditions qu'il requiert et de mettre au point sur cette base des champs d'action et approches orientées vers l'avenir. Les résultats ont été publiés sous forme de livre intitulé « Le marché du travail de la Grande Région à l'horizon 2020 ». La publication bilingue de quelque 500 pages est parue chez l'éditeur Bertelsmann, Bielefeld, dans la série « Arbeitsmarkt- und Berufsforschung » (ISBN : 978-7639-3537-6).



Le rapport réalisé par l'OIE à l'attention du Comité économique et social de la Grande Région présente les principales caractéristiques de l'évolution sociale et économique de la Grande Région sur la base d'un certain nombre d'indicateurs choisis. Le rapport de 80 pages s'articule autour de cinq champs thématiques : espace et population, économie, évolution du marché du travail et de l'emploi, enseignement ainsi que niveau de vie et conditions de vie. Le bilan de la situation est complété par une esquisse sur les interdépendances, les interactions et les corrélations problématiques observées dans le domaine économique et social. Outre des considérations rétrospectives, les rédacteurs se sont dans ce contexte également appliqués à dégager différentes tendances prospectives.



Le cinquième rapport soumis au 10<sup>ème</sup> Sommet de la Grande Région décrit et analyse la situation et l'évolution du marché de l'emploi dans la Grande Région à partir des principaux indicateurs structurels. Dans le cadre du rapportage régulier au Sommet des Exécutifs, l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi met à jour régulièrement un système de rapportage du marché de l'emploi de la Grande Région à partir duquel il procède à des évaluations différenciées. Parallèlement au rapport structurel sur les composantes régionales, à savoir la Sarre, la Lorraine, le Luxembourg, la Rhénanie-Palatinat, la Wallonie et la Communauté Germanophone de Belgique, celui-ci analyse l'évolution démographique dans l'espace de coopération, ses conséquences et des propositions d'actions pour le marché de l'emploi de la Grande Région.

## Bibliographie

Adem, Administration de l'emploi: Les activités de l'administration de l'emploi en 2006. Rapport annuel. Luxembourg 2007.

Avenant à la convention entre la Belgique et la France tendant à éviter les doubles impositions et à établir des règles d'assistance administrative et juridique réciproque en matière d'impôts sur les revenus, signée à Bruxelles le 10 mars 1964 et modifiée par les avenants du 15 février 1971 et du 8 février 1999.

Belkacem, Rachid, Borsenberger, Monique, Pigeron-Piroth, Isabelle: Les travailleurs frontaliers lorrains. dans: Travail et Emploi. No. 106, 2006, pp. 65-77.

Berger, Frédéric: Développement de l'emploi transfrontalier au Luxembourg et portrait socio-démographique des frontaliers. dans: CEPS/INSTEAD: Population et Emploi. No. 8, 2005.

Brosius, Jacques: La recherche d'emploi des frontaliers au Luxembourg. dans: CEPS/INSTEAD: Population et Emploi. No. 26, 2007.

Brosius, Jacques, Carpentier, Samuel: La mobilité résidentielle transfrontalière des actifs du Luxembourg vers les pays voisins. Un état des lieux. Présentation lors de la « 2ème journée des communes transfrontalières de la Grande Région » le 22 Octobre 2008 à Echternach (Luxembourg).

Clément, Franz : Le travail intérimaire au Luxembourg: les évolutions les plus récentes. dans: Les cahiers transfrontaliers d'EURES. No. 1, 2008.

Coomans, Géry: Le retournement de l'offre de travail dans l'espace frontalier Sarre / Lorraine / Luxembourg / Luxembourg Belge / Rhénanie-Palatinat, Centre de Ressources et de Documentation EURES-Luxembourg, 2002

Europäisches Verbraucherzentrum Luxemburg (Ed.): Immobilienerwerb in Deutschland. Luxemburg 2008.

Europäische Kommission (Ed.): Wachsende Regionen, wachsendes Europa – Vierter Bericht über den wirtschaftlichen und sozialen Zusammenhang – KOM (2007) 694 endgültig, Luxemburg: Amt für amtliche Veröffentlichungen der Europäischen Gemeinschaften, 2007

Eurostat: Bevölkerungsprojektion 2008-2060, communiqué de presse 119/2008 du 26 août 2008.

François, Jean-Paul / Moreau, Gérard (INSEE): La statistique de l'immigration dans la Grande Région: un essai d'harmonisation, dans: Economie Lorraine n°141, Septembre 2008

Ickler, Günter: Bevölkerungsentwicklung 2007. Bevölkerungszahl sinkt im dritten Jahr in Folge, dans: Statistische Monatshefte Rheinland-Pfalz 08/2008.



INSEE Lorraine: Le maintien des seniors dans l'emploi en Lorraine : plus qu'ailleurs un défi à relever. Economie Lorraine, No. 147, 2008.

INSEE Lorraine: Meurthe-et-Moselle : quels atouts pour se développer et s'inscrire dans l'espace lorrain et européen ? Economie Lorraine, No. 123, 2008.

INSEE Lorraine : S'employer ici et ailleurs : dynamiques des zones d'emploi en Lorraine, Economie Lorraine, No. 92, 2007.

INSEE Lorraine: Moselle : une double dynamique métropolitaine et transfrontalière. Economie Lorraine, No. 44, 2006.

Les Cahiers d'EURES Transfrontaliers: Le travail belgo-luxembourgeois. Luxembourg, No. 2/2008.

Lübbers, Peter: Bevölkerungsentwicklung in der Großregion Saar – Lor – Lux – Rheinland-Pfalz – Wallonie, dans: Statistische Monatshefte Rheinland-Pfalz 03/2008.

Sans Auteur: 200 Stunden Sprachurlaub. dans: Luxemburger Wort du 23.01.09.

Sans Auteur: Les congés seront studieux. dans: L'Essentiel du 21.01.09, p. 6.

Sans Auteur: „Immobilienpendler“ in der Grenzregion. dans: Lëtzebuenger Journal du 07.08.08.

Sans Auteur: Le Luxembourg rend la Lorraine plus attractive. L'Essentiel du 14.01.09, p. 3.

Sans Auteur: Immer mehr Leute ziehen ins Grenzgebiet. dans: Luxemburger Wort du 20.01.2007.

Sans Auteur: Grand-Duché: Un millier de frontaliers dehors. dans: Belgische Tageszeitung „La Meuse“ du 12 Février 2009.

Sans Auteur: L'ADEM est submergée de demandes de formulaires E 301 pour l'étranger. dans: Luxemburgische Tageszeitung „L'essentiel“ du 13 Janvier 2009.

OCDE (Ed.): Luxembourg (Études économiques de l'OCDE). Paris, 2008, pp. 114.

Ramm, Michel: Saarländer im grenznahen Lothringen. „Invasion“ oder Integration? dans: Geographische Rundschau, cahier 2, 1999, pp. 110-115.

SPF Economie – Direction générale Statistique et Information économique: L'accroissement de population le plus important depuis 1965. Communiqué de presse, 28 août 2008.

STATEC: Potentiel de croissance économique et Démographique. Projections 2005 – 2055. Bulletin du Statec, No. 4, 2005.

STATEC: La situation économique au Luxembourg. Évolution récente et perspectives. dans: Note de Conjoncture No. 2, 2008.

STATEC: Les dépenses des salariés frontaliers au Luxembourg en 2007. dans: Bulletin du Statec, n° 1, 2008.

STATEC: Conjoncture Flash – Janvier 2009.

STATEC: Les salariés frontaliers dans l'économie luxembourgeoise. dans: Cahiers économiques, n° 100, 2005.

Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz: Primäreinkommen und verfügbares Einkommen der privaten Haushalte in den kreisfreien Städten, Landkreisen und Regionen 1992 bis 2006. Reihe Statistische Berichte, Bad Ems, Août 2008

Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz: „Das Einkommen in den Landkreisen wächst stärker als in den Städten“. Pressemitteilung No. 141 du 2 Septembre 2008

Vigener, Gerhard: Arbeitsmobilität innerhalb der Euregionen. Présentation lors de la conférence „Crossing Borders 08“ du 3/12/2008 à Bruxelles.

Verordnung (EWG) No. 1408/71 über die soziale Sicherheit für Wanderarbeitnehmer.

Wandel, Matthias: Zeitarbeit in Deutschland und Frankreich. Wirtschaftliche Bedeutung, Image und gesellschaftliche Akzeptanz einer boomenden Beschäftigungsform im Vergleich. Saarbrücken, VDM, 2007.

Wille, Christian / Bläser, Ralf: Grenzgänger im Großherzogtum Luxemburg. dans: Geographische Rundschau 60 (2009), cahier 1, Braunschweig, Westermann, pp. 36-42.

Wille, Christian / Kuntz, Lothar: „Im eigenen Land wohnen, beim Nachbarn arbeiten? Zur Komplexität und Vielschichtigkeit des Grenzgängerwesens in der Großregion am Beispiel deutscher Grenzgänger und von Grenzgängern mit Wohnsitz in Deutschland“. dans: EU-RES/OIE (Ed.): Dimensions socio-économiques de la mobilité transfrontalière. Actes du colloque transfrontalier, Luxembourg, 2006.



